LE DEVOIR

Vol. LXXVIII — No 31 ★ Dégagement graduel. Max.: −2. **Détail page A-14** Montréal, samedi 7 février 1987 **3 CAHIERS — $1.00**

CIAMM L'INFORMATIQUE PAR LA PRATIQUE
Cours intensifs sur: Lotys, D Base, Symphony Wordperfect, Multimate, etc.
679-0671 Métro Longueuil

AUJOURD'HUI



CLAIRE DEVERS

Claire Devers, 31 ans, cinéaste. Auteur de *Noir et blanc*, un film sur le masochisme, gagnant de la Caméra d'or à Cannes l'an dernier et présenté depuis hier au cinéma Outremont. Nathalie Petrowski l'interviewe. **Cahier B-1**



MICHÈLE LEMIEUX

En Allemagne, Michèle Lemieux illustre des livres pour le Québec et le Japon; au Québec, elle dessine pour des éditeurs américains et allemands. Dominique Demers présente l'illustratrice globe-trotter. **Cahier B-1**

LE CALME APRÈS LA TEMPÊTE

Le dollar canadien a rebondi hier et a dépassé à un certain moment les $ 0.75 US. **Page 7**

ANNULATIONS : RIEN DE SCANDALEUX

Le nombre d'annulations de mariage à Montréal n'est pas excessif, note le vicaire judiciaire du Tribunal ecclésiastique. **Page 3**

LA SAISON DES VERTS EN RFA

Les partis politiques traditionnels en RFA ne peuvent plus utiliser l'arme de la condescendance avec les Verts. **Page 5.**



LES ANTILLES FRANÇAISES

Avec l'archipel charmant des Saintes et la capitale Pointe-à-Pitre, les Antilles françaises sont toujours aussi prisées des Québécois. **Cahier C-1**

Le silencieux

LE CANADA n'existe pas . . . Je le sais, j'y vis.

On a tout dit sur l'amour; il ne nous reste qu'à le faire.

Avec la télévision, voir c'est s'en faire accroire.

Les charlatans ont réussi un tour de force qui tient dans cette prescription : « Prenez grand soin de votre santé, c'est la plus grave des maladies. »

— ALBERT BRIE

« Le parti n'appartient pas à une clique »

Mulroney promet un coup de barre

MICHEL VASTEL

LAVAL — Le chef du parti conservateur, Brian Mulroney, a promis hier soir d'assainir le climat politique. « Le parti conservateur, a-t-il ajouté, n'appartient pas à une petite clique de privilégiés. Il appartient au peuple canadien, à tous ceux qui veulent maintenir son idéal de démocratie, de moralité et de renouveau politique ».

Le premier ministre a fait face aux critiques de corruption qui ternissent l'image de son gouvernement depuis plus d'un an. « Nous traversons actuellenent une période très difficile, de reconnaître M.Mulroney. Nous avons appris par la force des choses de dures leçons de vigilance et d'humilité. Aucun gouvernement dans le monde n'est absolument à l'abri de certaines réalités politiques et humaines ».

« Je ne vous cacherai pas que ça fait mal, a encore confié le premier ministre en évoquant les deux semaines de scandales qu'il vient de vivre à Ottawa, que certains gestes ont eu un impact néfaste sur notre action politique et que, si cela n'est pas enrayé, notre crédibilité risque d'en être sérieusement minée ».

Répondant en quelques sorte à certains députés, et surtout aux organisateurs qui rappellaient hier que « les Libéraux faisaient pire », monsieur Mulroney leur a lancé: « Peu importe le passé, nous avons promis de faire mieux ».

Pendant le discours du premier ministre, beaucoup de jeunes discutaient bruyamment tandis que d'autres essayaient de vendre des cartes du parti.

La réaction des députés, hier soir au Sheraton de Laval, variait de l'indignation au cynisme: « Les responsables, ce ne sont pas nous les députés, de lancer Vincent Della Noce (Duvernay), mais une petite clique de l'extérieur qui nous crée des problèmes et des ulcères au patron (Brian Mulroney). S'il veut frapper, il peut compter sur moi ».

Plus précise, Lise Bourgault (Argenteuil) renchérit: « Ce ne sont pas les députés qui font çà, dit-elle en faisant allusion aux accusations de patronage dans les comtés de Saint-Jean et Drummondville, c'est le monde qui nous a mis là. Ce sont les organisateurs politiques qui veulent se graisser la patte. Le premier ministre est aussi malheureux que nous tous de cette histoire qui rejaillit sur nous. Avant de parler de réforme du Parlement, il faut réformer le parti », d'ajouter Mme Bourgault en évoquant les problèmes de son chef, le premier ministre, « poigné avec une gang autour de lui ».

D'autres députés, et surtout les organisateurs qui hantaient les couloirs du Sheraton de Laval hier soir, abordaient la question avec cynisme. De dire un membre de l'association conservatrice de Laval: « Si j'avais un terrain, je le vendrais tout de suite. Les libéraux faisaient çà à grande échelle ». Edouard Desrosiers (Hochelaga) accuse les libéraux aux Communes: « Ils n'ont rien

Voir page A-20 : Mulroney

L'éditorial de Paul-André Comeau
— Page 18



Bernard Roy



Michel Cogger



Fred Doucet

La querelle des pêches

Bourassa n'a pas envie de partir en guerre

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa ne participera pas à une rencontre d'urgence des chefs de gouvernements provinciaux, lundi soir prochain, pour discuter de la conclusion d'une entente entre le Canada et la France sur les pêches au large de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Alors que certains premiers ministres sont prêts à partir en guerre contre Ottawa sur cette question, le Québec enverra à cette rencontre le ministre délégué aux Pêcheries, Robert Dutil, et deux sous-ministres.

De retour d'une tournée européenne, M. Bourassa n'a pu se libérer pour cette rencontre. Il s'en est excusé hier directement auprès du premier ministre terreneuvien, Brian Peckford, qui a demandé la tenue de cette réunion un peu inhabituelle. C'est la première fois que les premiers ministres se réuniront pour discuter ainsi d'un problème régional.

Le conflit d'horaire invoqué par M. Bourassa pour ne pas se rendre lundi soir à Toronto est néanmoins heureux dans la mesure où la position du Québec dans ce dossier est réservée. Alors qu'hier après-midi on cherchait toujours à concilier les horaires, on indiquait en effet au bureau du ministre des Affaires canadiennes et des Relations internationales, que ce serait « par solidarité », que Québec irait à cette rencontre.

Ce qui intéresse le gouverne-

Voir page A-20 : Bourassa

L'affaire du trafic d'influence à Drummondville

Quatre proches du PM savaient, accuse Lapierre

MANON CORNELLIER

(OTTAWA)— À quelques heures de l'ouverture du caucus des députés conservateurs québécois, le premier ministre et des dirigeants du Parti conservateur au Québec ont été encore une fois associés hier à de nouveaux scandales.

Comme l'a confirmé la ministre des Approvisionnements et Services, Mme Monique Vézina, la Gendarmerie royale du Canada effectue actuellement une enquête sur des allégations de trafic d'influence concernant un contrat de location de bureaux au gouvernement dans la région de Drummondville.

Il s'agirait, selon l'édition d'hier du *Globe and Mail*, d'une enquête sur une personne non identifiée mais qui aurait été responsable « de l'élection de 50 députés conservateurs du Québec lors de la dernière campagne électorale ».

Un collaborateur de M. Mulroney lors de cette élection, M. Pierre Blouin, a déjà été accusé dans ce dossier. Décédé d'une crise cardiaque il y a deux semaines, M. Blouin s'était déclaré coupable, en juin 86, d'avoir tenter d'user de son influence auprès du gouvernement pour aider deux compagnies dans l'obtention du contrat de $ 1 million. En échange, il leur demandait à chacune la rondelette somme de $ 70 000. Trouvé coupable, il avait écopé d'une amende de $3,000 et d'un an de probation.

Cette affaire que le pladoyer de

Voir page A-20 : Proches

Le transport d'armes aux contras

Propair ignorait tout

PIERRE CAYOUETTE

Les dirigeants de Propair, une petite compagnie aérienne de Rouyn, affirment qu'ils ne savaient pas que les deux avions vendus en janvier 1986 à la firme américaine Southern Air Transport allaient servir plus tard à une mission militaire clandestine menée par la CIA et visant à fournir des armes aux *contras* nicaraguayens.

« Pour nous, c'était une transaction strictement commerciale. Nous avons bel et bien vendu deux avions de type DFC-4 Caribou à une firme américaine. Mais c'était une affaire comme les autres. Nous ignorions que les appareils serviraient à des fins militaires », a indiqué au DEVOIR M. Louis Pronovost, vice-président de Propair.« Ce n'est pas plus grave que de vendre des brosses à dents à des militaires

Voir page A-20 : Propair

Entente de principe entre Hydro et le Maine

Une vente d'électricité de près de $15 milliards

CLAUDE TURCOTTE

Hydro-Québec signera mardi à Montréal avec le Central Maine Power, l'une des trois principales sociétés d'électricité de l'Etat du Maine, une entente de principe pour la vente d'électricité pendant une période de 29 ans à raison d'au moins 400 mégawatts par année, ce qui représenterait des revenus de l'ordre de $ 15 milliards.

C'est ce qu'a affirmé, hier soir, Radio-Canada à ses bulletins de radio et de télévision, qui dit détenir des informations de sources proches de la société d'Etat québécoise.

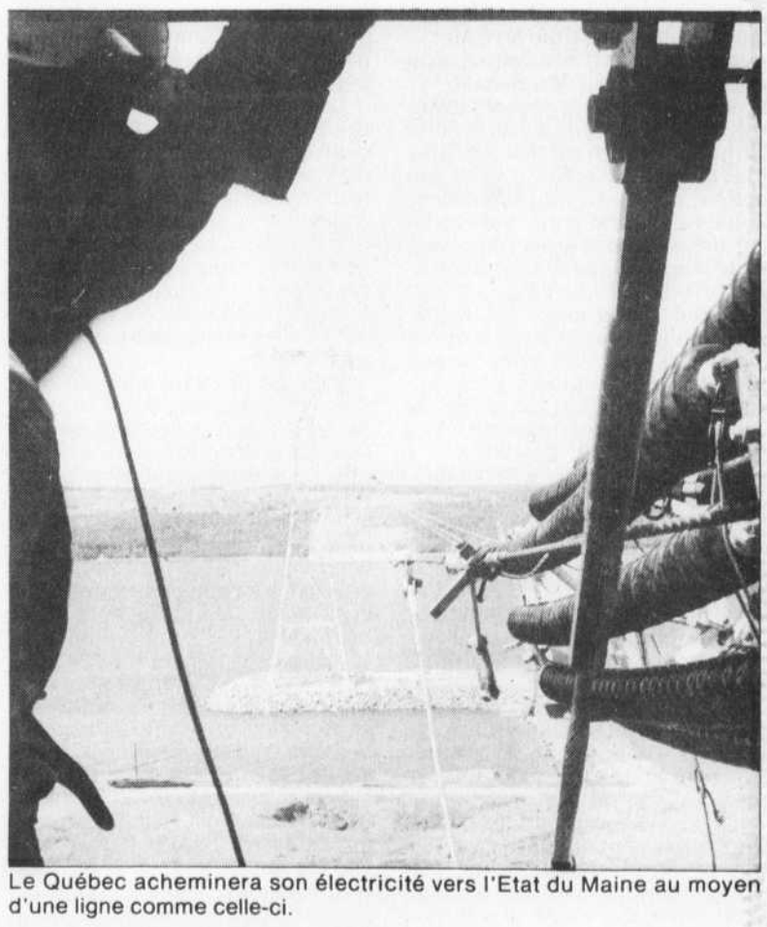
L'entente, qui sera signée mardi, présente des éléments inusités jusqu'à ce jour dans ce type de contrat. Tout d'abord, la durée de 29 ans dépasse de loin les échéances spécifiées dans les contrats signés depuis au moins une vingtaine d'années avec des acheteurs non québécois. Le plus long de ces contrats en vigueur aurait une durée de 13 ans. Ensuite, l'entente, affirme Radio-Canada, contient une clause de fourniture d'électricité à la demande, alors que jusqu'à maintenant les contrats prévoient le volume des livraisons selon les heures, les jours et les saisons. Enfin, en vertu de cette entente Hydro-Québec et son partenaire du Maine établiront conjointement une filiale, qui aura pour mission de construire la ligne nécessaire pour transporter cette énergie.

La livraison de 400 mégawatts équivaut à une fois et demi la consommation annuelle de la ville de Sherbrooke. Il semble, selon l'entente, qu'il pourrait y avoir une augmentation des livraisons jusqu'à 900 mégawatts. En ce qui concerne le prix de $ 15 milliards, on l'a établi en dollars constants et en considérant la hausse prévue de l'inflation. Mais, il faut vraisemblablement comprendre que ces $ 15 milliards représentent un ordre de grandeur et que la signature ultérieure de contrats spécifiques pourrait contenir des clauses spécifiques à toutes les situations et permettant ensuite de chiffrer avec exactitude les revenus que pourra en retirer Hydro-Québec.

Au moment où Hydro-Québec s'apprête à conclure cette entente, d'autres négociations sont en cours avec des clients non québécois: avec l'Etat de New York sur un potentiel de livraisons de 500 à 800 mégawatts; avec le Vermont sur une possiblité de 500 à 1,000 mégawatts et avec l'Ontario pour un total de 700 à 2,000 mégawatts.

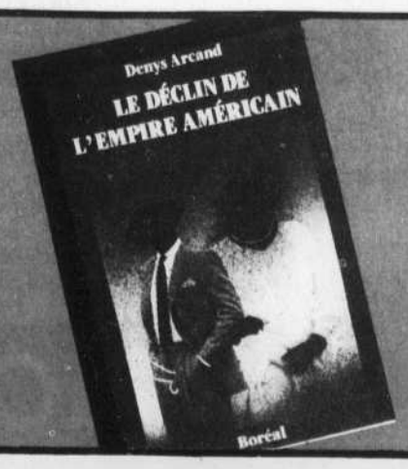
Radio-Canada affirme avoir en sa possession le plus récent plan de développement de Hydro-Québec, qui porte la date du 20 janvier 1987. On y dit notamment qu'à l'avenir pour effectuer plus de ventes à l'étranger, il faudra de plus en plus participer aux risques, en acceptant par exemple d'être partie dans la construction de lignes électriques au pays de ces clients.

Voir page A-20 : Vente



Le Québec acheminera son électricité vers l'Etat du Maine au moyen d'une ligne comme celle-ci.

« Un miracle d'équilibre entre la délicatesse et la crudité »
Le Nouvel Observateur



LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN

Vous l'avez vu, vous en avez parlé... vous pouvez maintenant lire le texte complet du film de Denys Arcand avec un avant-propos de l'auteur et des photos du tournage.

Vol. de 176 pages, 11,95$

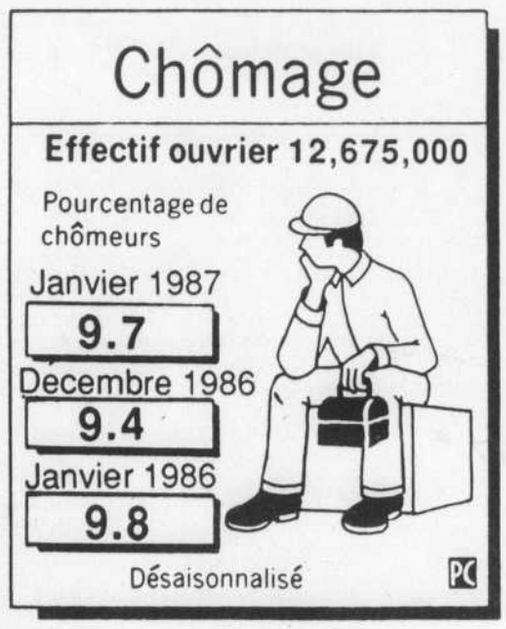
BORÉAL

Au Québec

13,000 chômeurs de plus en janvier

OTTAWA (PC) — Le Canada comptait 1,342,000 chômeurs à la fin de janvier, soit 162,000 de plus qu'en décembre et seulement 5,000 de moins qu'il y a un an.

Compte tenu des ajustements saisonniers, le taux de chômage s'établit donc a 9.7 pour cent, comparativement à 9.4 pour cent, un niveau où il était demeuré stationnaire depuis trois mois, et le plus haut niveau depuis le mois d'août dernier alors qu'il était également de 9.7 pour cent.



La hausse du taux de chômage est attribuable, selon Statistique Canada, à une forte progression de la population active. En effet, alors que l'estimation du nombre de personnes occupées s'est accru de 31,000, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi augmentait lui aussi de 41,000.

Un gain de 32,000 a été enregistré dans l'estimation désaisonnalisée de l'emploi en Ontario. Il s'agit de la sixième augmentation consécutive de l'emploi dans cette seule province. Il n'y a eu que peu de changement dans le niveau global de l'emploi ailleurs au Canada.

L'augmentation du chômage est fortement concentrée en janvier chez les femmes de 25 ans et plus. Globalement, le chômage a grimpé à 850,000 parmi les personnes de 25 ans et plus alors qu'il a reculé chez les personnes de 15 à 24 ans pour se fixer à 405,000.

L'estimation désaisonnalisée du nombre de chômeurs s'est accrue de 13,000 au Québec seulement, et de 7,000 en Alberta. Le chômage a peu ou pas varié dans les autres provinces.

Le taux de chômage a grimpé de 0.3 à Terre-Neuve (19.2), de 0.3 en Nouvelle-Ecosse (14.3), de 0.2 au Nouveau-Brunswick (13.9), de 0.4 au Québec (10.8), de 0.5 en Alberta (10.8) et de 0.2 en Colombie-Britannique (13.6). Par contre, le chômage a fléchi de 0.5 à l'Île-du-Prince-Edouard (14.6), et de 0.2 en Ontario (6.6) alors qu'il s'est maintenu à 7.9 au Manitoba et à 7.3 en Saskatchewan.

Voici les taux de chômage enregistrés en janvier dans les principales régions métropolitaines avec, entre parenthèses, ceux du mois de décembre 1986:

— St. John's, T.- N. 10.8 (10.6);
— Halifax 10.4 (9.5);
— Saint-Jean, N.-B. 12.1 (12.4);
— Chicoutimi-Jonquière 12.0 (10.2);
— Québec 10.3 (9.7);
— Trois-Rivières 11.8 (13.7);;
— Montréal 11.4 (9.7);
— Ottawa-Hull 7.9 (7.5);
— Sudbury 12.6 (10.3);
— Oshawa 7.7 (4.8);
— Toronto 4.8 (4.3);
— Hamilton 7.2 (7.9);
— St.Catharines-Niagara 13.5 (7.9);
— London 7.2 (5.9);
— Windsor 8.5 (7.6);
— Kitchener-Waterloo 6.7 (6.0);
— Thunder Bay 9.6 (7.2);
— Winnipeg 9.8 (8.2);
— Regina 7.6 (7.5);
— Saskatoon 11.4 (9.5);
— Calgary 12.0 (10.0);
— Edmonton 12.5 (10.7);
— Vancouver 15.1 (12.9);
— Victoria 14.6 (13.0).

Québec ne veut plus financer le développement économique et communautaire de Montréal

MICHEL C. AUGER

Le gouvernement du Québec veut se retirer petit à petit du financement des trois Corporations de développement économique et communautaire de Montréal.

C'est ce que l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) — un organisme provincial — a fait savoir aux trois corporations au cours des dernières semaines, en leur suggérant d'aller voir la Ville de Montréal, le gouvernement fédéral ou le secteur privé pour assurer leur financement.

Mais si la Ville de Montréal, par la voix du vice-président du Comité exécutif Robert Perreault, affirme être prête à aider les CDEC, elle veut les aider à faire plus et pas seulement être appelée à remplacer les fonds coupés par Québec.

Les trois CDEC, qui travaillent depuis un peu plus d'une année dans les quartiers Pointe- Saint-Charles, Hochelaga-Maisonneuve et Centre Sud, ont pour mission de soutenir et de susciter la création d'emplois dans ces régions de Montréal où près de la moitié de la population est sans emploi.

Créés en 1985, chacun de ces organismes recevaient de l'OPDQ une subvention annuelle de $ 150,000 pour leur fonctionnement ainsi que $ 100,000 pour un fonds régional d'investissement.

Mais alors que les organismes, qui affirment être déjà débordés par les demandes du milieu, demandaient à l'OPDQ une subvention annuelle de $ 200,000 pendant trois ans et un investissement de $ 100,000 chaque année dans le Fonds d'investissement, l'OPDQ propose de baisser la subvention de fonctionnement à $ 100,000 la première année, à $ 75,000 la seconde et à $ 50,000 la troisième.

Selon les CDEC, cette baisse de subventions équivaut sinon à un arrêt de mort, du moins à une réduction considérable des activités.

« Nous travaillons avec des ressources très limitées au soutien des PME, soit l'aide au démarrage, l'investissement de capital de risque et la relance d'entreprises établies. Si nous devons passer le plus clair de notre temps à chercher des subventions de fonctionnement, il est clair qu'on ne pourra pas travailler avec les entreprises », affirme la directrice générale de la CDEC Centre-Sud, Mme Louise Paiement.

Au cours de la dernière année, cette CDEC aura permis, par ses interventions, la création de 68 emplois et le maintien de 94 autres dans le quartier Centre-Sud, soit un coût de $ 931 par emploi maintenu ou créé, ce qui est relativement peu.

Mme Paiement comprend d'autant moins l'intention de Québec et de l'OPDQ que le gouvernement affirme que la création d'emplois est son objectif principal et que son organisme dont c'est l'objectif primordial « commence tout juste à se faire une crédibilité dans le milieu des affaires ».

Les entreprises commencent de plus en plus à utiliser les services de la Corporation qui ouvre pas moins de quatre dossiers d'entreprises chaque semaine.

A l'OPDQ, le directeur pour la région de Montréal Bryant McDonough confirme les intentions du gouvernement mais affirme qu'il ne s'agit encore que d'un projet.

Mais, affirme-t-il, c'est aussi une question de principe. « Il faut que ces organismes apprennent à s'auto-financer; il faut que le milieu s'implique d'avantage et partage la facture ».

L'OPDQ estime que les CDEC sont des expériences « qui ont donné des résultats positifs », mais l'organisme ne croit pas qu'il doive pour autant assurer plus que le minimum vital. « Si elles veulent faire plus, qu'elles aient voir leur milieu », affirme M. McDonnough.

Mme Paiement affirme vouloir tout autant que l'OPDQ que son organisme s'auto-finance, mais elle croit qu'il est difficile de demander cela après une seule année d'existence.

On affirme aussi qu'il est difficile d'obtenir de l'aide du gouvernement fédéral parce que les CDEC ne semblent pas entrer dans aucun des programmes existants.

A la Ville de Montréal, on affirme être très préoccupé de la situation et ne pas vouloir que l'aide qu'on apporterait aux CDEC serve tout simplement à compenser le désengagement du gouvernement du Québec.

Pour le vice-président du Comité exécutif Robert Perreault, si le RCM avait inscrit dans son programme l'appui à de telles initiatives en vue de créer des emplois, « dans notre esprit, il s'agissait d'appuyer en plus de ce qui se faisait déjà, pas de compenser le retrait d'un autre palier de gouvernement ».

« C'est inacceptable, les besoins sont si grands qu'on ne peut pas aller de l'avant si Québec se retire. Il est bien clair que cette façon de procéder du gouvernement nous place dans une situation difficile », affirme M. Perreault.

À la CDEC Centre-Sud, on voulait justement demander àu l'administration municipale un autre type d'implication qu'une subvention et on parlait surtout en termes de l'achat puis de la location d'un édifice industriel pour y loger un incubateur d'entreprise.

A compter de 1988 à la CÉCM

Les parents d'écoliers devront déclarer leur langue maternelle et leur lieu de naissance

JEAN-PIERRE PROULX

Les parents dont les enfants fréquentent les écoles de la CÉCM devront, à compter septembre 1988, déclarer leur lieu de naissance respectif, leur langue maternelle et la langue que chacun d'eux parlent habituellent à la maison.

La CÉCM a pris cette décision de principe cette semaine afin de pouvoir mieux identifier les diverses communautés culturelles représentées dans ses écoles et servir plus adéquatement les enfants qui y appartiennent.

Depuis une quinzaine d'année au moins, les parents doivent, à la CÉCM comme ailleurs, déclarer la langue maternelle, la langue d'usage et le lieu de naissance de leurs enfants au moment de l'inscription mais ils n'ont pas à fournir ces renseignements pour eux-mêmes.

Comme ces trois descripteurs ne concernent actuellement que les enfants, ils ne permettent pas d'identifier tous les membres des communautés culturelles. L'exemple typique concerne certainement les Haïtiens. Ainsi, même si ceux-ci parlent généralement créole à la maison, les parents déclarent que leurs enfants parlent français. Si l'enfant est né au Québec, ce qui est fort vraisemblable, il n'y a aucun moyen de le compter parmi les Haïtiens. Il en est de même des enfants issus de parents nés en Italie ou en Grèce mais qui ont adopté l'anglais comme langue d'usage.

La CÉCM a opté pour cette solution après avoir en vain cherché un descripteur permettant de définir l'« origine ethnique » des enfants. En janvier 1985, un groupe d'étude ministériel sur « l'école québécoise et les communautés culturelles » — le comité Chancy — avait fait remarquer que les descripteurs statistiques actuellement en usage avaient comme conséquence « de restreindre le sens du concept de communauté culturelle à celui de groupe linguistique ».

Cette limite avait obligé le comité Chancy à « étudier surtout les services éducatifs offerts à des groupes linguistiques sans pouvoir porter suffisamment attention aux communautés culturelles comme telles ».

Par ailleurs, les plus récentes statistiques scolaires du Conseil scolaire de l'île de Montéral permettent d'observer que la fulgurante croissance du secteur franco-protestant se poursuit à la CÉPGM et à la commission scolaire du Lakeshore. On compte cette année dans ce secteur 9,654 élèves contre 8,774 l'an passé. C'est une augmentation de 10,8 %.

Or dans l'ensemble de l'île de Montréal, la population étudiante du secteur public a chuté de 1,4 % passant de 208,366 à 205,423 élèves. Dans l'ensemble, le secteur français des huit commissions scolaires a baissé de 0,7 % tandis que le réseau anglophone a perdu, malgré l'afflux des 1,500 illégaux, de près de 3 %.

A la CÉCM, la progression du secteur franco-protestant à la CÉPGM continue d'inquiéter. Un rapport soumis cette semaine aux commissaires compare en effet les statistiques touchant la CÉCM et la CÉPGM. Le secteur français de la première décroit régulièrement depuis 1977 (on est passé de 115,259 élèves à 83,340 élèves) tandis que celui de la seconde croit au contraire tout aussi régulièrement (sa clientèle est passée de 1,451 en 1977 à 9,327 élèves cette année).

Dans une entrevue au DEVOIR, la démographe de la CÉCM, Mme Tam-Hanh Hoang-Tran, en a conclu que la loi 101 n'a pas profité à la CÉCM.

Pour les femmes sans abri

Les ressources sont nulles

PIERRE CAYOUETTE

Montréal manque de lits pour les femmes itinérantes.

On ne dispose en effet, dans toute la ville, que de 77 lits pour femmes sans-abri. « Ce nombre est nettement insuffisant », dit Mme Claudette Godley, présidente du Comité *ad hoc* sur les sans-abri. Ce groupe de travail a été mis sur pied par l'administration Doré, peu de temps après son élection, dans le cadre de l'Année internationale des sans-abri décrétée par les Nations unies.

Les maisons d'hébergement pour femmes itinérantes affichent complet. Pour la période du 1er avril 1985 au 31 mars 1986, l'Auberge Madeleine a reçu 4,863 demandes d'admission. Au cours de la même période, Les Maisons de l'Ancre ont dû refuser 3,729 femmes. Même problème à la Maison Marguerite : on a enregistré 1134 admissions.

Dans un document de réflexion déposé au cours de la première d'une série de six audiences publiques, le Comité sur les sans-abri a proposé pour l'hiver 1987-88 l'ouverture à Montréal d'un hébergement sécure et stable de dernier recours de 25 lits pour femmes seules ou itinérantes.

Le Comité propose également que l'ensemble des policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) soient davantage sensibisés au phénomène de l'itinérance et de la pauvreté des femmes.

Le groupe de travail demandera aussi à l'administration municipale de faire pression en faveur de la décriminilisation de la prostitution, un phénomène répandu chez les femmes itinérantes.

Le Comité définit la femme itinérante comme « une femme en difficulté, sans adresse permanente, qui vit seule, n'a aucun lien affectif stable ».

Plus de 80 personnes, la plupart issues de maisons d'hébergement, ont assisté à la séance. La semaine prochaine, le Comité s'attardera sur le problème des jeunes sans-abri.

À propos du Canada

Au tour de MacDonald de s'élever contre l'ignorance dont font preuve les Américains

OTTAWA (PC) — Les Américains sont malheureusement aussi ignorants qu'ils en ont l'air lorsqu'il s'agit de comprendre la nécessité de protéger les industries culturelles canadiennes, a déclaré hier la ministre fédérale des Communications, Mme Flora MacDonald.

Après la sortie du premier ministre Brian Mulroney, plus tôt cette semaine, c'était au tour de Mme MacDonald, hier. Elle n'a pas mâché ses mots. « Ils ont l'habitude de nous voir comme une extension nordique de leurs façons de penser et de leurs habitudes. Quand ils s'aperçoivent que ce n'est pas le cas, ils disent: 'Mais nous croyions que nous savions tout de vous, après tout, nous avons fait notre voyage de noces chez vous' », a-t-elle ironisé, faisant allusion aux propos du représentant américain du Commerce, M. Clayton Yeutter.

Le premier ministre Brian Mulroney a affirmé mercredi que M. Yeutter avait fait montre d'un manque total de sensibilité et d'une « stupéfiante ignorance » de la réalité canadienne en disant que le Canada devait être prêt à inclure la culture dans les négociations canado-américaines sur le libre-échange.

M. Yeutter, dont le porte-parole a indiqué jeudi qu'il maintenait sa déclaration, avait ajouté qu'il comprenait bien le Canada, puisqu'il y a passé sa lune de miel.

« Nous savons que nos industries culturelles sont dominées par les produits étrangers. Les Etats-Unis ne sont pas dans la même situation et ne peuvent comprendre ce que c'est », a-t-elle dit.

Mme MacDonald a fait savoir qu'elle publierait sous peu un dossier d'information sur le secteur des industries culturelles canadiennes.

« Et le premier à qui j'en envoie une copie, c'est Clayton Yeutter », s'est-elle exclamée en riant.

« C'est en partie notre responsabilité d'informer les gens qui se trouvent en position de responsabilité aux Etats-Unis du fait que nous sommes effectivement différents d'eux, et que nous en sommes fiers », a-t-elle ajouté.

La veille, en comité parlementaire, Mme MacDonald avait déclaré que des mesures comme la loi C-58, adoptée en 1976, qui dissuade les Canadiens d'annoncer sur les ondes de stations américaines diffusant au Canada, ou les normes de contenu canadien des émissions, renforcent la culture canadienne. « Ce genre de mesure est crucial, et nous n'allons pas prendre de risque avec elles. »

Mme MacDonald soutient que son gouvernement défend ce point de vue depuis le début des pourparlers sur le libre-échange, mais la critique libérale en matière de culture, la députée Sheila Finestone, a prétendu de son côté que c'est la première fois que le gouvernement laisse entendre que ces mesures de protection ne sont pas négociables dans le cadre des discussions du libre-échange.

Par ailleurs, Mme MacDonald semble avoir pris par surprise l'industrie de la câblo-distribution en se montrant favorable à l'imposition d'un tarif obligatoire aux abonnés du câble, tarif qui servirait à financer un nouveau réseau canadien de télévision. C'est l'une des recommandations du rapport Caplan-Sauvageau sur l'avenir des médias électroniques, rendu public l'automne dernier.

Les câblodistributeurs avancent que leurs clients sont peut-être d'accord avec la noble cause du contenu canadien accru, mais qu'ils ne ne sont peut-être pas intéressés à payer plus cher pour les émissions, et qu'ils ne les regarderaient peut-être même pas.

PROGRAMME DE
COOPÉRATION INTERNATIONALE
QUÉBEC — ROYAUME-UNI
1987-1988

QUINZE POSTES DE MONITEURS(TRICES) DE LANGUE FRANÇAISE

Le ministère des Relations internationales, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec offrent quinze postes de moniteurs(trices) pour l'enseignement de la langue française dans une école du Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Écosse, Irlande).

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en enseignement des langues secondes ou en enseignement du français.
- Posséder au plus deux années d'expérience en enseignement.
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

AIDE FINANCIÈRE ET CONDITIONS MATÉRIELLES
L'aide est accordée pour une seule personne et comprend:
- Le versement d'une allocation de séjour d'environ 6 000,00 $ payable en neuf mensualités de septembre à mai.
- Le paiement du transport international par le ministère des Relations internationales.

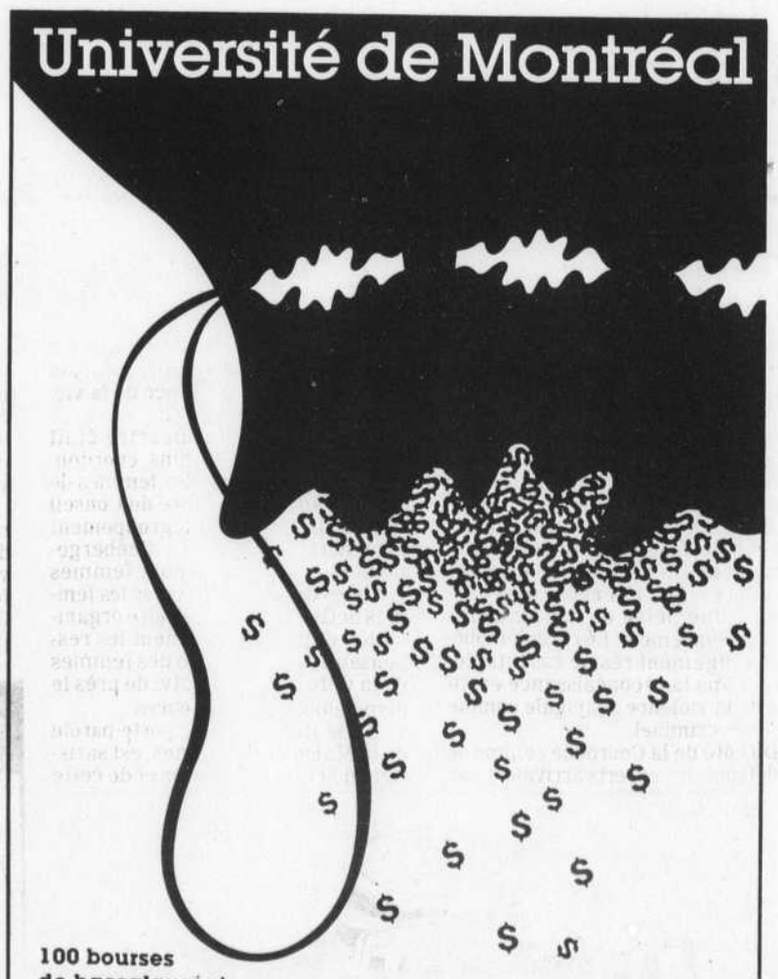
INSCRIPTION
Pour obtenir le formulaire s'adresser
- au Service de la coopération internationale dans les universités du Québec **ou**
- au Service de la formation du personnel de l'enseignement
Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
1033, rue De La Chevrotière
Édifice G, 20e étage
Québec G1R 5K9

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Le 25 février 1987

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations internationales

Québec

Université de Montréal



100 bourses de baccalauréat de 500 $ destinées aux étudiants de niveau collégial s'inscrivant à l'Université de Montréal.

Date limite de présentation des dossiers le 6 mars 1987.

Les formulaires seront disponibles dans les cégeps et dans les collèges, aux services d'aide financière, dès le début de février.

Vous pouvez aussi les obtenir en communiquant avec
M. Yves Therrien
Secrétariat du Jury des Bourses d'études de 1er cycle
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
H3C 3J7
Tél.: 343-6721

Université de Montréal

100 BOURSES

RICHARDSON & BENOIT
Optométristes
NOUVELLE ADRESSE
550 Sherbrooke Ouest Bureau 365
Examen de la vue
Lunettes Lentilles de contact
849-1274

Devant le tribunal écclésiastique

309 mariages annulés à Montréal en 1986

MARIE LAURIER

Sur les 331 requêtes d'annulation de mariages présentées devant le tribunal ecclésiastique régional du diocèse de Montréal en 1986, le juge a rendu 309 sentences affirmatives et 22 sentences négatives. Celles-ci pouvaient en appeler au Tribunal d'appel du Canada mais très peu se sont prévalues de ce recours.

L'abbé Michel Dupont, vicaire judiciaire du Tribunal régional de Montréal établi depuis 1947, ne croit pas que ce nombre soit excessif ni qu'il y ait matière à scandale, du moins en ce qui concerne le tribunal régional de Montréal qui s'occupe également des causes d'annulation de l'archidiocèse de Sherbrooke. Il réagissait ainsi aux propos exprimés par le pape Jean-Paul 11 cette semaine sur le nombre excessif d'annulations de mariages au Canada.

« Je crois que le Vatican nous a identifié avec tous les pays anglophones et qu'il n'a pas tenu compte de notre particularité. » Le Saint-Père se référait aux statistiques de 1984 pour le Canada tout entier en disant qu'il y avait eu 2,094 annulations de mariage au Canada.

« Ces chiffres sont exacts, remarque l'abbé Dupont, mais ils sont de beaucoup inférieurs à ceux des États-Unis dont la jurisprudence est plus libérale que la nôtre, laquelle a évolué très prudemment. »

Dans l'Église comme ailleurs, on doit tenir compte des milieux et des paramètres légaux qui les guident avant des les assimiler dans des jugements globaux, soutient notre interlocuteur: « Il est dommage que le Vatican ait lancé ces chiffres sur la place publique. S'il y avait des réprimandes à faire, il eut été préférable et plus efficace de les adresser discrètement à la première instance concernée, en l'occurrence la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) par exemple de qui relève la repsonsabilités des tribunaux ecclésiastiques. Il eut été plus facile de faire alors la part des choses. »

Diplômé en droit canonique à Rome, l'abbé Dupont estime que le rôle des tribunaux ecclésiastiques a été élargi depuis le Concile Vatican II. Les pères conciliaires ont adopté une approche nouvelle du mariage comme étant une communauté de vie et d'amour devant contribuer au bien-être des époux. Ce sacrement doit être cependant respecté toute la vie durant. Mais on concède désormais que des couples puissent éprouver des problèmes réels et les causes d'annulation sont définies dans le Code de droit canonique. Au chapitre du consentement matrionial, l'article 1095 se lit ainsi:

« Son incapables de contracter mariage les personnes:

1. qui n'ont pas l'usage suffisant de la raison;
2. qui souffrent d'un grave défaut de discernement concernant les droits et les devoirs essentiels du mariage à donner et à recevoir mutuellement;
3. qui pour des causes de nature psychique ne peuvent assumer les obligations essentielles du mariage. »

Selon l'abbé Dupont, en dénonçant cette semaine devant la Rote le recours « à l'immaturité ou la faiblesse psychique des époux », le pape voulait sans doute servir une mise en garde contre un abus d'interprétation de ces motifs admis par les nouvelles dispositions du Droit canonique reconnues en 1984.

Quoi qu'il en soit, 2,000 couples ont fait une première demande d'annulation de leur mariage en 1986 et ont été soumis à une enquête extra-judiciaire. Plusieurs requêtes ne sont pas retenues, sont tout simplement abandonnées ou jugées immédiatement non avenues. La question financière peut aussi entrer en ligne de compte, puisqu'il en coûte $ 600 pour faire annuler son mariage.

« On a déjà accusé l'Église de faire de l'argent avec cela, commente l'abbé Dupont, alors que c'est tout à fait le contraire. Chaque enquête nous coûte à nous $ 1,800. Vous comprenez pouquoi les évêques n'aiment guère le tribunal... » Ces frais englobent les salaires du personnel formé d'une quarantaine de personnes, l'impression des documents, la correspondance, etc. Le jugement est rendu généralement dans un délai d'un an.

Les mariages annulés ont eu une durée moyenne de dix ans et les requérants, 65 % des femmes, ont entre 25 et 45 ans. La plupart d'entre eux désirent faire annuler leur mariage simplement par acquit de conscience, soit pour se remarier à l'Église après un divorce.

Le Canada compte huit tribunaux ecclésiastiques régionaux à Montréal, à Québec, à Ottawa, à Halifax, à Toronto, à Régina, à Edmonton et à Vancouver.

Le juge Ducros annule le plaidoyer de culpabilité

L'ex-caporal Lortie a une défense possible; il devra subir un autre procès

BERNARD MORRIER

Il y aura probablement un troisième procès pour l'ex-caporal Denis Lortie, accusé de meurtre et de tentative de meurtre, suite à la fusillade dans laquelle trois personnes avaient été tuées, le 8 mai 1984, à l'Assemblée nationale du Québec.

Le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, s'est en effet prévalu hier d'un droit, conféré par le code criminel et rarement évoqué, permettant à un tribunal d'annuler un plaidoyer de culpabilité et de le remplacer par une prétention de non-culpabilité. Le juge devait prononcer sentence hier, mais il a plutôt estimé, selon la narration des faits et des représentations sur sentence, que Lortie avait une défense possible devant les accusations et qu'il n'avait que l'alternative de lui laisser l'opportunité de présenter cette défense à l'appréciation d'un tribunal.

Cette décision aurait pu signifier que Lortie devrait répondre pour la deuxième fois à des accusations de meurtre au premier degré mais dans son jugement, le magistrat précise qu'il appartient désormais à un jury de décider si l'accusé doit être reconnu coupable de meurtre au deuxième degré, d'homicide involontaire ou non coupable à cause d'aliénation mentale.

Le juge Ducros insiste pour affirmer que sa décision n'équivaut pas à un acquittement et que, bien entendu, Lortie demeure incarcéré.

Il ajoute cependant qu'il ne peut accepter un plaidoyer de culpabilité, à la lumière des représentations sur sentence du mois dernier, qui ont conduit aux témoignages à huis clos de parents de l'accusé, qui ont parlé de son enfance « martyrisée », et de ceux de psychiatres traitant de son état mental au moment des événements du 8 mai 1984.

Un des médecins avait mentionné que l'ex-membre des Forces armées canadiennes souffrait de psychose au moment de la fusillade à l'Assemblée nationale et que, peu après son arrestation, il était instable émotionnellement et avait nécessité des soins à l'hôpital.

Au début du deuxième procès, que la Cour d'appel avait ordonné, Lortie s'était reconnu coupable, le 6 janvier dernier, de trois accusations réduites de meurtre au deuxième degré et de neuf accusations de tentative de meurtre.



Photo PC

Les avocats de l'ex-caporal Denis Lortie, Me Goy Royer, à droite, et Me Jacques Larochelle, viennent de prendre connaissance du jugement du juge Ducros.

A l'issue d'un premier procès de cinq semaines, le 13 février 1985, le jeune militaire de 27 ans avait été déclaré coupable de meurtre au premier degré, par un jury des Assises criminelles, et condamné à l'emprisonnement à perpétuité, sans espoir de libération conditionnelle avant 25 ans. Toutefois, la Cour d'appel avait ordonné un deuxième procès, statuant que l'adresse du juge de première instance aux jurés contenait, à l'égard du témoignage des psychiatres, des directives erronées et incomplètes, plus spécialement sur l'admissibilité et la valeur probante de ces témoignages et sur l'utilisation du ouï-dire.

Quant aux neuf accusations de tentative de meurtre, elles avaient été ajournées de terme en terme jusqu'à janvier dernier. En se reconnaissant coupable de celles-ci, comme pour les trois autres accusations, l'accusé devenait ainsi passible d'emprisonnement à vie, avec cependant un espoir de libération, 10 ans après le début de sa peine.

Le juge Ducros a invité Lortie à se représenter devant lui lundi, question de permettre à son avocat de le consulter et, possiblement, obtenir une appréciation de la Couronne, afin de faire toute représentation pour éclairer le tribunal quant à la procédure à suivre dans ce dossier.

Il s'agit de savoir si le juge, lui-même, entendra de nouveau la preuve, avec jury cette fois, ou si le troisième procès devrait être confié à un autre confrère de la Cour supérieure. Tout cela, bien entendu, si l'une ou l'autre partie ne décide pas de porter la décision d'hier en appel.

Adoption internationale

Après une attente d'un an, une quarantaine d'orphelins pourront entrer au Québec

ISABELLE PARÉ

Le Secrétariat à l'adoption internationale vient de permettre l'entrée au pays d'une quarantaine d'orphelins en provenance du Guatemala, d'Haïti et de Taïwan, attendus par certains parents québécois depuis plus d'un an.

L'adoption internationale avaient été l'objet d'une vive controverse en novembre dernier, à la suite du décret de Mme Lavoie-Roux raffermissant les critères d'adoption régis par la loi sur la protection de la jeunesse. En vertu de ces nouvelles dispositions, ne peuvent être admis à l'adoption que les enfants dont tout lien de filiation avec leurs parents naturels a été rompu.

L'adoption « plénière » avait soulevé l'ire de nombreux parents dont les enfants, rendus inadmissibles par ce décret, avaient perdus espoir d'obtenir une adoption par les « voies officielles »

Cet accord de principe vient donc soulager certains parents qui, au terme de longues procédures, se trouvaient dans l'impossibilité d'adopter un enfant étranger en vertu des nouvelles normes.

« Ces dossiers avaient été mis en suspens au moment du décret. Nous avions préalablement accepté d'agir en tant qu'intermédiaire avant l'émission du décret, c'est pourquoi nous avons accédé à ces demandes », explique Mme Huguette Bisaillon, directrice du Secrétariat à l'adoption internationale.

Ce revirement dans la politique du Sécrétariat n'affecterait donc que les dossiers pendants lors de l'émission du décret en novembre dernier. À ce moment, le Secrétariat avait justifié le reserrement de ces critères d'admissibilité en alléguant le trafic d'enfants illégal pratiqué dans certains pays. On voulait du même coup, s'assurer que les adoptions s'effectuaient de façon conforme aux normes internationales.

« Nous avons agi pour des raisons humanitaires d'abord et avant tout. Nous estimons que dans ces cas, les parents étaient de bonne foi, avaient investi beaucoup de temps et d'énergie. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il ne fallait les pénaliser, car certain d'entre eux étaient en attente depuis déjà plus d'un an », souligne Mme Bisaillon.

Le Secrétariat se penche présentement sur plusieurs de ces dossiers devenus « irréguliers » depuis l'entrée en vigueur du décret. À ce titre, Mme Bisaillon a commenté que le Secrétariat projetait une rencontre imminente avec les médias pour leur faire part de changements dans les politiques d'adoption.

Noranda : rien ne bouge

Il y a trois mois que 800 syndiqués à l'emploi de la Noranda sont en grève. La CSN souhaite une rencontre avec le vice-président de la Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ), M. Claude Ferland (responsable des placements) pour tenter de débloquer un dossier où rien n'a bougé depuis le 10 décembre. La CDPQ détient 37% des actions de la Noranda et pourrait, pense la Fédération de la Métallurgie (CSN), intervenir pour éviter que ne pourrisse cette grève.

A cette usine d'affinage de cuivre du Nord-ouest québécois, les travailleurs vivent le plus grand conflit survenu depuis 1953.

14 ans pour homicide involontaire

Le tribunal fonde sa décision sur le caractère criminel de la violence conjugale

ISABELLE PARÉ

Un juge de la Cour Supérieure vient de rendre un verdict de culpabilité envers un homme accusé d'homicide involontaire, en fondant sa décision sur le caractère criminel de la violence conjugale.

Au terme d'un procès qui mettait en cause un homme accusé d'avoir assasiné sa femme le 6 septembre dernier, le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure a catégoriquement rejeté les expertises qui alléguaient une défense d'alcoolisme et de dépression. Il a condamné l'accusé à une peine de quatorze ans d'emprisonnement. Le caractère inédit du jugement réside essentiellement dans la reconnaissance explicite de la violence conjugale comme un acte criminel.

Du côté de la Couronne comme de la défense, les experts arrivaient aux mêmes conclusions quant à l'état dépressif de l'accusé. Néanmoins, le juge Bienvenue a considéré « que les experts n'avaient été que de simples rapporteurs de faits », et a tenu l'accusé entièrement responsable de ces actes au moment du crime, appuyant son verdict sur l'existence de la violence conjugale.

La victime de ce meurtre était Mme Ginette Desjardins, coordonnatrice de la Maison des femmes de la Côte-Nord et membre du Conseil d'administration du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence. Toutes les femmes actives au sein de cette organisation et particulièrement les responsables de la Maison des femmes de la Côte-Nord ont suivi de près le déroulement des audiences.

Marie-Hélène Blanc, porte-parole de la Maison des femmes, est satisfaite de l'issue du procès et de cette décision qui pourrait constituer un précédent en matière de violence conjugale. « Par ce verdict, on ose espérer que le droit à l'intégrité physique et morale des femmes soit respecté dans l'avenir, et que la violence conjugale soit réellement reconnue comme un acte criminel. Habituellement, les défenses d'alcoolisme amènent inévitablement les juges à rendre des sentences moins sévères », a souligné Mme Blanc.

Le juge Bienvenue a également mentionné dans son jugement l'effet dissuasif que pourrait avoir un tel verdict sur les conjoints violents. Les femmes de la maison d'accueil de la Côte-Nord sont convaincues que ce jugement aura un impact tout aussi important sur les femmes qui hésitent à entamer des procédures envers un mari violent.

La participation de la Maison des femmes au procès a été facilitée grâce au Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ), qui a mis à la disposition du centre une conseillère juridique permettant aux collaboratrices d'avoir une meilleure compréhension du procès. Il s'agit là de la première intervention du FAEJ dans une cause au Québec, une organisation nationale dont le rôle est de parrainer les organismes féminins mis en cause dans des procès important pour la cause des femmes.

À VENDRE
LIBRAIRIE
située au centre-ville.
Excellent chiffre d'affaires.
Conditions de vente favorables.
Dossier 1349
LE DEVOIR
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

UNIVERSITE CONCORDIA
COLLÈGE DES SCIENCES
SÉRIE DE CONFÉRENCES PUBLIQUES
THE ORIGIN OF THE UNIVERSE
par
Prof. Werner Israel
University of Alberta
HEURE: 20h30
DATE: jeudi 12 février 1987
ENDROIT: salle H-110
1455 ouest, boul. de Maisonneuve
Renseignements: 848-2595
La conférence aura lieu en anglais

L'AMÉRICANISATION des ondes !
DÉBAT PUBLIC
SUR L'AVENIR DE LA RADIODIFFUSION
avec
M. ALAIN GOURD, Sous-ministre, Ministère des communications du Canada,
M. FLORIAN SAUVAGEAU, Co-président du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion,
Mad. ESTHER DESILETS, Directrice générale de L'Institut canadien d'éducation des adultes.
LUNDI 9 FÉVRIER 1987, à 20h00
Salle Alfred Laliberté, UQAM,
(Métro Berri/De Montigny). Entrée libre.
INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES

LOCATION À LONG TERME
NISSAN
STANZA $284.37 par mois 4 portes 87
GRATUIT PLAQUE 1987 SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE
SENTRA $224.67 par mois 4 portes 87
PULSAR $287.95 par mois XE 1987
MAXIMA $429.37 par mois GXE 1987
Plus taxe. Basé sur utilisation 48 mois.
BAILLARGEON NISSAN INC.
760 est, St-Charles
Longueuil
523-3172 - 677-8953
BAILLARGEON
ST-CHARLES
ROUTE 132
MONTRÉAL

Grande vente annuelle
Économisez jusqu'à
40%
sur une superbe sélection de
Meubles • Lampes • Accessoires
DECOR
1244, RUE STE-CATHERINE OUEST
2e étage 861-1585
Ouvert jeudi soir

SIDA: 58 nouveaux cas par jour aux USA

GENÈVE (AFP) — Au cours des trois derniers mois de 1986, 58 nouveaux cas de SIDA ont été enregistrés en moyenne chaque jour aux États-Unis, le pays le plus touché par cette maladie mortelle, contre 35 cas pendant la même période en 1985, 20 en 1984 et 10 en 1983, selon une étude de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) publiée à Genève.

Les services de santé américains ont recencé en décembre dernier 28,098 malades (27,704 adultes et 394 enfants) dont 15,757 sont déjà décédés, et si la progression du SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis) se poursuit au même rythme, ce nombre devrait être multiplié par 10 d'ici quatre ans.

Le SIDA s'est propagé sur l'ensemble du territoire des États-Unis. Cependant, 72 % des 1,870 femmes et 42 % des 25,834 hommes atteints du SIDA proviennent de trois États: la Floride, le New Jersey et l'État de New York.

Parmi les maladies dont sont atteintes les personnes souffrant du SIDA figure en première position la pneumonie (64 % des hommes et 67 % des femmes).

Les services de santé américains ont classifié les malades par groupes correspondant à un mode de transmission possible de la maladie. Les homosexuels et bisexuels représentent 66 % de l'ensemble des cas, suivis par les drogués (15 % des cas masculins et 51 % des cas féminins), les hémophiles (1 % des cas masculins et 0.4 % des cas féminins).

Il reste 853 cas (3 % des cas masculins et 11 % des cas féminins) pour lesquels l'orgine de la maladie a été impossible à déterminer et qui n'entrent dans aucune catégorie.

Parmi ces malades, 40 ont indiqué avoir eu une maladie sexuellement transmissible (gonococcie ou syphillis, et 19 hommes ont fait état de rapports avec des prostituées).

L'OMS note que l'on continue « à n'avoir aucune preuve, d'après les cas de SIDA recensés, qu'il puisse exister des modes de transmission non spécifiques par contact occasionnel, piqûres d'insectes, ou par la nourriture, l'eau ou l'environnement ».

Enfin, parmi les enfants américains souffrant du SIDA, 88 % ont moins de 5 ans, et 55 % sont de sexe masculin. Soixante-dix-neuf pour cent d'entre eux ont un ou deux parents atteints du SIDA ou considéré comme une personne à risque.

Il devra faire bon ménage avec Jacinthe et Socrate

Chirac accueille Maskou, un labrador cadeau de Saint-Hyacinthe

JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) — La France compte depuis hier un nouvel ambassadeur du Canada et du Québec du nom de Maskou. Le député de Saint-Hyacinthe, M. Charles Messier, a en effet remis en cadeau hier matin, dans les jardins de l'hôtel-de-ville à Paris, un chiot labrador de 12 semaines au premier ministre français M. Jacques Chirac.

La cérémonie devait initialement prendre place lors des festivités marquant le centenaire de la faculté vétérinaire de Saint-Hyacinthe en septembre dernier, mais le report à deux reprises, du voyage au Canada et au Québec du premier ministre français a contraint Maskou à prendre lui-même l'avion pour rejoindre son illustre maître.

Le voyage s'est déroulé sans problème. Maskou a volé sur Air Canada, en première classe et a eu droit aux délicates attentions de deux hôtesses, a précisé le docteur vétérinaire François Lubrina qui escortait Maskou en compagnie du vice-doyen de la faculté, le professeur André Dallaire.

M. Chirac qui a déjà deux chiens, deux braques d'Auvergne, s'est dit persuadé que Maskou ferait bon menage avec Jacinthe et Socrate. « J'escompte le meilleur de cet adorable petit maskoutain », a-t-il déclaré, aux prises avec le chiot, au poil d'ébène, qui en profitait pour s'attaquer rageusement aux lunettes glissées dans la poche de veste du premier ministre.

« Je souhaite vivement l'emmener au Québec, au mois de septembre », a encore déclaré le premier ministre qui doit finalement effectuer sa visite officielle après le sommet francophone. « Je veux montrer aux Québécois et à mes amis de Saint-Hyacinthe que leur petit Maskou se porte bien », a précisé M. Chirac devant le délégué général Jean-Louis Roy qui assistait à la cérémonie en compagnie de la marraine française du chien, la chanteuse Marie Laforêt.

D'ici son retour au Québec, Maskou est promis à une vie de star. Arborant au cou une superbe médaille, sur laquelle est gravé « Maskou chien de M. Jacques Chirac », le petit labrador sera présenté samedi soir dans l'émission de télévision vedette Champs-Elysées dont l'animateur Michel Drucker est également le parrain du chiot avec Francine Grimaldi et Roger Landry.

Mais Maskou devra aussi se faire à son nouvel univers. Loin de la propriété de Mme Liane Chaput, de Ormstown, où il est né, il devra en effet apprendre à vivre dans les salons dorés de l'hôtel-de-ville qui comptent parmi les plus beaux de Paris. Et même si ce ne sera pas toujours une vraie vie de chien, ce sera presque une fastueuse vie d'ambassadeur.

Amnistie Internationael

L'Armée rouge chante mais elle torture aussi

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — Alors que s'amènent à Québec des hockeyeurs, des chanteurs, des danseurs portant l'uniforme de l'Armée rouge, Amnistie Internationale rappelle à la population que cette même Armée rouge utilise la torture ailleurs dans le monde, et notamment en Afghanistan.

Le fait a été rappelé hier en conférence de presse par M. Pierre Toth, responsable du mandat à la section francophone du Canada, qui a souligné du même souffle « qu'il n'appartenait pas à l'organisme qu'il représente de porter un jugement sur l'événement Rendez-Vous 87 en tant que tel ».

Mais au moment où séjourne à Québec la plus massive, « la plus impressionnante mission culturelle soviétique jamais envoyée en Occident depuis des années », Amnistie internationale tient à « répondre aux interrogations qui lui sont communiquées depuis quelque temps par nombre de citoyens et organismes soucieux de connaître » sa position face à cette visite, a dit M. Toth.

Le représentant d'Amnistie internationale a tenu à noter que l'organisation appréciait le fait que Rendez-Vous 87 ait placé certaines de ses activités sous la thématique de la paix.

Puisque Rendez-Vous 87 se place sous la thématique de la paix, Amnistie Internationale veut en profiter pour lancer un appel à la coexistence pacifique entre les peuples dans l'application des principes humanitaires de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et un appel à tous ceux qui veulent soutenir son travail pour la libre prolifération des droits de la personne dans le monde.

Il a souhaité « au nom des milliers de prisonniers d'opinion que soutient Amnistie, que cette recherche véritable d'une coexistence pacifique entre les peuples puisse s'exercer fondamentalement dans l'application généralisée des grands principes humanitaires contenus dans le Déclaration universelle des droits de l'Homme ».

L'action d'humanité menée depuis 25 ans par Amnistie internationale « transcende frontières, races et croyances » et commande que l'organisme « profite de toutes les tribunes, de toutes les opportunités légitimes que l'actualité lui donne pour faire entendre sa voix », a dit M. Toth.

Ceci dit, Amnistie Internationale n'a pas l'intention de tenir des manifestations contre les Soviétiques au cours de leur séjour à Québec dans le cadre de Rendez-Vous 87, a déclaré M. Toth.

Star-Kist tarde à rouvrir

FREDERICTON (PC) — Le gérant général de Star-Kist, M. Gerald Clay, a accusé hier le ministère fédéral des Pêches de retarder la réouverture de la conserverie de thon de Bayside, au Nouveau-Brunswick, en rejetant 98 % des échantillons analysés.

Quelque 18 millions de boîtes doivent ainsi être examinées pour la deuxième fois, après avoir été laissées en plan à la suite du scandale, en 1985, du thon jugé impropre à la consommation humaine.

M. Clay a blâmé le test olfactif, décrété par le ministère, pour la lenteur de l'examen des boîtes, qui retarde le retour au travail des 400 ouvriers de l'usine.

« Il va falloir qu'ils (les fonctionnaires du ministère) repensent leur position, parce que nous savons que la conserverie ne peut pas rouvrir avec ce genre d'examen, où un inspecteur peut arbitrairement dire qu'il n'aime pas l'odeur du produit », a déclaré M. Clay.

Des jumeaux-éprouvette



Photo CP

Papa et maman Finelli, de Hamilton, regardent fièrement leurs jumeaux, Nicholas Alexander et Halina Marie. Les deux nouveaux nés sont le résultat d'une fertilisation *in vitro*.

Québec veut limiter les importations d'agneau frais

QUÉBEC (PC) — Ottawa doit demander à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande de limiter leurs exportations d'agneau frais vers le Canada. S'ils refusent, Ottawa doit imposer des quotas.

C'est la requête qu'a formulée cette semaine le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Michel Pagé.

Le Québec produit lui-même une partie de l'agneau qu'il consomme mais ne peut faire face à la concurrence néo-zélandaise et australienne sans protection, fait valoir M. Pagé.

Traditionnellement, ces deux pays de l'Océanie fournissaient l'agneau congelé, tandis que les agricultures canadiens produisaient l'agneau frais. Mais récemment, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont commencé à exporter au Canada de l'agneau frais, concurrençant ainsi les 1,000 producteurs québécois et les agriculteurs canadiens.

M. Pagé prévoit déjà que les deux pays refuseront de limiter volontairement leurs exportations d'agneau frais vers le Canada. Le cas échéant, le gouvernement canadien devrait songer à leur imposer des quotas, insiste le ministre québécois de l'Agriculture.

Les agronomes veulent le contrôle sur les pesticides

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'Ordre des agronomes du Québec juge trop timide le projet de loi provincial sur les pesticides et propose à Québec une gestion « intégrale », c'est-à-dire contrôlée par les membres de cette profession.

Selon le président de l'Ordre, le Dr Paul Lague, le projet de loi parrainé par le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, « ne pourra pas empêcher l'utilisateur de produits anti-parasitaires d'agir à sa guise, s'il peut se procurer ces produits librement et les appliquer en quantité non-contrôlées ».

M. Lague estime que la « gestion partielle » des pesticides en milieu agricole « ne répond pas totalement aux attentes de la population québécoise ».

Le projet de loi de M. Lincoln classe les pesticides en différentes catégories et exige des permis pour les produits à usage restreint. Il exige aussi une formation pour certaines catégories d'utilisateurs. La vente des produits dits commerciaux demeure toutefois libre et les utilisateurs de ces produits ne sont astreints à aucune norme particulière.

Les agronomes estime que la formation exigée des utilisateurs spécialisés ainsi que le système de permis constitue « une première étape dans la gestion intégrale » des pesticides.

« Ces mesures, si elles sont nécessaires, demeurent insuffisantes pour atteindre les objectifs visés par la loi », explique M. Lague.

L'Ordre entend faire pression pour « qu'aucun produit anti-parasitaire qui représente un risque élevé et dont l'usage se situe dans le champ d'exercice de l'agronomie, ne puisse être vendu ou utilisé au Québec sans recommandation de ce professionnel. »

Un bon conseil



Faites vérifier votre tension artérielle

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Pour renseignements: **Christiane Legault 842-9645**

L'ÉTS l'université technologique

Baccalauréats en technologie

- Baccalauréat en technologie de la construction civile
- Baccalauréat en technologie de l'électricité
- Baccalauréat en technologie de la mécanique
- Baccalauréat en technologie de la production automatisée

Ces quatre programmes sont offerts à temps complet et à temps partiel selon la formule d'enseignement coopératif.

Certificats de premier cycle universitaire

- Certificat en gestion de la construction
- Certificat en méthodes et pratiques de la construction
- Certificat en assurance de la qualité
- Certificat en technologie du soudage
- Certificat en micro-informatique appliquée
- Certificat en télécommunications

Ces programmes sont offerts à temps partiel.

Conditions générales d'admission

Détenir un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) en techniques physiques ou un diplôme jugé équivalent

ou

Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Certains de ces programmes exigent une formation en mathématiques équivalente à celle des cours de niveau collégial MAT. 102, MAT. 103, MAT. 203.

Date limite pour soumettre une demande d'admission:

Session automne 1987
à temps complet: 2 mars 1987
à temps partiel: 1er juin 1987

Session hiver 1988
à temps complet et à temps partiel: 2 novembre 1987

Bureau du registraire
École de technologie supérieure
4750, rue Henri-Julien
Montréal, Québec H2T 2C8
Téléphone: (514) 289-8888

Université du Québec
École de technologie supérieure

Vivre au Collège Marie-Victorin



PROGRAMMES D'ÉTUDES

- Sciences
- Musique
- Lettres
- Arts plastiques
- Sciences humaines
- Sciences et techniques administratives
- Informatique
- Éducation spécialisée
- Techniques du Vêtement
- Éducation en services de garde

RÉSIDENCE
AIDE FINANCIÈRE

Portes ouvertes

Le samedi 14 février 1987
de 10 h à 16 h

RENSEIGNEMENTS: 328-3810

7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J6

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Écologie, énergies douces, pacifisme

Les Verts allemands transforment le paysage politique

Alain Boos
Collaboration spéciale

LES partis politiques traditionnels pensaient que les Verts ne fleuriraient que le temps d'une législature. Aujourd'hui, ils se sont imposés quitte à irriter encore par leur aplomb ou leur art oratoire.

L'histoire de leur parti remonte aux mouvements étudiants de la fin des années soixante. Mais ce n'est qu'en 1979 que divers groupes se sont ligués pour participer aux élections européennes. D'emblée, le score fut honorable : 3.2 %. L'année suivante, le parti « Les Verts » fut officiellement créé et un programme élaboré.

Le 25 janvier dernier, trois millions d'électeurs (8.3 %) ont fait passer le nombre des députés à 42 plus les deux délégués verts de Berlin.

Les socialistes du SPD ont soudain découvert que l'emploi et l'écologie allaient de pair et les chrétiens démocrates (CDU-CSU) ont créé un ministère de l'Environnement. Le Parlement « s'est mis au vert » et la lutte contre la pollution est désormais toujours à l'ordre du jour. Il est vrai que l'éco-système souffre beacoup dans ce pays hyper-industrialisé à forte densité de population.

C'est vraiment un parti différent des autres. Pour les instances il y a un quota, au moins 50 % de places pour les femmes. Résultat, sur les 44 députés il y a 25 femmes. Afin d'éviter la concentration des pouvoirs et le carriérisme politique il est interdit de cumuler les fonctions et en cours de législature il y a des rotations. On ne peut être député et avoir en même temps des responsabilités au sein du parti.

Une des plus connues, Jutta Ditfurth, participe aux débats télévisés mais n'est pas député.

On reproche souvent aux Verts d'être un parti « d'intellos ». Si la majorité a fait des études supérieures il n'y a que quelques « profs », les autres représentent un éventail très large de professions : agriculteurs, serrurier, médecin, scientifiques, employé de police judiciaire, infirmière et mère de famille parmi d'autres. La cadette du groupe, Verena Krieger, une jolie étudiante blonde de 25 ans, est une activiste déterminée qui milite depuis dix ans. Le doyen, Wilhelm Knabe, a 64 ans, c'est un chercheur, un forestier pour qui la mort des forêts est l'environnement quotidien.

C'est dans les grandes villes modernes ou universitaires que les Verts obtiennent les meilleurs scores. À Hambourg 11 %, à Francfort 14 %, mais 20 % à Heidelberg et 21 % à Fribourg. Si pour l'ensemble de Munich la moyenne est de 13 %, dans certains quartiers les 34 % ont été dépassés. Mais dans les grandes villes du nord où les industries traditionnelles ont la déprime, les résultats sont moins brillants : 7.4 % à Essen dans la Ruhr. Par contre, parmi les 3.5 millions de jeunes qui votaient pour la première fois, quatre sur 10 ont choisi les Verts. Contrairement à ce que l'on pensait, plus d'hommes que de femmes votent pour les Verts, sauf à Hambourg.

Quelquefois, les succès remportés par les Verts sont spectaculaires. En 85, une usine chimique de Hambourg a dû fermer ses portes. Un excès de dioxines mettaient les employés en danger et les déchets étaient évacués de manière anarchique. Depuis, un plan de sauvetage social a été mis en place avec les Verts.

À l'origine c'était un parti de jeunes, mais ils ont pris de l'âge. Au dernier congrès, alors que les « vieux » débattaient à n'en plus finir de l'ordre du jour, les plus jeunes étaient dans le vestibule et visionnaient sur un téléviseur un film sur les échauffourrées entre autonomes et policiers lors de manifestations anti-nucléaires. Mais pour Verena Krieger il ne s'agit pas seulement « d'atteler les jeunes électeurs au parti pour le vote, il faut les amener à s'occuper eux-mêmes de leurs intérêts . . . il faut être vigilant car les conservateurs et les socialistes ont réussi, grâce aux médias, à se dépoussiérer et à s'affubler d'une image de modernité ».

La peur de la guerre est certainement le plus petit dénominateur commun pour les Allemands. Or, un des problèmes graves qui se posent aux écolo-pacifistes est la légitimation de la « résistance civile ». Elle est parfois non violente comme cette grève sur le tas de 22 juges un jour de janvier. Par moins 25° centrigrade, assis dans la neige, ils ont bloqué la route d'accès à un dépôt de Pershing II.

Mais il y a aussi la violence contre le pouvoir central jugé trop autoritaire, avec des « non-dit » par rapport au passé national socialiste. Jutta Ditfurth, lors d'un débat télévisé, a traité F.J. Strauss, de dictateur nucléaire. Le ministre président de Bavière lui retourna la politesse en traitant les Verts de nazis. Des écologistes pensent que la poursuite du programme nucléaire contre l'avis de la population engendrera une société sous haute surveillance.

Le recours à la violence est une pomme de discorde chez les Verts.

M. Schily, une des vedettes des Verts, est un champion de la « réal politique ». Cet avocat berlinois de 54 ans, que ses opposants au sein du parti, surnomment « le lion vert des salons » plaide pour une collaboration avec les socialistes. Mais les « fondamentalistes » restent forts.

Hier par exemple, les Verts ont menacé de quitter la coalition gouvernementale, unique en son genre, qu'ils ont formée avec le Parti social-democrate (SPD) dans le land de Hesse, en raison de divergences concernant l'énergie nucléaire.

Le différend est apparu après la décision du ministre de l'Économie d'autoriser la société Alkem, qui produit du combustible nucléaire, à faire un usage limité de plutonium hautement radioactif.

Les « réalos » seraient prêts à coopérer avec le SPD pour former un gouvernement. C'est ce que désire Willy Brandt, le président du SPD quand il déclare : « Il faut que les Verts se préoccupent de la réalité . . . on ne doit pas seulement les laisser manifester en toute beauté . . . ».



Le principal ennemi des Verts : le pouvoir nucléaire.

Somalie

Otages français rapatriés

PARIS (Reuter) — Les dix Français de « Médecins sans frontières » (MSF), capturés fin janvier par le Mouvement national somalien (MNS), ont été libérés et devraient être rapatriés aujourd'hui, a indiqué le Quai d'Orsay hier dans un communiqué.

Les dix Français, enlevés dans la nuit du 23 au 24 janvier dans le camp de réfugiés de Tug Wajale (Somalie), « ont été remis aux autorités éthiopiennes par leurs ravisseurs » et « des dispositions sont prises pour assurer leur rapatriement en France dans la journée de demain », a précisé le ministère des Affaires étrangères.

Le MNS avait annoncé jeudi son intention de libérer dans les 48 heures les Français — six femmes et quatre hommes, travaillant pour l'organisation humanitaire MSF dans la zone frontalière entre l'Éthiopie et la Somalie.

Les ennuis commencent pour l'ex-dictateur

Duvalier est poursuivi pour le détournement de $120 millions

PARIS (Reuter) — Un an exactement après sa chute, l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier coule des jours tranquilles dans le luxe d'une villa de la côte d'Azur, mais les ennuis commencent pour lui, le gouvernement haïtien ayant décidé de le poursuivre en justice pour le détournement de plus de $120 millions US de fonds publics.

Une armée d'experts financiers, d'avocats, ont en effet fait le voyage de Haïti à Panama, de France aux États-Unis pour demêler, à la demande du gouvernment de Port-au-Prince, la situation financière du clan Duvalier.

Le dossier, déposé devant le tribunal de grande instance de Grasse, est particulièrement épais et ne compte pas moins de 16 olumes comprenant documents et témoignages. Il s'agit d'un « pillage aux proportions gigantesques », a déclaré un enquêteur.

Les documents, notamment des milliers de chèques et autres pièces bancaires montrés au correspondant de Reuter, tendent à prouver que M. Duvalier, sa famille et ses proches collaborateurs ont détourné entre 1978 et 1986, année de sa chute, plus de $120 millions US de divers ministères et institutions haïtiennes.

« Le total des fonds publics détournés » au cours des 15 années de pouvoir de « Bébé Doc » « doit être deux ou trois fois supérieur à cette somme », estime un avocat français. Mais, a-t-il ajouté, « nous avons préféré nous limiter à une période pour laquelle nous disposons de preuves solides ».

Interrogé par Reuter, le défenseur de M. Duvalier, Me Sauveur Vaisse, a jugé ces accusations « grotesques », et souligné que les sommes incriminées ont été en fait utilisées à des fins publiques.

« Il est évident que Haïti est un pays pauvre et, comme dans d'autres pays, il y avait de la corruption. L'argent était parfois gaspillé (. . .) mais j'ai l'impression malheureusement que c'était le système, et ce système a commencé bien avant M. Duvalier », a ajouté M. Vaisse.

M. Duvalier lui-même avait récemment démenti, dans une interview à une télévision américaine, avoir jamais détourné des fonds publics.

Le procès, qui reste civil, devrait s'ouvrir le 5 mars prochain à Grasse, proche de Mougins ou M. Duvalier a loué une villa au milliardaire saoudien Adnan Kashoggi.

« Nous ne demandons pas sa condamnation à mort, ou une peine quelconque, nous voulons simplement qu'il rende l'argent qu'il a volé », a déclaré à Reuter un avocat français du gouvernement haïtien.

Autrement dit, si le dossier est solide, M. Duvalier risque de voir ses biens saisis dans le monde entier. Plusieurs de ses comptes en banque à l'étranger ont déjà été gelés à la demande du gouvernement haïtien.

Entre 1978 et 1986, la « Régie des tabacs », qui appartient à l'État, a versé $29 millions à la famille Duvalier sous forme de donations aux « oeuvres sociales du président à vie » et aux « oeuvres sociales de madame la présidente ».

L'ensemble des pièces du dossier tend à montrer que sous le règne de M. Duvalier, la distance entre argent public et argent privé était ténue.

Jean-Claude Duvalier était arrivé en France en février 1986, après son renversement. Le gouvernement français avait alors assuré qu'il resterait en France pour une période très courte.



Photo AP

UN ANNIVERSAIRE AU SON DES MARINES
Le personnel de la Maison-Blanche a offert hier une réception surprise au président Ronald Reagan à l'occasion de son 76ème anniversaire, avec l'orchestre des Marines. En soufflant ses bougies M. Reagan a peut-être souhaité que ses électeurs oublient l'Iran, le Liban, les otages, les *contras*. . .

Deux sénateurs US demandent des sanctions contre le Chili

WASHINGTON (Reuter) — Deux chefs de file de la majorité démocrate au Sénat, Edward Kennedy et Tom Harkin, ont annoncé leur intention de proposer des sanctions économiques et commerciales contre le Chili pour le rôle présumé du président Augusto Pinochet dans le meurtre en 1976 à Washington d'Orlando Letelier.

À la tribune de la Chambre haute, M. Kennedy a estimé que la déposition mercredi devant un tribunal de Washington d'un ancien agent des services secrets chiliens, M. Armando Fernandez Larios, prouvait que M. Pinochet « avait pu être impliqué non seulement dans la couverture (du meurtre) mais le crime même ».

Dans sa déposition, M. Fernandez, qui s'est livré de son plein gré à la justice américaine dans le cadre d'un accord passé avec l'accusation, a reconnu avoir participé aux préparatifs du meurtre de M. Letelier.

Celui-ci, ancien ministre des Affaires étrangères de M. Salvador Allende avant d'être nommé ambassadeur à Washington, avait été tué par l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture en 1976. L'attentat avait fait une autre victime, sa secrétaire américaine.

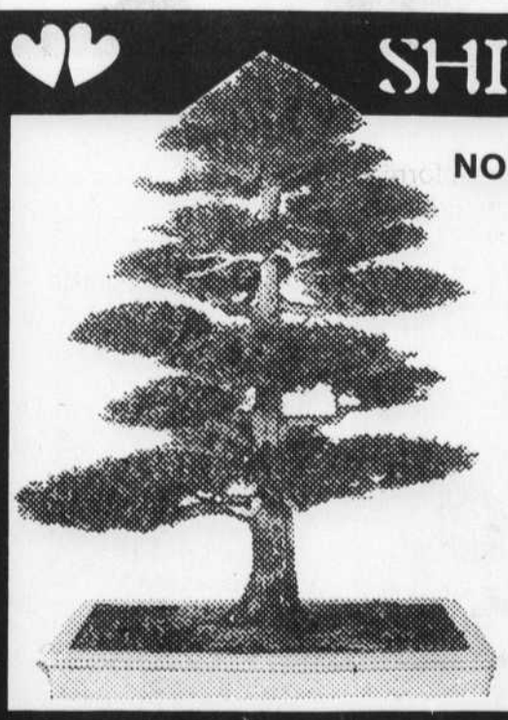
Dans sa déposition, M. Fernandez a reconnu avoir agi sur ordre de M. Manuel Contreras, chef de la DINA, l'ancienne police secrète chilienne, et du responsable de son département opérations, le colonel Pedro Espinoza.

Il a ajouté avoir interrogé M. Contreras sur les raisons pour lesquelles ce double meurtre avait été ordonné, pour se voir répondre : « demande au chef » — le « chef » en question étant, selon M. Fernandez, le général Pinochet en personne.

« Pour la première fois, il y a une preuve concrète à l'appui des accusations selon lesquelles le président Pinochet a donné personnellement l'ordre à la DINA d'assassiner M. Letelier », a déclaré M. Kennedy.

« Les États-Unis ne peuvent continuer à entretenir des relations avec le Chili comme si de rien n'était », a-t-il ajouté, en annonçant son intention de déposer une proposition de loi privant notamment le Chili de la clause de la nation la plus favorisée.

SHIKOKU BONSAI



NOUS GARDERONS VOTRE SECRET!

Achetez un Bonsai maintenant et nous le garderons pour vous jusqu'à la St-Valentin

Nous possédons la plus vaste sélection de Bonsai venant de l'Orient.

Venez faire votre choix.

À la St-Valentin soyez avant-gardiste, donnez le cadeau grâce auquel on pensera toujours à vous.

Les prix commencent à 35,00$

Mardi au samedi: 12 à 18h
Dimanche: 13 à 17h
Fermé lundi

Rabais de 5,00$ avec cette annonce 768 ST-PAUL ouest, avenue McGil 866-0314

COMMUNIQUÉ

MINI, INTER ET LOTOMATIQUE
Loto-Québec procédera à certains ajustements.

Dans le but de rationaliser ses activités et de permettre à son personnel d'effectuer une relève des plus efficace, Loto-Québec a prévu quelques ajustements à ses opérations.

Ainsi, les derniers tirages de la Mini Loto et de l'Inter Loto se dérouleront le vendredi 13 février. C'est donc dire que **la vente des billets pour les tirages du 20 février de la Mini Loto et du 27 février de l'Inter Loto n'aura pas lieu**, tout comme pour les tirages subséquents de ces loteries.

Cependant, la vente de billets et les tirages du jeu Provincial, de la Super Loto, du Lotto 6/49, du 6/36 et de la Quotidienne se poursuivront normalement.

LES ABONNEMENTS LOTOMATIQUE
D'autre part, Loto-Québec signale à sa clientèle que les demandes d'abonnement au programme Lotomatique reçues **à compter du lundi 2 février ne pourront être traitées** et seront retournées aux consommateurs. Le volume considérable d'envois oblige Loto-Québec à suspendre ce service pour l'instant. **Toutefois, le paiement des lots aux abonnés gagnants s'effectue de la façon habituelle, les chèques étant expédiés par la poste.**

Ces décisions sont nécessaires en raison d'un conflit de travail affectant présentement les opérations de la Société. Celle-ci compte bien assurer à sa clientèle des services de qualité d'ici la fin du conflit.

loto-québec

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Philippines

Des rebelles proclament la fin de la trêve

MANILLE (Reuter, AFP) — Le général Fidel Ramos, chef des forces armées philippines, a ordonné hier aux militaires de se préparer à combattre, alors que les rebelles communistes de l'île de Lucon annonçaient leur intention de ne plus observer le cessez-le-feu qui expire aujourd'hui.

De leur côté, les négociateurs de la présidente Corazon Aquino attendaient une réponse des représentants des insurgés, le Front démocratique national (NDF), à une offre de reprise des pourparlers et de prolongement de la trêve.

Dans les milieux de gauche, on indiquait qu'une déclaration officielle était attendue aujourd'hui.

Le NDF s'est retiré des négociations hier en accusant le gouvernement de ne pas chercher sérieusement à mettre fin à l'insurrection déclenchée il y a 17 ans.

Forte de la confiance massive que lui ont accordée les électeurs philippins lors du référendum constitutionnel de dimanche, Mme Aquino a indiqué hier qu'elle souhaitait prolonger la trêve de 60 jours avec la rébellion communiste, contre l'avis de son armée.

Le ministre de la Défense Rafael Ileto a indiqué mercredi qu'il n'était pas favorable à une telle prorogation si des négociations « significatives » ne s'engageaient pas parallèlement. Il a en outre fait état d'une forte hostilité à la nouvelle constitution dans les rangs de l'armée.

« Nous proclamons la fin du cessez-le-feu dans le nord de Lucon », dit par ailleurs un communiqué de la section régionale du NDF, qui accuse les militaires de mauvaise foi et le gouvernement de propositions sans contenu.

« Nous ne tolérerons pas plus longtemps cet absurde cessez-le-feu », dit le communiqué communiste en précisant que la trêve cessera d'être respectée à compter d'aujourd'hui.

De son côté, M. Ramos a déclaré en présence de 200 officiers : « Si le cessez-le-feu part en fumée (. . .) nous serons prêts à leur porter des coups très durs. Aussi tenez-vous prêts ».

Par ailleurs, 119 personnes, partisans de l'ancien président philippin Ferdinand Marcos, qui avaient participé à la tentative de coup de force la semaine dernière et occupé les locaux d'une station de télévision à Manille, ont été inculpées de rébellion hier, a indiqué la police.

La rébellion est passible de la peine de mort en vertu d'un décret signé par M. Marcos à la fin de ses vingt ans de pouvoir, mais la nouvelle constitution philippine qui doit être ratifiée ce week-end prévoit l'abolition de la peine capitale.

Selon la police, au nombre des inculpée, tous des civils, figurent deux actrices de cinéma et un mannequin qui comptent parmi les plus fervents partisans de l'ancien président Marcos, actuellement en exilà Hawaï.

Le procureur, chargé de l'affaire, décidera si les inculpés seront jugés.

Quelque 400 militaires et des civils avaient pris part à la mutinerie, réprimée par l'armée le 27 janvier, six jours avant le référendum du 7 février sur la nouvelle constitution, et marquée par l'occupation des locaux de la chaîne de télévision Channel 7 pendant 60 heures.

Les militaires seront traduits en cour martiale.

Par ailleurs, on a appris de source officielle hier que la présidente Corazon Aquino avait accordé dix jours supplémentaires la commission chargée de l'enquê$te sur les 15 personnes tuées lors d'une manifestation paysanne à Manille le mois dernier pour faire part de ses conclusions. La commission, qui devait rendre son rapport hier, avait demandé une prolongation jeudi.

Hier, le général Ramos a déclaré, dans un discours retransmis à la télévision, que les forces armées étaient loyales à la République à « 99 % ».

La première génération de la démocratie en Espagne

Madrid interdit une manifestation étudiante

MADRID (AFP, Reuter) — Le mouvement des lycéens espagnols s'est considérablement durci hier, au cours d'une violente manifestation, la première interdite depuis le début de la contestation il y a deux mois. À l'issue de sept heures de discussions mercredi, les deux parties s'étaient séparés sans un accord.

Les étudiants réclament en vain un libre accès à l'université et une hausse du budget de l'enseignement.

Hier diverses manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes d'Espagne, dont une à Madrid au cours de laquelle se sont produits de nombreux affrontements avec la police. Huit policiers et sept jeunes ont été blessés.

C'est la première fois depuis le début du mouvement étudiant en Espagne que les autorités socialistes interdisaient une manifestation. Elles avaient déclaré illégale la manifestation convoquée par la coordination des étudiants, l'une des deux organisations étudiantes dirigeant le mouvement.

La manifestation a cependant réuni près de 3,000 jeunes gens qui voulaient se rendre devant le palais de la Moncloa, le siège du gouvernement.

« Ils cherchent uniquement à troubler l'ordre », déclarait exaspéré — un responsable du ministère hier.

En proie à de vives rivalités, les responsables étudiants se livrent à des surenchères qui les conduisent à adopter des positions de plus en plus extrêmes, estime ce responsable.

La police de son côté a tout fait pour empêcher la marche en chargeant avec des matraques. Au moins vingt jeunes gens ont été arrêtés.

À Bilbao (nord de l'Espagne), 4,000 étudiants et quelques centaines d'ouvriers ont manifesté. À Gijon (Asturies, nord), 3,000 élèves ont interrompu la circulation, mettant le feu à un véhicule. Des affrontements ont eu lieu avec la police, qui n'a pas fait état de blessés ou arrestations.

Des incidents se sont également produits à Barcelone, où des lycéens ont coupé la voie ferrée entre la capitale catalane et Tarrassa (province de Barcelone).

Selon les observateurs, un bras de fer est engagé entre l'administration et les étudiants, qui ont appelé à d'autres mobilisations pour la semaine prochaine. Le syndicat des étudiants (extrême gauche) de l'enseignement secondaire, l'autre organisme qui mène le mouvement des étudiants, a lancé un appel à la grève du 9 au 13 février et à l'organisation, le 11 février, d'une « marche nationale » sur Madrid.

En même temps, le langage « compréhensif », voire « paternaliste », employé par les autorités vis-à-vis des étudiants a laissé place à des propos durs. « Les organisateurs de la manifestation de Madrid ne veulent que provoquer des troubles » avait affirmé hier le secrétaire général du ministère de l'Éducation, M. Alfredo Rubalcaba.

Moins tranchant, le ministre espagnol de l'Éducation, M. Jose Maria Maravall, expliquait mardi devant le Parlement : « C'est la présentation en société » des revendications de la première génération de la démocratie en Espagne ».

Cependant, mercredi soir, les négociations des lycéens avec M. Maravall s'étaient soldées par un incontestable constat d'échec.



Photo AP

Dans quelques secondes, ce policier frappera un étudiant.

Pretoria ne change pas, dit l'ONU

GENEVE (AFP) — Aucun changement important dans le régime d'apartheid en Afrique du Sud n'est intervenu ces deux dernières années, selon le groupe d'experts désigné par l'ONU et qui vient de remettre son rapport à la 43e session de la Commission des droits de l'homme, a-t-on appris hier à Genève.

« La proclamation de l'état d'urgence (le 12 juin 1986) a provoqué une recrudescence de violence et d'effusion de sang », note le rapport, qui dénonce « les pouvoirs extrêmement larges, y compris l'immunité, accordés à la police et à l'armée » et qui « ont entraîné interdictions, expulsions, arrestations, actes de torture, procès, condamnations à mort, décès en cours de détention ou de garde à vue et pertes en vies humaines sans précédent ».

L'agitation s'intensifie depuis cette déclaration, indiquent les experts des Nations unies qui précisent qu'« au cours de 155 incidents signalés (. . .) près de 600 personnes ont été tuées, pour la plupart des Noirs ».

Selon des statistiques officielles récentes fournies par le représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès des Nations unies et qui figurent dans le rapport, « 256 enfants âgés de moins de 16 ans étaient toujours en détention la 7 décembre 1986 ». « Mais selon plusieurs sources concordantes et dignes de foi », ajoutent les rapporteurs, « ce chiffre est bien en-dessous de la réalité ».

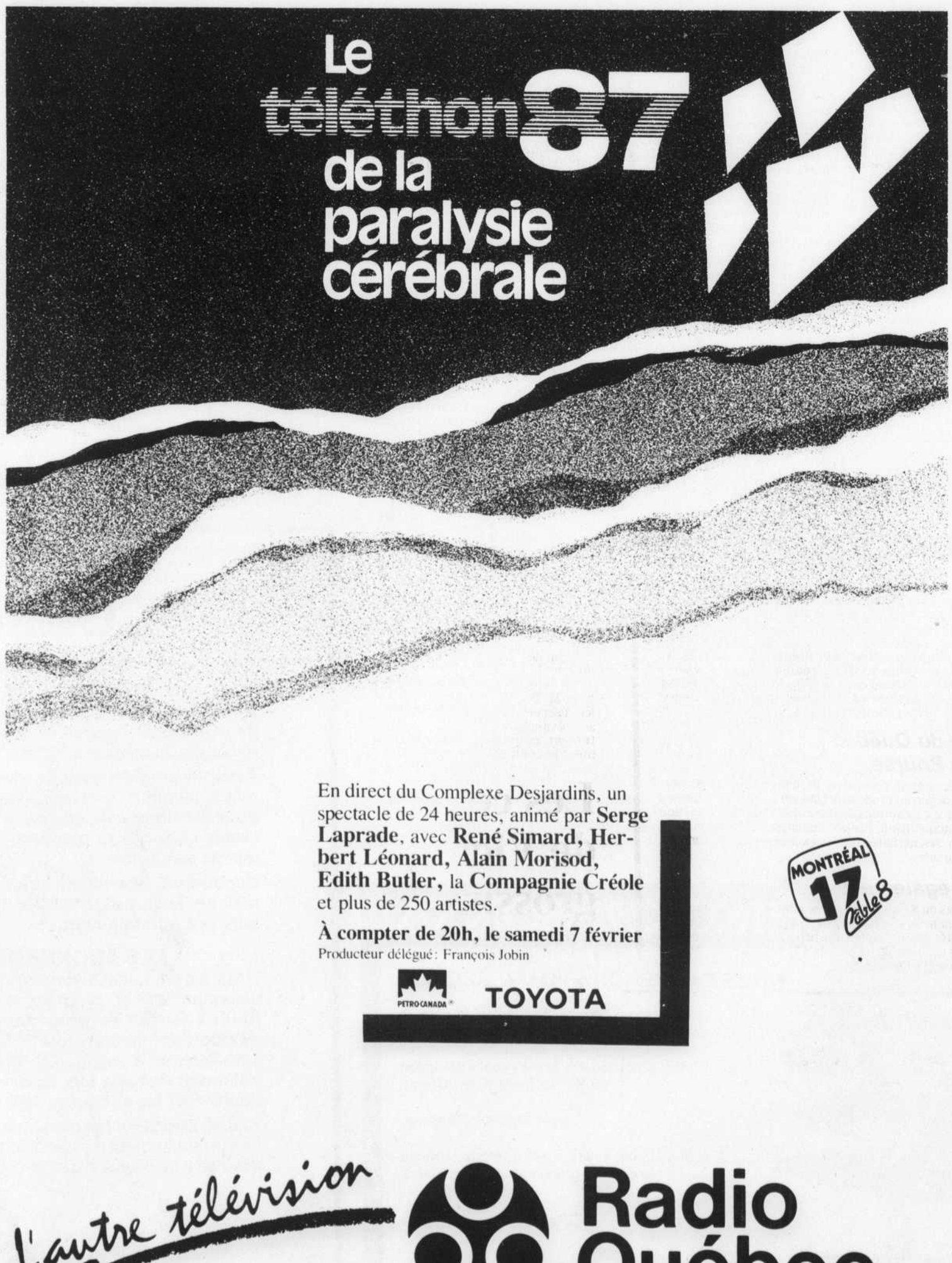
« Les déplacements forcés de population font toujours partie de la politique du gouvernement sud-africain », relève le rapport, et « la censure la plus rigoureuse de l'histoire de l'Afrique du Sud limite les activités des journalistes ».

En ce qui concerne l'éducation réservée aux Noirs dans les écoles, elle est « l'un des fondements les plus solides de la persistance et de la stabilité de l'apartheid ». Elle a, selon les experts des Nations unies, « manifestement pour but d'empêcher l'épanouissement de la personnalité des Noirs et aussi de la façonner pour les maintenir dans un état d'infériorité et d'exploitation ».

Le rapport examine en outre les effets de l'apartheid dans les différents domaines de la société et dénonce notamment la situation des paysans noirs et métis. « L'agriculture reste un domaine blanc où règnent l'arbitraire et l'exploitation des Noirs ainsi que l'esclavage. Le rapport ajoute : « Les prisonniers employés à travailler pour les agriculteurs blancs sont souvent roués de coups et soumis au travail forcé ».

Il y aurait actuellement 6 millions de chômeurs noirs en Afrique du Sud.

« La seule recommandation qui pourrait changer la situation des droits de l'homme en Afrique du Sud est celle qui concerne l'abolition du régime d'apartheid », conclut le rapport.



En direct du Complexe Desjardins, un spectacle de 24 heures, animé par **Serge Laprade**, avec **René Simard, Herbert Léonard, Alain Morisod, Edith Butler,** la **Compagnie Créole** et plus de 250 artistes.

À compter de 20h, le samedi 7 février

Producteur délégué : François Jobin

PETRO-CANADA TOYOTA

MONTRÉAL 17 Câble 8

L'autre télévision

Radio Québec

CARTES D'AFFAIRES

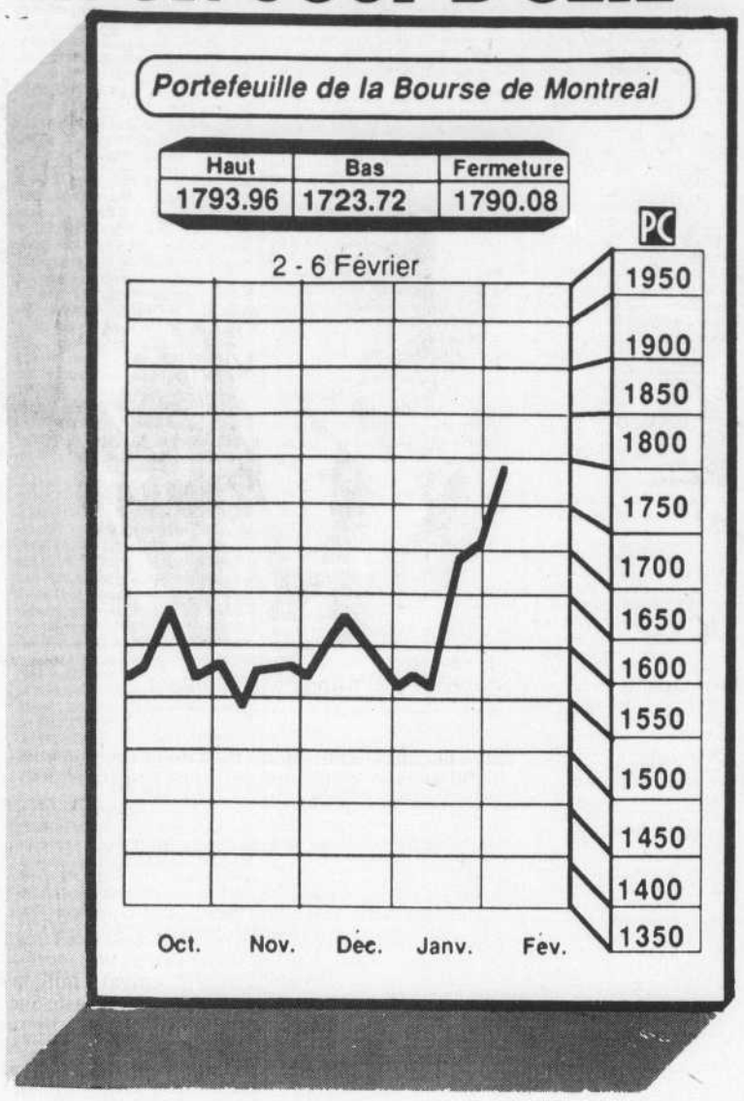
ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel-commercial-résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont, Montréal

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Montréal, samedi 7 février 1987

EN UN COUP D'OEIL



Le prix des actions des compagnies visées augmente

La privatisation de Dofor, c'est pour bientôt

■ Selon Fortier, le gouvernement ne peut retarder très longtemps

CLAUDE TURCOTTE

Le ministre délégué à la Privatisation, M. Pierre Fortier, a donné l'assurance hier que le gouvernement du Québec allait prendre « d'ici deux semaines » une décision concernant la privatisation de Dofor, c'est-à-dire les papetières Domtar et Donohue.

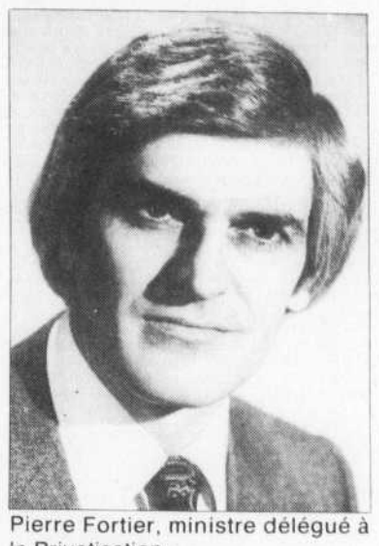
« Nous ne pouvons pas retarder cette décision indéfiniment », a expliqué le ministre, en rappelant que les compagnies ayant participé à l'appel d'offres ont dépensé beaucoup d'argent et qu'elles s'attendent à juste titre à une décision rapide. Le conseil des ministres fera donc le point dans ce dossier au cours des deux prochaines semaines, sinon tout juste quelques jours de plus. « Ça ne peut certainement pas tarder encore deux mois », a précisé M. Fortier.

En plus de l'attente des compagnies soumissionnaires, un autre motif presse le gouvernement à l'action. Les deux entreprises sujettes à la privatisation, Donohue et Domtar, ont des besoins de financement qui ne peuvent pas être repoussés très longtemps. La possibilité de privatisation les empêche présentement de régler cette question.

M. Fortier a cependant refusé de donner tout indice sur ce que sera la décision du gouvernement dans ce dossier de la privatisation de Dofor. Il a rappelé que le gouvernement pourrait décider de ne pas vendre, comme cela a été clairement spécifié dans l'appel d'offres. Il pourrait décider de vendre Domtar et conserver Donohue ou vice versa. Il pourrait également faire en sorte que la Société générale de financement (SGF) conserve une participation minoritaine dans ces entreprises. Au fait, la SGF doit présenter la semaine prochaine au gouvernement certaines recommandations au sujet de cette privatisation, « surtout pour Donohue ».

Les principaux critères établis par le gouvernement pour la vente veulent que l'acheteur doit être québécois ou représenter des intérêts québécois, que le financement proposé soit solide et que la compagnie acheteuse soit capable de suivre la croissance de la compagnie achetée, c'est-à-dire de se maintenir dans une position de contrôle.

Le ministre a mentionné par ailleurs que les actions des deux entreprises concernées ont augmenté considérablement sur le marché de la Bourse, particulièrement dans le cas de Domtar. En cinq semaines seulement, la valeur des actions a augmenté d'au moins $ 130 millions. M. Fortier reconnaît que cela pose « une difficulté additionnelle » à cette démarche de privatisation, sans toutefois fournir d'indication sur la méthode que le gouvernement entend suivre pour s'en sortir. « On pourrait toujours retarder la privatisation et laisser monter la valeur des actions encore plus haut, ce qui permettrait au gouvernement de faire plus d'argent, mais nous n'avons pas l'intention d'agir de cette façon », a-t-il poursuivi.


Pierre Fortier, ministre délégué à la Privatisation

Devant les journalistes et dans un petit discours prononcé à l'ouverture du Salon de l'épargne-placements, M. Fortier a rappelé la philosophie générale du gouvernement Bourassa à l'égard de la privatisation, à savoir que l'État n'a pas nécessairement à participer au développement de l'économie et qu'il se trouve désormais suffisamment d'entrepreneurs québécois dynamiques pour le faire. Il a d'ailleurs soutenu que l'appel d'offre pour la privatisation de Dofor le démontre, puisqu'il y a « uniquement des intérêts québécois dans la liste des soumissionnaires ». Il a cependant refusé de dire le nombre des entreprises qui ont manifesté leur intérêt, afin de ne donner aucune information aux soumissionnaires eux-mêmes sur leur force relative face au gouvernement.

Quoiqu'il en soit, le ministre a dit constater que le Salon de l'épargne-placements, en cours jusqu'au 10 février, réflétait très bien le nouveau dynamisme, ce sur quoi le président du Salon, M. Serge Martin, était pleinement d'accord en déclarant que pour « la première fois dans notre histoire, il y a un entrepreneurship québécois articulé ».

Encore cette année, le Salon de l'épargne-placements est jumelé au Salon des carrières et profesions, qui est présenté comme « un outil de planification de carrière ». Ce Salon a fourni l'occasion au gouvernement fédéral, par l'entremise du ministre d'État à la Jeunesse, M. Jean Charest, de présenter un nouveau guide éclair contenant l'ensemble des informations relatives aux services et programmes du gouvernement fédéral en matière de jeunesse. Ce document s'intitute « Palmarès » et peut être obtenu dans les Centres d'emploi du Canada.

Dollar canadien

Le calme après la tempête de jeudi

■ Les cambistes anticipaient déjà une correction du cours

JEAN CHARTIER

La tempête s'est calmée. Le dollar canadien a rebondi hier pour toucher $ 0.75 US. Il se négociait à 74.91 cents US, hier, à la fermeture des marchés.

À Londres, durant la nuit, la chute s'était à nouveau amplifiée à 74.54 cents US. Le dollar avait donc perdu un cent en vingt-quatre heures, le plafond ayant touché mercredi les 75.53 cents US. En avant-midi, le dollar canadien s'est stabilisé à la suite de l'intervention d'une banque centrale et l'après-midi s'est avéré fort calme sur le marché inter-bancaire, comme à l'habitude le vendredi.

La pyschologie du marché demeure donc favorable au dollar canadien mais ce qui s'est passé jeudi (une chute de 73 points) va faire réfléchir ceux qui avaient pris des *positions* importantes dans ce marché. En fait, les cambistes estiment qu'une correction était déjà anticipée et que la déclaration du gouverneur Crow n'a été qu'une occasion de la réaliser.

Le dollar canadien avait gagné 3 cents et 22 centièmes depuis le début de l'année par rapport au dollar US, et ce en moins de cinq semaines. Une digestion de ce gain s'avérait donc nécessaire, estiment les cambistes. Ils ne s'attendent d'ailleurs pas à ce que le dollar américain fléchisse sous les 74 cents canadiens.

Car, il y a eu net changement de l'opinion internationale à l'égard du dollar canadien depuis le début de l'année, précise-t-on. Et, ce n'est pas la correction de jeudi qui changera cet état de fait bien que la prudence ait envahi le marché.

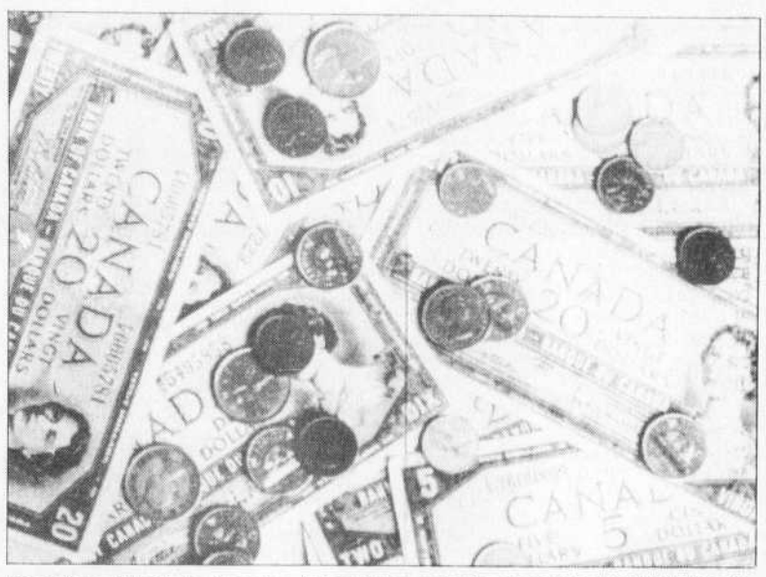
Un cambiste de la Banque Nationale, M. Daniel Poisson, précise que les réserves de la Banque du Canada sont évaluées à $ 6 milliards présentement, ce qui est un niveau nettement plus élevé que ce n'est le cas habituellement.

Si le dollar canadien monte à 77 cents sous peu, la banque centrale sera alors en possession d'un nombre beaucoup trop élevé de réserves et n'aura d'autres choix que de diminuer sensiblement les taux d'intérêt pour stopper la poussée frénétique du dollar canadien commencée en début d'année. Certains mentionnent cependant que le dollar canadien demeure la deuxième monnaie la plus faible au monde, derrière la monnaie américaine.

Il y a quelques années, la Banque du Canada ne détenait que $ 2 milliards en réserves. Un niveau de réserves de normales serait plutôt à hauteur de $ 3 ou $ 4 milliards, estime-t-on. En outre, la Banque du Canada détient plus de $ 2 milliards en bons du trésor américains, ce qui augmente encore davantage le niveau de ces réserves. Les réserves actuelles rendent donc fort douteuse une baisse prochaine du dollar canadien aux niveaux de 1986.

Les cambistes dégagent de ceci qu'un gouverneur de la Banque du Canada ne doit pas faire de déclaration sur la devise. Celle-ci est ultrasensible et les déclarations sont tout le temps mal interprétées. Le gouverneur Crow n'a pourtant pas dit grand chose. En somme, il souhaite tout simplement que le dollar canadien n'aille pas plus haut que 75 cents en regard du dollar américain. Mais, ces dernières années, le Canada a fait plusieurs interventions pour que les États-Unis n'interviennent pas pour fixer faire remonter artificiellement le dollar canadien à un niveau articiciel. La Banque du Canada ne peut stopper le mouvement contraire sans remarque de son vis-à-vis américain, estime-t-on.

Les cambistes sont aussi fort réservés à l'égard du budget. L'an dernier, l'après-budget, ça avait été une catastrophe. Et, pourtant le déficit allait diminuer, selon le ministre des Finances. Aussi, cette année, certains intervenants sur le marché monétaire cambistes ont bien l'intention de ne pas avoir de fortes positions au moment du budget le 18 février. D'ici là, on s'attend à ce que le dollar canadien se négocie entre 74.50 et 75.50 cents US.


Depuis le début de l'année, il y a eu un net changement de l'opinion internationale à l'égard du dollar canadien alors que les réserves en devises du pays sont plus élevées qu'à l'accoutumée.

Les coffres de Victoria grossissent

VICTORIA (PC) — Quelque $ 350 à $ 400 millions de recettes estimées provenant de la taxe de 15 % sur les exportations de bois devraient aller dans la caisse des revenus généraux de la province, a dit le ministre des Forêts Jack Kempf en précisant qu'elles ne serviraient pas à alimenter les programmes de reboisement.

Les fonds serviront à réduire le déficit de la province qui devrait dépasser $ 1 milliard cette année, selon les projections.

Cette décision affectera un programme de reboisement, évalué à $ 30 millions, qui prévoit de mettre en terre 241 millions de plants par an, au lieu de 200 millions, à partir de 1988.

Le ministère des Forêts avait déjà commencé à préparer les 40 millions de jeunes plants supplémentaires qui devaient être mis en terre dans les prochaines semaines.

« Il faudra nous en débarrasser », a dit John Cuthbert, chef forestier en précisant : « C'est une perte d'environ $20,000. »

M. Kempf a déclaré que son ministère avait décidé de réviser tous ses programmes de sylviculture « pour être sûrs d'aller dans le bon sens ».

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SERGE TRUFFAUT

■ *Hausse de 15 % du prix moyen des maisons*

Selon la Chambre d'immeuble de Montréal, le prix moyen des maisons du Montréal métropolitain en janvier 1987 s'est fixé à $ 83,600, en hausse de 15 % par rapport à janvier 1986, $ 72,500. Par contre, ce prix moyen a enregistré une baisse de 2 % par rapport à décembre 1986. Par catégorie d'habitation, la valeur marchande de la maison unifamiliale a été de $ 83,800, celle du duplex-triplex de $ 117,000 et celle du condominium de $ 70,900. Le volume des ventes, en janvier dernier, fut de $ 124 millions, une augmentation de 21 % par rapport à janvier 1986. Le nombre de transactions s'est accru de 5 % pour se fixer à 1,487. L'indice de l'activité immobilière du Montréal métropolitain de janvier a atteint 98.25, en hausse de 1.8 par rapport à l'indice de janvier 1986 qui était de 96.42. Comparativement à décembre 1986, l'indice a enregistré un fléchissement de 2.3 %.

■ *Bell Canada fait une émission de débentures*

La société Bell Canada vient d'annoncer qu'elle procéderait à une émission de débentures de $ 125 millions au Canada. Les débentures à 9.45 % de la série seront datées du 5 mars. Elles seront offertes à $ 99.7 pour un rendement de 9.4 %. L'émission fera l'objet d'une prise ferme par Dominion Securities, Wood Gundy, Burns Fry, Richardson Greenshields, et Lévèsque-Beaubien. Le produit de la vente servira à financer une partie des dépenses en capital de Bell Canada et à augmenter le fonds de caisse.

■ *CPCI fait l'acquisition de DeVito's*

La compagnie montréalaise Continental Pharma Cryosan de Montréal annonce qu'elle a acquis les actifs de DeVito's. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué. Suite à cette prise de contrôle, CPCI se trouve à la tête de 20 entreprises de soins à domicile dans le nord-est des États-Unis. Actif depuis 1971 dans le secteur des soins à domicile dans la région centrale de l'État de New York, le groupe DeVito a enregistré au cours des douze derniers mois des recettes de $ 2.2 millions US, dégageant des revenus de $ 700,000.

■ *ADS pénètre le marché de l'Outaouais*

La société d'ingénierie ADS Associés, spécialisée dans la construction et la technologie, vient d'acheter 50 % des actions ordinaires en circulation de la firme Landry, Gauthier et Associés de la région Hull-Ottawa. Par cette prise de contôle ADS couvre maintenant l'ensemble du Québec et compte 10 bureaux régionaux et 40 entreprise filiales. Au cours des cinq dernières années, ADS a réalisé une progression moyenne de son volume d'affaires d'environ 40 %. Pour l'exercice 1986-87, ses revenus globaux sont évalués à $ 18 millions. L'apport de Landry, Gauthier et Associés à ADS est estimé à plus de $ 2 millions.

■ *La Fiducie du Québec s'inscrit en Bourse*

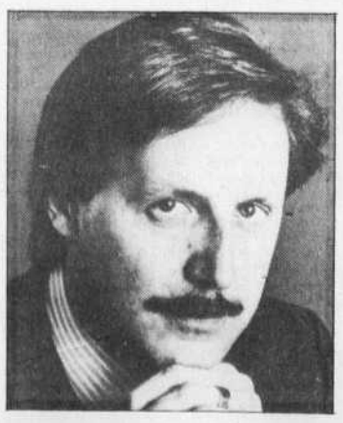
La Fiducie du Québec prévoit compléter le 10 février 1987, son premier appel public à l'épargne en proposant 2,600,000 actions subalternes catégorie A au prix de $ 7. Ces actions donneront droit à une déduction de 50 % de leur coût d'acquisition, jusqu'à concurrence de $ 1,000. Fiducie du Québec exerce ses activités presqu'exclusivement au Québec où elle exploite 11 succursales.

■ *Multibanc également*

Les actions priviligiées de Société financière Multibanc et les actions de capital de Société financière Multibanc NT sont admises à la négociation. Ces deux sociétés ont complété une offre au public se composant de 3,500,000 actions priviligiées au prix de $ 17 l'unité et de 3,500,000 actions de capital au prix de $ 12.50 l'action.

Portrait du lundi

Michel Robichaud



Michel Robichaud célèbrera le 24e anniversaire de fondation de son entreprise vendredi prochain. C'est un exploit d'avoir survécu, car il fut le premier « nom » québécois dans une industrie du vêtement complètement séduite par les créations étrangères. Maintenant âgé de 47 ans, M. Robichaud envisage un tournant important pour son entreprise. Il pense que le temps est venu d'aller plus loin pour assurer la commercialisation de ses produits et même de s'associer avec des gens d'affaires, comme cela existe généralement dans le monde des couturiers européens.



1 ch. à coucher: à partir de $95,700 2 ch. à coucher: à partir de $114,300

NOMINATION
le groupe SODISCO


Marcel Brin

Monsieur Michel Auger, président du conseil, président et chef de la direction de SODISCO INC., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Marcel Brin au poste de vice-président exécutif et directeur général.

Avant de se joindre à SODISCO INC. Monsieur Brin assumait la direction d'un des plus importants regroupements d'achats et de services pour optométristes en Amérique du Nord, "Les Services Optométriques (A.O.Q.) Inc." Parmi ses emplois antérieurs Monsieur Brin a dirigé une importante entreprise de distribution et a travaillé en financement corporatif. Il est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales où il a obtenu une licence en sciences commerciales et une maîtrise en administration des affaires (MBA). Il est présentement président de l'Association des diplômés de l'École HEC et ancien président de l'Association des MBA du Québec.

SODISCO INC., avec plus de 250 employés et un chiffre d'affaires annuel dépassant 120 millions de dollars, se classe parmi les plus imprtants distributeurs de produits de quincaillerie au Canada. Parmi les 1500 marchands que la Compagnie dessert, 250 s'identifient sous la bannière "UNITOTAL" et 100 arborent la bannière "B.M.R.". Les actions de SODISCO INC. se transigent à la Bourse de Montréal.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page A-13

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 2-1098-86. VILLE DE SAINT-LAURENT -vs- RÉJEAN GRENIER. Le 19/02/87 à 10:30 heures au 1596, Cardinal, St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN GRENIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette, 1 téléviseur en couleurs, 1 laveuse et 1 sécheuse à linge blanche de marque Maytag et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1376425-01 0 DB DB.

QC, District de Chicoutimi, COUR SUPÉRIEURE. No: 150-12-003630-83-5. FRANCE BOUCHARD -vs- NORMAND DESBIENS. Le 18/02/87 à 14:00 heures au 250, Bishop Power app. 304 LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND DESBIENS, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Toshiba, 1 mobilier de salle à manger, 1 radio Milovac, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D. 1149726-03.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-005900-84-2. JOSÉ CABOLET -vs- JACQUES DROUIN. Le 20/02/87 à 10:00 heures au 604, Gemma 6 29 Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES DROUIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur meuble Electrohome avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1379213-01 0 LL DB.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-005728-86-8 — 500-05-001998-861 — 500-05-007915-869. 2169 0110 QUÉBEC INC. -vs- ANDRÉ LAFOND & ALS. Le 20/02/87 à 11:00 heures au 1460, Place Anjou, app. 2, Pont Viau, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LAFOND, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Pick-Up de marque Ford modèle Ranger avec boîte en fibre de verre blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1379209-01 0 LL DB.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 162028145 — 161638540. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NUTRI ORIENTALE INC. Le 18/02/87 à 13:30 heures au 1550, Marie-Anne, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NUTRI ORIENTALE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 four micro-ondes Litton, 1 réfrigérateur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1376447-01 0 ML DD.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-000972-86-7. JACQUES GIGUÈRE -vs- PISCINES MONACO INC. Le 19/02/87 à 11:00 heures au 2050, boul. Le Corbusier, Chomedey, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PISCINES MONACA INC., saisis en cette cause, consistant en: 31 toiles solaire pour les piscines, 16 boîtes contenant un ensemble de rouleau solaire, 13 chaises de patio, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1379214-01 0 LL DB.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002314-87-5. SANDRA E. SIMON -vs- JOSÉPHINE MZIMELA. Le 18/02/87 à 13:00 heures au 8025, Avon, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSÉPHINE MZIMELA, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à dîner, 1 ensemble de thé en argent, 1 TV couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1377545-01 0 SB DB.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034952-86-6. MAGNUS POIRIER INC. -vs- DAME LINDA GRAVEL. Le 20/02/87 à 10:00 heures au 10382, Verville, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME LINDA GRAVEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes, 1 automobile de marque Lada. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1378613-01 0 DB DB.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025307-86-4. NASHUA CANADA LTD -vs- 1854-2555 QUÉBEC INC. Le 20/02/87 à 11:00 heures au 63D, Doneganie, Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 1854-2555 QUÉBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse, 1 frigidaire, 1 planche à voile, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1378615-01 0 SS DB.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 857209312. VILLE DE MONTRÉAL -vs- WILLIAMS DANIEL. Le 87/02/20 à 11:00 heures au 6460, De Marseille à Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILLIAMS DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Renault 12 - 1978, sér. 962070 immatriculée P.Q. 474S300 à 4 portes de couleur rouge avec acc., 1 TV couleur portative RCA avec acc., 2 divans de salon beige avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D. 1149726-03.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 455890503. VILLE DE MONTRÉAL -vs- THÉRIAULT YVON. Le 87/02/18 à 11:30 heures au 5222, Marquette, Montréal H2J 3Z3, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THÉRIAULT YVON, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur Electrohome, un vidéo cassette VHS, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1174619-02.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 452696285. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SCARCALLA PINO. Le 87/02/18 à 13:30 heures au 9094, Descartes, Saint-Léonard H1R 3P5, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SCARCALLA PINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Toyota Supra 1980 de couleur bleue. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D. 1171780-02.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 163195874. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PELLETIER DANIEL. Le 87/02/19 à 12:30 heures au 93, de L'Église, Mercier, J0L 1K0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PELLETIER DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: four micro-ondes GE, vidéo VSH, 1 TV couleur cabinet. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. 1170214-02.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 160997642 — 158108064. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LEDUC BRUNO. Le 19/02/87 à 11:30 heures au 146 Gaspé, Châteauguay seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEDUC BRUNO saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur portative Admiral 20'', T.V. couleur cabinet Westinghouse, vidéo Panasonic, chaine stéréo Toshiba, set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 818922635 — 819981525 — 819981514. VILLE DE MONTRÉAL. —vs— SANTAGUIDA SALVATORE. Le 20/02/87 à 10:00 heures au 147 Boyer, St-Isidore, Laprairie, H1H 1H1 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANTAGUIDA SALVATORE saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur 20'' Zénith, vidéo VHS Panasonic, bar à boisson, set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 854497243 — 845497232 — 857718341. VILLE DE MONTRÉAL. —vs— QUINN CHARLES. Le 19/02/87 à 12:30 heures au 8152 Jacqueline, LaSalle seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de QUINN CHARLES saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative Hitachi avec acc., 1 radio cassette R.C.A. avec acc., 2 T.V. couleur portative dont 1 Panasonic et l'autre Baffin avec acc., 1 laveuse/sécheuse Kenmore et 1 sécheuse Hitachi avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 160997642 — 158108064. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LEDUC BRUNO. Le 19/02/87 à 11:30 heures au 146 Gaspé, Châteauguay seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEDUC BRUNO saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur portative Admiral 20'', T.V. couleur cabinet Westinghouse, vidéo Panasonic, chaine stéréo Toshiba, set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 454942121 — 456193964 — 454127984 — 454941966. VILLE DE MONTRÉAL. —vs— NANTEL FRANCINE. Le 20/02/87 à 10:00 heures au 976 Maritain, St-Léonard seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NANTEL FRANCINE saisis en cette cause, consistant en: ..... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 51-05054. VILLE DE LAVAL —vs— INDUSPAC INC. Le 18/02/87 à 12:00 heures au 1805, 50e Ave, Lachine seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de INDUSPAC INC. saisis en cette cause, consistant en: ameublement et accessoires de bureau assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-010249-790. BOTTIN TÉLÉPHONIQUE DE VOTRE QUARTIER —vs— LUCIEN DUPUIS. Le 16/02/87 à 10:00 heures au 108 Rang St-Georges, St-Valentin seront vendus les biens et effets de LUCIEN DUPUIS, consistant en: 1 T.V. couleur console RCA, 1 stéréo Electrophonic, 1 moto-cross Yamaha, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 05/02/87. JOHANNE TÉTRAULT, huissier, 879-1007. Pelletier & Ass., Huissiers.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-021751-867. LES AGENCES ROBERTO CANADA LTÉE —vs— GUISSEPPE NERO. Le 17/02/87 à 10:00 heures au 11981 Allard, Montréal-Nord seront vendus les biens et effets de GUISSEPPE NERO, consistant en: 1 vidéo Sanyo VHS et acc. # série: 744441, 1 divan gris 3 places, 1 causeuse grise 2 places, etc... (effets mobiliers divers). Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 05/02/87. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Pelletier & Ass., Huissiers.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-045232-845. TAPIS PEERLESS C. DISTR. DU QUÉBEC —vs— JACQUES SAVIGNAC. Le 17/02/87 à 10:30 heures au 1141 Marie-Victorin, Boucherville seront vendus les biens et effets de JACQUES SAVIGNAC, consistant en: 1 T.V. couleur RCA, 4 chaises en rotin, etc... (effets mobiliers divers). Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 05/02/87. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Pelletier & Ass., Huissiers.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-007889-863. M.D.S. SHARP LTÉE —vs— COMITÉ D'ACCUEIL CANADA FRANCE LTÉE. Le 18/02/87 à 14:00 heures au 1183 Union, 2e étage, Montréal seront vendus les biens et effets de COMITÉ D'ACCUEIL CANADA FRANCE, consistant en: 1 coffre-fort Gardex, etc... (effets divers). Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 05/02/87. LUC VALADE, huissier, 879-1007. Pelletier & Ass., Huissiers.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-026574-868. ISOLATION ALGON INC. —vs— GUY MARCHAND. Le 18/02/87 à 10:00 heures au 27 Ste-Anne, Pointe-Claire seront vendus les biens et effets de GUY MARCHAND, consistant en: 1 vidéo VHS Panasonic et acc., 1 T.V. couleur Zénith et télécommande Phillips, 1 système de son Sharp et 2 haut-parleurs, 2 chiens Bouvier. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 05/02/87. LUC VALADE, huissier, 879-1007. Pelletier & Ass., Huissiers.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-032819-869. CHARTRAND FORD VENTES INC. —vs— PIERRE GENDRON & CLAUDETTE TRUDEL. Le 17/02/87 à 11:00 heures au 729 Bourgeon, Laplaine seront vendus les biens et effets de PIERRE GENDRON & CLAUDETTE TRUDEL, consistant en: 1 automobile de marque Ford Mustang LX, 1 four micro-ondes Kenmore, 1 T.V. couleur Quasar Dynacolor et acc., etc... (effets mobiliers divers). Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 05/02/87. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Pelletier & Ass., Huissiers.

QC, District de Chicoutimi, COUR SUPÉRIEURE. No: 150-12-003630-83-5. FRANCE BOUCHARD -vs- NORMAND DESBIENS. Le 18/02/87 à 13:00 heures au 8453, Aurèle Allard, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND DESBIENS, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Kawasaki. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1377549-01 - ML DB

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 2-1096-86. VILLE DE SAINT-LAURENT -vs- YVETTE ADELSON. Le 18/02/87 à 11:00 heures au 1284, Cardinal, St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVETTE ADELSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision console Philips, 1 télévision Zenith, 1 système de son... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1375725-01 0 SB DB.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 2-1022-86. VILLE DE ST-LAURENT -vs- SAUL TOWER. Le 19/02/87 à 13:30 heures au 305, Thompson, St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAUL TOWER, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur Hotpoint, 1 TV couleur Hitachi, 1 laveuse-sécheuse Inglis, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers. N.D.: 1377138-01 0 SJ DB.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-037286-866. LA CIE DE TAPIS CHAR-MAC LTÉE, demanderesse — vs — DÉCOR D'HIER À DEMAIN LTÉE, défenderesse. Le 19 février 1987, à 10:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1570, rue St-Thimothée, suite 418, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice à ruban TMC Tatex, 1 bureau en bois 5 tiroirs, 1 lot d'accessoires de bureau assortis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: GILLES POIRIER, huissier, 288-4451. Montréal, le 7 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 520-32-000935-858. MICHEL SYNNOTT, demandeur — vs — FRANK AMAMOU, défendeur. Le 19 février 1987, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 455, rue Racine, app. 212, en la cité de Dorval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Subaru imm. BRF747 au Qué. no de série: JF1AB43B4EC231479 & acc., 1 t.v. couleur Sony et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-4451. Montréal, le 7 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-033063-863. 122209 CANADA INC., demanderesse — vs — MS. TERRY ROSENBERG, défendeur. Le 19 février 1987, à 11:00 heures, au domicile du défendeur, au No 7461, rue Kingsley Road, app. 405, en la cité de Côte St-Luc et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Electrohome, 1 vidéo JVC et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-4451. Montréal, le 7 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-002587-876. LEONTINE SOTOMEY ET AL, demandeurs — vs — SIMONE LALANNE, défenderesse. Le 19 février 1987, à 13:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 482, rue Toulouse, en la cité de de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Consew et table et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-4451. Montréal, le 7 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 130-85-1265. CAUSES NO: 131238354, 134743755, 134761675 et 15 autres no. cause. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — SERGE CLERMONT, partie défenderesse. INTERVENTION: 12485. PRENEZ AVIS que le 19 février 1987 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 4845 Dunn à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de SERGE CLERMONT, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque Chevrolet Malibu 1977 de couleur brun, immatriculé CSE926 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT —OU— CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 453-50-7493. CAUSES NO: 453602586, 805785326, 860654012, 861266836. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — DANIEL ST-GEORGES, partie défenderesse. INTERVENTION: 12384. PRENEZ AVIS que le 19 février 1987 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 4845 Dunn à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de DANIEL ST-GEORGES, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque Pontiac Grand Prix 1977 de couleur noir, immatriculé ELL121 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT —ou— CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 165-39-986. CAUSES NO: 116784205, 116789400, 130736550 et 9 autres no. cause. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — RINO MICHAUD, partie défenderesse. INTERVENTION: 12570. PRENEZ AVIS que le 19 février 1987 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 4845 Dunn à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de RINO MICHAUD, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque B 210-GX de couleur orange, immatriculé DTT802 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT —OU— CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1143). Montréal, le 2 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 150-29-5950. CAUSES NO: 152884443, 423217690, 423219182 et 5 autres no. cause. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — PIERRE PAQUETTE, partie défenderesse. INTERVENTION: 12550. PRENEZ AVIS que le 19 février 1987 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 4845 Dunn à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de PIERRE PAQUETTE, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque Chevrolet Impala 1978 de couleur jaune, immatriculé F278895 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT —OU— CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 137-89-3022. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — GUY DE CARUFEL, partie défenderesse. INTERVENTION: 11199. PRENEZ AVIS que le 19 février 1987 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 4845 Dunn à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de GUY DE CARUFEL, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque Dodge Club Cab Super 1976 de couleur beige, immatriculé F645432 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT —OU— CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 162-92-2535. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — DANIEL DEGAGNÉ, partie défenderesse. INTERVENTION: 12516. PRENEZ AVIS que le 19 février 1987 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 4845 Dunn à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de DANIEL DEGAGNÉ, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque Chrysler Cordoba 1976 de couleur noir, immatriculé CBR486 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT —OU— CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 411-43-5010. CAUSES NO: 417269392, 452447682. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — STEPHEN LAUDI, partie défenderesse. INTERVENTION: 12461. PRENEZ AVIS que le 19 février 1987 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 4845 Dunn à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de STEPHEN LAUDI, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque MG modèle B de couleur brun, immatriculé DRA538 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT —OU— CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 février 1987.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 451-47-6686. CAUSE(S) NO: 861074502, 861076016. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — RICHARD BOUCHER, partie défenderesse. INTERVENTION: 12558. PRENEZ AVIS que le 19 février 1987 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 4845 Dunn à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de RICHARD BOUCHER, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque Plymouth Arrow GT 1978 de couleur orange, immatriculé EGE012 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT —OU— CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GÉRARD MIGNAULT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 3 février 1987.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 130660305 — 858381436 — 858372970 — 858372981 — 830419682 — 830419671 — 815530623 — 131072410 — 860275080 — 455832300 — 816725814 — 816725803 — 864144691 — 162378322 — 864144724. VILLE DE MONTRÉAL —vs— TRUCHON LARRY. Le 19/02/87 à 10:00 heures au 4845 rue Dunn à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRUCHON LARRY saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet rouge portant la plaque F649345. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 817413645 — 837043362 — 837043900 — 131260301 — 816725906 — 432607184 — 431471526 — 131835572. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LAJEUNESSE RICHARD. Le 19/02/87 à 10:00 heures au 4845 rue Dunn à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAJEUNESSE RICHARD saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet brun portant la plaque DSJ821. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 134552014 — 434302982 — 435642620 — 831418663 — 815951592. VILLE DE MONTRÉAL —vs— DESJARDINS YVAN. Le 19/02/87 à 10:00 heures au 4845 rue Dunn à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DESJARDINS YVAN saisis en cette cause, consistant en: Cutlass bourgogne portant la plaque EBA090. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 413886303 — 414185424. VILLE DE MONTRÉAL —vs— BAKER AFRODITI. Le 19/02/87 à 10:00 heures au 4845 rue Dunn à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BAKER AFRODITI saisis en cette cause, consistant en: Ford LTD gris noir portant la plaque CSE647. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 161136290 — 162768524 — 455892264 — 456353284 — 863440384. VILLE DE MONTRÉAL —vs— BAIG NUSRAT. Le 19/02/87 à 10:00 heures au 4845 rue Dunn à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BAIG NUSRAT saisis en cette cause, consistant en: Chev. Citation brun portant la plaque DSX432. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 836428320 — 836429860 — 836774234 — 853848575. VILLE DE MONTRÉAL —vs— GRATTON GUY. Le 19/02/87 à 10:00 heures au 4845 rue Dunn à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRATTON GUY saisis en cette cause, consistant en: Ford Fairmount brun portant la plaque DVG151. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-009840-861. STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA, p. demanderesse -vs- JOSE ALVAREZ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1987 à 11:00 heures. Je procèderai à l'extinction de la dite dette et frais inhérents en cette cause au 41, Dollard, Boucherville, district de Montréal suite à la saisie d'une somme d'argent au montant de $800.00 huit cents dollars susceptible de couvrir la créance en dette et frais. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 4 février 1987.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021473-868. Dossier 51226593YP. GARAGE SERVICES ROUTIERS Y., p. demanderesse -vs- RICHARD BOILEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1987 à 14:00 heures. Au: 1908, Perrot, Ile Perrot, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD BOILEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Wagner et accs, 1 télécouleur Admiral et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 4 février 1987.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014370-865. Dossier 1609514. VILLE DE STE-GENEVIÈVE, p. demanderesse -vs- MARCEL POULIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1987 à 13:30 heures. Au: 380, Viger, Île Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL POULIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 four Panasonic Dimension 4 et accs, 1 vidéo cassette RCA et accs, 1 télécouleur Quasar et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 4 février 1987.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038484-866. ERNEST CADIEUX, p. demanderesse -vs- FRANÇOIS ANTONELLI, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 février 1987 à 13:00 heures. Au: 4430, Verdun #308, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS ANTONELLI, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette HQ et accs, 1 télécouleur et accs, 1 radio cassette et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 4 février 1987.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-008507-859. PROC. GÉNÉR. PROV. QC, p. demanderesse -vs- REYNOLD SKERRETT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 février 1987 à 12:00 heures. Au: 3950, Québillon, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REYNOLD SKERRETT, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20'' et accs, 1 lot de cent cinquante-sept de cassettes vidéo, 1 téléscope et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou C

Dans le secteur manufacturier

Tye-Sil investit $ 20 millions dans l'Est de Montréal

SERGE TRUFFAUT

La compagnie Tye-Sil a annoncé, hier, un investissement de $ 20 millions pour la construction d'une usine de fabrication de meubles en résine dans l'est de Montréal.

D'une superficie de 400,000 pieds carrés, le nouveau plan de Tye-Sil emploiera 215 personnes. Selon les représentants gouvernementaux présents à la conférence de presse, il s'agit sans contredit de l'un des plus importants projets d'investissement privé dans le domaine manufacturier de l'est de Montréal au cours des dernières années.

A l'occasion de cette annonce, le président de Tye-Sil, M.Henry Geniele, a indiqué : « Notre usine utilisera une technologie de pointe qui nous permettra d'être à l'avant-garde dans ce domaine. Nous serons ainsi en mesure d'offrir des produits de qualité à des prix compétitifs avec ceux des autres entreprises semblables ailleurs dans le monde ».

« Il n'existe, à l'heure actuelle, a poursuivi M. Geniele, aucune compagnie canadienne qui fasse appel à la résine de synthèse pour la fabrication de meubles de jardin. Nous avons donc décidé d'utiliser ce nouveau procédé et de l'adapter aux besoins des citoyens du continent nord-américain ».

Installée au Québec depuis 1957, Corporation Tye-Sil utilise déjà une technologie semblable pour la production d'emballage de cadeaux de Noel de meubles de jardin en aluminium et d'appareils d'exercice physique. Elle exploite en effet une usine à Saint-Léonard.

Prétextant que Tye-Sil est une compagnie privé, M. Bill Schwarz, vice-président administratif, n'a pas voulu mentionné le nombre de personnes qui travaillent présentement à cette usine. Quant au chiffre d'affaires, M. Schwarz a précisé qu'il se situait au-dessus de $ 50 millions.

Avec cette nouvelle installation, les dirigeants de Tye-Sil entendent augmenter sensiblement leur volume d'exportation. « Même si nous vendons, d'indiquer M. Schwarz, en Australie, en Europe et aux États-Unis, le Canada reste notre principal marché. Cela va changer ».

Montrusco optimiste pour les sept prochains trimestres

Les titres boursiers de compagnies européennes sont les favoris de 1987

JEAN CHARTIER

Les actions de compagnies européennes et asiatiques auront une meilleure performance que les actions de compagnies nord-américaines cette année. En Amérique du Nord, les actions de compagnies canadiennes feront moins bien que les actions de compagnies américaines.

Au Canada toutefois, la performance des titres québécois continuera à dépasser celle des titres canadiens, comme c'est le cas depuis cinq ans déjà. Telles sont les prévisions de la firme de conseillers en placement Montrusco dans la dernière livraison de sa publication trimestrielle.

Néanmoins, Montrusco se dit modérément optimiste à l'égard du marché boursier canadien en raison d'un rebondissement prévu au niveau des bénéfices des compagnies. Ceux-ci ont connu une mauvaise année en 1986 de sorte que le rapport prix/bénéfice a augmenté sensiblement depuis un an.

La hausse éventuelle du prix du pétrole soutient aussi cet optimisme. Le marché boursier américain apparaît prometteur à Montrusco en raison notamment d'une dépréciation additionnelle du dollar. Celle-ci pourrait être de l'ordre de 15 %.

Les bourses européennes et asiatiques représentent actuellement 60 % du marché boursier mondial. Pour la firme de la rue Sherbrooke, la bourse japonaise est cependant surévaluée.

L'étude de Montrusco souligne que les marchés boursiers baissiers ne se développent pas deux années avant une récession, mais plutôt de 3 à 9 mois avant le mal. Or, on ne s'attend pas à une récession avant 1989. Montrusco ne prévoit donc pas de marché boursier baissier avant la fin 1988.

Le placement en actions est aussi fortement recommandé par le conseiller en placement, en raison d'une reprise graduelle de l'inflation en fin d'année. Les compagnies ayant des revenus en provenance de l'étranger sont les premières sur la liste. Les mines, métaux et acieries sont à éviter. Les investissements en or et en argent se trouvent à nouveau sur la liste des achats. Les portefeuilles apparaissent donc présentement sous-pondérés en titres aurifères et cette situation sera modifiée.

Les analystes soulignent que la banque centrale du Japon maintient 20 % de ses réserves en or, contre 50 % pour les banques européennes et 75 % pour les États-Unis. Si le Japon voulait augmenter son ratio à 50 %, il devrait acheter l'équivalent d'une année de production mondiale.

Toutefois, on fait remarquer que les valeurs aurifères nord-américaines se transignent présentement à des cours bénéfices historiquement élevés. Depuis la fin de 1984, les investisseurs ont préféré les titres nord-américains et australiens à ceux de l'Afrique du Sud. La prime aux titres nord-américains se maintiendra donc, anticipe-t-on.

Les stocks augmentent légèrement

La consommation de pétrole croîtra de 1.5 %

PARIS (AFP) — La consommation mondiale de pétrole (hors pays à économie d'État) devrait augmenter de 1.5 % en 1987 pour se situer à 47.3 millions de barils par jour (mbj), selon le rapport mensuel sur le marché pétrolier de l'Agence internationale de l'énergie.

L'AIE, qui se refuse à tout pronostic sur le niveau des prix et de la production de pétrole de l'OPEP, a fondé ses prévisions sur l'hypothèse d'un baril à $ 18 dollars US, ont indiqué des responsables de l'agence.

La consommation des pays de l'OCDE devrait aussi progresser de 1.5 % à 35.3 millions de barils-jour, après une augmentation de 2.5 % en 1986. Mais une nouvelle vague de froid pourrait provoquer une hausse de la demande, de 3.5 % au maximum.

L'offre globale de pétrole en provenance des pays non membres de l'OPEP, y compris les exportations nettes des pays à économie d'État, devrait atteindre 28.6 mbj en 1987, ce qui laisse une marge de l'ordre de 18.7 mbj pour les exportations de l'OPEP.

Toutefois, l'évolution des stocks à la hausse ou à la baisse introduit un élément important d'incertitude sur la demande réelle en pétrole de l'OPEP, soulignent les experts de l'agence.

L'agence évalue à 16.5 mbj la production de brut des pays de l'OPEP en janvier, contre 17.5 mbj en décembre. La production de l'Arabie saoudite, sans compter la zone neutre entre ce pays et Koweit, aurait baissé de 1.1 mbj en janvier par rapport à décembre pour atteindre 3.8 mbj.

La production iranienne se serait redressée de 1.8 mbj fin 1986 à 2.2 mbj en janvier 1987 et l'Iran aurait accru ses exportations, selon l'AIE.

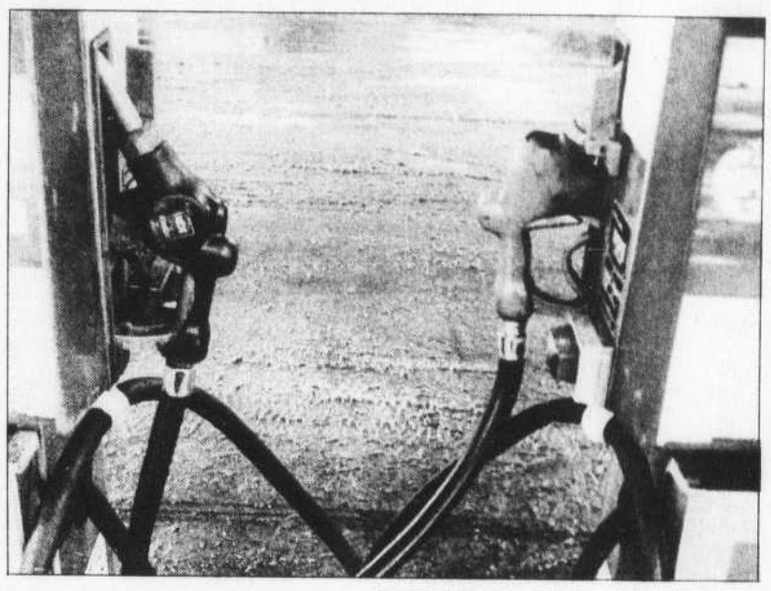
L'AIE, contrairement à l'OPEP, définit la production exclusivement comme ce qui est extrait du sous-sol et ne prend pas en compte les quantités prélevées sur les stocks et mises sur le marché.

La production de brut aux États-Unis qui a baissé de l'ordre de 300,000 barils par jour en 1986 pour atteindre 10.3 mbj, devrait encore diminuer de l'ordre de 200,000 à 300,000 barils par jour en 1987. Même si le prix du brut se relevait fortement, la production diminuera en raison du déclin de certains gisements, selon des responsables de l'AIE.

La production de la mer du Nord en 1987 devrait rester à peu près au même niveau, soit 3.7 mbj, avec une légère érosion de la production britannique et une progression de la production norvégienne, compte tenu de la réduction de 80,000 barils par jour décidée par le gouvernement norvégien au 1er semestre.

La baisse du dollar risque d'affecter le coût du brut, souligne l'AIE. Le coût du pétrole en monnaie nationale est tombé de l'ordre de 60 % au Japon, en RFA et en Italie entre le 1er trimestre 1985 et le premier trimestre 1987, alors qu'aux États-Unis la baisse n'a été que de l'ordre de 38 %.

Enfin l'AIE évalue à 1 million de barils par jour les quantités prélevées sur les stocks dans les pays de l'OCDE au dernier trimestre 1986. Les stocks détenus par les pays de l'OCDE représentaient 96 jours de consommation au 1er janvier, soit 439.8 millions de barils-jour, contre 93 jours au 1er janvier 1986.



Relations CÉE - É.-U.

De Clercq dénonce la « guérilla commerciale »

GAND (AFP) — Le commissaire européen aux Relations extérieures, Willy De Clercq, s'est livré hier soir à Gand dans le nord de la Belgique à une vive attaque contre les « menaces brandies » selon lui par les États-Unis dans tous leurs conflits commerciaux avec la CÉE.

Les États-Unis et la Communauté offrent depuis trois ans le « spectacle d'une guérilla commerciale continuelle », et l'« avenir n'est guère plus encourageant », a-t-il ajouté.

« Nous devons nous demander si l'Europe pourra effectivement parler sur un pied d'égalité avec » Washington tant « qu'elle ne prendra pas en charge sa propre défense », a poursuivi M. De Clercq. Il n'a pas précisé toutefois s'il se référait à des menaces effectives des États-Unis de ne plus contribuer autant à la défense du Vieux Continent ou à des craintes européennes en la matière.

Le « refus » des États-Unis de « payer les moindres conséquences économiques » de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal est « paradoxal », puisqu'ils affirment soutenir la construction européenne, a-t-il estimé. Le 29 janvier, un règlement de dernière minute a permis d'éviter que la différend sur les céréales américaines vendues aux pays ibériques ne se transforme en guerre commerciale transatlantique de grande ampleur.

Depuis la fin 1984, a souligné le principal négociateur de la Communauté pour les affaires commerciales, les litiges euro-américains se sont succédé « pratiquement sans trêve ». La forme qu'ont pris ces conflits ces deux dernières années « n'est pas acceptable », a-t-il poursuivi, en évoquant le dommage que les Américains « causent et qu'ils se causent à eux-mêmes » en Europe par le « recours, perçu comme systématique, à l'intimidation et aux menaces ».

« Comment encore comprendre que, tout en déclarant soutenir la construction européenne, (les États-Unis ») s'en prennent à ses réalisations économiques ou technologiques, telles que l'Airbus », qui « mord pourtant de façon très modeste » encore sur les positions de l'industrie américaine, s'est interrogé M. De Clercq.

Outre celui qui se profile sur l'Airbus, le commissaire européen craint, pour l'avenir, de nouveaux conflits commerciaux transatlantiques: « L'agriculture est et restera une source de difficultés majeures entre nous', a-t-il estimé, notant que les États-Unis critiquent la politique agricole commune alors qu'ils subventionnent eux-mêmes leurs agriculteurs pour un momtant de $ 30 milliards US ».

Dans l'industrie, la concurrence qui s'intensifie entre les secteurs de pointe de la CÉE et des États-Unis « sera inévitablement une source de frictions supplémentaires », selon lui.

« Trop souvent » les Européens ont l'impression en négociant avec les États-Unis que la « relation d'ensemble passe au second plan derrière des considérations d'intérêt sectoriel », a-t-il encore déclaré.

National Pagette achète Skytel

(PC) — National Pagette va acquérir d'ici à mars de l'année courante 36.75 % du capital-actions de Skytel Corporation pour environ un million de dollars comptant, ainsi qu'une option d'achat de 14.25 % du capital-actions dont la période d'exercice va du 1er janvier au 1er juillet 1990.

Après l'exercice de cette option, National Pagette détiendra 51 % du vote et de la participation de Skytel Corp.

Skytel détient les droits de fabrication et d'exploitation exclusifs du système Airfone pour le Canada. Ce système est un ensemble d'équipement radio, d'ordinateurs et de logiciels qui permet d'offrir au public un service de téléphone à bord des avions.

National Pagette offre des services de réponses téléphoniques et de téléavertisseurs au Canada.

LE GROUPE OSHAWA LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

DIVIDENDE NUMÉRO 100

Le Conseil d'administration du «GROUPE OSHAWA LIMITÉE» lors d'une assemblée tenue le 30 janvier 1987, a déclaré un dividende trimestriel de sept cents (7¢) par action ordinaire et de classe «A» de la compagnie en circulation, payable le 10 mars 1987 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 18 février 1987.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
HAROLD J. WOLFE
Secrétaire

le 30 janvier 1987

MAGICIEL ds
VOTRE COMPTABLE PERSONNEL

Le système comptable complet

- le Grand-livre
- les comptes-clients
- les comptes-fournisseurs
- l'inventaire
- la paie
- la facturation

IBM PC
256K
lecteurs de
disque souple
ou rigide

1 499 99 $

1982 1987 5 ANS D'EXCELLENCE

LOGIDISQUE inc
C.P. 485, succ. Place d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3H3
(514) 842-5221 — 1-800-361-7633

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCES
GÉNÉRALES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires et des membres de L'Industrielle Compagnie d'Assurances Générales aura lieu au 200, rue St-Jacques ouest, Montréal, lundi, le 23 février 1987 à midi, afin de recevoir le rapport annuel de la compagnie, ratifier les actes posés par le conseil d'administration, élire les administrateurs, choisir les vérificateurs de la compagnie et considérer une modification à la raison sociale de la compagnie.

Sillery, Québec, ce 7 février 1987.

Le Secrétaire
Georges Smith

L'ÉQUITABLE,
COMPAGNIE D'ASSURANCES
GÉNÉRALES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

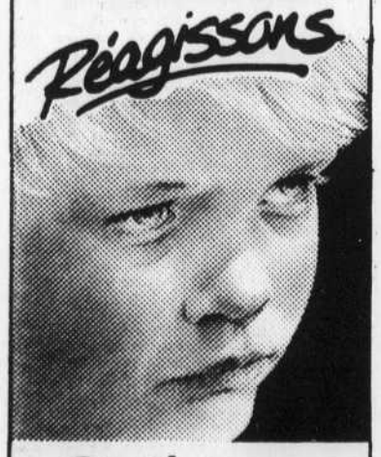
Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires et des membres de L'Équitable, Compagnie d'Assurances Générales aura lieu au siège social de la compagnie, 200, rue St-Jacques ouest, Montréal, lundi, le 23 février 1987 à onze heures a.m., afin de recevoir le rapport annuel de la compagnie, ratifier les actes posés par le conseil d'administration, élire les administrateurs et choisir les vérificateurs de la compagnie.

Montréal, ce 7 février 1987.

Le Secrétaire
Georges Smith

LES ENFANTS MAL AIMÉS
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER!
ET CHEZ VOUS...

Réagissons



Québec

Passez au Salon



Alain Dubuc, Lise LeBel, et **Claude Picher** vous attendent au **Salon de l'Épargne-Placements.**

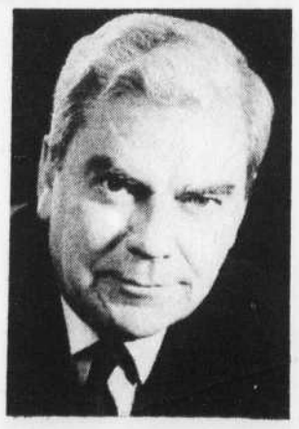
L'émission du lundi 9 février y sera enregistrée.

Questions d'argent **Lundi, 19h30**

Réalisation: Lynn Fournier

Autre télévision Radio Québec

Université de Montréal

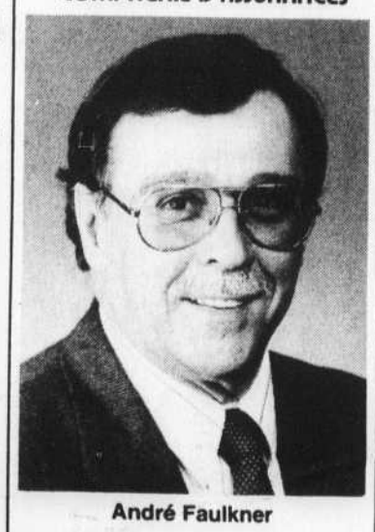


M. Bernard Grégoire

Le recteur de l'Université de Montréal, M. Gilles G. Cloutier, a le plaisir d'annoncer que M. Bernard Grégoire a été nommé vice-recteur aux affaires publiques par le Conseil de l'Université et qu'il entrera en fonction le 16 février. Son mandat sera de cinq ans. Au moment de sa nomination, M. Grégoire était vice-président, Affaires publiques, de la Banque fédérale de développement.

NOMINATION

BELAIR
COMPAGNIE D'ASSURANCES



André Faulkner

M. André Latreille, président du conseil d'administration de la Compagnie d'Assurances Belair, est heureux d'annoncer la nomination de M. André Faulkner au poste de président-directeur général.

M. André Faulkner débuta avec la compagnie en 1964 à titre de directeur des ventes. Par la suite, il gravit différents échelons administratifs pour atteindre la direction générale en 1970.

Sous sa responsabilité, la Compagnie d'Assurances Belair a connu une vaste expansion en créant un réseau de plus de 30 succursales au service des populations du Québec et du Nouveau-Brunswick.

M. André Faulkner est membre de la Corporation des administrateurs agréés du Québec, membre actif du Centre des Dirigeants d'Entreprise en plus de siéger au conseil d'autres sociétés.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Indice à la hausse

La tendance était à la hausse, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé avec un gain de 5.12 points à 1799.07, brisant son record établi jeudi.

En tout 9,902,278 actions ont changé de main comparativement à 9,929,623 le jour précédent.

Les forestières ont monté de 11.24 à 3054.28, les pétrolières de 23.50 à 1573.69 et les bancaires de 14.57 à 1798.04.

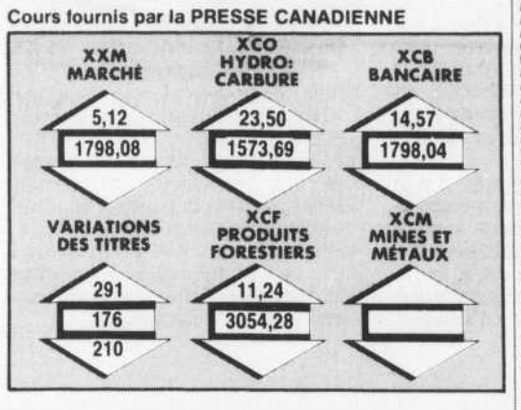
Le titre Toronto-Dominion, en hausse de $1 à $30 s'est traité à 340,549 exemplaires. Teck B a monté de 3-4 à $28 1-2 et 62,601 actions ont été traitées.

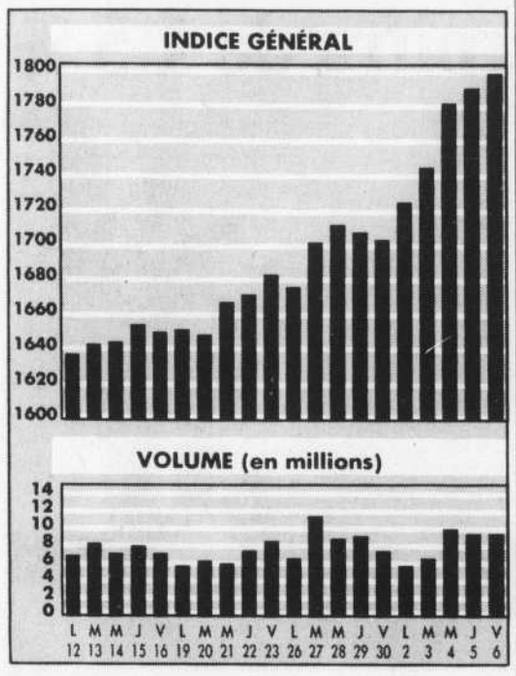
Seagram a perdu $1 à $90 3-4, Bell 7-8 à $40 7-8, Domtar 1-4 à $48, Royale 1-8 à $38 1-4 et Power Financial 1-8 à $23 1-2.

CP a gagné 3-8 à $22 3-4 et Bank of Montreal 1-4 à $39.

Sur 677 titres mis en jeu 291 sont gagnants, 210 perdants et 176 inchangés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Abti Prce	4259	$38¼	37¼	38	+ ¾
Abitibi.Wt	5775	$10½	10⅛	10⅜	+ ⅜
ACDS	7400	265	260	265	+ 5
ACSI	3200	395	390	390	—5
ADS	4200	415	400	410	+ 10
Agnico E	10800	$29	28⅝	28⅝	— ⅛
fAgnmex	33000	190	150	190	+ 45
Aiguebelle	3600	90	90	90	—3
Akers	4000	105	105	105	—5
Alta energ	9541	$17⅜	17⅛	17⅛	
Alcan Alu	59078	$48⅛	47⅝	47⅝	— ⅜
Algo.U	3100	$8½	8⅜	8½	— ⅛
Algoma St	500	$10½	10½	10½	
Algma2.00	3700	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅜
Alim.CT	2500	400	400	400	+ 5
Al.CTw	1500	115	110	115	+ 10
Alum.C 84	300	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
AMCA int	4889	$10⅞	10½	10⅞	+ ⅜
Amca9.5	1800	$21¼	21⅛	21⅛	+ ⅛
AMCAsr3	200	$23½	23½	23½	
Am.Barric	4821	$29⅞	28⅝	29⅜	+ 1⅛
A.br.wt	10200	435	420	430	+ 40
fONP	3200	$15	14¾	14¾	+ ¼
AmR.a	28650	270	265	270	
Amisco	1500	475	465	475	+ 5
Amusecor	500	299	299	299	+ 9
fAndres A	240	$20½	20½	20½	
Arden	2800	290	285	290	+ 20
Artopex	4630	$10⅜	10	10	
Asamera	34400	$13¼	13	13	+ ¼
Asm.W	23900	265	215	240	+ 30
Asamera.B	1200	$27¾	27½	27½	+ ¾
Asamera.7	600	$13¾	13½	13¾	+ ¾
fAstral A	158	$11⅝	11⅝	11⅝	— ¼
fAstral B	3600	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅝
fAtco I	2300	$9	8¾	9	+ ⅛
fAtlant.A	2175	475	465	475	+ 5
AubergeU	6802	410	405	405	—10
Auto.Point	2000	195	191	191	—9
Avcorp	25200	475	470	470	
B Corp.A	6600	$31	30⅞	30⅞	
BCED	34257	340	325	325	—5
BCED.Wt	13100	115	110	110	—5
BCE	203957	$41⅞	40⅞	40⅞	— ⅞
BCE 2.05p	130	$40⅞	40⅞	40⅞	+ ⅝
BCE 2.70p	4209	$42	41⅜	41½	— ¼
B C Forst	25866	$20	19⅛	19⅛	
BGRpMI.A	600	$10¼	10¼	10¼	
BC Phone	10940	$28¼	27⅞	28⅛	— ¼
BP Can	11300	$39	37¾	39	+ 2
Bank NS	89463	$20⅛	19⅞	20	+ ⅛
Baue Cont	150	$16½	16½	16½	
Baue Mtl	150088	$39⅛	38¾	39	+ ¼
BMO 2.85	32055	$39	38⅞	39	+ ¼
BMO $2.50	1000	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
BMO Sr3	200	$26½	26½	26½	— ¼
BMO Wts	49200	$8	7⅞	8	+ ⅛
Ba Eparg	5550	$17	16½	16½	
BaEp 2.62	1000	$28	28	28	
Baue Nat	115391	$34⅝	31½	34⅜	
Bq Nat s8	200	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ¼
Bq Nat s7	2000	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
Bq Royale	154586	$38⅝	37⅜	38¼	— ⅛
Bq Ry Wt	75525	450	425	435	+ 10
BqRy 1.45	13380	$18¾	18½	18⅝	
BqRy 2.75	4900	$33¾	33½	33½	
Baton	500	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Baugrt	45200	330	310	325	+ 20
Belkin.A	1650	$12⅞	12¾	12⅞	+ ¼
Belmoral	16300	310	305	305	+ 5
Belmora.w	875	260	260	260	
Berkey	1500	495	475	495	+ 20
Bestwy	1500	485	475	475	—25
Biltrite	1820	$7¼	7	7¼	+ ¼
Biltrite.Wt	4620	80	75	80	+ 7
Biochem	58535	$9¼	8	9⅛	+ ⅜
Biotech	2700	390	380	390	—5
BF Royal	1800	220	215	215	—10
fBomb A	43704	$19½	19	19⅛	+ ¼
fBomb B	160578	$19¼	18⅞	19¼	+ ¼
Bomb.Sr1	400	$26¾	26½	26½	— ⅛
BomWb	19430	$17⅛	16⅝	16¾	+ ½
Bow Val	68856	$18¾	17⅞	18⅜	+ ⅝
BowVl2.05	1500	$25½	25¼	25½	+ ½
fB.Brick.A	2000	$8⅝	8⅝	8⅝	
Brascade	236	$41⅛	41⅛	41⅛	— ⅛
Brascan A	8274	$33½	32⅞	32⅞	— ⅝
Brcan 1.87	400	$25¼	25¼	25¼	
Bruncor	12177	$19¾	18⅝	19⅜	— ⅛
Brunswick	100	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
C D					
CAE Ind	79250	$12⅛	11⅞	12⅛	
CDC Life	6300	$21½	20¼	21	+ 1⅛
CB Pak	7875	$22	21	21¼	+ ¼
CB Pak.wt	6400	$9½	8⅞	9¼	+ ⅜
fCGI Gr.A	1425	$6¼	6	6¼	
CIL	1000	$26¼	25⅞	26¼	
CFS.Un	4100	345	335	340	+ 5
Cabano	1100	430	425	425	—10
Cad Frvw	2150	$34⅛	33¾	33⅞	— ¼
Cad.Fw.wt	700	$26½	26½	26½	+ ½
Cambior	16950	$17½	17⅛	17½	+ ½
CambW	53250	$7⅝	7⅜	7⅝	+ ⅛
Cmbdg	1600	$27¼	27¼	27¼	
Camb.PrA	100	$32¾	32¾	32¾	
Camp R	2200	170	170	170	—5
Cmpbel.Sp	700	$19	18⅞	18⅞	+ ⅛
fCampeau	1400	$26¼	26	26⅛	— ⅛
Camp.Sr.C	200	$22	22	22	+ ¼
Camp.Sr.D	500	$21	21	21	+ ¼
Capwd	2400	20	20	20	
Cda Pack	1100	$16	16	16	+ ¼
fCDC	6823	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅜
CDC Pr B	100	$105	105	105	+ ½
CDC 1980	1625	$15⅞	15⅝	15¾	+ ⅛
C Imp Bk	73216	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ¼
CIBC wB	59200	495	475	490	+ 20
CIBC w.a	12300	$12	11½	11⅞	+ ½
CP Ltee	208446	$29½	22½	22¾	+ ⅜
CP 4p UK	1707	95	95	95	+ 28
fC Tire A	38800	$13⅞	13½	13¾	+ ⅛
fC Utilit A	4931	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
C Utilit B	331	$19¾	19⅝	19¾	— ⅛
C Util wts	2245	460	460	460	
C Util wtb	724	460	460	460	
CMnac	32945	$11⅞	11⅝	11⅞	
Canamax	2000	$7¼	7¼	7¼	
Canrn.w.A	3000	140	140	140	+ 10
fCanxA	31900	$5⅜	490	5¼	— ⅛
CaexW	17500	108	100	105	+ 5
Carena	500	$32½	32⅜	32⅜	+ 1⅜
Carl Ok	4000	$14⅝	14⅛	14⅛	— ⅜
Casca.	134788	$14⅞	14¼	14⅜	— ¼
Cassidys	300	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Celanese	11600	$17	16¼	16¼	—1¼
Centrl.Cp	265	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
fCenCap.A	1135	$20	19¼	19¾	+ ⅛
Cent Dyn	15000	25	21	21	—4
Cent.D.sr1	100	100	100	100	
fCFCF.Inc	2750	$17¼	17	17	+ ⅛
Charan	22140	$8	7¾	7¾	
fChateau	33100	$9¾	9½	9½	— ¼
Chrysler	585	$66¼	66¼	66¼	— ¼
Circo Crft	4751	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
CimL PrE	452	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Cinram	550	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Cogeco	4400	$7⅞	7½	7¾	+ ⅛
Cominco	136481	$17⅛	16½	16⅝	— ⅜
Cmrd.a	4700	$7⅛	7	7	
Cancom	1800	$16	15½	15¾	+ ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cmp Inv	14450	315	310	310	+ 5
Comptime	6250	169	165	168	+ 4
Comterm	30550	86	80	85	+ 3
C.Bath A	7925	$34¾	33¾	34	— ½
Consoltex	1700	$16	15¾	15¾	— ¼
C.Distb A	400	$5⅝	5⅝	5⅝	
fCDistb B	13000	$5⅛	5	5⅛	
Cons Gas	515	$26	26	26	
CPCI.A	1665	$5⅞	5⅝	5⅝	— ¼
CPCI.B	4015	$5⅞	5⅝	5⅝	— ¼
Corbv A	1908	$17¾	17¼	17¼	+ ¼
fCorbv B	300	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅜
fCor.Mark	2050	490	490	490	
fCo—Steel	3200	$13⅜	13	13⅜	+ ½
fCrain RL	500	$11¼	11¼	11¼	— ½
CIDesi pr	700	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ¼
fCIDesi.A	8150	$6⅞	6¾	6¾	
C. life 2.28	100	$26¾	26¾	26¾	
fCrownx	500	$27⅜	27	27⅜	+ 1⅛
fCrownx.A	2851	$10⅝	10¼	10⅜	+ ½
Crxwtb	4100	$6⅞	6¾	6¾	+ ¾
Crxwtb	4200	$15⅝	15⅜	15⅝	
Crwn.Pr.1	1150	$31¾	31¾	31¾	+ 1½
Crwn.Pr.3	200	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅜
fDmr.A	2700	$8	8	8	— ⅛
Datgrm	15550	310	295	300	+ 1
Datamark	1800	$5⅞	5⅞	5⅞	
Denison.A	1328	$8¼	8⅛	8¼	+ ¼
fDenisonB	2600	$7⅜	7⅛	7⅜	— ⅛
Den9.75	14076	$23	22⅞	23	
Den9.50	4400	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
fDevtek	5450	$11¾	11¼	11¼	— ⅜
Dia—Bath	2700	$22	21¾	22	+ 47⅛
Dianne	360	400	400	400	—10
Dianne.W	4700	70	66	66	—4
Disnat	3900	289	282	285	+ 5
Dofasco	27335	$26	24⅞	25⅜	+ ⅜
Dfs	500	$35⅝	35⅝	35⅝	— ¼
Dofor A	40150	$20⅞	20⅜	20¾	+ ⅛
Dofor pra	1100	$26¼	26	26	— ⅛
Domco Lte	9100	$8⅛	8	8⅛	
Dome Mns	9250	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Dme.M.wt	4135	295	285	290	+ 15
Dme.wt.a	6055	300	285	300	+ 5
Dome Pet	22745	99	92	99	+ 6
Dome PrA	700	325	325	325	+ 5
Domicil	1600	235	220	220	—15
Dominion	300	$24½	24½	24½	
Domtex	20701	$19¼	19	19	
Domtar	134046	$48½	47½	48	— ¼
Donohue	8690	$34¼	34⅛	34⅛	— ⅛
DuPont A	863	$46¼	44½	46¼	+ 2¼
fDvlex	157070	$16½	15⅞	16	— ¼
E F					
Echo Bay	39443	$37¾	37	37⅝	+ ¼
Echo wt c	3000	$6¼	6¼	6¼	
Emco Ltd	250	$14⅞	14⅞	14⅞	—1⅛
Encor	4064	$6½	6⅛	6⅛	
Colortchā	500	280	280	280	+ 5
Epitek Int	2100	35	35	35	
Eq. Denis	6000	365	350	350	—15
Espn.U	2300	310	305	310	+ 5
FCA Inter	7872	$20½	18¾	20	
Falcn Cop	1220	$17¾	17⅜	17⅜	+ ⅛
FallLtee	43466	$18⅞	18⅜	18½	
F.ax6.5	8900	110	100	105	+ 4
Fletcher	49100	300	275	275	—25
ForesbecA	1400	180	176	176	—4
Forex	15450	73	70	72	
FourSeasn	500	$20	20	20	+ ⅛
G H					
GBC Ltd	14500	230	230	230	+ 2
GBC.Wts	83600	100	95	100	+ 5
Gaz SrD	1800	$25⅝	25½	25½	
Gen Motr	26	$103	103	103	—3
fGeof.B	6760	$5⅝	5¼	5⅜	+ ½
GeofrionW	3850	230	225	225	
Gdflw	12300	$5	485	495	+ 5
Grma Lee	1000	37	37	37	—2
Gw.Ifco	2150	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅜
Grilli	3430	$8½	8⅜	8⅜	
Gr.Champ	2300	295	290	295	—5
fG.laub	10395	$12⅞	12⅝	12⅞	
G.lauW	24440	410	400	410	+ 10
G.Plas.Md	2300	410	405	410	+ 10
GTC	21990	$13⅞	13½	13¾	+ ⅛
fGVisA	48075	245	240	240	
GvisWa	38750	145	135	140	+ 4
Guardcor	4200	$7½	7⅛	7½	
Gdcor.wt	3350	90	90	90	
Guard. T.	200	$15¼	15¼	15¼	
Guard prA	300	$7½	7½	7½	+ ⅛
Guard prB	2550	$8¾	8½	8¾	+ ¼
GuillevinU	775	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Gulf Cor	30790	$26½	25⅝	26⅜	+ 1
Gulf.Sr1	7395	475	475	475	
Gulf.Wt	500	$35¼	35¼	35¼	+ 4½
Hartco	3360	310	310	310	
Hawker	4000	$26½	26⅛	26⅛	— ¼
Hees.Int	14850	$34½	33¾	34½	+ ¾
Hees.wt	4650	$14⅛	13¾	14⅛	+ ½
Helix.Circ	700	400	385	385	—15
Henlys Gr	900	$14	14	14	
Heroux	12550	$8	7⅞	8	
Honco	1600	250	250	250	+ 10
H.Brook	200	$5	5	5	
Hubbard	6050	340	325	330	+ 10
Husky Oil	10343	$11⅜	11¼	11¼	
Hypocrat	17750	279	264	278	+ 18
I J					
Ideal Mtl	6200	430	420	420	—5
IPL INC	1900	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Imasco ltd	35559	$35	34⅝	34⅞	— ½
Imasco7.3	400	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Imp Oil A	46483	$60¾	59¾	60	+ ⅜
Imtexu	4200	180	175	175	—5
Inco Ltd	35811	$18⅛	18½	18⅜	— ⅛
Inco 10pr	400	$26	26	26	— ⅛
IFX 2000	3400	385	380	380	—5
Inind NG	400	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Innopac	2600	$12¾	12⅝	12¾	+ ¼
Innotech	3605	425	415	415	—15
Intercan	1200	480	480	480	—10
IBM	2400	$182¾	181½	181½	— ¾
Inter Pipe	1850	$47¾	47¼	47¾	+ ¾
Inverness	500	360	360	360	
Invern8.75	1000	$11½	11½	11½	— ¼
Inv Grp	2500	$23¼	22⅞	23¼	+ ⅜
Irwin Toy	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Irwin A	1000	495	495	495	+ 20
Island Tel	295	$34	34	34	— ¼
Ivaco A	10990	$16¾	16⅜	16⅜	— ⅛
Ivaco B	300	$16¾	16¾	16¾	
Ivaco Wts	300	430	430	430	—30
Ivaco.sr1	100	$25	25	25	— ¼
Ivaco.sr2	200	$24¾	24¾	24¾	
Ivaco.sr4	1235	$32¼	32	32	— ¼
Janock	22821	$35½	35⅛	35⅜	
Janck Wts	1100	$28⅛	28	28	+ ⅜
fJn.ct.a	15725	$8	7¾	7⅞	
J.forsyth	300	$6½	6½	6½	— ¾
fJrny End	2500	$9⅜	9⅛	9¼	+ ⅛
K L					
Kaufel.A	11750	$8⅞	8⅝	8¾	
Kaufel.B	49970	$8⅜	7⅞	8	— ⅛
Kaflwb	48650	120	115	115	
fLGS.A	16750	375	335	345	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
LGS.Wa	9600	140	131	136	+ 6
Labatt	19250	$23¾	23⅛	23¼	— ⅜
Lacana	500	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Lacroix	1000	150	150	150	—10
LafargeCo	2600	$14⅝	14½	14⅝	+ ⅛
Laidlaw A	31315	$24⅞	24¼	24⅝	— ½
fLaidlw B	95450	$24¼	22⅜	22½	+ ¼
Lambert	1100	380	380	380	
LamSo	3335	345	340	340	—5
LapVer	47081	$7¼	6¼	6⅝	+ ⅜
Lvltec	4400	250	240	245	+ 5
Lvltec.Wt	1750	65	65	65	+ 5
fLaVrdy a	1500	231	231	231	—4
Leader M.	2200	210	210	210	
Lepine—Cl	300	205	205	205	
Leroux	4200	460	440	440	—20
fLv.b.A	16925	$8½	8¼	8⅛	+ ⅛
Lablaw	6200	$12¾	12⅝	12¾	
Loewen	1900	$11	10½	11	+ ½
Log.G.Inf	9547	390	370	380	—10
Logistec.A	1400	56	5¾	5⅞	+ ¼
fLogis.Clb	1550	495	485	495	+ 10
Loh's	43400	110	106	109	—2
Lonvest	5550	$26⅞	26⅛	26¼	+ ¼
LnvstW	12650	$7½	7	7¼	+ ½
Lonvest A	1000	$24⅝	24⅜	24⅝	
Louvem	9783	125	123	125	+ 2
Louv.p	1000	260	260	260	
LouvmWt3	1400	25	25	25	—3
Lou.gld.W	4400	315	310	315	
M N					
M Corp	3700	$15¾	15½	15¾	+ ⅛
MICC Inv	1405	$9⅛	9⅛	9⅛	
MRRM	200	$52	52	52	
Mclean X	1400	$20⅛	20	20	+ ⅛
McM Bldl	4021	$60½	59½	60	— ¼
Mcm10	17800	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
MntobaP.p	500	$27	27	27	
M.Cap.Sra	100	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅜
C Marconi	4250	$21½	21⅛	21⅛	— ¼
fMarit Tel	15677	$16⅜	16⅛	16⅛	— ⅜
Mar dmc.a	513	$5¾	5¾	5¾	+ ⅜
Mar dmc.b	213	$5½	5½	5½	+ ⅛
Matco	2200	245	236	240	+ 5
McNeil M	15327	$6⅜	6½	6½	— ⅛
Memotec	49135	$12½	11	12	—1
Memo.Wt	34579	$6⅜	5	5¾	— ¼
fMeston	9100	215	210	210	—2
fMtroA	11800	$7¾	7½	7¾	
MtemU	22700	335	325	330	+ 5
Min Lac	5550	$36⅞	36½	36½	
fMirn.A	20000	$11½	10¾	11½	+ ⅞
Miron.Wt	22200	350	325	350	+ 20
Mitel Corp	25600	$8¼	7¾	8¼	+ ⅜
fMolson A	1560	$25½	25¼	25⅜	
Montco	2525	290	285	290	—5
MTrustco	35670	$15½	15	15¼	— ¼
Moore	56614	$33¼	22⅝	33	+ ⅞
Mbanc pra	1700	$17¼	17⅛	17¼	+ A25
Mbn.cp	18400	$13⅞	13⅜	13¾	+ 75
Multi.A	6650	225	210	210	—15
Multid.Wa	8200	59	52	55	—2
Multi.B	3150	265	250	265	+ 15
Multi.w	9500	115	105	115	+ 10
Multi.A	1460	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Mscoch	22700	370	365	370	—5
fMux.A	20310	470	460	460	
Nabisco L	700	$31⅞	31¾	31¾	+ ⅛
N.Page	71500	$7⅞	6½	7¼	+ ⅜
Nautilus	27275	220	205	220	+ 15
Nautilus.w	9625	60	55	55	
fNesbitt.A	2700	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛
Neti Tech	3000	225	220	225	
fNfldCapA	575	$10⅛	10	10	
NfldLiht A	1400	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅜
NewTel	1430	$17¾	17¾	17¾	
NfldT 7.25	175	$17½	17½	17½	— ¼
Noranda	57196	$26½	26⅛	26¼	— ¼
Noran pb	500	$28½	28½	28½	
Noran 7.75	2215	$34¼	34	34	— ¼
Norcen	77480	$21¾	20½	21½	+ 1
fNoreNv	12451	$19½	18¾	19⅜	+ ⅝
Norcn 734	17300	$27⅜	26⅞	27⅜	+ ⅝
fNork.a	272196	$8⅛	7	7½	
Nork.b	20613	$8	7½	7⅞	
NC oil	1443	$13¼	13⅛	13¼	— ¼
NC oil.sr7	500	$20⅛	20	20⅛	+ ⅝
Nor Tel	24057	$57⅛	56⅝	56¾	— ⅛
Northgate	2700	$7⅞	7⅝	7⅝	— ⅛
Nortgte.wt	100	310	310	310	+ 10
NvaWa	12050	$22¼	21⅞	22	— ¼
fNova Alt	196602	$7½	7¼	7⅜	— ⅛
Nova 612	2900	$21⅞	21⅝	21¾	— ¼
Nova 12	2470	$26½	26¼	26¼	— ⅛
Nova 11.24	400	$26	26	26	— ¾
Noverco	57801	$13¾	13½	13⅝	
Novatron	26500	220	200	220	+ 20
O P					
Oakwood	5500	335	310	310	—30
OakwoodA	100	135	135	135	
Oak Pr A	700	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
OE INC	3960	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Ogivar	38660	470	455	455	—5
Olca.A	7800	375	365	365	—10
Olca.W	4550	75	66	70	+ 5
Onyx PeT	1000	275	275	275	+ 10
fOsha A	2400	$18⅞	18½	18¾	+ ⅛
Pancdn Pf	1700	$30½	30¼	30½	— ¼
Pantor	3600	$5¼	5	5⅛	
Paperbord	3400	$9⅝	9¼	9½	+ ⅜
Pathon	18106	$10⅞	10⅝	10¾	
P.Martin	2100	450	440	450	
Peerless	13500	$9½	9⅛	9⅜	+ ¼
Perkins.P	7723	$10⅜	10	10¼	+ ⅛
fPerry.B	4300	315	305	315	—5
Perry.W	1000	110	105	110	
Pet Sun	5600	220	210	215	
Pet—sun.wt	2350	65	65	65	—5
Pt.Sun.srl	850	250	236	236	—9
Placer Dv	31899	$36⅞	35⅝	36⅞	+ 1¼
Pla.wa	12000	$9¾	8⅞	9⅝	+ ¾
Plastibec	3500	283	270	270	—1
fPowr Cr	163693	$19¼	18¾	18⅞	
Pow Sr86	100	$51	51	51	+ ¼
Pow.F.	159525	$23⅜	23⅛	23½	— ⅛
Pretac	500	285	285	285	
fPremdor	300	$16¾	16	16¾	+ 1¼
Pr.Choix.a	3850	$7¼	7	7¼	+ ¼
Promatek	1100	230	220	230	+ 5
Proaptic	5600	195	190	195	+ 4
Provigo	33945	$22¼	20⅛	20⅞	+ ¾
Q R					
Que Tel	32178	$14½	14¼	14½	+ ¼
QebcrA	8772	$17	16¾	17	+ ⅜
QebrB	12555	$15⅞	15⅛	15½	
fQueWb	28223	230	207	210	—15
Redpath	1400	$27⅜	27¼	27¼	— ¼
Reitman	100	$27¾	27¾	27¾	+ 1¼
fReitmn A	100	$28	28	28	+ ¼
fReopp	13125	$17½	17	17	+ ⅛
Rio Algom	900	$21¼	21⅛	21⅛	+ ⅛
Robin Intr	3000	360	340	340	—20
fRogerC B	3500	$19¾	19⅜	19⅜	+ ⅜
Rogr.Pr.A	2980	$33½	33	33	+ ½
fRolind A	4300	$18⅞	18⅝	18⅝	— ⅛
Rolland B	z40	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Ro—na.pr.1	600	$10

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

L'indice encore à la hausse

L'indice composé a encore gagné 9.99 points, hier à la Bourse de Toronto, et il a fini la séance sur un nouveau record de 3525.16.

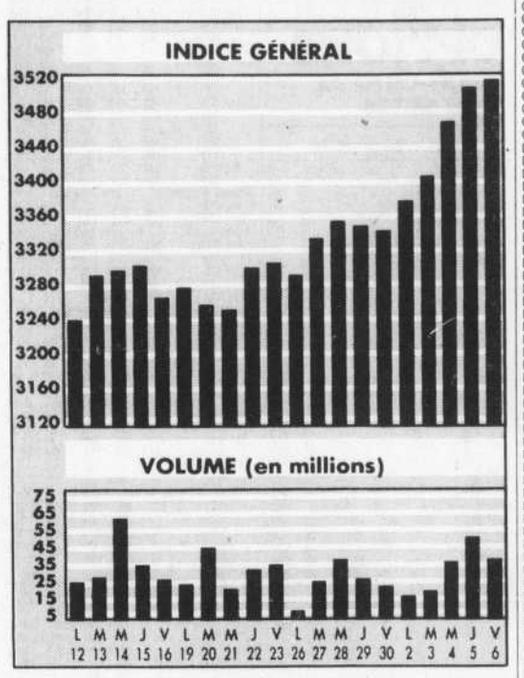
Environ 40.73 millions d'actions ont été échangées au lieu de 52.60 millions la veille.

Dans les industrielles, Canadian Pacific Ltd a gagné 3-8 à $22 3-4; Toronto Dominion Bank 7-8 à $30; Canadian Imperial Bank of Commerce 1-4 à $23 3-8; Norcen Energy 1 à $21 1-2, et Laidlaw B 1-2 à $22 5-8. Nova Alberta A a perdu 1-8 à $7 3-8; Algoma Steel Corp. 1-4 à $10 1-4; General Motors 2 3-4 à $102 1-4; Chrysler Corp. 1 1-2 à $65, et Seagram 1 1-8 à $90 5-8.

Dans les mines, American Barrick a gagné 1 1-8 à $29 5-8; Placer Development 1 1-8 à $36 3-4, et Teck Corp. A 1 à $29 1-2. Pamour Inc. a cédé 1 à $12, et Pine Point Mine 5-8 à $8 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	13030	$16¾	16¼	16½	— ⅛
AHA Auto	o 1800	$6⅜	6⅜	6⅜	
AMCA Int	29729	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ⅜
AMCA p	1300	$23⅜	23½	23½	
AMCA 2 p	5400	$21⅜	20⅞	21⅜	+ ½
AMCA 3 p	2550	$23½	23½	23½	
ARC Int	6500	$5½	490	5⅛	
Abatera	o 47000	20	18	19	— 1
Abermin	o 16000	194	185	194	— 1
Abti Prce	41074	$38¼	37⅜	37¾	+ ½
Abitbi 7½p	150	$47¼	47¼	47¼	+ ½
Abitbi w	27750	$10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛
Acadia M	o 81350	295	265	295	+ 25
Aces ATM	o 7500	60	60	60	
Acugrph A	o 15600	$6⅜	6	6¾	+ ⅛
Acugraph w	14800	180	150	170	+ 25
Acklands	400	$17½	17½	17½	
Agassiz	2000	400	390	400	+ 10
Agnico E	27200	29	28¾	28⅞	— ⅛
Agra B f	223500	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Ahed C	5800	440	430	430	+ 5
Aiguebel	o 3500	90	90	90	— 3
Alt Energy	141540	$17½	17⅛	17⅛	— ⅛
Al Enr	1125	400	$33¼	33¼	+ 3⅜
Al Enr 775	4200	$27⅛	26¾	27⅛	+ ¼
Alta Nat	4400	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅛
Alcan	197942	$48⅛	47⅝	47⅝	— ⅜
Alexis N	1000	26	26	26	+ ¼
ALGO Gr	u 800	$8½	8⅜	8⅜	
Algo Cent	800	$20½	20	20½	+ ½
Algoma St	631528	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Algoma St	p 5850	$13½	13	13¼	— ¼
Algma St B	6030	$14⅜	13¾	14	— ⅜
Altex	3000	105	101	105	+ 5
Alum A	23100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Alum 1st p	280	$25⅜	25⅜	25⅜	
Alum c p	7050	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Alum E p	4700	$25¾	25¾	25¾	
A Barick	138835	$30	28⅜	29⅝	+ 1⅛
A Barik w	303500	440	400	420	+ 20
ABarik A w	9200	198	195	198	+ 3
Am Eagle	o 6398	115	112	112	— 7
Andrs WA	f 200	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Andres W B	200	$21	21	21	+ 1
Ang CdnM	o 240000	30	30	30	+ 2
Ang CT	4½ 100	$29½	29½	29½	+ ½
Ang CT	315 225	$39¼	39¼	39¼	
Anthes	71500	95	90	90	— 4
Arbor A	1000	$16½	16½	16½	+ ½
Arbor B f	500	16	16	16	
Args 250 p	z50	$41¼	41¼	41¼	
Args 260 p	z50	$36¾	36¾	36¾	
Argvil A f	24500	77	68	74	+ 1
Asamera	252350	$13⅜	12⅞	13	+ ¼
Asamera B	11600	$28	26¼	27¼	+ ⅜
Asamera 7	15018	$13¾	13¼	13⅜	+ ¼
Asamera w	141506	270	220	230	+ 11
Asoc Porc	o 2600	250	245	245	— 15
Astral A f	626	$11⅝	11⅜	11⅜	— ⅛
Astral B f	4750	$11⅝	11⅜	11⅜	— ⅛
Atco I f	59308	$9	8¾	9	+ ⅛
Atco II	2614	$9	9	9	
Atco w	71950	38	34	38	+ 3
Atl C Cop	1100	145	145	145	— 20
Atl Shop A f	200	$11	11	11	
Atlantis o	15180	85	75	85	
Atlas Yk o	11000	17	16	17	
Augmitto o	79412	135	125	126	+ 4
Aur Res o	46775	$5½	5¼	5½	+ ¼
Avinda o	13250	40	38	38	— 2
BCED	61175	335	325	325	— 10
BCED A	2700	$6⅝	6⅝	6⅝	
BCED B	3600	$9⅝	9½	9½	
BCED 9½	3700	$10⅛	10	10	
BCED w	26750	115	107	110	— 5
BC Rail p	4350	$27⅛	27	27	
BC Sugar A	7262	$23	22⅜	22¾	+ ½
BC Sugar w	6200	245	220	245	+ 10
B Corp p	4500	$31	30⅜	31	+ ⅛
BGR A	7700	$10⅛	10¼	10⅜	+ ⅛
BII Ent	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
BII Ent w	2000	155	150	155	+ 10
BMB Comp	250	200	200	200	— 5
BMO nt fin	1800	$16¼	16	16	
BMO II p	1430	$23	22¾	22¾	+ ⅛
BP Canada	88737	$39¼	37¼	39	+ 2⅛
Bachelor	2400	225	215	215	— 5
Balco I	900	$14½	14¼	14¼	— ⅛
Bancshr p	4200	$22⅞	22¾	22¾	
Banister C	24350	$9½	8½	9⅛	+ ⅜
Bk Alberta	2400	57	6¾	7	
Bank BC	375584	89	87	89	+ 2
Bk BC 2ft	3000	$24½	24¼	24¼	— ¼
Bk BC 222	500	$24½	24½	24½	
Bank MII	573889	$39⅛	38¾	39	+ ¼
Bk MII 285	11200	$39¼	38¾	39	+ ¼
Bk MII 250	1100	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Bk MII 3p	5600	$26¼	26½	26½	
Bk MII w	151700	$8	7¾	8	+ ⅛
Bank N S	201760	$20½	19⅞	20	
Bk N S 1p	4700	$25⅛	24⅞	24⅞	— ⅛
Bankeno	o 200	130	130	130	+ 30
Barons Oil	16200	350	335	350	+ 15
Baringtn	o 15000	70	70	70	+ 5
Baton	120260	$10¼	10½	10⅜	
Battle MA	119000	$30¼	29⅞	29⅞	— ½
Bay Mills	6120	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Beau CA	4000	39	39	39	— 1
Becker B f	100	$48	48	48	
Belkin Inc	f 2100	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Bell 1.94	p 2800	$26⅛	26	26⅛	
BCE	392142	$42	40⅞	40⅞	— 1
BCE 2.05	p 3350	$41⅜	40⅞	40⅞	— ⅜
BCE 2.70	p 15015	$42	41⅛	41¼	— ⅜
Belmoral	o 36500	310	305	305	
Belmoral w	6100	265	260	265	+ 5
Bentgil 1	p 600	$26⅜	26½	26½	— ⅛
Biotech	13500	380	380	380	— 15
Bl Hawk	o 19000	77	73	73	— 2
Blackdom	o 12500	$11½	11¼	11½	+ ¼
Blackwod	8600	$7½	7⅛	7½	+ ½
Bombdr A	3700	$19⅜	19	19⅜	+ ⅛
Bombdr B	132100	$19¼	18¾	19⅛	+ ⅜
Bmbdr 1 p	800	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅛
Bombdr B w	3200	$17¼	16¾	17¼	+ ½
Bonanza R	39742	245	240	240	— 8
Bonar	1600	$25½	25	25	+ ¼
Bonar w	4000	$13⅜	13½	13½	+ ¼
Bow Valy	369192	$18⅝	17⅞	18½	+ ¼
Bow Valy	4 1073	$18⅝	18	18⅞	+ ⅜
B V 2025	3800	$38½	37½	38½	+ 1
B V 1875	3900	$37¼	37	37	+ ½
Bow Vly 205	7203	$25½	24½	25½	+ ⅜
Bow Valy w	52379	140	116	127	+ 7
Bow Vly R	4732	112	105	105	— 7
Bow VR p	8400	$7	6	6¾	+ ¾
Bowtex o	340	$5¾	5¾	5¾	
Brcknl dr	f 25004	50	47	50	+ 6
Bralorne	3800	145	140	145	+ 5
Bralor 8.75	3200	$7	6¼	7	+ ¾
Bramalea	2150	$25	24¾	24⅞	— ⅜
Brmlea B	p 5100	$26¼	26	26¼	
Brmpln A	f 7200	$8⅞	8⅝	8¾	+ ⅛
Brscade	p 1238	$41¼	41	41	— ⅜
Brascan A	410621	$33½	32⅞	32⅞	— ⅜
Brscn 1981	100	$26⅛	26⅛	26⅛	
Brascan F	p33100	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Brkwater	o 32400	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ¼
Brik Brw	o 1500	140	137	140	+ 19
Bright A	300	$25	25	25	+ ⅜
BCFP	302967	$20	18⅞	18⅞	— ¼
BC Res	148865	107	102	104	— 1
BC Res p	4600	$21⅞	21½	21½	
BC Phone	299805	$28¼	27¾	28⅛	— ⅛
BCPh 4½	p z10	$53⅞	53⅞	53⅞	
BCPh 4.84	1100	$15¾	15½	15⅝	+ ½
BCPh 5¾	p z35	$68¾	68¾	68¾	
BCPh 6 pr	100	$74	74	74	— 1
BCP 7.04	p 300	$22¾	22¼	22¾	— ¼
BCP 11.24	p 400	$30⅜	30⅜	30⅜	
BrTel ads	100	$48½	48½	48½	
Broulan	6366	190	185	190	+ 5
Bruncor	10445	$19¾	19⅝	19⅝	
Brunswk	3100	$12⅜	12⅛	12⅛	— ¼
Budd Can	250	$39⅞	39⅞	39⅞	+ ⅜

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	115580	$12⅛	11⅞	12	— ⅛
CB Pak	64500	$21⅞	21⅛	21⅛	
CB Pak w	17420	$9⅜	8⅞	9¼	+ ⅜
CCL A	1200	$14	14	14	
CCL B f	14794	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅜
CDC Life	232250	$21½	20⅞	21⅛	+ ⅛
CFCF	500	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
CFCF Ref	u 1500	340	340	340	+ 5
CIL	850	$26¼	25⅞	26	
CSA A f	2600	$8¼	8⅛	8¼	— ⅛
Cableshr A	31090	$15¼	14¾	14⅞	— ⅛
Cableshr B	900	$15	15	15	
Cabre	7000	345	340	345	
Cad Frv	4362	$34	33⅝	34	
Cad Frv A	3796	$10	9⅞	10	
Cad Frv 2	1087	$11	11	11	
Cad Frv w	900	$27	26½	27	+ ½
Calgary I	p 1100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅜
Cambior	146370	$17½	17	17½	+ ⅜
Cambior w	46750	$7⅜	7⅜	7½	+ ⅛
Cambridg	56275	$27½	27¼	27¼	
Camb 1	4950	$33	32½	32½	+ ⅛
Camco Inc	1300	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅜
Camndx o	2500	73	73	73	+ 2
Camp RL	41750	$31	30⅝	30⅞	— ⅛
Camp Res	5920	175	170	175	+ 5
Camp R w	4000	11	11	11	+ 1
Camp Soup	3060	$19⅛	18¾	18¾	— ⅜
Campeau f	52900	$26⅜	25⅞	26	
Campeau B	53600	$21¾	20⅞	21¾	+ ⅞
Campeau C	4600	$22¼	22	22¼	+ ¼
Campeau D	10400	$21¼	20¾	21¼	+ ¼
Cm D w	500	20	20	20	
Camreco o	17200	59	55	55	
Cancrd w	9600	22	22	22	— 5
CCem ex p	7194	$14½	14⅜	14½	+ ¼
CDC f	441056	$9⅛	8¾	9⅛	+ ¼
CDC pr B	233	$105	105	105	+ ½
CDC 1980	16625	16	15⅞	15¾	+ ⅛
CDC 1983	4070	$25⅜	25¼	25¼	
Can Malt	2400	$21¼	21	21¼	
C Nor West	31064	$17¾	17	17	— ¼
CNor Wst B	107	$25	25	25	— ¼
CNor Wst w	15448	140	131	131	— 9
C Packrs	13775	$16⅜	15¾	15⅞	
CS Pete f	900	480	460	480	+ 10
Can Trust	220	$55¾	55¾	55¾	+ ¾
C Trsco B	325	$20	20	20	
C Trsco C	875	$21⅝	21⅜	21⅝	+ ⅜
C Trsco G	200	$24½	24½	24½	— ½
C Tung	200	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Canadev o	21700	160	150	160	+ 20
C Energy	5000	385	380	385	+ 15
C Energy w	500	65	65	65	+ 5
CForms A f	2200	390	380	380	— 10
C Formst B	3500	410	410	410	+ 10
C Home o	26892	$19¼	17¾	18⅜	— ⅞
CI Bk Com	777328	$23⅝	23½	23⅜	+ ¼
CIBC 2 p	800	$26⅝	26½	26⅝	+ ⅛
CIBC 3 p	250	$99⅞	99⅞	99⅞	
CIBC 5 p	40000	$25	25	25	
CIBC w A	81885	$12⅛	11¾	11⅞	+ ⅜
Cibc w B	215125	495	475	485	+ 10
Cdn Jorex	28000	175	175	175	+ 10
C Lncort o	9500	36	34	34	
C Manoir	3800	490	465	465	— 35
C Manoir f	7800	425	410	410	— 15
C Manoir w	6000	42	42	42	+ 2
C Marconi	10300	$21⅜	21⅛	21⅛	— ⅛
Cdn Nat Res	16000	18	17	17	— 3
C Nat 8.50	1000	90	90	90	— 3
C Ocdental	13736	$29¾	29⅛	29⅛	
CP Ltd	1066610	$23⅛	22½	22¾	+ ⅜
Cdn Roxy	10097	$8	7½	7½	— ⅜
Cancorn o	550	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
C Spooner	7000	45	43	43	+ 1
Cdn Tire	1865	$49	48	48⅝	
CTire A f	79127	$13⅞	13½	13½	— ⅛
CUtil A f	60073	$19¾	19½	19½	— ⅛
C Util B	4165	$19¾	19⅝	19½	+ ⅛
C Util 5 pr	z15	$61	61	61	
CUtil 2nd	G 3600	$26⅜	26⅜	26⅜	
CUtil 2nd	H 3180	$22⅝	22⅜	22⅝	
CUtil 2nd	I 1860	$26¾	26¾	26¾	
CUtil 2nd	K 2450	$25⅞	25⅞	25⅞	
CUtil Ser	M 100	$25¼	25¼	25¼	— ¼
CUtil A w	1778	475	455	455	— 20
CUtil B w	32258	475	455	455	— 15
Cdn Wstar	1403	415	415	415	+ 15
C Worldwid	9170	215	205	215	— 5
CWorld 1 p	2132	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
CWorld B p	2500	$14⅞	14¾	14¾	
Cnamax o	15593	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Canam A f	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
Canrchon	133	290	290	290	— 10
Canbra	1650	$10½	10	10⅛	+ ⅛
Cantor Cp	1p 2000	$25½	25½	25½	— ⅛
Cantor	147060	$23¼	22¼	23	+ ⅞
Cantor pr	2600	$22¼	22	22	— ¼
Canhorn o	3303	265	257	260	— 5
Canron A	2460	$16½	16	16½	+ ½
Canron B f	z86	$13¼	13¼	13¼	
Canrn A w	1150	140	130	130	
Canterra	1700	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Canuc o	10000	27	27	27	+ 3
Cara	34000	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Cara A f	326650	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
Carena	33300	$33¼	31¼	33¼	+ 2¼
Carl OK	24735	$14¾	14	14⅛	— ⅞
Carl A p	600	$26½	26½	26⅛	— ⅜
Carl B p	500	$32⅜	32½	32½	— ⅛
Carma A	132311	15½	13½	13½	— 2
Carolian o	10200	330	320	325	
Carpita C	16100	$7½	7¼	7½	+ ¼
Cartier o	10000	7	7	7	— 1
Cascades	22330	$14⅞	14¼	14¼	— ⅜
Cassiar	7254	169	160	169	+ 9
Casiar II w	3000	50	50	50	+ 4
Celanese	2615	$16⅞	16½	16¾	— ⅛
Cntrl Cap	54703	$22¼	21⅜	21½	+ ¼
Cntl Cap Af	66289	$20	19¾	19⅞	+ ⅜
CFund A f	18800	$7½	7⅛	7⅜	
Centrl Tr	900	$21½	21½	21½	— ¼
Cntrl Tr p	200	$26¼	26¼	26¾	— ¼
Chancelor o	10200	35	35	35	+ 1
Charan	9400	$8⅛	7⅞	7⅞	
Chateau A	f 1100	$9½	9½	9½	— ⅛
Chauvco A	o 22461	$5½	5	5	
Chieftan	5343	$11½	11	11½	+ ⅜
Chieftan B	775	$48	48	48	— ½
Chieftain C	1300	$43½	43½	43½	— 1
Chieftan w	3000	$11½	11	11½	+ ½
Chrysler	1295	$66½	64⅝	65	— 1½
CHUM	220	$17¾	17¼	17¾	— ¼
Cimaron o	800	$5⅞	5¾	5¾	
Cinepiex	60685	$17½	17	17⅜	+ ⅛
Cineplex p	1280	$17½	17¼	17½	+ ¾
Cinram	2500	$23⅜	23⅛	23⅜	+ ⅛
Cinram w	5100	$14⅜	14	14	— ¼
Circo Crft	200	$7¾	7¾	7¾	
Heenan S	o 5000	85	85	85	+ 5
Hees Intl	197530	$34½	33¾	34½	+ ⅝
Hees D p	400	$25¼	25¼	25¼	
Hees E p	6700	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Hees Intl	w 28650	$14⅛	13¾	14⅛	+ ⅜
Helix	12500	400	385	385	—10
Highld o	13101	$6¼	6	6	
Highwod o	1500	460	460	460	
Hollingr	15567	$35	34½	34½	— ½
Home B of	9100	208	201	208	+ 3
Hope Brok	29600	$5⅛	5	5	
Hope B w	42200	295	280	295	
Howdn DH	100	$35	35	35	
HBay Mn	s 1380	$7¾	7½	7½	— ⅛
H Bay Co	112606	$24¼	25¾	26¼	+ ⅜
HBC A p	2221	$19⅝	19¼	19¼	— ⅛
HBC Hp	14175	$24½	24	24½	+ ¼
Husky Oil	30088	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Hy Zels	3650	$8½	8¼	8⅜	— ⅛
Hydro Ex	o 2160	57	57	57	— 3

I J

ICG Ont	260	166	$32	32	32	+ 1
ICG Ont	785	266	$24⅜	24⅜	24⅜	
ISG Tec	o 2200	330	325	330	+ 5
ITL Ind	23283	$6⅜	6	6¼	+ ⅛
ITL 775	p 900	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
ITT Can	1p 17500	$26¾	26½	26¾	+ ¼
ITT Can	2p z25	$25¾	25¾	25¾	
IU Intl	1676	$22½	22½	22½	
Icor o	17500	66	65	66	
Imasco	89786	$34⅞	34⅝	34¾	— ⅛
Imasco C	p 1000	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
Imp Metal	1000	119	119	119	+ 4
Imp Oil A	510326	$60¾	59¾	60	+ ⅛
Imp Oil B	306	$60	60	60	+ 4½
Inca o	4800	175	170	172	— 5
Inco	133358	$18⅞	18½	18½	— ⅛
Inco 7.85	1500	$21⅛	21⅛	21⅛	
Inco 10	4500	$26	25⅞	26	+ ⅛
Indal	59420	$14¼	13⅞	14	+ ⅛
Inland Gas	9151	$13¾	12⅞	13¼	+ ⅛
Inland G p	825	$23⅞	23½	23½	+ ½
Innspac	22600	$12¾	12½	12⅝	— ⅛
Inter Cabl	1000	175	175	175	
Inter Cabl	p 200	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Inter-City	58845	$18⅛	17⅛	17¾	+ ⅜
Inter C C	p 5950	$33	32½	32¾	+ ⅛
Intrmetco	8000	$9	9	9	— ½
I Amco A	3000	131	125	125	—15
IBM	564	$181½	181⅜	181½	— ½
I Corona	o 112610	$35⅝	35	35⅜	+ ½
I Corona	w 37000	$25½	25½	25½	+ ¼
I Cr 1996	w 500	$35½	35½	35½	+ ½
Intl Lardr	29030	41	40	41	+ 1
I Pagurian	123538	370	360	365	— 5
I Platinm	o 12500	200	195	200	
I Polaris	o 10000	12	10	10	— 2
Intl Pottr	2655	210	205	205	— 5
Intl Thom	172700	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅛
I Verifac	o 15400	127	125	125	
Intpr Pipe	14906	$48⅜	47	48⅛	+ 1⅛
Intraust	o 36000	58	53	55	— 3
Invntrnic	o 2500	66	65	65	— 1
Inverness	5200	360	350	360	+ 5
Inverns 875	2900	$11½	11½	11½	+ ⅛
Inv Grp	14300	$22½	22¾	23½	+ ¾
Iona o	6200	380	375	375	
Ipsco	1815	$9¾	9½	9¾	— ⅛
Iron Bay T	2000	22	20	22	
Irwin Toy	247	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Irwin Toy f	1800	55	475	5	+ ¼
Island Tel	500	$34	34	34	
Ivaco A f	92800	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
Ivaco B	1000	$16½	16½	16½	+ ¾
Ivaco C p	1000	$48	48	48	+ ½
Ivaco 2nd	1 1800	$25	24¾	24¾	— ¼
Ivaco 2nd	2 5300	$25	24¾	25	
Ivaco 2nd	3 500	$27⅝	27½	27⅝	
Ivaco 2nd	4 2400	$32½	32	32½	
Ivaco w	5300	440	425	440	—15
JDS A p	200	$26¾	26¾	26¾	
Jamie o	17400	44	44	44	
Jannock	23144	$35½	35¼	35⅜	— ⅛
Jannock B	1723	$15	14⅞	15	— ⅛
Jean Cout	f 5931	$8	7¾	7⅞	— ⅛
Jonpol	6800	121	120	121	+ 1
Journey f	8100	$9⅜	9⅛	9¼	
Joutel o	f 20650	32	31	32	+ 1

K L

Kam Kotia	4300	230	227	230	
Keg A f	1000	110	110	110	— 5
Kelly DA	f 315	$44	43¾	44	+ ¾
Kelsey H	2300	$19	18¾	19	
Keltic A	of 300	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Kerr Add	3725	$19⅜	19	19⅜	+ ⅜
K Anacon	o z33	51	51	51	
Kiena Gld	z33	$27¼	27¼	27¼	
LFP Hld	o 1000	250	250	250	
Labatt	100849	$23⅞	23	23¼	— ⅜
Lac Mnrls	39202	$36⅛	36½	36½	— ¼
Lacana	15400	$10¾	10	10⅛	— ⅜
Lafarge	1200	$14⅝	14½	14⅝	+ ⅜
Laidlaw A	79345	$25	24¼	24⅜	— ⅜
Laidlw B	f 576233	$22¾	22⅜	22⅝	+ ½
Laidlaw B	700	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Laidlaw F	99450	$46⅞	45¾	46½	+ ⅞
Laidlaw w	326150	$11	10½	11	+ ⅝
Lmbdp A	p 500	400	400	400	—15
Lanpar	22700	420	415	420	+ 5
Laurasia	o 30100	39½	37½	39½	+ ½
Laur Gr	B 3790	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Laur Gr	w 13550	415	400	405	+ 5
Laur Mutl	p 400	$26½	26½	26½	
Leigh Inst	34793	495	485	485	—15
Leigh I	p 1000	$27	26¾	26¾	— ⅜
Lenora	o 8000	97	95	95	— 2
Leons Frn	4000	$22½	22½	22½	+ ½
Levsque A	f 1700	$8½	8⅜	8½	+ ¼
Levon	o 200	300	300	300	
Linamar	22865	$11⅜	11¼	11¼	+ ⅛
Linear T	1300	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Loblaw Co	29950	$12¾	12⅝	12¾	
Lob 370	p z55	$46⅞	46⅞	46⅞	
Lwen Ondi	17200	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ⅜
Logistec A	200	$6	6	6	+ ¼
Lonvest	61860	$26¾	26	26¾	+ ⅜
Lonvest A	26200	$24¾	24⅜	24⅜	— ¼
Lonvest w	188850	$7⅜	7	7¼	+ ½
Lumonics	10500	$8⅞	8½	8¾	— ⅛
Lvtton M o	289600	50	42	43	— 8

M N

M-Corp	500	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
MDI Mobl	11407	$11	10⅝	11	+ ⅜
MDS H A	9150	$20

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

L'indice grimpe encore

La tendance était irrégulière et 21,821,102 actions ont été traitées, hier à la Bourse de de Vancouver.

On a dénombré 381 valeurs en hausse, 333 en baisse et 497 inchangées.

L'indice général a fini à 1453.51, un gain de 10.23 points sur la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AMP expl j	15500	70	65	70	—5
Aaron Mng	3000	15	15	15	
Abaton j	6800	130	126	130	
Aby inv a j	10000	7	7	7	—1
Aby inv b j	19000	23	20	21	+1
Aber res j	2500	249	249	249	—1
Abitibi res	4000	20	20	20	
Abo res	15000	50	50	50	+2
Absorptve j	9200	375	365	365	—10
Acacia j	45500	22	20	22	—2
Academy j	1000	83	83	83	+3
Achates rs j	1000	31	31	31	
Acheron	59500	23	20	23	
Achilles j	6500	42	38	38	—2
Acquest j	8500	33	32	32	
Acquisitor j	5400	295	290	295	
Actoma j	15500	72	71	72	—4
Ad com j	2000	43	40	40	
Ad dome j	7000	45	42	45	—1
Adv aero j	14000	72	70	70	—9
Advnc gr j	6450	75	71	75	+1
Aerolift inc	3400	170	160	170	+10
Agincourt j	3000	50	50	50	
Agio j	16000	56	52	52	—3
Aims bio j	11700	420	380	410	+55
Airborne j	2750	30	29	30	
Aiax res j	2000	80	80	80	
Alamo dev j	1000	36	36	36	
Alka apol	4600	120	120	120	+5
Alaskagl j	2000	48	48	48	
Alawas gld	4300	125	125	125	—5
Alban exp	1060	40	40	40	+5
Algo res j	500	57	57	57	—1
Alice lake j	5000	20	20	20	+1
Alina intl j	1200	28	27	28	—2
All staff j	22500	43	40	40	
All north j	2000	170	161	161	
Alliance j	1800	275	270	270	—5
Allure rs j	13000	50	45	50	
Almaden j	4000	93	90	92	+2
Alotta res	1000	60	60	60	
Alpha omg j	1000	10	10	10	+1
Amark'expl	50370	56	5¾	5⅞	+ ⅜
Amberhill j	1000	9	9	9	
Amca res	8500	190	183	190	+6
Amcon j	16550	57	6⅜	7	+ ¼
Amer bio j	3900	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Amr bdgt j	1000	6	6	6	
Amer dal j	31800	300	270	300	+35
Amer fb j	2102	430	420	425	—5
Amer ltr j	31200	290	265	280	+15
Amer pltn j	9000	110	99	99	—16
Amer rsr j	5200	155	145	145	—5
Am vol j	12900	70	67	68	+2
Ameroil j	11500	59	53	53	—2
Amir mine	29150	350	300	345	+50
Ampac rs j	2000	40	40	40	
Anchor gld j	3000	32	32	32	
Andaurex	1000	56	56	56	+3
Androne rs j	250	115	115	115	
Angle res j	5500	142	138	138	—7
Anglo cdn	19400	30	30	30	+4
Anglo Bom	18000	54	53	54	—3
Anino res j	2700	275	265	270	—3
Ansco bc j	1000	23	23	23	—3
Apex engy	7000	42	41	41	
Arapaho j	500	52	52	52	—3
Arbor res	1200	325	320	320	+15
Arch dev j	17500	18	17	18	+1
Arctic Red	3000	45	45	45	—2
Argenta j	21000	340	330	340	+10
Argentex j	5000	70	70	70	—10
Arga dev	1100	140	135	135	—5
Argonaut j	4000	40	39	39	+2
Argonex j	36000	42	35	40	—2
Argyle vnt j	9000	40	36	36	
Aricana j	39000	56	50	51	—5
Aries res j	4000	46	46	46	
Arion res j	2000	35	35	35	
Arivaca sil	1500	45	42	45	+5
Ariz joloba	12600	210	200	200	—9
Arizna str j	2000	65	62	62	—3
Ark egy j	5500	36	36	36	+1
Ark la tex	2500	45	45	45	
Armeno	17975	190	175	185	+10
Armor Dv j	4000	42	42	42	+2
Arthurian j	1500	39	39	39	—3
Arwic int j	2000	50	50	50	
Ashburton j	17500	48	47	48	
Asia pac	15233	100	95	97	—8
Asiamrica j	2300	405	415	415	
Asian gds j	18800	175	162	170	
Asitka res j	10000	137	135	135	
Athena gld	1000	52	52	52	—8
Atlanta	4500	440	425	440	—10
Atna res j	17000	58	52	58	+5
AU res j	5000	24	23	23	
Avanc intl j	26500	105	100	102	+2
Avanti j	130000	58	54	56	+2
Avenue rs j	25400	114	105	110	
Avino mns	3500	90	90	90	
Avivo j	7000	62	62	62	+2
Award res	5000	12	12	12	+3
Awesome j	3000	52	52	52	—1
Axiom int j	10450	500	450	450	—50
Azure res	2000	25	25	25	
BCFP	300	$20	20	20	+ ⅛
BC res	27635	106	102	104	+ 2
BC Tel	11000	$28⅛	28	28⅛	— ¼
BGM div j	3500	42	42	42	+4
Baden ex j	1500	29	29	29	+3
Baha res j	12000	74	73	74	
Banbury	12500	56	50	56	
Bank BC	53603	90	87	88	
Banner j	4000	60	60	60	
Bar res	1000	75	75	75	
Barbeque j	43000	55	48	49	+1
Barsand j	1500	80	70	80	
Bart res	18500	36	35	35	—3
Barvtex j	1000	45	45	45	+5
Basin pete j	3500	87	84	87	+2
Bear lake j	3000	50	47	48	—2
Beautfield j	500	91	91	91	
Beaver res	7000	187	183	185	—2
Belkin	100	$13	13	13	
Belmont	33500	85	60	84	+19
Bentley rs j	3000	135	135	135	—1
Bergivn j	4000	69	63	69	+1
Berkley j	2333	72	72	72	
Berle res j	117000	65	65	65	—1
Bermd rs j	7000	85	70	85	+20
Better res j	5800	101	100	101	+1
Beverly	11221	500	475	490	—10
Big ben j	200	100	100	100	—4
Big i dev j	1000	30	28	28	—2
Big m j	2000	42	39	39	—3
Bighorn dv j	3000	57	57	57	
Bigstn mnr	3000	33	33	33	—2
Billikin res j	5500	105	105	105	
Bioject j	138775	410	285	350	—20
Biologix j	22400	190	185	190	+10
Bishop mn	4800	88	85	88	+3
Bison pete	563	30	30	30	
Bitec dev j	6500	57	55	55	—5
Black labi j	3500	70	66	70	+4
Blac pearl j	22000	175	161	171	+9
Blk swan	5700	380	370	380	+5
Blackberry j	4500	40	40	40	
Blue ridge j	5000	45	42	45	
Bois creek j	9000	34	34	34	+4
Bolero rs j	7000	80	75	80	+10
Bondell rs j	1000	95	95	95	
Bonus pete j	500	35	35	35	
Borkn ind j	5500	8	8	8	
Bouldr mt j	8500	42	40	42	+2
Bowes lv j	6500	50	50	50	
Brace res	4000	31	31	31	
Bradsue j	10500	190	180	190	
Brama j	43000	65	55	65	+13
Breakwtr	1000	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Brent res	260	40	40	40	
Bresea j	3000	90	90	90	
Brewms w	1000	11	11	11	
Brewmstr j	14500	83	80	82	
Brigade j	69600	73	68	71	+1
Brt pac j	500	30	30	30	
BRO res j	66600	80	60	75	
Brt sibk a	2000	127	127	127	
Brt sibk b q	7000	120	116	120	+2
Bullet gr j	13000	20	18	20	+2
Burmac j	5000	70	65	65	—5
Burndale j	5000	25	25	25	
Butec intl j	47400	48	40	44	+5
Butler mtn j	3000	26	26	26	
C D					
CIS tech	23200	290	280	280	—5
CTI tech j	24500	17	15	16	
Caara j	153000	76	59	75	+14
Caara w j	z291500	1	1	1	
Cal denver j	930	65	65	65	
Cal grpht j	3010	$8⅛	8	8	— ⅜
Caldera j	5300	56	5¾	5⅞	+ ⅛
Caledonia	38160	55	51	53	
Calientе j	1000	166	166	166	—1
Callex ent j	5500	135	130	134	—1
Calnor res	1500	33	33	33	—2
Calpine j	13000	30	30	30	
Calypso dv	13000	24	23	24	+1
Cam net	21400	$7⅛	6⅝	7	+ ½
Camfrev j	2500	85	85	85	+5
Camino j	10333	50	50	50	+5
Can Ex res	3000	51	51	51	—2
Can mac	13500	56	53	53	—3
Canamera j	10000	23	20	20	—4
Canamin j	1000	25	25	25	
Cancom j	103852	280	240	270	+40
Cancol dv j	1000	76	76	76	—4
Candrado j	18300	130	125	130	
Caneco aud	16000	20	20	20	
Canfic j	10000	14	14	14	
Canova res j	500	38	38	38	
Canstat j	6400	39	35	39	+4
Canuck rs j	70550	475	470	470	
Canus lab j	8000	100	85	100	+15
Capella rs j	25000	26	21	26	
Capilano j	3000	17	17	17	
Capricorn j	17000	30	29	30	
Cap cons j	3000	23	23	23	—2
Carben j	4500	80	75	80	+5
Cardinal j	1200	25	25	25	—1
Cardinal r j	10000	2	2	2	—1
Care pnt j	7000	65	65	65	
Caribbean j	500	80	80	80	
Caribe pete	3000	6	6	6	
Carlson j	22500	65	60	60	—5
Carrigan j	11000	36	35	36	
Casau exp j	8500	55	53	55	
Cassidy j	2333	48	48	48	
Catear a j	138147	50	41	46	+3
Caulfield	500	16	16	16	
Ccw sys j	65000	110	100	107	+8
Cdn arctic j	8000	35	30	35	+4
Cdn carib j	3000	100	90	100	+5
Cdn fund j	5000	21	20	20	+1
Cdn estat	7700	230	220	220	—20
Cdn futrty	12000	25	25	25	—3
Cdn ind j	6000	50	50	50	
Cdn mcrcl j	z300	45	45	45	
Cdn pw j	10000	38	35	35	—5
Cdn prem	21750	180	175	180	+5
Cdn united	14100	66	63	63	+2
Ceasar j	22400	75	70	72	+2
Celico Res	2000	35	35	35	
Cntri crude	5500	29	29	29	
Centurion j	1850	55	5	5	+20
Channel	11000	235	220	235	—3
Chaleau j	4000	80	80	80	
Charimgn j	7000	41	40	40	—3
Charlestn	25500	18	18	18	+1
Chelan j	31850	140	127	131	+6
Chelsea rs j	16433	390	370	390	
Chesapk j	2000	201	200	200	
Chevv j	371650	250	190	245	+60
China a j	21900	345	335	345	
CIBC	1125	$23½	23⅜	23⅜	
Cinnabar j	4500	54	53	53	
Cisco res j	z200	38	38	38	
City res	3300	500	490	490	—10
Claymore	2000	22	22	22	
Cliff str j	8000	70	67	68	—2
Cnl Five Str	63000	72	72	72	
Cnl texas j	49000	120	120	120	+4
Cn gnl wst	2100	220	220	220	
Cons knoby	20200	110	105	107	—3
Con mck j	32450	131	110	112	—23
Con mck wi	3500	42	42	42	+2
Cns amab j	500	35	35	35	+1
C paymstr j	3000	20	20	20	
Cns ramrdi	200	110	110	110	
Cons Rio	16500	45	40	45	+5
Cons sea j	z200	34	34	34	
Con Slr Butt	6000	22	21	21	—4
Cons svr std	4850	84	80	80	—4
Con stkine j	500	37	37	37	
Con weingt j	8800	240	220	240	+20
Consort j	14500	98	95	98	+4
Contct	272200	46	39	44	+5
C datanet j	8700	205	200	200	—5
Cntrl env j	2875	50	50	50	+5
Copcon vrk	3026	45	45	45	
Coral eng j	3350	275	275	275	—4
Core energy	5000	35	35	35	
Corncpia	8100	455	435	455	+15
Corollo res j	500	110	110	110	+5
Coronado j	3000	20	20	20	
Corrie res j	29500	35	33	34	+1
Cosmos res	25400	45	43	45	+1
Cove engy	10500	58	58	58	+1
Crack res j	5500	25	25	25	
Cream svr	9300	112	105	109	—1
Crossland	12500	69	67	69	
Crowder	10200	120	120	120	
Cruisr mnrl	5000	45	45	45	—1
Cumbrind j	1000	41	41	41	
Cumulus j	5100	185	180	180	
Currie j	8000	87	85	85	
Cusac Ind	5510	276	270	270	—5
Cutlass res j	6900	290	285	285	—5
Cutty res j	14000	200	185	190	+20
Cyll ind j	21800	131	128	130	+3
Dor Val	20700	350	345	345	
Dafrey j	26500	38	37	38	
Dakota j	28000	50	48	50	
Dalmatin j	421000	92	85	92	
Danbus rs j	34300	290	235	290	+59
Dankoe mn	2900	30	30	30	
Danstr j	20000	42	41	41	—1
Dasher res	300	200	200	200	
Dassen gld	6100	30	28	28	—2
Davenport	1083	11	11	11	—1
Davis keys	1500	12	12	12	
Deex res j	20000	11	11	11	
Del norte j	23500	42	40	41	—1
Delaware j	83100	273	255	270	+15
Dentonia j	500	20	20	20	
desen cm j	2000	14	14	14	
Desrt rose j	1500	80	71	71	—9
Devran pt j	3100	120	102	120	+15
Dia met j	1000	50	50	50	
Diepdm mn	3100	39	39	39	+1
Discv gld j	10000	135	125	125	—5
Diversifd j	9300	112	100	105	
Dolly vrdn	1025	203	175	193	—22
Dolphin j	35300	110	101	110	+5
Dorchestr	500	205	205	205	
Draw intl j	4500	20	20	20	
Du well j	97500	27	20	20	—6
Dual Res	1000	70	70	70	
Duke mnr j	5000	40	39	40	
Duncn gld j	1000	30	30	30	
Dunganon	2000	61	61	61	
Dusty Mac	4500	78	75	78	+3
Dynamic j	29000	60	53	60	+5
Dyonix grn	20800	75	70	75	—1
E F					
ELE eqy j	5000	33	33	33	
EZ ventrs j	28332	59	52	59	+2
Estrn mn j	700	80	80	80	
Eastmq gld	5000	$5⅜	5⅜	5⅜	
Echo mtn j	2600	200	200	200	—10
Eclipse j	1500	90	90	90	—5
Eden res j	7000	95	85	90	+4
Edgemont	69500	49	45	48	+2
Edgewatr j	1000	230	230	230	+5
El dordo	20000	24	22	23	+1
El paraiso j	7500	22	20	22	
Elan ind j	6300	65	60	60	
Electra nw	22900	61	58	61	
Electra j	62000	5	5	5	
Elegance j	3000	40	40	40	+3
Elektra pw	4500	15	15	15	
Elite res j	7500	105	100	105	+7
Emrald isl j	3975	215	210	211	—4
Emrld tk	1000	$6½	6½	6½	+ ¼
Emir oils	1000	20	20	20	
Energex	6300	70	67	68	—2
Enerteck j	1000	40	40	40	
Enfield res j	z200	40	40	40	
Epic res j	1000	190	190	190	
Equinx en	2100	220	218	218	
Equinox	7600	200	195	195	—4
Equus pete j	z150	28	28	28	
Erient res	7000	90	80	90	+10
Esperanza	1000	70	70	70	+10
Esstra ind	21200	249	241	245	+4
Eureka res	15500	130	120	120	—5
Euro asia j	13717	155	155	155	—5
Euracn vnt	6500	45	41	43	+2
Euromin j	3000	25	25	25	
Ero og ny j	89545	470	435	460	+20
Everest rs j	500	41	41	41	—4
Ewing oil j	51700	49	43	47	+2
Exol ind j	3000	46	46	46	
Expeditor j	4500	60	56	58	+1
Expense j	3300	400	400	400	—5
FC fincl j	13000	390	375	375	—25
FM res j	10000	50	43	45	—6
Fairchild j	8666	60	55	60	
Fairfield	6500	126	124	125	+5
Faraway j	46000	55	35	35	—15
Fargo res j	5500	40	35	40	
Fenway j	40000	54	49	50	—2
Ferber j	10750	400	385	400	+10
Fibertech j	9480	180	160	160	—20
Fiberagest j	6000	175	175	175	+5
Field pete j	500	35	35	35	
First allied	19143	47	42	46	+2
First am j	2000	75	75	75	
First china	10000	28	27	28	
First devon	57000	15	15	15	
First gnrtn j	19200	75	75	75	+1
Firstfnd j	20000	18	16	16	—1
Flavex j	2500	60	60	60	
Fleck res	5000	300	290	290	—10
Flow res j	2500	42	40	40	—2
Force res j	300	245	235	235	—20
Foremost j	4500	30	30	30	
Formosa j	4500	360	330	360	+35
Forum Res	3000	12	12	12	
4 Seasons j	14000	46	43	46	
Fox res j	14500	80	78	80	+5
Fraserfnd j	5000	27	27	27	
Freemont j	2500	58	58	58	+3
Freeport j	2000	46	46	46	
Freeway	4500	128	120	120	—10
Frobisher j	4000	100	100	100	—2
Front end j	20650	205	185	205	+16
Ft laud j	16000	39	37	39	+2
FTI food j	6400	150	150	150	—5
Fulcrum j	7750	65	63	65	+4
Fulcrum r j	10950	15	15	15	
Fury exp j	7000	85	75	75	
G H					
Gabbs res j	8400	50	45	50	
Gabriel res	4000	65	65	65	+3
Galilen res j	4000	119	112	118	—2
Gallant	5000	60	60	60	—5
Galvstn rs	75640	$22	19½	22	+3
Gazelle j	22900	30	25	25	—5
Geddes res	18000	310	295	295	—5
Gemini tc	4000	245	245	245	+4
Gen system	2100	155	150	150	+10
Genex j	141500	57	45	57	+12
Genoveva j	5719	10	9	10	
Geodome	42000	206	200	205	+10
Geostar j	20500	33	30	33	+3
Giant Piper	10000	41	41	41	
Gigi oil j	18100	60	59	59	—2
Glenora j	4000	20	20	20	
Glentrnics j	14000	125	105	125	+20
Glenvet j	19500	60	59	60	—1
Glbl alert j	9000	80	79	79	—1
Globl dt j	771000	100	90	100	
Globl strt a	1995	$20½	20¼	20½	
Glory exp j	2000	10	10	10	
Gld seekr j	64500	19	18	18	
Gold star j	2000	26	23	26	
Gld texas j	59000	120	120	120	+4
Gld medal j	4000	50	50	50	
Gold pan j	38500	72	65	69	+3
Goldbelt	8800	180	180	180	
Goldbrae j	4500	36	35	36	+1
Gldbra wbi	10000	5	5	5	
Gldn chnc j	1500	50	50	50	
Gldn crwn j	12000	95	88	88	—7
G dawn j	4500	80	72	80	+10
Gldn eye j	23500	60	55	60	
Gldn grp	3000	120	110	120	
Gldn hope	18000	270	240	245	—25
Gldn hrzn j	2750	67	67	67	—3
Gldn key j	11000	25	24	25	+1
Gldn knight	2000	$16	15⅜	16	— ⅜
Gldn lake j	1500	75	75	75	—10
Gldn lion j	21500	44	38	42	+4
Gldn news j	18500	70	60	60	—8
Gldn north	5900	395	385	390	
Gldn p j	23400	58	55	56	+1
Gldn quail	66200	225	190	220	+30
Gldn rim j	6600	85	82	85	+3
Gldn rock j	3000	56	55	56	+1
Gldn shld	43100	325	295	325	+20
Gldn state j	1000	15	15	15	+2
Gldn tech j	16625	425	410	415	
Gldn tec wi	8800	140	130	130	—10
Gldnbel res	400	380	370	370	
Gldnrod j	31850	180	150	180	+10
Goldera j	2100	315	300	300	—15
Goldex rs j	2000	23	23	23	
Goldfever j	1500	55	55	55	
Goldhurst j	6150	255	251	255	
Goldpc j	10000	73	68	73	+5
Goldrich	10000	18	18	18	—2
Goldsil	5000	189	183	189	+4
Goldstack j	1500	95	90	90	
Goldwinn	10000	30	25	25	—5
Gossan res j	3000	8	8	8	
Granada j	2000	12	12	12	
Granby rs j	1000	22	22	22	
Grancmp j	2000	26	25	26	
Grand chn j	3200	60	60	60	+5
Grnd frk j	500	112	112	112	—5
Grnd tetn j	5750	92	90	92	+2
Granduc	3500	225	220	220	
Grandvw	200	58⅛	8¼	8¼	
G i brew j	9000	16	16	16	—2
Granvil rs j	7000	45	41	41	+1
Gt central j	9500	37	35	35	—2
Grt pacific	4300	25	20	20	
Gt world j	3500	35	35	35	
Green like j	1000	41	41	41	—3
Green valy j	500	20	20	20	
Greenstn j	5000	275	270	275	
Greyhawk j	12500	25	24	24	
Groton j	4000	32	32	32	
Groundstr	3000	35	31	31	
Guardian j	7500	90	89	90	+10
Gulf intl j	8500	132	130	130	
Gulf titan j	2300	210	205	210	+10
Gunsti j	2646	80	80	80	—5
Gyro egy j	20000	305	240	300	+60
HERO ind	9500	170	160	160	
HTR ind j	7800	355	340	355	+10
Hagensbg j	1500	56	56	56	—3
Halcvon j	5500	99	90	95	+5
Halcyn w j	3000	16	15	15	
Hallmark	9500	50	45	50	
Hambr j	76500	42	35	35	—7
Happy res j	30500	202	190	202	+12
Harken tc j	1100	51	51	51	
Harlin res	3500	37	36	37	
Harwin ex	1700	35	35	35	+1
Hav info j	5000	65	65	65	+5
Hawk res j	2000	$7¼	7⅛	7⅛	
Heaston j	5000	65	65	65	—1
Hector res j	28000	68	63	66	+4
Hedley pac j	4000	35	33	35	
Helix systm	3500	65	65	65	—5
Hemlo j	78100	110	100	104	—1
Herdis j	79000	86	79	82	
Heritage	5500	40	40	40	
Heron res j	2000	11	11	11	+1
High level j	67400	164	160	162	+2
High rsrv j	3500	35	35	35	—2
High rise j	10000	50	45	50	
High river j	3400	143	140	140	
Hiland Crw	200	56	6	6	— ½
hiland gn j	14500	40	38	38	—2
Hilnd val j	51500	84	80	84	+4
Hollycroft j	500	26	26	26	+1
Homestd j	10000	30	30	30	+1
Honcho gl j	5000	22	22	22	
Houston	53262	69	65	65	—4
Hoyle rs j	1000	25	25	25	
Hudsn rs j	2000	8	8	8	—1
Humboldt	9000	12	12	12	—1
Hur rescue	19500	132	125	125	—5
Hycroft rs j	29000	58	7½	7⅝	+ ½
I J					
IBS tech	2500	70	65	70	—5
Icon mnrl j	28325	210	200	205	+5
IGF mtl j	16600	95	90	90	—3
Image ws j	12100	287	270	280	—5
Image w	10400	180	175	180	
Imco res j	1500	40	40	40	
Impala res j	5000	18	17	18	
Imp Metls	7775	115	115	115	—4
Indepnd pet	8937	43	40	40	
Indn rv j	15700	65	56	59	+7
Indigo tech	4000	75	75	75	—5
Initial	500	29	29	29	
Inind recov	38500	15	12	15	—1
Inlet res j	227935	89	80	80	
Insecta j	70500	175	140	175	+35
Inter mtn j	500	39	39	39	
Inter globe	900	37	37	37	
Intr oceanc	3000	32	32	32	+2
Intr pacif j	1900	120	120	120	—3
Intraction	2666	25	25	25	
Interbev j	88000	143	135	135	—7
Intercn pet j	3500	14	14	14	
Interquest j	1000	55	55	55	—5

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page A-8

QC, District de Montréal. No: 500-02-031115-855. B.C.I.C. -vs- GHISLAIN FORTIN & MONIQUE COALLIER. Le 18/02/87 à 10:00 heures au 7675, Rousselot #3 à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de GHISLAIN FORTIN & MONIQUE COALLIER, savoir: 1 auto Ford 1985 Escort N/S 2FABP6442FB104018 et acc. RÉJEAN CHAILLÉ, Huissier, 286-7175. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MONTRÉAL, ce 05/02/87. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE, NOËL, LACHANCE, Huissiers. 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal — H2Y 2Y9.

QC, District de Montréal. No: 500-32-007683-867. DENIS AYOTTE ET AL -vs- GINETTE HENRY. Le 19/02/87 à 12:00 heures au 1607, Langevin #6 à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GINETTE HENRY, savoir: 1 TV couleur 20", 1 système de son complet, meubles et articles de maison. RÉJEAN CHAILLÉ, Huissier, 286-7175. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MONTRÉAL, ce 05/02/87. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE, NOËL, LACHANCE, Huissier. 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal — H2Y 2Y9.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 863-00-8506. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- ÉMILE BOYER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 février 1987 à 12:00 heures. Au: 57, King George #3, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉMILE BOYER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télé-couleur 20" et accs, 1 four micro ondes et accs, 1 chaine stéréophonique de marque Toshiba et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 3 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-44913-858. SEARS CANADA INC., partie demanderesse, -vs- MARIE-THÉRÈSE DALENCOURT, partie défenderesse. Le 19 février 1987 à 11:00 heures au 7120, Bauchière #2, Anjou district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIE-THÉRÈSE DALENCOURT, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son 6 morceaux, 1 bibliothèque 3 sections. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. PIERRE P. HAINAULT, huissier, (514) 773-7338. 95, du Palais, suite 3, St-Hyacinthe, Qc. J2S 5C6.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-47561-837. SIMPSONS SEARS LTÉE, partie demanderesse, -vs- JACINTHE LABELLE, partie défenderesse. Le 19 février 1987 à 13:00 heures au 8951, boul. Pie IX #8 à Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACINTHE LABELLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Toshiba. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. PIERRE P. HAINAULT, huissier, (514) 773-7338. 95, du Palais, suite 3, St-Hyacinthe, Qc. J2S 5C6.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-9859-856. SEARS CANADA INC., partie demanderesse, -vs- ALEX AYOUB, partie défenderesse. Le 19 février 1987 à 14:00 heures au 1033, Carson, Dorval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALEX AYOUB, saisis en cette cause, consistant en: 1 Plymouth Reliant 1984, 1 set de salle à dîner (5 mcx). Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. PIERRE P. HAINAULT, huissier, (514) 773-7338. 95, du Palais, suite 3, St-Hyacinthe, Qc. J2S 5C6.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-27-002719-820. DONALD COUTURE, PERCEPTEUR, demandeur, -vs- GUY MALOUIN, défendeur. Le 19 février 1987 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 155, rue Berlioz, en la cité Île des Soeurs, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Chevrolet rouge no. série IGITB08C4GA118918, licence CYV-360. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE CERTIFIÉ. FRANÇOIS DUPONT, huissier, DE L'ÉTUDE BOISVERT, POULIOT ASS., tél.: 328-1122. Laval, le 5 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011781-866. CLAUDE GÉLINAS INC., demanderesse, -vs- JEAN-PIERRE LAVOIR, défendeur. Le 18 février 1987 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1420, rue Curé Barette en la cité de La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: bibliothèque en bois brun 3 étagères, 1 support pour téléviseur, 1 set cuisine blanc 5 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 622-9222. Montréal, le 5 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-23495-869. ALBI AUTOMOBILES LTÉE, demanderesse, -vs- DENIS JODOIN, défendeur. Le 17 février 1987 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1917, rue Des Pins en la cité de St-Lin, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places beige rayé brun et orange, 1 armoire en bois 2 portes vitrées, 1 téléviseur noir et blanc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 622-9222. Montréal, le 4 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-05-008376-863. THE DOLLY TOY COMPANY, demanderesse, -vs- THE SAVANNE CORPORATION, défenderesse. Le 20 février 1987 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 105, rue Montpellier en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois avec 3 tiroirs, 1 dactylo électrique, 1 calculatrice Sharp et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier, 842-9999. Montréal, le 5 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-145124-859. LOUISE ALARIE, demanderesse, -vs- LAURÉAT BUREAU, défendeur. Le25 février 1987 à 14:00 heures au No 110, rue Laval en la cité de Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Chevette 1979, # série: 1B68E9Y305632 de couleur grise et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 5 février 1987. PELLETIER, PELLETIER & ASS., Huissiers.

QC, District de Montréal. No: 500-02-022722-859. C. LÉTOURNEAU (1979) INC. -vs- 129790 CANADA INC. Le 19/02/87 à 13:00 heures au 1416, Chambly à Longueuil, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de 129790 CANADA INC., savoir: lot de toiles vierges différentes, lot de pinceaux, articles de peinture, lot d'escabeaux et échelle, 1 compresseur, articles de maison. RÉJEAN CHAILLÉ, Huissier, 286-7175. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MONTRÉAL, ce 05/02/87. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE, NOËL, LACHANCE, Huissiers. 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal — H2Y 2119.

QC, District de Beauharnois. No: 760-02-000228-861. B.C.I.C. -vs- NORMAND TARDIF. Le 19/02/87 à 11:00 heures au 1305, St-Jean Baptiste ouest, à Ste-Martine, district de Beauharnois, seront vendus les biens et effets de NORMAND TARDIF, savoir: 1 camion Toyota 1985 Pick-Up N/S JT4RN4439D11456 et acc. ALAIN LAROSE, Huissier, 286-7175. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MONTRÉAL, ce 05/02/87. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE, NOËL, LACHANCE, Huissiers. 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal — H2Y 2Y9.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 861124692. VILLE DE MONTRÉAL —vs— FALLS THOMAS. Le 19/02/87 à 10:00 heures au 4845 rue Dunn à Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FALLS THOMAS saisis en cette cause, consistant en: Buick Century beige portant la plaque BKD552. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de février 1987. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. No: 500-02-031200-863. B.C.I.C. -vs- EDNER JEANTY. Le 18/02/87 à 10:00 heures au 8964A, 14e Avenue à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de EDNER JEANTY, savoir: 1 auto Toyota Celica 1982 N/S 6083143 et acc., 1 vidéo RCA, 1 TV couleur 20" RCA. RÉJEAN CHAILLÉ, Huissier, 286-7175. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MONTRÉAL, ce 05/02/87. BABIN, BOURDAGES, DÉCOSTE, NOËL, LACHANCE, Huissiers. 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal — H2Y 2Y9.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 859591795 — 858451355. VILLE DE MONTRÉAL —vs— NGUYEN ANH N. Le 18/02/87 à 10:00 heures au 9216 Joseph Melançon, Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN ANH N saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Sears et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 5ième jour de février 1987. Villeneve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-026271-861
CF CABLE TV INC., demandeur, —VS — PATRICK PERRIER, défendeur. Le 17 février 1987, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 6780A rue Métivier, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 (un) radio Sanyo cassette, deux (2) Boîtes de son Pionner, un (1) Unité murale brun etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN LABBE, huissier. Montréal, ce 5 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-035729-869
FORTIER TRANSPORT INC., demandeur, — VS — NICHOLAS GEORGARAS, défendeur. Le 17 février 1987, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 333 rue Bourgeoys, Verdun, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une (1) voiture AMC PACER 1976, deux (2) portes, bleu, un (1) press drill «Walter», un (1) ensemble soudure au gaz, etc...
Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN LABBE, huissier. Montréal, le 5 février 1987.

Province de Québec, District de TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, No 500-02-022244-862
GROSSISTE EN MATERIEL DE PLOMBERIE IDEAL LTEE, demandeur, — vs — PAUL DUMAS (PLOMTECH), défendeur. Le 18 février 1987, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 511 rue Blondin, en la cité de TERREBONNE district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un (1) four micro-onde «Panasonic», une (1) radio am-fm Kenwood KR 4600, une (1) enregistreuse «Optonica», etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier. Montréal, le 5 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-029234-841
LES INDUSTRIES DE FIBRE DE VERRE INC., demandeur, — vs — ANACHOREL ST-MARTIN, défendeur. Le 19 février 1987, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 12220 rue CLEMENT ADER, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un (1) radio-receiver Am-Fm «Kenwood», une (1) enregistreuse cassette «Sharp», Une (1) automobile Plymouth Reliant Brune Station Wagon 1984, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier. Montréal, le 5 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027717-862
CF CABLE TV INC, demandeur, — VS— J. BOUCHER, défendeur. Le 19 février 1987, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 9229 rue LaSalle, #4, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un (1) humidificateur simili-bois, un (1) divan rouge et or, une (1) table de salon, etc...Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN LABBE, huissier. Montréal, le 5 février 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028894-868
GROUPE UNIMEDIA INC, demandeur, —vs — PIERRE ST-JEAN, défendeur. Le 20 février 1987, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 6600 rue 26ème avenue, #3, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une (1)paire de ski alpin «Rossignol» avec fixation Salomon, une (1) paire de bottes «Nordica», une (1) télévision Monitor, etc...Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier. Montréal, ce 5 février 1987.

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 161-27-3840; VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — vs — COTÉ STEEVE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 17 février 1987 à 10:00 hres. au: 1865 Albert Duquesne app.4, Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de STEEVE COTE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Lynx L de couleur grise 2 portes, immatriculé CPR857 et accs. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT — ou — CHÈQUE VISÉ. RENSEIGNEMENTS: YVES PROULX, huissier, de l'étude: Paquette & Ass., 284-1148. Montréal le 30 janvier 1987.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
JOSÉE ROUSSEAU-MARIER, résidant à 806, rue Antonine-Maillet, Outremont, Québec, H2V 2Y7

AVIS est par les présentes donné que JOSÉE ROUSSEAU-MARIER a fait cession de ses biens le 27 janvier 1987 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 février 1987 au bureau du Séquestre officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2 en la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

GEORGES E. MARCHAND, c.a.
354 Notre-Dame O., #00
Montréal, Québec H2Y 1T9

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 décembre, 1986 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BRYDERE CONSULTANTS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 11ième jour de décembre 1986, sous le numéro 3806655.

Ce 6ième jour de janvier, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 novembre, 1986 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DIFFUSION A-LINE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er jour de décembre 1986, sous le numéro 3801542

Ce 6ième jour de janvier, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 novembre, 1986 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BILLBOARD CREATIONS INC./CREATIONS BILLBOARD INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 24ième jour de novembre 1986, sous le numéro 3798427

Ce 6ième jour de janvier, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 novembre, 1986 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES FRUITS & LÉGUMES AFRICANA INC./AFRICANA FRUITS & VEGETABLES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 5ième jour de novembre 1986, sous le numéro 623993

Ce 6ième jour de janvier, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 juin, 1985 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TRAITEMENTS DE VETEMENT FABMONT INC./FABMONT GARMENT PROCESSORS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ième jour de janvier 1985, sous le numéro 3596655

Ce 6ième jour de janvier, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 novembre, 1986 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DOMEQ EQUIPEMENT MINIER ET INDUSTRIEL INC./DOMEQ MINING AND INDUSTRIAL EQUIPMENT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Stanstead, le 21ième jour de novembre 1986, sous le numéro 144122

Ce 6ième jour de janvier, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 décembre, 1986 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GILLES LAM-BERT ET GILLES LAURENT ET LES-LIE MAGYAR FAISANT AFFAIRE SOUS LE NOM ET LA RAISON SOCIALE DE « LES IMPORTATIONS M.G.L. ENG.» a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18ième jour de décembre 1986, sous le numéro 3810032.

Ce 6ième jour de janvier, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (16) L.F.

Dans l'affaire de la faillite de: Germain Brisson, représentant et Francine Gagnon, sans emploi, demeurant au 863 Beauséjour, McMasterville (Québec) J3G 5S5.
AVIS EST par les présentes donné que les personnes ci-dessus nommées ont fait cession de leurs biens le 30 janvier 1987 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 février 1987 au bureau du séquestre officiel au Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Chambre 07, Salle no.1 ou no. 2, Montréal, Province de Québec.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 3 février 1987.
Yves E. Morin, c.a., Syndic de Peat Marwick Limitée
1155 boul. Dorchester ouest
20e étage
Montréal (Québec)
H3B 2J9

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: BOUTIQUE DU BAMBOU ST-HYACINTHE INC. corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 3200, boulevard Laframboise, St-Hyacinthe, Québec J0S 4Z5.

Faillie

AVIS est par les présentes donné que BOUTIQUE DU BAMBOU ST-HYACINTHE INC. a fait une cession le 27e jour de janvier 1987, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour février 1987 à 9:45 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boulevard Dorchester Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Ce 3e jour de février 1987.

CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél.: (514) 679-7020/875-6215

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: LINDA PARSONS, représentante, demeurant et résidant au 523, rue Croissant Blais, Ville LaSalle, Québec H8P 3N8 ayant fait affaires sous le nom et raison sociale de "Équipement LaSalle Enr." situé au 8901, rue Salley, Ville LaSalle, Québec

Faillie

AVIS est par les présentes donné que LINDA PARSONS a fait une cession le 19e jour de décembre 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour février 1987 à 13:30 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boulevard Dorchester Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Ce 5e jour de février 1987.

CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC.
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél.: (514) 679-7020/875-6215

La Commission Scolaire Jérôme-Le Royer

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions des articles 281 et suivants et de l'article 293 de la Loi sur l'instruction publique, avis public est par la présente donné que les membres du Conseil des commissaires de La Commission scolaire Jérôme-Le Royer, lors d'une session tenue le 28 janvier 1987, ont adopté la résolution C-87-033 visant à l'entrée en vigueur du règlement suivant:

RÈGLEMENT 1987-1

Règlement déléguant au Directeur général le pouvoir d'octroyer le contrat pour la construction d'un gymnase et le réaménagement de l'École Ste-Germaine-Cousin.
Les contribuables intéressés pourront prendre connaissance de ladite résolution et dudit règlement, durant les heures normales de bureau, au Secrétariat général de La Commission scolaire Jérôme-Le Royer, 550, 53e avenue, Montréal (Pointe-aux-Trembles).
Donné à Montréal (P.A.T.) ce 2e jour de février 1987.

Jean Tondreau
Secrétaire général

AVIS à toute personne sachant où se trouve ALBERT LAWSON domicilié au 7769 rue Anita à Ville Lasalle, Montréal, frère de feu Françoise Hatch décédée le 15 octobre, 1985 à Kipling Acres, Ontario, Toronto. Veuillez S.V.P. contacter le bureau du CURATEUR PUBLIC, 154 rue Queen O., Toronto, Ontario, M5H 2N8 en spécifiant la référence concernant la succession FRANCES HATCH, #069286-7.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 novembre, 1985 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 147280 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 3ième jour de janvier 1986, sous le numéro 3668904.

Ce 6ième jour de janvier, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par la présente donné que DAI MINH NGUYEN, résidant et domicilié au 3065 Bedford, à Montréal, dit district, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son som en celui de ALEXIS DAI MINH NGUYEN.
Montréal, le 3 février 1987.
PLANTE DUONG & GIULIANI
Procureurs du requérant

Avis est donné que la demanderesse, U-HAUL CO. (CANADA) LTEE, détentrice du permis M-600417, dont l'un des certificats autorise celle-ci à louer à court terme des camions, spécialement agencés pour le déménagement au 333, boulevard Fiset, Sorel, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour modifier l'adresse de ce bureau de location et demandera ainsi à la Commission des transports du Québec d'être autorisée à l'avenir à louer à court terme des camions spécialement agencés pour le déménagement au 203, boulevard Fiset, Sorel, Québec.
La demanderesse demande également à la Commission des transports du Québec de décréter suivant l'article 85 que la décision devienne éxécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne qui désire produire une opposition ou une intervention dans cette affaire, peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 6 février 1987
2ème publication: 7 février 1987
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 janvier, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LINDA THOMPSON faisant affaires seul sous le nom de MULTI-TEXTES a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 29e jour de janvier 1987, sous le numéro 3823536.

Ce 2e jour de février, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'État Civil. (L.Q. 1977 c.19).
AVIS est donné que HOSSEIN POURSHAFIEY, présentement électricien, demeurant au 4893 Mariette, Montréal, province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de MAURICE.
MONTREAL, ce 30 janvier 1987
Me LISE RANGER AUBUCHON
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-158854-871

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
BERNADETTE AUGUSTE, résidant et domiciliée au 12160, 6e avenue, Montréal.

Partie demanderesse
c.
JEAN GUERBY DIAZ, de domicile inconnu.

Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE EST donné à JEAN GUERBY DIAZ de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce et la requête pour mesures provisoires présentable le 11 mars 1987, 9:15 a.m., salle 2.17, a été remise au greffe à l'intention de JEAN GUERBY DIAZ.
Lieu: Montréal
Date: 30 janvier 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre, 1986 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 150609 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 11ième jour de décembre 1986, sous le numéro 3806644.

Ce 7ième jour de janvier, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

PRENEZ AVIS que Harmac Equipment Rentals Inc., s'adressera à la Commission des transports du Québec, en vertu de l'article 41 de la Loi des transports, pour se faire transférer tous les certificats de permis M-601560 de Concord Leasing Ltd et demandera également que, par la même occasion, la Commission modifie l'adresse autorisée pour le 6200 St-Patrick, à Montréal.
La demanderesse demandera également à la Commission des transports du Québec de décréter suivant l'article 85, que la décision devienne éxécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne qui désire produire une opposition ou une intervention dans cette affaire, peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec, à Montréal, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 6 février 1987
2ème publication: 7 février 1987
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-11-000304-879

COUR SUPÉRIEURE

EN FAILLITE
SCAN OCEAN INC.

Créancier
VS
POISSONS ET FRUITS DE MER NORALPAC MARKETING INC.

Débiteur
ASSIGNATION

ORDRE EST donné à Poissons et Fruits de Mer Noralpax Marketing Inc., débiteur, de se présenter au Palais de Justice au 10 est rue St-Antoine, Montréal le 2 mars 1987 à 9:30 de l'avant-midi à la chambre 16.12 pour l'audition d'une requête en ordonnance.
Une copie de la dite requête a été déposée au greffe de la Cour au Palais de Justice de Montréal.
Montréal, le 7 février 1987
MILLER & KHAZZAM
800 ouest Dorchester
Montréal
875-8040.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-14-000411-876

COUR SUPÉRIEURE

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE FEU SIMON DAVID SILBERBERG, Décédé
-et-
MYER M. SILBERBERG, MIRIAM SILBERBERG GREENBERG, EVELYN SILBERBERG ET JULLIUS SILBERBERG, Requérants
A QUI DE DROIT
Prenez avis qu'une requête pour l'obtention de lettres de vérification, publiée ici en sommaire, sera présentée, à l'un des Honorables Juges de la Cour supérieure, au Palais de Justice de Montréal, 10 est rue St-Antoine, Salle 2.16, le 13 mars 1987 à 9:30 ou aussitôt que conseil pourra être entendu.
Feu Simon David Silberberg, de son vivant manufacturier en bijouterie domicilié au 5051 Clanranald avenue, app. 110, dans les cité et district de Montréal, est décédé à Montréal le 31 décembre 1986; il a été marié à Josephine Charlotte (Jeanne) Greenfield; son épouse est décédée avant lui; aucun enfant n'est issue de son mariage; ses père et mère sont décédés et il n'y a aucun neveu ou nièce au premier degrée qui survive; en conséquence les requérants, frères et soeurs du décédé, sont ses seuls héritiers légaux dans la proportion de 25% chacun.
MONTREAL, le 4 février 1987
BELL RUDICK
Procureurs des Requérants
1155 ouest, boul. Dorchester
Suite 3404
Montréal, Qué.
H3B 3T3.

SABREVOIS 45 m. Pont Champlain, cottage style victorien, terre 58 arp. Culture/boisé, borné par riv. Richelieu, $130,000 à discuter, 1-347-2621, 845-6154.

RICHERE EUGENA FOURNELLE

Avis est par les présentes donné que RICHERE EUGENA FOURNELLE domiciliée et résidant au 5975, Bordeaux, ville et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de RICHERE LAURA FOURNELLE.
SIGNE A MONTREAL, ce 22 janvier 1987.
DUCEPPE, JOLICOEUR & ASSOCIES
Me Edmond Jolicoeur
Procureurs de la requérante.

PRENEZ AVIS QUE, conformément à l'Article 44 de la Loi sur les Transports, ACTIVE TRANSPORTS INC., détentrice du permis M-306786 avise la Commission des transports du Québec qu'elle s'est fusionnée avec GRANT FLOAT SERVICES INC. aussi détentrice du permis M-306464 et que comme conséquence de cette fusion, l'ensemble des droits et intérêts des parties résultant de ladite fusion approuvée par la Commission soit conservée à l'intérieur du permis de ACTIVE TRANSPORT INC. M-306786.
Les deux requérantes ont leur place d'affaires au 200 St-Jacques Ouest, suite 900, Montréal, Québec, H2Y 1M1.
La compagnie résultante de cette fusion se nommera ACTIVE TRANSPORT INC., même adrese que ci-haut.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une oppsoition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: Le 6 février 1987
2ème publication: Le 7 février 1987
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIES
Me Neville-Warren Cloutier/Avocat

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-158874-879

COUR SUPÉRIEURE

GERALD DURAND
partie demanderesse
-vs-
NOELLA ROBIDOUX
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur NOELLA ROBIDOUX est requis de comparaître au greffe de cette cour dans un délai de 30 jours de la présente parution. Une copie de la déclaration en divorce, affidavit, déclaration de l'avocat, avis à la partie défenderesse et certificat du protonotaire a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
A défaut par le défendeur de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui.
Montréal, le 4 février 1987
MICHEL MARTIN, P.A.
MES SEGUIN BEAUDOIN AVOCATS
2486 Jean-Talon est
Montréal, Québec
729-3213.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-158855-878

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
DOROTHY ADNUM résidant au 7721 Dufresne, LaSalle.

Partie demanderesse
c.
RENE PARENT de domicile inconnu.

Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE EST donné à RENE PARENT de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, est St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie des preocédures de divorce (déclaration en divorce et requête pour mesures provisoires présentable le 11 mars 1987 à 9:15 a.m., no.217) a été remise au greffe à l'intention de RENE PARENT.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 30 janvier 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-003745-879

COUR PROVINCIALE

PRESENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LIMITEE,
Partie demanderesse
ANDRE POULIOT,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à André Pouliot de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, province de Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de l'avis de reprise de possession a été remise au greffe à l'intention d'André Pouliot.
Lieu: Montréal
Date: 4 février 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-000983-872

COUR PROVINCIALE

PRESENT
PROTONOTAIRE AD

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101



UN COIN DE PARADIS À LORRAINE (PISCINE INTÉRIEURE)

4 ch., sauna, tourbillon, terrain 16,000 pi., 4133 pi.ca. habitables. Valeur de reconstruction $675,000. Sera confié au Permanent à $595,000 dans 3 mois.

PRIX ACTUEL (Absolument pas négociable) $535,000.00. Voisinage de qualité, endroit remarquable pour vivre en famille. Pourrais accepter échange partiel contre actions ordinaires de compagnies publiques cotées à la bourse. Sur semaine: Mme Patoine 336-7762.

9-2-87

■ Propriétés à vendre 101

A ST-OURS Vue sur Richelieu, 2 étages, 8½ pièces, garage indépendant, grand terrain. Par le propriétaire. $58,500., 1-785-2064.

AHUNTSIC cottage 10 pièces, 5 c.c., 1½ s/bain, boiseries chêne, grande cuisine, four encastré, plaque JENN-AIR, piscine creusée. Près transport, écoles, 384-2590.

AHUNTSIC, 10429,GRANDE-ALLÉE, duplex détaché, pierre, 2 X 7½ + sous-sol aménagé, propriété de prestige. $339,000. RE/MAX SUCCÈS CRTR. Nicole Labelle, 383-3683. Lison Dubreuil, 374-9250

AHUNTSIC, rue PAPINEAU, magnifique bungalow, grandes pièces, sous-sol fini, salle à diner, foyer. $189,000. RE/MAX SUCCÈS CRTR. Nicole Labelle, 383-3683. Lison Dubreuil, 374-9250

BORD DE L'EAU Île Morris (Rivière des Mille-Îles) à 20 minutes de Mtl, terrain 25,000 pi.ca., cottage unique, 9 pièces, poêle combustion lente, aspirateur central, sauna, garage double, plusieurs extra. Prix réduit $170,000.00 435-9896.

BOUCHERVILLE
Cottage attenant 1977, garage, impeccable, $98,500., agents s'abstenir, 655-3971 après 17h00.

BUNGALOW A VENDRE 6½ avec sous-sol fini, 5½ et 1 étable de 70' de long à 3 milles de la ville de Berthier. S'adresser à 1-836-6188 ou 1-836-2747.

CARTIERVILLE 2-6½, duplex en brique et pierre, détaché, rénové sur le boul. Gouin près O'Brien, 334-0839.

D.D.O. Split-level, 4-5 ch. à coucher, foyer, tapis, s./sol fini, bien situé, extra, taxes basses. $135,000., 638-7378.

DEUX-MONTAGNES Cottage pierre champs, 9 pces, 4 grdes c.c., foyer, entrée 400 amp., 11,242 p.c. Paysager. À VOIR. $195,000. Gilles Raby. IMMEUBLES 260 INC., 491-0444.

DIMANCHE DE 14h. à 16h.
Au 5197 Durocher, coin Fairmount. Magnifique 6½, semi-détaché, boiseries, très ensoleillé, prix à discuter.

DORVAL-SUD seulement à 10 min. du Centre-Ville, propriété unique, 4 c.c., offrant plusieurs extras. Francine Murovic, 631-1944. Immeubles McHugh.

DUPLEX A VENDRE Outremont, Hutchison et St-Viateur, 7½, 6½, privé, 277-9078 soir et fin de semaine.

■ Propriétés à vendre 101

DUVERNAY bungalow de qualité, près Pont Papineau, 9 pièces dont 3 c., s.s. fini, nombreux extras, sans agent, $143,000. 326-7784, soir 668-0276.

FORT LAUDERDALE Floride, maison genre Townhouse, bord du lac, 6 pièces, 4 chambres, 2 salles bain, powder room, $10,000 (canadien) comptant. Prix de vente $US 60,000. Tél. entre 9h00 et 5h00, 491-1600.

GREENFIELD PARK superbe cottage, idéal pour professionnel, 4 chambres, piscine, garage double, secteur tranquille, $239,000., Jean Tremblay, Trust Général crtr. 462-1880, 656-1539.

ILE-BIZARD, BUNGALOW 1983, secteur paisible, bien situé, près village, garderies, autobus, centre d'Achats. 4 chambres parquetterie. 1er. juillet. Vente privée. $109,500. Semaine: après 19h. 620-8690

KIRKLAND entrée séparée, 1973, 3+2 chambres, cuisine et tapis neuf, salon avec foyer en brique, privée, 694-2931.

L'ASSOMPTION maison luxueuse, style norvégien, foyer, sous-sol fini, piscine creusée, boisé, 110 X 355 pi.ca., $98,500., 589-3846.

OUTREMONT très belle copropriété, entièrement rénovée, décorée par designer, spacieuse, 7½ pièces (1,800 pi.car.), ensoleillée, entrée individuelle (3e étage, triplex). Salle de séjour avec foyer, salle à dîner (aire ouverte) avec puits de lumière, cuisine exceptionnelle. Entrée lav./séch, lave vaisselle, isolation supérieure. À VOIR!!! Visites libres Samedi et Dimanche, de 10h. à 16h., 856 Davaar, 276-2343, 383-6105, pas d'agent.

QUÉBEC SUR LES PLAINES
Vaste cottage, 9 pièces, foyer, 2 galeries. 418-525-9786

ST-CONSTANT, près Pont Mercier, bungalow 82, 3 chambres, toit cathédrale, îlot central, combustion lente, gazonné, pavé, clôture. Agents s'abstenir. $78,500, 638-2602

ST-HUBERT ancestrale, restaurée entièrement, salle à manger, serre, 3 chambres, superbe terrain. L. Bédard/L. Sauvageau 676-7955. Le Permanent Courtier.

ST-LAMBERT Prestigieux bungalow, 12 pièces, 6 c.c., garage double, près de «Montréal Golf Club», impeccable. MICHEL VEILLETTE, KOSKO et ASS. 463-0303.

STE-ADÈLE
3 c.c., meublé, 3½ s.bain, piscine intérieure, sauna et bar, beau s/sol et bar, large patio, principaux appareils ménagers, foyer en marbre, garage double, beaucoup d'extra. Prix: $260,000. Pour rendez-vous, appeler: 1-229-5443

VAL-DAVID 17 pièces, 2 foyers, idéal pour foyer 3e âge (exc. potentiel) ou auberge, cour paysagée, facile d'accès, $190,000. Constance ou Pierre. **Immeubles Chateauguay CRTR.691-7770**

WESTMOUNT vente privée, 5 chambres à coucher, 2½ s./bains, Jaccuzi, maison à 3 niveaux, rez-de-chaussée avec entrées séparée, peut être loué comme appartement. Stationnement pour 3 autos, rénové. 486-2621 après 4 p.m. Dimanche porte ouverte de 2h. à 4h.

■ Propriétés à louer 105

836 OUTREMONT éclairé, rez-de-chaussée, près d'un parc, disponible 1er février, 495-3823, soir 731-3780.

CÔTES-DES-NEIGES duplex, chauffé, (1 haut + 1 bas), 5½ avec s.sol fini, grande cour avec balcon, réfrigérateur, poêle, lave-vaisselle, congélateur, tapis m/m, sous-louer ou louer imm. ou 1er juin. $625. et $875. 489-2230.

GRAND 4 logements. 6½, chauffés, équipés, salle de jeux, bar, immédiatement ou en mars. 333-4017, après 5:30 p.m.: 336-0654.

N.D.G. COTTAGE tout meublé, 1er. juillet, 4 chambres, 2 foyers, s/sol, garage, patio. $1,000.
481-1675, après 17h.

STE-ADÈLE 4 chambres, près du Chanteclerc, du 20 février au 6 mars. $600., 721-2339.

■ Propriétés à partager 107

FEMME avec un enfant, recherche non-fumeuse aux habitudes tranquilles, Plateau: 524-0514 après 18h.

VILLE ST-HUBERT maison semi-détachée à partager avec dame dans la trentaine, doit être honnête, propre et autonome. 445-2575.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

A BON PRIX EQUI/PRO COURTIER
1346, Ontario-est, 521-0077
Gilles Laplante, 445-8550

CENTRE-EST, (Sherbrooke), exclusif, 18 logements: 10 X 4½, 1 X 5½, 2 X 3½, 5 X 1½. REVENUS pour l'année 87-88: $80,000. Comptant: $160,000. Prix: $560,000.

LACHINE, exclusif, 18 X 4½, électrique locataires, REVENUS 87-88: $64,000. Dépenses: $9,000. Comptant: $80,000. Prix: $500,000.

HENRI-BOURASSA. exclusif, 35 logements: 4 X 4½, 26 X 3½, 5 bache-lors. REVENUS 87-88: $145,000. Dé-penses: $35,000. Prix: $900,000.

CENTRE-EST, (Métro Laurier), 47 bachelors. REVENUS 87-88: $175,000. Comptant: $175,000. Prix final: $1,000,000.

CHATEAUGUAY, exclusif, près de l'Hôpital, 52 log. 3½, 4½, 5½. REVENUS: $224,000., à financer. Vente rapide.

SHERBROOKE-EST, (Métro Beaugrand), 60 logements: 4½, 3½, chauffage locataires. REVENUS 87-88: $260,000. Prix demandé: $1,875,000. Comptant minimum requis: $375,000.

A SOREL, BLOC APP.
De 116 logements, à vendre en tout ou en partie, comprenant: 3½ — 4½ — 5½, ayant un revenu total de $543,600. Pour inf:
LES IMM. SIMARD INC. CRTR.
Jean-Louis Parenteau, **bur: 1-743-7906, rés: 743-7406**

A VENDRE Beaux grands 26 logements. Prix: $865,000. Pour information: 435-6920.

CANTONS DE L'EST, INVESTISSEURS. Abri fiscal par excellence. Grands condos de vacances, au bord du Lac Memphrémagog. Catégorie 31.R.C.I. Prix intéressant. 418-832-4119

CENTRE EST Triplex bon potentiel, nord, 18 logements, construction 56, semi-détaché, aucune vacance, propriété en excellente condition. Faites vite! Vous négocierez même vos baux. Nicole Bouchard, 253-3858 RE/MAX SUPÉRIEUR CRTR.

CLASSE 31, RIVE SUD
16 Logements, brique et ciment, électrique locataires. Revenu: $76,500. DEMANDE: $690,000. Tel: fin de sem: (1)292-3011. Sur sem. après 18h. 286-1230

DEUX IMMEUBLES 52 X 2½, 32 X 2½, très grands, meublés, toujours loués, chauffage électrique, toit et plomberie neufs, revenus $301,000., prix: $2,100,000., B. D'Amour, 729-1831, 725-4837.

DURETTE COURTIER.

LONGUEUIL, triplex luxueux, 3 grands 5½ insonisés, revenus $20,400., prix: $210,000., pas d'agent. 461-1177.

MONTRÉAL: 11 logements GEC, revenus $35,868. annuel. Bon investissement.
RE/MAX Longueuil Crtr. M. St-Pierre, Isabelle Fournier, 651-8331

MONTREAL-EST Triplex à vendre, revenus $14,400., demande $140,000., rénové, 355-3286.

RIVE-SUD 24 grands logements, 21 X 4½, 3 X 5½, acier et béton, stationnement extérieur, revenu $143,000., prix $1,250,000. ANDRÉ CIRCÉ, 255-5202. RE/MAX MONTRÉAL MÉTRO CRTR.

SECTEUR RADIO-CANANDA Quatre-plex dont un 7½ sur 2 étages, immense cour très privée et stationnement. Marcel Roberge, RE/MAX ST-LAMBERT, 465-5841, Nicole Lévis.

STE-DOROTHÉE, TRIPLEX
Neuf, 2 X 5½, 1 X 3½. $175,000.
628-3102, 622-2958

TRÈS BEL IMMEUBLE à vendre. Sur St-Denis près Mont-Royal, prix au-dessus de $2,000,000., très gros potentiel. Revenu net actuel: $200,000., agent s'abstenir. Renseignements: Société Commercial Brothers Corp., 286-9526.

■ Copropriétés à vendre 118

AYLWIN 2124
4½, rénové, 10% comptant, 727-4176.

■ Condos à louer 121

CONDOS à louer, 3½, 4½, 5½, tout équipé, avec foyer ou sans. Près des pistes de ski, service en tout temps. Contacter Louise ou Madame Larose: 1-819-326-7884 ou 514-386-3793.

METRO VIAU Stade Olympique, 2 c.c., neuf, unique, stationnement, $875., 334-4050 jour, 329-1936 soir.

NOTRE-DAME-DE-LA-MONTAGNE
4½, luxueux, foyer, stationnement extérieur, immédiatement, 694-3629.

NOUVEAU PROJET CONDOMINIUMS
À louer avec options d'achat.
Secteur P.A.T
12850 de Montigny,
4½ neufs,
642-0884, 645-9702, 642-4531

RUE RIVARD condo 3½, tapis mur à mur, fixtures avec ventilation, stores verticaux, serrures sécuritaires, etc... 935-2604.

■ Condos à vendre 122

CENTRE OUEST à 2 min. du centre-ville, condo neuf, 2 chambres à coucher, garage, secteur en pleine expansion. **Nicole Boulay,** 481-4305. Les Immeubles 80 Crtr.

■ Condos à vendre 122

JARDINS DE L'ARCHIPEL
Vue sur le fleuve et sur la ville. Ski de fond, tennis, golf, piscine sauna et cela, au pied du centre-ville.
FRANCINE RUSSO, 464-2715
MONTRÉAL TRUST, Courtier, 467-1120

OUTREMONT
Superbe 7½, 3e étage, coin de rue, rénové, boiseries et vitraux, seulement $129,000.
Rose S. Schawrtz 271-5504.
ROYAL LePAGE *Courtier*

09-07-87

■ Condos à vendre 122

A ILE DES SOEURS, PYRAMIDES. Appartement 1,400 pi.ca. avec terrasse 600 pi.ca. vue sur le fleuve. $185,000. 766-1485, 742-5722

A-GRASSET, 4½, garage, toit terrasse, mezzanine, foyer. Disponible avril 87. 381-0518

AHUNTSIC 3½, poêle, réfrigérateur, laveuse-sécheuse, $66,000. 383-1836.

AHUNTSIC Projet André Grasset, 6½ spacieux, 1,450 pi. car., 3 c.à c., très grande cuisine, belle terrasse, garage, $123,500., sans intermédiaire. 381-8465.

AHUNTSIC, ANDRÉ-GRASSET, 2 niveaux, 2 chambres à coucher, entrée, garage et jardin privés, plus extra. 381-5896

CLASSE 31 grand 4½, centre-ville, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, garage, piscine, 524-4719.

ILE DES SOEURS
AUX JARDINS DE L'ARCHIPEL
Luxueux 3 chambres, 2 salles de bain, 6e étage, vue sur le fleuve et sur la ville. Piscine intérieure, tennis, sécurité. Seulement $177,700.
M. Normand, jour: 288-7645, soir: 766-7141

ILE DES SOEURS, de luxe, 1 chambre à coucher, sécurité, piscine, sauna etc... $72,500. 769-4627

ILE DES SOEURS condos, 1 et 3 chambres, les Jardins de l'Archipel, les Verrières. A voir. L. Bédard/L. Sauvageau 676-7955. Le Permanent Courtier.

ILE-DES-SOEURS penthouse, vue sur le fleuve, grande terrasse, 3 garages, 2 foyers, entrée privée, très sécuritaire. Un Bijou. Lyse Vinet-Daniel, 761-5051, 935-8541, Royal-Lepage crtr.

ILE-DES-SOEURS vue imprenable, grande terrasse, 4 chambres, serre, valeur exceptionnelle, $226,000. autres à $189,000., Lyse Vinet-Daniel, 761-5051, 935-8541.

MÉTRO VIAU const. incomparable, le stade & métro en traversant la rue. 4½ pcs., style cottage sur 2 étages, finition supérieure avec boiseries, escalier et rampe en chêne, puits de lumière etc... Prix pré-construction: $109,900. comptant 10%. Pouvez-vous en obtenir plus pour votre argent? Une visite s'impose. Reste 1 unité pour occupation juillet 87. 383-5274, 598-7024, après 17h.

OUTREMONT,(ADJACENT)
LE SANCTUAIRE, superbe app. 1 chambre, grand salon, jardin, terrasse, garage, décor luxueux. $189,000. Jacqueline Brault, 932-0566, 934-1818 MONTRÉAL TRUST CRTR.

PRÈS MÉTRO McGILL
Centre-ville, condo 4½, 2 salles de bain, 1er. plancher, Construction 82.
Inf: Sylvie Demers.
RE/MAX ACTION CRTR. 364-3222

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL Phase I, 4e étage, 2 chambres, 2 s./bain, garage, classe 31, $249,500., 342-4408 ou 388-2997.

SECTEUR RADIO-CANADA plusieurs modèles de condo 4½, à des prix différents. Marcel Roberge, Re/Max Métro St-Lambert. 465-5841.

STE-AGATHE LAC DES SABLES
Luxueux condominium, 3 chambres à coucher, 4 salle salles de bain, avec bain tourbillon, tout équipé, piscine. IMM. HAZEL CONNOLLY & ASS. 1-819-326-2233, 12 Ouest, Principale, Ste-Agathe. (Mtl) 331-4411.

■ Multi propriété 123

"TIME SHARING": Condos et chalets luxueux. Vacances-voyages. Achetez aubaines, louez ou échangez semaines-vacances parmi 1,100 sites (resorts) dans 40 pays. Consultant, 327-2323.

■ Maison Mobile 124

HALLANDALE FLORIDE, roulotte à vendre. 45' X 10', avec rallonge de 21' X 8', 2 chambres à coucher. $10,500. US. **Inf: 1-514-246-3079**

■ Chalets à louer 125

CANTONS DE L'EST
Chalet de luxe, 4½, tout équipé, foyer, très propre. Bord Lac Memphrémagog, pour 4 adultes. Semaine ou mois. Skieurs ou détente. **819-564-0111, 819-876-2626**

JAY PEAK
VERMONT, chalets et condos, complètement meublés, foyer, t.v. couleur. Peut accommoder jusqu'à 8 personnes. À partir de $110. U.S. par jour. 1-(802)334-2682 ou (802)334-7341.

LAC MEMPHRÉMAGOG, Snug Harbour, très beau site, bord de l'eau, 5KM. MAGOG, chalet 3 chambres doubles. TOUT ÉQUIPÉ ET MEUBLÉ. 15 mai au 15 octobre. $10,000. 819-565-8673

MONT STE-ANNE condo 2 chambres. Vue sur pente, piscine, foyer, sauna, semaine, week end: 418-622-9708.

NORTH HATLEY Trillium bed-breakfast, BORD LAC MASSAWIPPI, VUE SUPERBE, BONS RESTAURANTS, ski de fond et alpin excellent. 819-842-2269

PRÈS MONT-ORFORD, près ski alpin et ski de fond. 3 chambres à coucher, foyer. 819-843-5606.

ST-ADOLPH D'HOWARD, 3 chambres, foyer. Près Mont-Avalanche.
uf981**-819-327-3494**

■ Chalets à louer 125

RÉGION SHAWINIGAN, location weekend et à la semaine. Luxueuse résidence 15 pièces, 5 c.c., 2 foyers, 3 s. de bain, loge 10 personnes et plus. Idéal pour skieurs, rencontres, vacances. $130./jour, tout compris.
1-819-533-5841

ST-ADOLPHE D'HOWARD
Chalet à louer
1-436-2795, 1-436-6433

■ Chalets à vendre 129

AAA Echangerais pour chalet dans Cantons de l'est. Offre ancien club de chasse et pêche comprenant 3 bâtisses. Peut coucher 10 personnes, 10 lacs, truites, brochets, chasse orignal, ours. Nord de Latuque. Inf: 467-0848.

■ Maisons de campagne à vendre 141

ST-MARC RICHELIEU



Bord de l'eau, maison de campagne, d'un charme rare, sur beau terrain aménagé. Solarium avec piscine, tourbillon. **Fernande Séguin, 584-2001.**
MONTRÉAL TRUST CRTR.

09-02-87

■ Maisons de campagne à vendre 141

CANTONS DE L'EST Maison avec bâtiment, 58½ acres, 8 pièces, bain tourbillon, Rang 6, Wotton. Prix $55,000. Tél.: 1-819-846-3088. Jusqu'à 15h00, ou après 18h00.

DOMAINE PRÈS DE MONTRÉAL, 100 arpents drainés, résidence superbe, écurie, remise. Claude Ste-Marie, 651-5300, 671-4422. MONTRÉAL TRUST CRTR.

ST-MARC-SUR-RICHELIEU
Bord de l'eau, 40,080 pi.ca. paysagers, ancienne seigneurie (1763), rénovée, 5 chambres, foyer, boiseries sculptées, solarium, terrasse, piscine creusée, garage double, dépendance. $240,000. Vente directe. **482-5424**
VISITE LIBRE
Dim. 14h. à 16h. 579, Richelieu, St-Marc.

ST-MATHIAS: Résidence spacieuse et unique, 10 pièces, dans boisé, très privée, sur 18 arpents. Idéal pour professionnel. Claude Ste-Marie, 651-5300, 671-4422. MONTRÉAL TRUST CRTR.

■ Terres, fermes à vendre 145

CANTONS DE L'EST
Plusieurs fermes à vendre de toutes grandeurs avec ou sans bâtisses, érablières, maisons de campagne, petites terres à bois à des prix très compétitifs. 1-372-9830, COURTIER EXPERT.

■ Terrains à vendre 149

600 pi. X 600 pi. Cantons de l'Est, $10,000., soir: 674-3128 ou 524-5216.

A ST-BASILE, terrain 10,000 pi.ca. et plus, $1.50 pi.ca. IDÉAL POUR PROPRIÉTÉ DE PRESTIGE. 674-4250.

ESTRIE: terrains en montagne, 65,000-pi.car., ($0.35p.c.), vue sur Bromont, soir: 762-1266, 761-7736.

STE-ADELE immense terrain, 1,000,514 p.c., sur Montée à Séraphin, voisin Autoroute des Laurentides, sortie 72, grand plan d'eau privé, Lac Roy, en partie boisée, $0.05 le p.c., Village de Séraphin, 514-229-4777.

■ App. et log. à louer 160

À SAINT-HENRI Montréal, 5½, rénové, système électrique, entrée lav./séch., bas, libre 15 février. Aussi, 3½, 4½, pour juillet. 655-8395.

1½ À SOUS-LOUER 23ième étage, à LA CITÉ, $390./mois. 849-6765.

1½ — 2½ — 3½
Entièrement rénovés. À partir de $375.
INF: 281-0915, 285-1760

22e AVENUE, près Villeray, 3½, ménage fait. Libre 1er. mars. $325. 376-4899

A 6688 HENRI JULIEN, métro Beaubien, **luxueux,** 3½, 4½, **neufs,** béton, **insonorisés,** tapis m. à m., mars 87. 271-4594.

A BORDEAUX, neufs, 3½, 4½, super deluxe, foyer, tourbillon, balayeuse, sundeck, $550., 12,121 St-Réal, 331-5291.

A LAVAL, haut duplex 5½, chauffage électrique. Libre 1er. février. $500./mois, 661-8598

AHUNTSIC, bas duplex, bord de l'eau, 6½, garage, piscine. $900. 382-1627, 389-8348

AHUNTSIC, Parc St-Sulpice, grand 6½, garage double, près centre Claude Robillard, $850., libre 1er juillet, 388-0242.

AHUNTSIC, 10,205 ST-LAURENT, 2½ fermé, meublé, bâtisse récente, paisible. $360. 387-5420

ANJOU, 4½, haut duplex neuf, construction 86. $480. 351-9986

ANJOU, LUXUEUX 4½, neufs, insonorisés, garage, espace de rangement, bien situé, libre maintenant. $500., 354-0043.

BOUL. ST-JOSEPH, près métro Laurier, grand 3½. SOUS-LOCATION, bail jusqu'en août 88. $430. par mois, non-chauffé. Entre 9h. et 5h. 522-1813, après 5h. 845-1843

■ App. et log. à louer 160

TORONTO: SUITES MEUBLÉES
L'ALTERNATIVE ABORDABLE
Studios 1, 2 & 3 chambres à coucher
Suites luxueuses, économiques
POUR MOINS QU'UNE CHAMBRE D'HÔTEL ENTIÈREMENT MEUBLÉS, TOUS ÉQUIPÉS
- Téléphones
- Cable
- Service de chambre
- Stationnement
- Location dans tout Toronto Métropolitain

416-466-9916
Frais virés de l'extérieur

9-2-87

TERRASSE DE SERIGNY
3½ • 4½ • 5½
AU CENTRE DU VIEUX LONGUEUIL
405, chemin Chambly (coin St-Laurent)
APPARTEMENTS LUXUEUX OFFRANT VERDURE ET TRANQUILLITÉ ÉDIFICE DE BÉTON AVEC ASCENCEUR SYSTÈME D'ALARME INDIVIDUEL PISCINE EXTÉRIEURE
674-6076



9-2-87

■ App. et log. à louer 160

APPARTEMENTS DE CHOIX
Secteur Parc Lafontaine. 4, 5, et 6 pièces. 522-3392, 731-3070.

BOIS-DE-BOULOGNE, luxueux 3½, 5½. Immeuble béton, piscine, sauna, tout inclus. 333-8873, 332-3836

BRÉBEUF, 4220, coin Rachel, 2½ meublé, récent, paisible, près Parc Lafontaine, $365. 521-1871

BRESSANI grand 4½, terrasse, tapis, stores, lave-vaisselle, libre $450. 325-8708.

BUREAUX/LOFTS COMBINÉS
Place Jacques Cartier, Vieux Port, 1,500 - 1,700 p.c., rénovés à neuf, brique naturelle, tapis, salles/toilette privée/douche. Cuisinette équipée. Climatisés. 341-4039.

C.D.N. face parc, haut duplex détaché, 4½ + dinette, chauffé, eau chaude. Tranquille, commodités. $570./mois, 1er. mars. Soir/fds., 731-1339. Jour: 343-6391, Maité

C.D.N. GROSVENOR haut duplex, grand 6½, impeccable, solarium, foyer, boiseries, non-chauffé, $800., libre 1er mars, 733-2925.

C.D.N. Jean-Brillant, bas duplex, 5½ chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, garage, métro Snowdon. $725., 1er mai. 341-7392, 737-0802.

C.D.N., WILDERTON CRESCENT, 4½,dans édifice de 8 logements, frais peint,chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. Libre immédiatement. $575. par mois. 738-9200

CARRÉ SAINT-LOUIS
Spacieux app. 1 c.c., entièrement rénové, jardin privé, cuisine moderne avec Jenn-Air.$535.00. 289-9299 soir, dim. lundi.

CENTRE-VILLE Cottage neuf, 6½, calme, jardin, chauffé, éclairé, libre, métro, références, $850., 933-5428.

CENTRE-VILLE, MONTRÉAL Floralies de la Montagne: grand 4½, luxueux, neuf, climatisation centrale, 2 s/bain complètes, terrasse géante. 934-4726.

CONDO à vendre. Ahuntsic, grand 4½, 1,200 pi. car., près du Centre Claude Robillard et métro. Aucun frais de condo. Soir: 388-6751.

COTE STE-CATHERINE grand 6½, haut duplex, rénové, près métro, chauffé, $750. Disponible imm.
341-1457 (8h00 AM-12h00)

CRESCENT 2½, 3½, libres immédiatement. Réservation pour juin, appartements de qualité, repeints, sécuritaires, 142 Crescent, 849-4068.

CÔTE DES NEIGES, 2½ chauffé, à sous-louer. Cuisinière, réfrigérateur, piscine intérieure, sauna.
678-6664

DUVERNAY, beau grand 4½, 2 portes patio, grand locker. Libre 1er. avril. $450. 667-6022, après 17h.

EDIFICE PORT DE MER
Métro Longueuil, 4½ à sous-louer, 2 s/bain, 2 étages, arrangement possible. 670-2601, 374-1650

LA CITÉ, 3½, 3,600, Av. du Parc, vue centre-ville, À SOUS-LOUER. Libre 1er. mars. $468. 282-1842, 489-2216

LAVAL Bellerive, 19e à sous-louer, grand 5½ deluxe, lave-vaisselle, piscine, sauna, 2 garages, cable t.v., 386-3401.

LAVAL très grand 3½, moderne, et éclairé, 10 min. du métro, près de toutes commodités, stationnement déneigé: 667-4934.

LOGEMENTS à louer, 2½, 3½, près métro et hôpital St-Luc, semi-meublé, 844-2235.

LONGUEUIL près hôpital Pierre-Boucher, grand 6½, triplex, foyer, garage double, cour, non chauffé, libre 1er juillet. $690.00. 679-3169 après 17h.

LONGUEUIL, près de Pratt & Whitney. Condo neuf, 6 pièces. Libre immédiatement. $550.
671-4304 ou 677-5451

■ App. et log. à louer 160

LUXUEUX 5½, nouvellement décoré, 2 s/bain (grandes), stationnement, électricité, chauffage inclus. Location idéale. 489-8002, 341-6858

MÉTRO BEAUBIEN Beau grand 5½, libre jusqu'au 1er juillet 1988. $500., rénové, tranquille. 270-7973.

MÉTRO BERRI, 6½ sur 2 étages, 3 chambres, rénové, chauffage élect. $700., 522-4153, 525-3902

MÉTRO CADILLAC 8½ neuf, 4 c.c., foyer, garage (2), loyer, $880., rue Louis-Joseph Doucet, 255-4819.

MÉTRO CHARLEVOIX rue Ropery, 4½, électrique, locataires, ménage refait, près piste cyclable du canal Lachine, $300., libre 1er mars. 655-4856.

MÉTRO LANGELIER bas de duplex, 5½, garage, s./jeux, s./lavage, chauffage électrique, libre mars/avril. 389-3324.

METRO JOLIETTE triplex neuf, grands 3½-6½, 1 mois gratuit, planchers marquetterie, $375.-$575. 259-9176.

METRO PREFONTAINE rez-de-chaussée, luxueux 7½, avec sous-sol et patio, $725., références, 524-2533.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 3 à 12 mois. TROC-VACANCES, 288-4194.

MONTRÉAL-NORD Grand 4½, triplex neuf de luxe, lampe solaire + grand bungalow 7½, s./jeux. 321-4435.

N.D.G. 7½, haut duplex, cuisine neuve, foyer, tout équipé, chauffé, près métro. $950.00 Références exigées. 482-1997 après 18h.

N.D.G. près métro Villa-Maria, Snowdon, 6½, haut duplex, chauffé, équipé, frais peint, libre, 486-3288.

N.D.G., 5485 EARNSCLIFFE, face parc, haut duplex 7½, cuisine, s/de bain modernes, foyer, garage, occupation 1er. mars. $875./mois.
Soir, 483-2665

NOUVEAU LUXUEUX condo 4½, tout équipé, près Parc Angrignon. Taxes payées, stationnement, libre, $515., 365-2131.

OUTREMONT DAVAAR/LAJOIE, beau 7½ rénové, sous-sol, jardin, garage, métro, $1,400. chauffé. 1er avril, 341-5019.

OUTREMONT Ave. Lajoie, 6½, très propre, 3e étage, tranquille, libre 1er avril, $750., 271-7247.

OUTREMONT 7½, haut de duplex, très ensoleillé, calme, chauffage, eau chaude, réfrigérateur, four, lav./séch. compris, meublé, libre 1er mars. $950.00 Références exigées. 273-6533.

OUTREMONT 1083 boul. Mont-Royal, haut duplex, 6 pièces, spacieux, incluant garage chauffé, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, tapis mur à mur, très éclairé, redécoré. $1,400./mois. 1-229-2826.

OUTREMONT
Bas duplex, 8½, salon, salle à diner, cuisine, 3 chambres à coucher, 2½ salles de bain, sous-sol fini, garage chauffé, repeint à neuf, $1,250./mois.
625-2781.

P.A.T. BAS DUPLEX neuf, grand 4½ avec garage. Notre-Dame et Bellevue. Libre. $540. Jour: 394-6739, soir: 581-2364

P.A.T., neuf, style condo, insonorés, super 4½ et 5½, très grandes pièces, réservez maintenant, occupation à partir de janvier 87, 640-1338, 642-6484.

PIERREFONDS 4½, cuisinière et réfrigérateur, chauffage inclus, $435. Daniel Gauthier, 333-8064, entre 8h. et 4h.

PLATEAU (rue Colonial), luxueux, 4½, neuf, style, condo insonorisé, foyer, $550., libre 1er mars, 3½, $450. Info.: 332-6181.

PLATEAU Hotel-de-ville, en face de l'École de Technologie Supérieure, 4½ rénové, stationnement, $495., 842-6032.

PRÈS PARC LAFONTAINE
4½ rénové, équipé, laveuse/sécheuse, terrasse, sous-sol. 341-4039.

QUÉBEC, BOUL. ST-CYRILLE, 5½ chauffé, stationnement inclus.
Tel: 1-418-649-0811

QUÉBEC, LUXUEUX STUDIO neuf, Place Royal, terrasse sur toit, insono. int., locker, ascenseur. Soir: 465-7518

QUARTIER MAISONNEUVE, 4½, refait à neuf, 2 chambres. Libre février. 525-9761

RIVIÈRE DES PRAIRIES, grands 4½, luxueux. Condos distingués, neufs. Planchers béton. Vue parc, Boul. Perras/Alfred-Nobel. Mai 87. Prospectus disponibles. 648-3639.

RIVIÈRE DES PRAIRIES bas duplex, 6 pièces avec garage et cour, $575./mois, non-chauffé, non éclairé, libre 1er mars. 643-0413 ou 324-0003.

ROSEMONT béton, bas, tout payé, ascenseur, 4½, $525.00, libre. 4435 Bellechasse est. 376-1638.

ROSEMONT superbe 6½, rénové, rez-de-chaussée, cour aménagée, cuisine moderne, $645./mois, libre: 388-8436.

RUE ST-DENIS près métro Jarry, 4½, chauffé, 2 pièces doubles, $355.00. 387-4854 ou 388-9990.

SOUS-LOUER 3½, St-Mathieu, métro Guy, tout inclus, $475., grand balcon, jusqu'en août, 932-5982, soir.

STE-DOROTHEE Boul Samson, 9½, 2 minutes de l'autoroute 13, 1 mois gratuit, stationnement, $385., semaine après 9h00, 688-9891.

SUPERBE CONDO luxueux, grand 3½, meublé, tout inclus, garage, 1-6 mois, $1,175., 617-881-6655, 932-7073.

TOUT NEUF
Haut de duplex, 5½, chauffage électrique, immédiat, $550., 631-3914.

VILLE LEMOYNE 5½, à sous-louer, $480/mois, chauffé, éclairé, à partir du 1er août, 671-0295.

■ App. et log. à louer 160

V.M.R. près gare, autobus, beau 6½, clair, tranquille, vue agréable, $635.00/par mois, libre 1er mars. Jean-François: 341-6245, 735-4050.

VIEUX-QUÉBEC,2e, 3e plancher, 2000 pds.c.,app-bureau, pied-à-terre, occ. immédiate. MAISON CENTENAIRE, 3 c.c., foyer, terrasse. 418-653-4489, après 18h., 418-652-0989

VILLE-ÉMARD, STUDIO neuf, 4½, près métro. $435./mois, avril 1987, chauffage électrique, salle lavage. 769-3475

VILLE-EMARD, 5½, neuf, près métro, $575./mois, chauffage électrique, salle à manger. Avril 1987. 769-3475

WESTMOUNT, 376 REDFERN,
coin sherbrooke.
6½, (1650 pi.ca.) 2s. de bain, $1,100.
5½, (1650 pi.ca.) $895.
4½, (900 pi.ca.) $795.
Foyers, 989-2104, 935-3103

■ App. et log. demandés 163

CHERCHE PETIT LOGEMENT
Ou chambre double, avec entrée privée, près métro. 254-6204.

■ App. et log. à partager 164

2 PAS DE L'UQUAM, appartement à partager, pour étudiante non-fumeuse. $210., négociable. 842

■ Bureaux à louer 251

BUREAU neuf à louer, professionnel, très bien situé à l'Ile Bizard. 626-1263.

BUREAU, pour jeune médecin, dans clinique existante. Chauffé, éclairé, air climat. Rue Hochelaga, près métro. Int: 352-1346

CENTRE-VILLE édifice de style ancien, rénové, près métro et hôpital St-Luc, 844-2235 jour.

CENTRE-VILLE
Professionnels de l'immobilier partageraient bureau et service complet de secrétariat avec autres professionnels. POUR INFO. APPELER: **288-2186.**

COLONIALE près Sherbrooke, local pour bureau, 25 X 12. $250., 843-3574.

OUTREMONT, coin BERNARD-/BLOOMFIELD, bureaux professionnels ou boutiques. 2760 pi.ca. divisible, (1755 - 1005 pi.ca.) Appartement 4½, adj. 270-2124, 279-6366

PROXIMITÉ d'Outremont. Bureaux modernes, taux compétitifs, libres 748-2407.

RACHEL Face au Parc Lafontaine, bureau pour professionnels ou affaires, entièrement neuf, stationnements, très bon site, 800 pi. car., 522-7219, 492-2449.

SUR CHERRIER, près St-Denis. Bureau à louer, spacieux, entièrement rénové, 1,500 pi. car. superficie. 282-6521

VILLE ST-LAURENT à sous-louer, bureaux, 2,700 pi. car., taux compétitifs, libres, 748-2407.

■ Espaces commerciaux à louer 259

BÂTIMENT COMMERCIAL À LOUER
Idéal pour professionnels, clinique médicale ou autre (3,200 pi.ca.)
RE/MAX LONGUEUIL Crtr., Michel St-Pierre, 651-8331

CHATEAUGUAY, Boul. d'Anjou, local commercial. 1,200 et 1,180 pi.ca. Idéal pour tous genres de commerces. 621-0101

CRÉEZ VOTRE AFFAIRE
A louer de 1,000 à 6,000 pi. ca. dans le centre-ville de Deux-Montagnes, 509 Chemin d'Oka. Belle rénovation pour février, stationnement élargi. Tous commerces et bureaux. Prix intéressant. Etudierons toutes propositions. 932-0616 ou 342-1086.

CÔTE DES NEIGES
Coin Côte des Neiges et Carlton. Bureaux et boutiques de prestige, 500 à 1,000 pi.ca. Grandes vitrines sur Côte des Neiges. 3,000 pi.ca. pour restaurant, terrasse, 273-8683.

ENTREPOT CHAUFFÉ, surface 10,000 pi. car., situé au 2480 Notre-Dame Est. Informations: 932-5744.

IDEAL GALERIE D'ART
St-Denis entre Rachel et Duluth, 334-9831.

P.A.T. coin 86e et Notre-Dame, locaux commerciaux et professionnels, $1.00-/pi.ca. par mois. 642-7848: 642-0426.

ST-EUSTACHE: 1,380 p.c./local, conditions + prix avantageux, Ronald Belisle, 491-1441, IMMEUBLES UNI CRT.

VILLAGE LINCOLN 900, 1678, Lincoln, coin Guy (près métro). Idéal commerce, dentiste, optométriste et magasin à escompte. Appeler: M. Sangregrorio, 931-4471

■ Espaces industriels à louer 268

ANJOU Industriel, construction neuve, 30,000 pi. ca. avec bureaux climatisés. Edifice de prestige, tout en brique, hauteur 21', libre, 2 quais de déchargement et 2 portes au niveau du sol.
355-3662.

ANJOU
Espace commercial, industriel. Bureaux près autoroute, neufs, emplacement idéal pour salle d'exposition. 2000, 40,000 pi.ca. MIKE GRÉGOIRE, 931-4471

ESPACE dans entrepôt à sous-louer, 35X35X14pi., haut avec disp. de "lift-truck" et camion. S'adresser 2846 Rouen Montréal, 522-6310.

■ Propriétés commerciales 269

A CHOMEDEY
Belle bâtisse commerciale, 39,000 pi.ca., bois et brique, à vendre, très bien situé, vente privée, sans intermédiaire, agents priés de vous abstenir. Inf.: 875-5915.

A MONTRÉAL
Idéal pour bureaux et/ou résidences situé près métro. Bloc béton 8 à 40 logements. Propriété pour rénovateurs-propriétaires. Michel 282-0332.

ECHANGERAIS $80,000. de valeurs dans pourvoirie, saumon, orignal, truites, contre proposition. (418) 623-0422, bur: (418) 681-0603.

■ Locaux à louer 275

LOCAL à louer pour magasin au bureau sur Blaise Pascal à R.D.P., dans le centre d'achats. 643-1303, 321-1881.

■ Commerces à vendre 283

A LAVAL magasin de meubles de fabrication artisanal, d'inspiration traditionnelle. 687-6867.

BAR DISCOTHÈQUE
Capacité 150 personnes, en opération fin janvier, bien situé, 50% des actions à vendre. Prix demandé $6,000. 598-1427.

BOUTIQUE de disque à vendre, à Laval. $15,000. plus inventaire. 687-4104.

COMMERCE de transport de bâtiments avec permis provincial. 514-799-4343.

DÉPANNEUR À LONGUEUIL
$20,000. plus inventaire. Chiffre d'affaires: $210,000. 677-9328

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENT de trophés. 471-6647, M. Bolduc.

MAGASIN de chaussures et service de cordonnerie, bien situé, vendons cause maladie, 388-5312.

SALON SPECIALISE Pour ongles avec clientèle établie depuis 7 ans, 2 tables de travail, possibilité de 4, prix sacrifié: $8,000. 849-6249.

■ Commerces à louer 287

COIN Avenue du Parc et Mont-Royal, espace de 3,000 pi. car., pour magasin. Aussi bureaux équipés pour médecin ou 2e étage. 273-9529.

■ Magasins à vendre 295

BAR LAITIER près Parc Lafontaine, potentiel à exploiter + clientèle établie. Aubaine $34,000. 667-3600.

■ Chasse et pêche 320

BROWNING B-80, 12GA, $549.
MARLIN levier, 1894, 44R/M, $450.
COOEY 840, bascule, 12 GA, $89.95
WINCHESTER 92 .44-40, $495, 653-5090.

■ Ameublements 351

ATTENTION!!! DU CHATEAU FRONTENAC DE QUÉBEC, ameublement de cent chambres, style FRANÇAIS PROVENCAL, aussi un grand choix de meubles bien sélectionnés d'autres grands hôtels. Appelez Issie, 932-9111 Leaco.

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.

■ Ameublements 351

MOBILIER salle à manger ancien, sculpté, 9 morceaux, condition impeccable, $2,900., 465-7375.

MOBILIER salle à diner en bois, 6 mois d'usure, Prix demandé $1,600. Tél.: 325-9968.

SALLE À DINER "TUDOR", antique, chêne foncé. Table, 6 chaises, 3 buffets. $2,000., ferme. 526-5314, soir.

■ Appareils électro-ménagers 355

RÉFRIGÉRATEUR propre, 10 pi.cube, blanc. $150. Tel: 931-2061

■ Téléviseurs, stéréos, vidéos 359

ACHAT—VENTE—ECHANGE
DISQUES COMPACTS, CASSETTES
AEROPLANE LIVRES ET DISQUES ENR.
5900, Sherbrooke Ouest.
481-9398

HAUT-PARLEURS BOSE 301, série II, 7 mois d'utilisation, parfait état, $370. (ferme), 735-6032.

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

PHOTOCOPIEUR IBM II, 4 caisses de papier, encre en poudre. $950. 642-0135

■ Équip. de commerce 365

EMBALLEUSE automatique, horizontale, style Pillowpack, modèle Senca Arital co 1120, à l'état neuf. 1-418-843-5405.

■ Photos, cinés et accessoires 367

PROCESSEUR PAKOPAK AIRPAK 4 bandes, machine à grand rendement pour développer photos couleur, très bon état, $11,000. Printer PAKO BC24B, pour imprimer photos couleur 3½ po. à 10 X 10 po. très bon état. $7,500. 1-759-8118, soir: 1-831-2017

■ Ordinateurs 371

CLUB DE LOGICIELS APPLE Ecrire au C.P. 340, St-Jean, J3B 6Z5 ou demandez Marc au 1-358-2268.

IBM COMPATIBLE, Tandy 1000, 640k, écran RGB couleur, 1 disque souple, 1 disque dur (Hard disk 10 meg), imprimante à points, modem, souris, plusieurs livres, logiciels. Valeur $6,000. Prix: $4,000., ferme. 819-825-9037, après 5h. Daniel.

■ Instruments de musique 375

PIANO Baldwin, modèle d'appartement, excellente condition. Prix à discuter. 522-6698.

PIANO bas, «WILLIS» 1981, style contemporain, noyer, parfaite condition, $2,300., si intéressé négociable. 669-6252.

PIANO DROIT ANTIQUE, complètement rénové et reconditionné, $1,800. 641-2197, 653-0611

PIANOS À QUEUE KAWAI réduction de stock du fabricant, modèle GE-1, **bon d'achat $2,000.00** au prix de détail suggéré. Se termine le 31 mars ou jusqu'à épuisement des stocks.
MUS ACOR INC. 5840 Taschereau, Brossard. 445-8740.

VIOLON de fabrication allemande, amplificateur de guitare Ampeq B-12, slide guitare Knutsen (100 ans), 526-8905.

VIOLON Steiner, très ancien, à vendre. Téléphoner: 677-1207.

■ Lingerie, Fourrures 385

MAGNIFIQUE manteau phoque Alaska, garni renard, neuf, $1,500. 747-3272.

■ Collections, monnaie, timbres 387

LES TIMBRES MARAL INC.
Nouveau magasin à Montréal. Timbres, cartes postales, lettres anciennes, lots, collections. Tout pour le collectionneur sérieux ou débutant. 4458 St-Denis (métro Mont-Royal), 842-8393. Fermé Dimanche et Lundi.

■ On demande 389

ACHAT AU COMPTANT
Meubles usagés — antiquités — ménage au complet. VGC Inc. 735-4286.

CHERCHE gardienne occasionnelle pour bébé de 8 mois. Expérience et références exigées. Doit avoir + de 24 ans. Non-fumeuse. 733-4941, entre 18h et 20h.

GALERIE spécialisée en ART DECO
Recherche meubles, objets, tableaux des années 20, 30, 40. 844-9182.

■ Antiquités 391

ABANDON DES AFFAIRES escompte jusqu'à 50% sur toute la marchandise, armoires, meubles, fixtures, lampes Tiffany, porcelaine, etc. AU COQ ROUGE ANTIQUE, 5710 boul. des laurentides, Laval, 622-8015.

ANTIQUITÉ DE HAUT CALIBRE. EXCEPTIONNEL! Tous les styles à vendre. Porcelaines, cuivre, oeuvres d'art. 769-4296

ANTIQUITÉ Vaisselier, pin, décapé, deux corps, vieux de cent ans, région La Pocatière. 931-5130.

ANTIQUITÉS Peintures, gravures, marines, XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Vente privée. Téléphone: 487-7119.

ARMOIRE québécoise, à plis de serviette, 1840, très bon état, belle patine, $5,000. Prix ferme. 287-9329 (laisser message).

ENSEMBLE DE CHAMBRE à coucher, 80 ans, 3 bureaux, miroir, 1 lit. $1,900. très bonne condition. 355-1976

HORLOGE, gramophone portatif, bureau 3 tiroirs avec miroir, timbres. 638-0092.

MAGNIFIQUE AUTEL de chapelle XVIIIe siècle, bronze pur européen. 24 assiettes étain pur très rare, diamètre 13 po. 453-7951.

SECRÉTAIRE Style Rolltop en chêne massif, appelez après 6h00, prix demandé $400. Mad. Robert, 733-2862.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

L'ORACLE DU SAVOIR
Voyance naturelle - Astrologie
Cartomancie - Numérologie - etc...
Consultations d'affaires
et cours disponibles.
769-9255

■ Oeuvres d'art 395

BEDER — BERCOVITCH — FAINMEL
Je désire acheter de leurs tableaux.
481-4035.

TABLEAUX (de qualité, d'artistes reconnus) à vendre? Méthode efficace et peut coûteuse. LA BOURSE D'OEUVRES D'ART DE MONTRÉAL
5487 Paré. Ouvert 7 jours/sem. de 10h00 à 17h00, 341-6333.

UNE SÉRIGRAPHIE de Jean DuBuffet, tirage de 50. Évaluation récente. 277-5040.

■ Animaux 397

BOA CONSTRICTOR, 7 pieds, avec cage en mélamine équipée. 381-1742.

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

SOLLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ES)

Temps plein ou partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h.
Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Être âgé de 25 ans et plus
Facilité d'expression
Bonne diction
Bilinguisme un atout.

Salaire plus commission

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet

844-7531
Entre 9h. et 21h.

J.N.O.

■ Divers 399

VENTE À L'ENCHÈRE
BIJOUX, maison digne de confiance. Nous acceptons dès maintenant, vos biens, pour vente supérieure.
Fait culminant d'une vente à l'enchère de Novembre 1986



BAGUE AVEC ÉMERAUDE,
vendue 46 750$
Nous *sommes* maintenant en mesure de prendre livraison de vos bijoux, particuliers, de succession, etc... pour une importante vente aux enchères, PRINTEMPS 87
RONALD DUPUIS, expert en gemmologie et bijoux, joyaux, sera à Montréal la deuxième semaine de février. À votre disposition pour estimation et arrangement.
Pour fixer un rendez-vous, téléphoner au bureau de Toronto: **416-926-8091**
RONALD DUPUIS
Encanteur & Évaluateur
Bijoux précieux &
Gemmologie
(Division de Ronald Dupuis, Gemmologue Ltée)
131 Bloor St. W., Suite 431, Toronto, Canada M5S 1R1

09-02-87

■ Divers 399

OFFREZ UN CADEAU PRÉCIEUX À LA VIE
En commémorant le souvenir d'un être cher. Aidez à voir venir le jour où le cancer ne causera plus de perte humaine.
LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SUR LE CANCER INC.
C.P. 183, Place Bonaventure Montréal, Québec, H5A 1A9
Tél.: 861-9227

9-2-87

■ Divers 399

ABANDON DES AFFAIRES Modèles classiques, un lot de robes, jupes, manteaux, tricots, maillots de bain, T-shirts. A RABAIS, 667-6608.

LAVEUSE à tapis Electrolux, servie deux fois. Payée $400., demande $270. Machine à boules, demande $150., jour: 689-4835, soir: 627-2662.

RAMASSONS TOUT DE LA CAVE AU GRENIER MONSIEUR RAMASSE TOUT 255-0550

■ Offres d'emploi 407

ART
Besoin de 25 personnes pour introduire notre nouvelle division d'art dans la région de Montréal, auto requise, 336-0331.

INSTITUT LINGUISTIQUE recherche personne disponible ayant baccalauréat, expérience dans l'enseignement. Excellente connaissance du français, bonne connaissance de l'anglais, pour donner cours privé de français. Voiture: atout important. Très bon salaire. Possibilité avancement. Communiquer avec Mme Bonenfant, 255-2925.

POSTES OUTRE-MER
Centaines de postes bien payés. Revenus exonérés d'impôts. Avantages sociaux intéressants. Occasions pour tous, métiers spécialisés, professionnels, administrateurs, techniciens, etc... Info. gratuite. Écrire à: Services Emplois Outre-Mer, Dépt. LDV, 1255 Laird, Suite 208, Mont-Royal, H3P 2T1.

■ Hospitalier, santé, médical 467

PHARMACIEN(NE)
Licencié(e), 30 - 35 heures/semaines, système DATA. Verdun, 768-1106

TECHNICIEN(NE) pour physiothérapie, expérimenté(e) pour clinique. Temps plein/partiel. Bon salaire, 333-5167.

■ Personnel de bureau 471

SECRÉTAIRE, secteur privé. Planification programme opératoire pour médecins, secrétariat médical ou expérience connexe un atout. Autonome, responsable. 5 jours/sem. Jour: 252-3878 poste 4970

■ Services domestiques 487

MÉDECIN, SA FAMILLE,(2 bébés) Cherche personne compétente. Travaux ménagers, nourrie, logée. 416-881-7036

■ Offres de service 499

COUTURIERE D'EXPERIENCE
Confection de robes de mariée, costumes, etc.. 321-0855.

FAISONS PEINTURE à bas prix, plâtre, lavage de murs, posage tuiles et plomberie, Yves 523-0382.

RÉVISION de texte, correction en anglais et traduction de français à l'anglais. Kerry: 341-7587.

VALENTIN-O-GRAM télégrammes chantés personnalisés livrés par chanteur(euse) professionnel(le) costumé(e) en clown avec bouquet de ballons, accordéon ou guitare, magie, et animaux de ballons.
PRODUCTIONS PARTY 878-3639.

VOUS AVEZ DES TRAVAUX, des rapports à faire dactylographier de façon professionnelle. Luc Boivin, (418)661-7052, (418)667-3188

VOUS CHERCHEZ QUELQU'UN, le soir? Pour entretien, réparation, nettoyage ou autres. 931-2061

■ Préparation de curriculum vitae 503

CURRICULUM VITAE
Services professionnels, modification, préparation rédaction, service personnalisé. 662-2659

■ Cours 510

COURS D'ESPAGNOL
Privé ou semi-privé, selon vos besoins. Mme. Perez, 279-0031

■ Cours 510

ANGLAIS (adultes et étudiants). **Professeur hautement qualifié.** Programmes exclusifs. Cours personnalisés pour tous besoins et niveaux. 931-2489.

COURS DE COIFFURE
Mixte, session débute le 16 février. ACADÉMIE DE COIFFURE LAVAL, **681-3211**

COURS Initiation maquillage, composition de personnages pour cinéma, télé, photos (morphologie), mytho-maquillage. MIKIE HAMILTON: 270-9840.

DEVENEZ NATUROPATHE
Formation en nutrition, anatomie, phitothérapie et massothérapie, 322-1212.

■ Déménagement 551

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE
...Ne partez-pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Camionnage, transport 555

PERMIS DE TRANSPORT
à vendre, 5 milles - 30 milles de Montréal, (514) 469-2523.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

A BAS COMPTE
Gyproc, joints, menuiserie, réparation de plâtre, démolition.
478-5620

A BAS PRIX tireur de joints, pose de gyproc et peinture, 477-0683.

A-1 DRYWELL LTÉE tirage de joints pour panneaux de placoplatre, plafonds suspendus avec goujons de métal. Immeubles résidentiels ou commerciaux. 745-0164.

AAA CÉRAMIQUE plâtre, menuiserie, rénovation complète, expérience de 25 ans. Informations: 374-7675.

ANDRÉ PROKOPENKO Artisan - Rénovation intérieure/extérieure de qualité, à prix raisonnable, estimé gratuit, garantie: assurée, 935-8446.

ELECTRICIEN
Installation réparation de tous genres. PARÉ ENR. 526-0014, 383-5705, rép.

ENTREPRISE Belley. Spécialiste en rénovation, finition, menuiserie architecturale. Liste des travaux sur contrat. 522-4909.

MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE rénovation intérieure, meubles sur commande et commerciaux, armoires de cuisine. 270-2708, 628-2772.

PETITS TRAVAUX de réparation et de maintenance. Estimation gratuite. Inf: 259-2653.

RÉNOVATION AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
Service complet, permis et assurance. RÉNO-BOIS CONSTRUCTION, 522-6863.

RÉNOVATION de qualité, menuiserie, plâtre, peinture, boiseries, céramique, résidences, bureaux et commerces, **523-0109, 527-6317.**

RÉNOVATIONS générales, spécialiste fenêtres et portes. Bas prix. Joseph, 628-0512.

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES finition de sous-sol, posage de gyproc, tirage de joint, réparation de pierre, blocs de brique. 435-9337.

RÉPARATION, MENUISERIE, tirage de joints, rénovation de tous genres. À contrat ou à l'heure. Après 17h., 636-6902

RÉSIDENTIEL commercial et industriel. J.-P. Lapointe électrique, 698-0478.

****
RENOVATIONS GÉNÉRALES
Balcons en fibre de verre, revêtement, gyproc, portes et fenêtres, plomberie, électricité, sous-sols, estimation gratuite.
Jour: 989-9343; Soir: 933-5879.
****

RENOVATIONS: sous-sol, chambres de bain, cuisine, peinture, 259-4315.

TRAVAIL MINUTIEUX de menuiserie, Placo-plâtre, céramique, finition. M. Benoît: 845-7513.

TRAVAUX DE MAISON DE TOUS GENRES
Hommes spécialisés.
ARDU RENOVATION INC.
321-3534

■ Voyages 563

VOUS PARTEZ EN VOYAGE? Ne laissez pas votre maison sans surveillance. Référence 931-3695.

■ Santé 570

BAINS FLOTTANTS
7 jours / 7 soirs
OVARIUM
5370, ave du Parc, Montréal
271-7515

9-2-87

■ Santé 570

CENTRE LING MASSOTHÉRAPIE SUÉDOISE
298, Elm, St-Lambert
10h. à 22h. 672-7130

MASSOTHÉRAPIE-ACUPUNCTURE
chinois, européen, 3e av. Cornwall, 738-7917, 1484 Sherbrooke O., 2e, 937-0137.

SALON DE MASSOTHÉRAPIE
Salon Rive Nord Inc, ouvert 7 jours de 10h à minuit, 582-3732.

■ Peintres, peinture 571

PARTICULIER peinture commerciale, industrielle et résidentielle, prix spécial pour propriétaires à multiples logements. 669-5331

■ Cours 510



...ou une de nos 13 autres langues, en 90 jours, sans sortir de chez vous!
C'est possible, grâce à nos cours sur cassettes

Apprenez la langue de votre choix, à votre rythme, dans le confort de votre foyer, avec les techniques d'immersion mises au point par les meilleurs spécialistes internationaux.

Parlez dès votre première leçon.

- Sans gêne, sans avoir à vous déplacer.
- Sans horaire compliqué — vous étudiez quand vous le voulez.
- Tous nos cours sont offerts en essai de 15 jours, à votre domicile.
- Tous nos cours sont déductibles des impôts.

Un cours d'anglais spécialement conçu pour vous.

- Notre Cours d'anglais contemporain a été réalisé au Canada, pour répondre à vos besoins
- Vous obtenez par la postes les services d'un tuteur personnel, sans frais supplémentaires
- On vous remet un diplôme à la fin du cours



Pour recevoir — sans risque ni obligaton de votre part — cette cassette présentant une leçon-échantillon.

Téléphonez immédiatement au

848-7067

Montréal ou écrivez à:

Cours de langues Campion
CAMPION LANGUAGE STUDIES

178, rue Davenport, Toronto (Ontario) M5R 1J2.
Distributeurs autorisés des cours de langues Linguaphone

9-2-87

■ Garderies, gardiennes 575

BESOIN de vos week-ends ou soirées? Laissez votre enfant chez une personne qualifiée. (Références sur demande). Activités variées et éducatives; sorties plein-air. 273-5925.

CHERCHONS GARDIENNE FIABLE, pour enfant 2½ ans. Entretien ménager. Logée, nourrie, 5 jours/sem. Outremont. 738-2852

GARDERAIS ENFANT(S) chez moi, Métro Sherbrooke, expérience - psychologue 844-2476.

GARDERAIS VOS ENFANTS
6 soirs et fin de semaine. On me rejoint à 272-8111

GARDERAIS CHEZ MOI
Enfants de 0 à 2 ans. Rue Clark 271-1202

JE SUIS gardienne, non-fumeuse, avec références. Appelez au 489-2412.

■ Occasions d'affaires 591

AUGMENTEZ VOS REVENUS sans quitter votre emploi, pas de porte à porte, marché international si désiré, 273-1242.

COMPAGNIE en ANIMATION et promotion de jouets, en pleine expansion, recherche investisseur(se) pour projet 87 d'envergure. Capital requis: $25,000. 466-3022

COMPTABLES OU FISCALISTES, intéressés à l'immobilier. Haussez vos revenus d'affaires. Rob. Beaudoin, 288-4888

EQUIPEMENT COMPLET DE LAVE-AUTO USAGÉ
en bon état, de marque Sherman Car Wash, prêt à être réinstallé, valeur à neuf, $150,000. Prix de débarras, 1-418-724-9484.

FRANCHISES DISPONIBLES
Fourrure synthétique, capital minimum: $25,000. CRÉATIONS SIRBAIN, 845-8196. Demandez: Pierre Lauzon.

HOMME d'affaires, possédant un bâtiment de très haute qualité, architecture moderne, superficie d'environ 40,000 pi. car., disponible immédiatement, situé en Gaspésie, recherche partenaire pour fabrication dans les domaines suivants: biotechnologie, produits pharmaceutiques, composantes électroniques, laboratoire de recherche, autres. S'adresser à Mario Gagnon, 1(418) 724-9484.

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
De tous genres. Eric Beauchemin. RE-/MAX St-Lambert Inc. 465-5841, 878-1857.

INVESTISSEUR(S) DEMANDÉ(S)
Dans des projets de construction, commercial et résidentiel. Tranche de $50,000., minimum. Tel: (418)849-6006 et (418)871-3476

MAGAZINE DE MODE
4 parutions par année, 1ere parution au début avril. $10,000.00 pour 50% des actions. 598-1427.

PRÉVOST, 3048, Boul. Labelle, route 117, 3 logis, adjacent à un entrepôt, grand terrain 30,163 pi.ca. $92,000. 819-326-4485

PROJET AVANT-GARDISTE
Dans le domaine de l'hôtellerie visant le mieux être et la santé, recherche investisseur important et/ou administrateur pour développement de l'entreprise. 653-7730.

■ Services financiers 595

ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque, Caisse Populaire St-René Goupil. 321-2610.

TENUE DE LIVRES États financiers, entreprises & particuliers, incorporation. (418) 871-4809.

■ Tenue de livre, déclarations d'impot 599

P.A. CONSEILS INC.
Comptabilité sur ordinateur pour PME Assistance pour crédits, impôts compagnies et particuliers.
341-3204

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BENETEAU First 26 1985 diesel, 4 voiles, électronique, excellente condition C. Gravel, (418) 687-5810 , (418) 681-5084.

VOILE-BAHAMAS
Beneteau FIRST35, Montréal-Nassau. $1,225/2 sem. avion inclus, planche à voile, plongée apnée. Vieux port Yatching, (418) 692-0017.

■ Entretien, réparation de véhicules 690

ECONOMIE & PERFORMANCE
Faites vérifier votre carburateur.
ÉCONO PERFORM 2000 ENR.
651-2888

MÉCANIQUE générale, transmission, problèmes élec., valves, différentiel. Achetons autos, camions. GARAGE ULTRA 678-3250.

MOTEUR transmission différentiel, avec installation, ouvrage garanti, bon prix, 477-9892.

■ Camions à vendre 691

CAMION, avec boomtruck hydraulique plus panneau à coffrage. 514-799-4343

CHEVROLET BLAZER, 4 X 4, 1977, propre, demande $1,825. 692-1639.

FORD Van 81, E250, 6 cyl., manuelle, air, robuste, bon ordre, casiers intérieurs disponibles. 321-2363.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000 CD, turbo 85, charcoal, 54,000 km., $19,500., carte nov./88. Soir: 632-8561.

■ Automobiles à vendre 695

(EXCELLENCE) 85
Comme celle présentée au dernier salon de l'auto de Montréal. 287 km. seulement, $38,000. 672-3544, 653-3171.

ALFA ROMEO
Gulietta 62, décapotable rouge, origine Floride, moteur refait.
Tél: 397-0229.

AUDI 4000S, 1984, 5 vit. excellente condition, 4 mois sur carte Audi. Très bon prix. Lundi au vendredi, jour: 641-1015, soir: 621-2733

BMW 7331, 1981, 105,000 km., très propre, particulier, $20,000., 627-5151, 627-3310.

BUICK CENTURY 1978, suspension, freins neufs, pneus 4 saisons, peinture neuve, mécanique A-1, bonne condition. $1,350.
328-2714

CADILLAC SÉVILLE 78, très bonne condit., 98,000km. $5,000. Robert, 737-5955

CAVALIER 1986, R.F., 5 vitesses, 17,000km. équipement complet. $13,000. pour $10,500. FAUT VENDRE. 667-6022, après 17h.

CIERA 84, édition spéciale, meilleure offre d'ici samedi. 728-7035, 581-9938

CRESSIDA TOYOTA 1985, édition Dutoit, 34,000km. $18,200. Jour/sem. 281-8603

DODGE Aries K., S.E. 1985, auto., excellente condition, $6,800., jour: 676-2820, soir: 678-7677.

DODGE Caravan S.E. 1986, 7 passagers, toit ouvrant, marche-pied, cruise, 17,000 km., $14,500., jour: 353-3910, soir: 628-0655, Sylvain.

ESCORT 84, 1.6 litres H.O., 8 pneus hiver/été, toit ouvrant, AM/FM 4 haut-parleurs. 67,000km. $4,400. 842-1481-235, soir: 464-8535

FERRARI 328 JTB 86, 6,000km. rouge
PORSH 928 F4 87, 7,000km. blanche.
PORSH 944,86, toute équipée. Vente privée. 282-1420.

FIERO 85, 30,000 km., noire, toit ouvrant, très belle, excellente condition, balance garantie, 1½ an, $9,500., SYLVAIN, 769-1812.

FORD EXP, 1982, 4 vitesses, couleur gold, très propre, $3,300. Prix discutable, 259-9524.

FORD TAURUS 1986, familiale, climatisée, 7,000km., balance de location ou achat. 620-9380

HONDA PRÉLUDE 1986, édition spéciale, bleue/nuit, 16,000km. $16,000. Comme neuve. 585-4988, Yves. 581-2326

HONDA Prélude 86 SE, blanche, 5 vitesses, 23,000 km, 637-2479.

JAGUAR XJ6 1983, 76,000 km, toute équipée, appelez Pierre, 382-7271.

LANCIA BETA
5 vitesse, intérieur en cuir, pas d'hiver, $9,500., pièces disponibles à Montréal. Tél: 397-0229.

LINCOLN Continental 80, MARK VI, 4 portes, pneus neufs, mécanique parfaite, complétement équipée, acheteur sérieux seulement. $9,500., 523-5963, 497-4973.

LINCOLN Continental Town Car 1987, jamais été utilisé, $27,000., après 18h00, 1-492-3035.

MAZDA 626
1982, 5 vitesses, modèle exceptionnel. Le matin: 1-452-4822.

MAZDA GLC 1983, grise, 5 vitesses, 5 portes, 53,000km, 4 pneus d'hiver sur roue, 388-0264.

MERCEDES 280 SE 1978, parfait état, $14,000., 819-569-8554.

MERCEDES 300D, 75, peinture neuve, parfait état.
Gilles, 871-9070, 670-1514

MERCEDES 300D turbo 82, bleue, int. beige, jamais accidentée, très propre, 115,000 km. $25,000. 653-4393.

NISSAN 300 ZX, 1984, ed. sport, T-Top, mags, excellente condition, $67,000 km., $13,200., 256-3967.

OLDS. Firenza S 86, hatchback, 4 cyl., 5 vit., 12,000 km., toute équipée, $11,500., 471-6938.

PEUGEOT 84, 504 STI, 5 vitesses, équipement de luxe, comme neuve, 26,000 km, $12,000. 521-1453 ou 325-5163.

PONTIAC 6000, STE 1986, toute équipée, 1,100km. $17,500. Appelez Americo, jour: 341-4140, soir: 524-2806

RENAULT GTL 85, toit ouvrant, 35,000 km., bon état, doit vendre, acceptons meilleure offre. 745-1605 ou 662-8457.

TOYOTA COROLLA 1981, 73,000 km., peinture neuve, moteur A-1, très propre. $3,000.00. Appeler Fernando: 643-1492.

VOLVO 1978, familiale, 245 DL, très bonne condition. $3,000. après 18h. 663-4800

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

OPTIONS

Suite de la page A-10

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gulf	C	My 22½	$3¾	$4¼	$3¼	57
Gulf	C	Ag 13	$13⅜	$14	$10⅛	115
Gulf	C	Ag 13	P 1	25		
Gulf	C	Ag 14	$12⅜	$13	$7½	610
Gulf	C	Ag 14	P 5	25		
Gulf	C	Ag 15	$11	$11¼	$11	61
Gulf	C	Ag 15	P 15	25		
Gulf	C	Ag 16	P 45	25		
Gulf	C	Ag 17	$9⅞	$10	$8½	112
Gulf	C	Ag 17	P 70	25		
Gulf	C	Ag 18	$8	$8½	$5¼	26
Gulf	C	Ag 18	P 125	35		
Gulf	C	Ag 20	$6	$6½	$5	20
Gulf	C	Ag 20	P 25	50	$0	2
Gulf	C	Ag 22½	P 75	125		
Gulf	C	Ag 25	$2¼	$2¾	220	45
Gulf	C	Ag 25	P 150	$2	$2	4
Husky		Fb 10	125	145		
Husky		Fb 10	P 1	10		
Husky		Fb 11	25	45	40	60
Husky		Fb 11	P 5	20		
Husky		Fb 12	1	15		
Husky		Mr 10	135	155		
Husky		Mr 10	P 1	20		
Husky		Mr 11	40	60		
Husky		Mr 11	P 5	30		
Husky		Mr 12	1	20		
Husky		Mr 12	P 65	90		
Husky		Ap 6	$5¼	$5⅜	365	3
Husky		Ap 6	P 1	10	5	5
Husky		Ap 7	$4¼	$4½	435	3
Husky		Ap 7	P 1	10		
Husky		Ap 8	$3¼	$3½	330	92
Husky		Ap 8	P 5	15	30	20
Husky		Ap 9	$2¼	245	235	289
Husky		Ap 9	P 5	20	45	16
Husky		Ap 10	140	150	140	785
Husky		Ap 10	P 5	20	20	45
Husky		Ap 11	55	70	55	113
Husky		Ap 11	P 20	40	30	85
Husky		Ap 12	10	20	25	20
Husky		Ap 12	P 70	95		
Husky		Jy 8	$3¼	$3½	210	10
Husky		Jy 8	P 10	20		
Husky		Jy 9	$2¼	$2½

OPTIONS

Suite de la page A-15

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rangr		Ap 5	170	195	190		161
Rangr		Ap 5 P	1	10	40		10
Rangr		Ap 6	95	110	110		1116
Rangr		Ap 6 P	10	25	20		205
Rangr		Ap 7 P	45	70	60		65
Rangr		Ap 8	10	25	15		195
Rangr		Ap 8 P	125	150	80		
Rangr		Jy 5	180	205	195		52
Rangr		Jy 5 P	5	15	35		45
Rangr		Jy 6	100	125	105		333
Rangr		Jy 6 P	20	40	30		111
Rangr		Jy 8 P	125	150			
Rangr		Oc 6 P	30	50			
Rangr		Oc 7 P	80	105	95		10
Rangr		Oc 8	45	65	50		63
Rangr		Oc 8 P	130	155			
Rgrs	B	Ap 17½	260	$3	$2¾		90
Rgrs	B	Ap 17½P	40	65	175		60
Rgrs	B	Ap 20	125	150	140		54
Rgrs	B	Ap 20 P	125	150			
Rgrs	B	Ap 22½	40	65	215		34
Rgrs	B	Ap 22½P	$3½	$4			
Rgrs	B	Ap 25	10	35	20		
Rgrs	B	Ap 25 P	$5½	$6			
Rgrs	B	Ap 27½	1	20			
Rgrs	B	Ap 27½P	$8	$8¾	$11		
Rgrs	B	Jy 15	460	485	240		10
Rgrs	B	Jy 15 P	20	45			
Rgrs	B	Jy 17½	335	380	155		
Rgrs	B	Jy 17½P	85	105			
Rgrs	B	Jy 20	$2¼	255	150		20
Rgrs	B	Jy 20 P	175	$2	$2¼		5
Rgrs	B	Jy 22½P	$3½	$4			
Rgrs	B	Jy 25	50	75	195		10
Rgrs	B	Jy 25 P	$5½	$6			
Rgrs	B	Oc 15	$5⅜	$5⅞			
Rgrs	B	Oc 15 P	35	60			
Rgrs	B	Oc 17½	14	440			
Rgrs	B	Oc 17½P	100	130			
Rgrs	B	Oc 20	280	330			
Rgrs	B	Oc 20 P	$2	240			
RovBK		Fb 30	$8⅛	$8⅝			
RovBK		Fb 30 P	1	5			
RovBK		Fb 32½	$5⅜	$6⅛	$4½		21
RovBK		Fb 32½P	1	5	45		22
RovBK		Fb 35	335	365	330		637
RovBK		Fb 35 P	1	5	5		14
RovBK		Mr 30	$8¼	$8¾	$4¾		
RovBK		Mr 30 P	1	5	25		65
RovBK		Mr 32½	$5¾	$6¼	345		100
RovBK		Mr 32½P	1	10			
RovBK		Mr 35 P	5	20	25		4
RovBK		Ap 30	$8¼	$8¾	$7⅝		44
RovBK		Ap 30 P	1	8	25		90
RovBK		Ap 32½P	7	10	5		1066
RovBK		Jy 30	$8½	$9	$7⅛		
RovBK		Jy 30 P	1	20			
RovBK		Jy 32½P	20	35	30		454
RovBK		Jy 35 P	40	65	60		116
RovBK		Jy 37½P	130	140	150		10
RovTst		Mr 27½	$5¼	$5¾	$5		10
RovTst		Mr 27½P	1	20			
RovTst		Mr 30	280	330	290		100
RovTst		Mr 30 P	25	50			
RovTst		Mr 32½	105	130	40		20
RovTst		Mr 32½P	85	110			
RovTst		Mr 35	30	55			
RovTst		Mr 35 P	$2½	$3			
RovTst		Jn 27½	$5¾	$6¼	410		7
RovTst		Jn 27½P	10	35			
RovTst		Jn 30	370	420	240		10
RovTst		Jn 30 P	65	90			
RovTst		Jn 32½	205	240	190		60
RovTst		Jn 32½P	150	175			
RovTst		Jn 35 P	290	340			
RovTst		Sp 27½	$6¼	$6¾			
RovTst		Sp 27½P	35	60			
RovTst		Sp 35	160	185			
RovTst		Sp 35 P	$3¼	$3¾			

S T

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Sears		Fb 9	265	290			
Sears		Fb 9 P	1	10			
Sears		Fb 10 P	1	10	10		1173
Sears		Fb 12½P	70	90	150		
Sears		Fb 15	1	5	25		110
Sears		Fb 15 P	320	345	$2½		
Sears		Fb 17½	1	5	25		65
Sears		Fb 17½P	$5⅝	$5⅞	$5¼		
Sears		My 9	280	$3	210		35
Sears		My 9 P	5	15			
Sears		My 10 P	10	20	25		180
Sears		My 12½P	115	130	160		300
Sears		My 15	15	25	20		84
Sears		My 15 P	340	360	$4		10
Sears		Ag 9	290	310			
Sears		Ag 9 P	10	20	45		30
Sears		Ag 10 P	20	30	50		20
Sears		Ag 12½P	130	150			
Segrm		Fb 80	$10⅜	$11⅛	$12⅜		35
Segrm		Fb 80 P	5	30	30		10
Segrm		Fb 85	$5⅝	$6⅛	$7		105
Segrm		Fb 85 P	10	35	30		80
Segrm		Fb 90 P	125	150	95		240
Segrm		Fb 95	35	60	95		121
Segrm		Fb 95 P	470	495	$4¼		45
Segrm		Mr 85	$6⅛	$7⅛			
Segrm		Mr 90 P	170	195	155		45
Segrm		Mr 95 P	490	$5⅛	$4¾		14
Segrm		Ap 75	$16¾	$17¼	$16¾		52
Segrm		Ap 75 P	10	35	65		49
Segrm		Ap 80	$11¾	$12¼	$13		74
Segrm		Ap 80 P	45	65	25		99
Segrm		Ap 85	$7½	$8	$7⅜		357
Segrm		Ap 85 P	105	130	125		350
Segrm		Ap 95 P	$5¾	$5¾	$5¾		89
Segrm		Jy 80	$13⅜	$13⅞	$15⅜		50
Segrm		Jy 80 P	85	110	105		77
Segrm		Jy 85	$9⅛	$9⅜	$10		123
Segrm		Jy 85 P	175	$2	$4		204
Segrm		Jy 90	$5¾	$6¼	$7⅛		156
Segrm		Jy 90 P	$3½	$3¾	$4		184
Segrm		Jy 95	420	445	$3¾		20
Segrm		Jy 95 P	$5½	$6	$6¼		57
Shell	C	Fb 17½	$15½	$16			
Shell	C	Fb 17½P	1	5	60		10
Shell	C	Fb 20	$13	$13½	$10¼		84
Shell	C	Fb 20 P	3	3	8		55
Shell	C	Fb 22½	$10½	$11	$7¾		114
Shell	C	Fb 22½P	1	3	25		35
Shell	C	Fb 25 P	2	20	2		138
Shell	C	Fb 27½	$5½	$6	$3¼		555
Shell	C	Fb 27½P	1	25	20		176
Shell	C	Fb 30 P	15	40	105		15
Shell	C	Fb 32½	75	100	85		30
Shell	C	Fb 32½P	75	100	90		3
Shell	C	Mr 27½	$5½	$6			
Shell	C	Mr 27½P	5	30	45		
Shell	C	Mr 30 P	25	50	50		50
Shell	C	Mr 32½P	100	120	110		
Shell	C	My 20	$13⅛	$13⅜	$10¼		5
Shell	C	My 20 P	5	15			
Shell	C	My 22½	$10⅜	$11⅛	$8⅛		27
Shell	C	My 22½P	5	20	10		195
Shell	C	My 25	$8¼	$8¾	$6¼		215
Shell	C	My 25 P	15	35	75		25
Shell	C	My 27½	$5¾	$6¼	465		532
Shell	C	My 27½P	20	40	50		289
Shell	C	My 30 P	75	90	105		135
Shell	C	My 32½P	190	215			
Silver		Mr 4¾	75	95	105		70
Silver		Mr 4¾P	1	8			
Silver		Mr 5	60	70	65		155
Silver		Mr 5 P	2	12			
Silver		Mr 5½	25	28	28		765
Silver		Mr 5½P	10	20	25		100
Silver		Mr 6	5	10	13		243
Silver		Mr 6 P	40	55	35		45
Silver		Mr 6½	1	10	15		147
Silver		Mr 6½P	90	110	119		5
Silver		Jn 5	70	90	74		40
Silver		Jn 5 P	3	13	10		50
Silver		Jn 5½	40	55	50		125
Silver		Jn 5½P	23	33	19		20
Silver		Jn 6 P	45	60	57		10
Silver		Jn 6½	10	20	20		85
Silver		Jn 6½P	95	115	121		10
Silver		Sp 5	82	102	82		40
Silver		Sp 5 P	6	16			
Silver		Sp 5½	55	68	62		100
Silver		Sp 5½P	30	40	35		10
Silver		Sp 6	27	35	35		15
Silver		Sp 6 P	50	65			
Spar		Ap 20	320	$3½	$3		13
Spar		Ap 20 P	40	60	85		23
Spar		Ap 25 P	$2¾	305	285		56
Spar		Ap 27½P	490	$5⅜	310		5
Spar		Jy 20 P	80	100	85		73
Spar		Jy 25 P	320	$3½	$4¼		48
Spar		Jy 27½	95	120	70		45
Spar		Jy 27½P	$5	$5⅜			
Spar		Oc 20	$4¾	$5	$4½		26
Spar		Oc 20 P	110	135	110		21
Spar		Oc 22½P	205	230	210		5
Spar		Oc 25 P	340	370			
StIcoA		Fb 17½	$6⅛	$6½	390		774
StIcoA		Fb 17½P	2	3	5		335
StIcoA		Fb 20 P	5	20	5		253
StIcoA		Fb 25 P	135	155	$5½		8
StIcoA		Fb 27½	1	5	20		5
StIcoA		Fb 27½P	390	415	$4½		10
StIcoA		My 17½	$6	$6½	$5⅛		133
StIcoA		My 17½P	5	20	45		181
StIcoA		My 25 P	210	235			
StIcoA		Ag 17½P	20	35	70		58
StIcoA		Ag 22½P	115	135	155		10
StIcoA		Ag 25 P	230	255			
Teck	B	Fb 20	$8⅜	$8⅞	$4		60
Teck	B	Fb 20 P	5	30	110		6
Teck	B	Fb 22½P	1	50	95		22
Teck	B	Fb 25 P	10	55	75		314
Teck	B	Fb 27½P	40	90	315		
Teck	B	My 22½	$6¾	$7⅛	$6¾		34
Teck	B	My 22½P	15	65	50		65
Teck	B	My 25 P	50	100	75		343
Teck	B	Ag 22½	$7⅛	$7⅜	395		10
Teck	B	Ag 22½P	35	85	70		13
Teck	B	Ag 25	$5	$5½	355		22
Teck	B	Ag 25 P	85	135	135		5
Teck	B	Ag 27½P	170	220			
TIX		Fb150	$26½	$27	$13¾		
TIX		Fb150 P	1	10	5		211
TIX		Fb155	$21½	$22	$18		29
TIX		Mr150	$27	$27½	$28		10
TIX		Mr150 P	1	15	20		199
TIX		Mr155 P	20	45	25		322
TIX		Mr180 P	$7	$7½			
TIX		Ap180 P	$8½	$9			
Total	P	Ap 20	$9¼	$9¾			
Total	P	Ap 20 P	1	10	50		10
Total	P	Ap 22½	$6¾	$7¼	$5⅜		
Total	P	Ap 22½P	1	10	40		20
Total	P	Ap 25 P	15	40	80		13
Total	P	Ap 27½P	60	85	140		25
Total	P	Ap 30	125	150	140		55
Total	P	Ap 30 P	165	190			
Total	P	Ap 32½	25	50			
Total	P	Ap 32½P	$3	$3½			
Total	P	Jy 20	$9⅜	$10⅛			
Total	P	Jy 20 P	1	25	25		4
Total	P	Jy 22½	$7¼	$7¾			
Total	P	Jy 22½P	15	40			
Total	P	Jy 25	$5½	$5⅝	$3½		5
Total	P	Jy 25 P	40	65			
Total	P	Jy 27½	355	405	215		5
Total	P	Jy 27½P	105	130			
Total	P	Jy 30	210	260	$2¼		4
Total	P	Jy 32½	55	80			
Total	P	Jy 32½P	310	360			
Total	P	Oc 25	$5¾	$6¼			
Total	P	Oc 25 P	75	100			
Total	P	Oc 27½	$4¼	$4¾			
Total	P	Oc 27½P	145	170			
Total	P	Oc 30 P	230	280			
Total	P	Oc 32½	80	105			
Total	P	Oc 32½P	$3¼	$3¾			
Tr	Pip	Fb 15	$4	$4¼	330		36
Tr	Pip	Fb 15 P	1	25	10		74
Tr	Pip	Fb 16	$3	$3¼			
Tr	Pip	Fb 16 P	1	25			
Tr	Pip	Fb 17½P	1	20	10		182
Tr	Pip	Fb 20	10	25	10		332
Tr	Pip	My 15 P	1	20	20		14
Tr	Pip	My 16	310	335	240		12
Tr	Pip	My 16 P	1	20			
Tr	Pip	My 17½P	25	50	45		109
Tr	Pip	My 19 P	55	80			
Tr	Pip	Ag 15	420	445	$4		56
Tr	Pip	Ag 15 P	5	30	40		10
Tr	Pip	Ag 16 P	15	40	25		15
Tr	Pip	Ag 17½P	45	70	70		53
Tr	Pip	Ag 19 P	75	100	100		3
Total	P	Ap 25 P	15	40	80		13
Total	P	Ap 30	125	150	140		55
Total	P	Jy 20	$9⅜	$10⅛			
Total	P	Jy 20 P	1	25	25		4
Total	P	Jy 22½	$7¼	$7¾			
Total	P	Jy 22½P	15	40			
Total	P	Jy 25	$5½	$5⅝	$3½		5
Total	P	Jy 25 P	40	65			
Total	P	Jy 27½	355	405	215		5
Total	P	Jy 27½P	105	130			
Total	P	Jy 30	210	260	$2¼		4
Total	P	Jy 32½	55	80			
Total	P	Jy 32½P	310	360			
Total	P	Oc 25	$5¾	$6¼			
Total	P	Oc 25 P	75	100			
Total	P	Oc 27½	$4¼	$4¾			
Total	P	Oc 27½P	145	170			
Total	P	Oc 30 P	230	280			
Total	P	Oc 32½	80	105			
Total	P	Oc 32½P	$3¼	$3¾			
Tr	Pip	Fb 15	$4	$4¼	330		36
Tr	Pip	Fb 15 P	1	25	10		74
Tr	Pip	Fb 16	$3	$3¼			
Tr	Pip	Fb 16 P	1	25			
Tr	Pip	Fb 17½P	1	20	10		182
Tr	Pip	Fb 20	10	25	10		332
Tr	Pip	My 15 P	1	20	20		14
Tr	Pip	My 16	310	335	240		12
Tr	Pip	My 16 P	1	20			
Tr	Pip	My 17½P	25	50	45		109
Tr	Pip	My 19 P	55	80			
Tr	Pip	Ag 15	420	445	$4		56
Tr	Pip	Ag 15 P	5	30	40		10
Tr	Pip	Ag 16 P	15	40	25		15
Tr	Pip	Ag 17½P	45	70	70		53
Tr	Pip	Ag 19 P	75	100	100		3
Trilon		Fb 27½	480	$5¼	365		
Trilon		Fb 27½P	60	85	140		25
Trilon		Fb 30 P	1	25			
Trilon		Fb 32½P	55	80			
Trilon		Mr 27½	485	$5¼			
Trilon		Mr 27½P	5	25			
Trilon		Mr 30	265	290	305		5
Trilon		Mr 30 P	20	45			
Trilon		Mr 32½P	110	135			
Trilon		Ap 27½	$5½	$5⅝	$3¾		30
Trilon		Ap 27½P	20	45	80		15
Trilon		Ap 30	$3	320	$3		80
Trilon		Ap 30 P	50	70	80		14
Trilon		Ap 32½	155	180	70		116
Trilon		Ap 32½P	135	160	380		10
Trilon		Ap 35 P	270	310			
Trilon		Jy 27½	$5⅝	$6⅛	465		
Trilon		Jy 27½P	30	55			
Trilon		Jy 30	355	$4	280		5
Trilon		Jy 30 P	75	95			
Trilon		Jy 32½	$2¼	$2½	175		5
Trilon		Jy 32½P	185	210			
T-Bills		Fb 91½	120	130	80		
T-Bills		Fb 91½P	1	1	7		20
T-Bills		Fb 92	71	79	87		40
T-Bills		Fb 92 P	5	2	26		10
T-Bills		Fb 92½	23	31	38		20
T-Bills		Fb 92½P	1	3			
T-Bills		Mr 91½	116	126	85		
T-Bills		Mr 91½P	1	4	12		20
T-Bills		Mr 92	68	76	75		40
T-Bills		Mr 92 P	1	5			
T-Bills		Mr 92½	26	34	31		20
T-Bills		Mr 92½P	4	12			
T-Bills		Ap 93½	112	122	89		200
T-Bills		Ap 93½P	1	4			
T-Bills		Ap 92 P	1	7			
T-D	Bk	Mr 20 P	1	10			
T-D	Bk	Mr 22½	$7⅜	$7¾	$5¾	3114	
T-D	Bk	Mr 22½P	1	7	5		156
T-D	Bk	Mr 25 P	1	15	20		127
T-D	Bk	Mr 30 P	85	105			
T-D	Bk	Jn 20	$10⅜	$10¾	$7½		
T-D	Bk	Jn 20 P	1	20			
T-D	Bk	Jn 22½	$7⅛	$8¼	$6½		161
T-D	Bk	Jn 22½P	1	20	30		57
T-D	Bk	Jn 25	$5⅜	$5¾	430		703
T-D	Bk	Jn 25 P	10	20	15		84
T-D	Bk	Jn 27½P	50	70	75		35
T-D	Bk	Sp 22½	$8⅜	$8¾			
T-D	Bk	Sp 22½P	1	15			
T-D	Bk	Sp 25 P	25	35			
T-D	Bk	Sp 27½	385	405	$3¼		81
T-D	Bk	Sp 27½P	85	100	125		29
T-D	Bk	Sp 30 P	150	170	$3		7

W X

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Walker		Mr 35	$10	$10¾	$25¾		
Walker		Mr 35 P	10	50	105		3
Walker		Mr 37½	$7½	$8¼	$23¼		15
Walker		Mr 37½P	1	100	35		
Wdwrd		Fb 5	40	65	95		50
Wdwrd		Fb 5 P	1	25			
Wdwrd		Fb 6	1	15	40		1000
Wdwrd		Fb 6 P	1	60			
Wdwrd		Fb 7	20	25	80		2
Wdwrd		Fb 7 P	135	160	150		
Wdwrd		Fb 8	5	25			
Wdwrd		Fb 8 P	235	260			
Wdwrd		My 5	60	85	90		2
Wdwrd		My 5 P	20	45			
Wdwrd		My 6	10	35	20		1025
Wdwrd		My 6 P	65	90	75		20
Wdwrd		My 7	5	30	10		1
Wdwrd		My 7 P	160	185			
Wdwrd		Ag 5	70	95			
Wdwrd		Ag 5 P	35	60			
Wdwrd		Ag 6	40	65			
Wdwrd		Ag 6 P	100	125			

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

AVOCAT(E)

demandé(e) par un bureau d'avocats reconnu.

— pratique civile et commerciale
— 3 à 5 ans d'expérience

Salaire excellent avec possibilité éventuelle de devenir associé(e).

Envoyer votre curriculum vitae à:

M. P.K. Johnson
1080 Beaver Hall Hill
Bureau 1720
Montréal (Québec) H2Z 1S8

L'HÔPITAL RÉGIONAL CHALEUR

recherche

INHALOTHÉRAPEUTE — (RT-2)

POUR SOINS INFIRMIERS — SALLE D'OPÉRATION

Recherche Inhalothérapeute pour travailler dans un Hôpital Régional de 266 lits répondant aux normes d'agrément et situé à Bathurst, Nouveau-Brunswick.

CONDITIONS REQUISES:

— Avoir complété avec succès un cours reconnu en inhalothérapie.
— Doit être membre de l'Association canadienne des inhalothérapeutes.
— Doit être bilingue (français et anglais).
— Avoir la capacité physique de soulever les patients et de les changer de position.

Salaire varie en fonction de l'expérience et conformément à l'échelle provinciale des salaires.

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À:

M. Léo J. Frenette
Directeur des Ressources Humaines,
Hôpital Régional Chaleur
Case Postale "S"
Bathurst, Nouveau-Brunswick
E2A 4A4

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

DÉPARTEMENT DES LETTRES FRANÇAISES

POSTE DE PROFESSEUR REMPLAÇANT
à plein temps pour une année, du 1er juillet 1987 au 30 juin 1988
(poste distinct du poste de professeur régulier annoncé aussi).

FONCTIONS : la personne choisie donnera neuf (9) heures de cours de français par semaine (grammaire et rédaction) et participera à la vie départementale.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ : doctorat de préférence; expérience dans l'enseignement du français langue maternelle.

ENTRÉE EN FONCTION : le 1er juillet 1987

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS : le 14 mars 1987.

N.B.: La disponibilité de ce poste reste soumise à des considérations d'ordre budgétaire.

Conformément aux exigences du Canada en matière d'immigration, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

*Prière d'adresser sa lettre de candidature, **son curriculum vitae** complet et à jour, ainsi que trois lettres de recommandation à:*

Monsieur Yvan G. Lepage, Directeur
Département des lettres françaises
Université d'Ottawa
165, rue Waller
OTTAWA (Ontario)
K1N 6N5

ENSEIGNANT(E)S DEMANDÉ(E)S

L'École de langue française et de culture québécoise de l'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de personnes pour l'enseignement du français, langue seconde, pour les périodes suivantes:

du 12 mai au 20 juin 1987
du 6 juillet au 14 août 1987

EXIGENCES:
- diplôme d'enseignement du français, langue seconde (de préférence de 2e cycle) ou toute autre expérience pertinente
- connaissance des méthodes audio-visuelles courantes
- expérience de l'enseignement du français, langue seconde

TRAITEMENT: selon l'expérience et les qualifications.

Les candidatures doivent parvenir avant le 27 février 1987.

Ecole de langue française et de culture québécoise
Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard Université
Chicoutimi, Québec, G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5637

Université du Québec à Chicoutimi

Laboratoire Pharmaceutique International
recherche pour sa filiale de **MONTREAL** un :

Médecin bilingue

FRANCAIS/ANGLAIS (TEMPS PARTIEL)

Jeune médecin généraliste et/ou spécialiste, vous avez une très grande facilité de contact, aimez exposer, dialoguer et convaincre.
Directement rattaché au Directeur Général, vous l'assisterez dans les relations médicales. Garant de l'information médicale sur le plan scientifique au niveau du Canada et principalement du Québec, vous préparerez et animerez diverses réunions médicales et scientifiques (table-rondes, E.P.U., Colloques...).
Basé à Montréal, le poste ne nécessite qu'un travail à temps partiel, pouvant évoluer vers un poste à temps complet.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous référence 4013, à Austin Knight, Suite 310, 100 Simcoe Street, Toronto, Ontario, M5H3G2.

L'UNIVERSITÉ DE VICTORIA

Recherche

Instructeurs(trices) Spécialisé(e)s

En Français Langue Seconde

Dans le cadre de son programme de cours d'été, l'Université de Victoria dispose des postes d'instructeurs de français, langue seconde, pour la prochaine session de la «Maison Française», cours d'immersion en français de six semaines. Enseignement audio-visuel à l'aide des méthodes De Vive Voix et V.I.F. (leçons de transition).

Les Candidat(e)s:
— Enseignant(e)s bilingues, avec de préférence une bonne expérience de l'enseignement aux adolescents et aux adultes (niveaux secondaire et collégial).
— Détenir au minimum un baccalauréat spécialisé en français ou en linguistique appliquée aux langues secondes.
— Le diplôme de V.I.F. ou D.V.V. ou l'équivalent est essentiel ainsi qu'une expérience appropriée.
— Une solide connaissance de la culture canadienne-française est un atout.

Salaire et Durée: Entre $2770 - $2980 (sujet à confirmation) pour la session, plus 4% de congés payés. Frais de voyage à la charge des candidats. Le contrat dure du 30 juin 1987 au 14 août 1987.
Adresser votre demande par écrit incluant votre **curriculum vitae** avec les **pièces justificatives** et **nom et adresse de 3 répondants**, à: Lucie Daigle, Coordonnatrice, La Maison Française, Language Programs, University Extension and Community Relations, University of Victoria, P.O. Box 1700, Victoria, B.C. V8W 2Y2.
Clôture de demandes: 17h00 le 27 février, 1987.

L'Université de Victoria offre des chances égales d'emploi à tout(e) candidat(e) qualifié(e).

UVic UNIVERSITÉ DE VICTORIA

"Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents."

POSTES DE PROFESSEUR RÉGULIER

1- En chimie organique
2- En biochimie ou domaine connexe

Postes accessibles aux femmes et aux hommes.

Fonctions et cadre de travail:
Dans son domaine de compétence respectif, le titulaire participera à l'enseignement au premier cycle et aux études avancées. Il développera des programmes de recherche et assurera la direction des travaux de recherche d'étudiants au niveau supérieur.

Date d'entrée en fonction: 1er juin 1987.

Exigences:
1- Doctorat en chimie avec expérience en chimie organique.
2- Doctorat en biochimie ou en chimie avec expérience reliée à la biochimie.

Traitement: Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

*Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'un exposé du programme de recherche proposé et fournir les noms et adresses de trois personnes pouvant être consultées, **avant le 30 avril 1987** à:*

Monsieur André Hade, Directeur
Département de chimie
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
C.P. 8888, Succursale A
Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

"Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents."

Au département de philosophie

POSTE DE PROFESSEUR RÉGULIER SPÉCIALISÉ EN ÉTHIQUE

Poste accessible aux femmes et aux hommes.

Fonctions et cadre de travail:
— Enseignement aux programmes de 1er et de 2e cycles.
— Recherche et services à la communauté.

Date d'entrée en fonction: 1er juin 1987.

Exigences:
— Doctorat dans la discipline ou dans une discipline connexe.
— Aptitude à la recherche.
— La polyvalence des candidats sera considérée comme un atout important.

Traitement: Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

*Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé et d'indiquer les domaines en philosophie où ils peuvent enseigner **avant le 1er mars 1987** à:*

Monsieur Jean-Guy Meunier, Directeur
Département de philosophie
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
C.P. 8888, Succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

AFRICARE

recherche
pour poste en Afrique de l'Ouest

ÉCONOMISTE AVEC EXPÉRIENCE EN MARKETING

Le candidat fera partie d'une équipe d'experts d'un projet visant l'amélioration de la production alimentaire et du marketing.
Exigences:
— B.Sc/ administration finance ou disciplines connexes
— Expérience dans le domaine de l'agriculture
— Parfaite connaissance du français
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

AFRICARE
1601 Connecticut ave N.W.
Washington D.C. 20009
U.S.A.
**Tél.:

Stéphane Richer cédé à Sherbrooke

BERNARD CYR

(PC) — Le Canadien de Montréal a annoncé en fin d'après-midi hier qu'il avait cédé l'attaquant Stéphane Richer à sa filiale de Sherbrooke.

La direction de l'équipe montréalaise n'était de toute évidence pas satisfaite de la performance du joueur de 20 ans au cours des derniers matchs, mais le directeur général Serge Savard a tenu hier à atténuer cette insatisfaction.

« Nous sommes tous portés à être sévères avec un jeune joueur comme Richer parce qu'on sait ce qu'il peut accomplir. Mais je me souviens que Guy Lafleur a mis trois saisons avant de devenir un joueur étoile avec le Canadien », a commenté le directeur général.

Savard a précisé qu'on avait surtout pris la décision d'envoyer Richer à Sherbrooke parce que Jean Perron n'avait pas l'intention de l'utilisr ce soir à Hartford, et que les joueurs du Canadien seront ensuite une semaine sans jouer.

« Il lui faut beaucoup de temps sur la glace pour retrouver son synchronisme et pour maintenir sa forme physique. Une longue période d'inactivité lui aurait probablement été néfaste », a dit Savard.

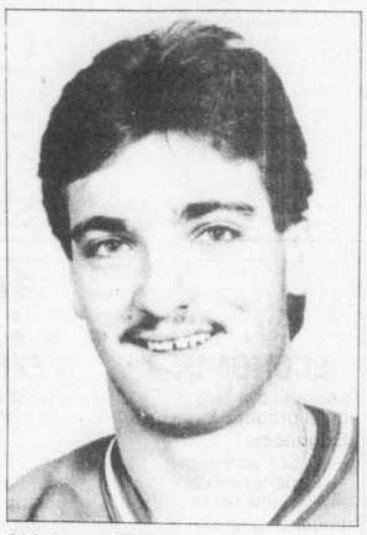
Or, pendant que la plupart de ses coéquipiers se la couleront douce en Floride ou ailleurs, Richer disputera quatre matchs avec les Canadiens de Sherbrooke.

Ils recevaient hier soir la Nouvelle-Écosse, seront ce soir à Adirondack et demain après-midi à Binghamton, et recevront le Maine vendredi prochain.

De plus, il y a cinq autres rencontres à l'horaire des Canadiens, la semaine prochaine.

Le renvoi de Richer à Sherbrooke n'est pas conditionnel.

On se souviendra que Sergio Momesso avait été envoyé à Sherbrooke pour une période de deux semaines, avant Noël, pour se remettre en condition. Ce n'est pas le cas pour Richer.



Stéphane Richer

« Il pourrait ne demeurer à Sherbrooke qu'une semaine ou y rester six mois, a déclaré Savard à ce sujet. Nous avons l'intention de le rappeler dès qu'il sera prêt ».

Savard a souligné que Richer (il était déjà en route vers Sherbrooke quand on a annoncé la nouvelle) voyait sa démotion de façon positive et qu'il se rendait dans la Reine des Cantons de l'Est avec une bonne attitude.

Le directeur général a d'autre part refusé de faire un lien entre l'arrivée de Gilles Thibaudeau et le départ de Richer.

« L'arrivée de Thibaudeau n'a rien à voir avec le départ de Richer. Thibaudeau était le meilleur joueur à Sherbrooke et notre politique a toujours été de donner une chance aux plus méritants », a indiqué Savard.

Plus de 100,000 personnes visiteront le Temple de la Renommée à Québec

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — En présence de plusieurs personnalités politiques et sportives, le président de *Rendez-vous 87*, M. Marcel Aubut, a procédé hier matin à l'ouverture du Temple de la Renommée.

On estime à plus de 100,000 le nombre de personnes qui visiteront ce musée du hockey dans le cadre des festivités de *Rendez-vous 87*.

À midi déjà hier, immédiatement après la fin de la cérémonie d'ouverture, plusieurs gens se précipitaient aux portes du manège militaire, transformé en musée, juste en face des édifices du parlement sur Grande-Allée.

« Il me fait plaisir de déclarer officiellemnt ouvert le Temple de la Renommée du hockey dans le cadre de *Rendez-vous 87* », a dit M. Aubut.

« *Rendez-vous 87* dépasse les espoirs; voilà une manifestation de calibre international qui se tient dans un esprit d'ouverture et de tolérance qui anime notre peuple », a ajouté le maître d'oeuvre de ces festivités qui se pousuivront jusqu'au 15 février.

Il ne fait de doute pour personne que ce retour aux sources de notre sport national et la commémoration des plus grands événements et des plus grands joueurs figurera parmi les activités les plus courues.

Le prix d'admission est à la portée de tous, soit deux dollars pour un adulte et un dollar pour les jeunes de 16 ans et moins et les personnes du troisième âge.

Après les discours d'usage, MM. Aubut et Scotty Morrisson, président du Temple de la Renommée, ont procédé à une mise en jeu symbolique faite par *Badaboum*, la mascotte de *Rendez-vous 87*.

Une première

Le ministre fédéral Michel Côté et le maire Jean Pelletier prenaient place aux côtés de grandes figures sportives comme Vladislav Tretiak, Guy Lafleur, Gordie Howe, Bernard Geoffrion au lancement de cet événement unique au Québec.



Photo CP

Plusieurs grandes vedettes ont assisté, hier, à l'ouverture du Temple de la Renommée, à Québec, dont Bernard Geoffrion, Guy Lafleur et Vladislav Tretiak qui tiennent la coupe Stanley.

C'est la première fois, en effet, que les précieux objets qui ont marqué l'histoire de notre sport national sont exposés hors de Toronto.

« Nous avons travaillé fort pour réaliser une exposition de qualité et nous en sommes fiers. Nous demeurons certains que les gens apprécieront beaucoup ce qu'ils verront ici », a dit M. Morrisson en soulignant que l'exposition contient 4,000 pièces.

La même exposition sera présentée à Calgary à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de 1988.

Les amateurs de hockey admireront avec beaucoup de plaisir et de nostalgie (pour les plus âgés) une foule d'articles de toutes sortes.

Hier, le kiosque le plus populaire était celui de la coupe Stanley. Les gens peuvent s'y faire photographier avec une ancienne vedette du hockey.

Au centre de la grande salle du manège militaire, un écran géant reproduit la fameuse série du siècle entre le Canada et l'URSS en 1972.

On y expose notamment des lames de patins de 1850, des patins en tube du début du siècle, une panoplie de photos de scènes célèbres dont celle du but vainqueur de Bill Barilko dans le septième match de la série finale entre Toronto et le Canadien en 1951.

Le héros des Maple Leafs devait quelques mois plus tard trouver la mort dans un accident d'avion dans le nord de l'Ontario.

Hier, Gordie Howe a fait plusieurs heureux en signant des autographes et en se faisant photographier aux côtés d'amateurs.

Plusieurs personnalités marquantes de différentes disciplines sportives (Pelé, Jim MacMahon, Russ Jackson, Kathy Kreiner, Wilt Chamberlain, Greg Louganis, Maurice Richard, Gary Carter, notamment) effectueront une visite au Temple de la Renommée.

Pour plusieurs personnes incapables de défrayer le coût d'une visite à Toronto, il s'agira-là d'une occasion en or de revivre les plus beaux moments du hockey et de côtoyer les plus grands athlètes. Déjà hier, en fin d'après-midi, une grande foule déambulait en face des différents kiosques.

Le Temple de la Renommée ouvrira ses portes de midi à 22 heures du lundi au vendredi et de 10 heures à 22 heures les samedis et dimanches.

Bestemianova-Boukine presque parfaits dans la danse sur glace

Un triplé pour l'Union soviétique

SARAJEVO (Reuter et AFP) — Témoignant une fois encore de leur maîtrise absolue de la danse sur glace, couplée à infiniment de grâce et d'originalité dans le propramme libre, le couple soviétique Natalia Bestemianova et Andrei Boukine ont remporté le titre européen hier soir pour la quatrième fois en cinq ans.

Cette même journée, la sculpturale Allemande de l'Est Katarina Witt, la meilleure dans le programme court, a montré qu'elle était encore en lice pour une cinquième médaille d'or européenne dans la compétition féminine.

Dans la danse, le triomphe soviétique est total, puisque derrière les champions Besteminaova-Boukine auxquels les juges ont accordé cinq 6.0, la note parfaite, leurs compatriotes Marina Klimova-Sergei Ponomarenko ont gagné la médaille d'argent et Natalia Annenko-Genrikh Sretenski, celle de bronze.

Les champions d'Europe ont paru particulièrement brillants, inventifs et drôles en dansant sur un pot-pourri d'airs de la comédie musicale *Cabaret*. Outre leurs cinq 6.0 pour l'impression artistique, leurs treize autres notes étaient toutes des 5.9.

Gagnant deux places, le couple français entraîné au Canada formé par Isabelle Duchesnay et son frère Paul a termine cinquième.

Bestemianova et Boukibne ont dit n'avoir nulle intention de se retirer après les Jeux olympiques de Séoul et compter continuer la compétition jusqu'aux JO de 1992.

Witt vers un 5e titre

Par ailleurs, l'Allemande de l'Est Katarina Witt a enlevé avec éclat le programme court.

Quatrième seulement après les figures imposées, elle a gagné une place au classement général et elle peut désormais envisager de remporter aujourd'hui un cinquième titre consécutif en dépit des qualités de ses concurrentes directes, les Soviétiques Kira Ivanova et Anna Kondrashova et l'Allemande de l'Ouest Claudia Leistner.

Katarina Witt s'est encore montrée la plus brillante dans le programme court. Elle a exécuté avec beaucoup d'assurance les sept difficultés techniques imposées, aux accents musicaux du fameux *In the moon*, de Glenn Miller. Le tout avec un charme et un enthousiasme intacts malgré les nombreuses années de compétition.

Katarina Witt, dont l'objectif cette année est de récupérer le titre mondial, perdu en 1986, devrait en toute logique l'emporter. Mais à cause de son retard enregistré après les imposées, elle est condamnée à remporter le libre pour s'adjuger la couronne européenne.

« J'ai confiance », disait la championne olympique après sa victoire dans la programme court.

La belle Allemande de l'Est n'aura donc pas droit à l'erreur en libre car Kira Ivanova a montré dans le programme court qu'elle a effectué de gros progrès au niveau notamment de la création, comme d'ailleurs sa compatriote Anna Kondrashova.

Claudia Leistner, dont l'entraîneur est le champion olympique des Jeux de Sapporo en 1972, le Tchécoslovaque Ondrej Nepela, possède elle aussi les moyens de briller dans une finale où les nerfs joueront sans doute un rôle capital.

Le Canadien se doit de vaincre les Whalers s'il veut conserver le 1er rang

BERNARD CYR

(PC) — Petits ou grands, nous avons tous la même façon de réagir à l'approche d'un long congé.

Nous avons tous hâte d'en finir avec les derniers jours de travail ou d'école, de sorte qu'on n'a pas tellement le coeur à l'ouvrage.

La semaine prochaine, alors que 27 joueurs de hockey représenteront la Ligue nationale à *Rendez-vous 87*, les quelque 400 autres auront un congé d'au moins quatre jours.

Chez le Canadien, pour lequel la trêve durera cinq jours, plusieurs joueurs se sont planifié un voyage en Floride. Les autres, à l'exception de Claude Lemieux, Chris Chelios et Rick Green, qui affronteront les Soviétiques, passeront le congé dans leur patelin.

Il y a déjà quelques jours que le congé meuble les conversations dans l'entourage du Canadien et hier, les huit ou neuf joueurs qui se rendront en Floride se fixaient déjà des points de rencontre.

Dans toute cette effervescence, n'y a-t-il pas danger qu'on oublie le match de ce soir contre les Whalers, à Hartford?

Question à laquelle il faut répondre oui.

Pourtant, le pilote Jean Perron a dit croire que les siens offriraient un spectacle de qualité, ce soir à Hartford, en raison d'un contexte favorable au Canadien.

« Il y a matière à inquiétude, mais il existe une multitude de raisons pour lesquelles nous devrions bien jouer à Hartford », a nuancé Perron.

« Il y surtout le fait que nous pourrions occuper le premier ou le troisième rang de notre section à la pause de *Rendez-vous 87*, compte tenu du résultat de ce match. Je suis convaincu que les gars aimeraient mieux prendre congé en sachant qu'ils occupent le premier rang ».

« Par ailleurs, les équipes que nous avons affrontées à l'étranger depuis quelque temps étaient toujours en congé depuis deux ou trois jours. Cette fois, Hartford joue ce soir (hier) à Washington et ce sera à nous de les attendre. Nous n'aurons pas d'excuses », a noté le pilote du Canadien.

Perron aurait pu ajouter aussi que le match de ce soir sera le cinquième des Whalers en huit jours.

Il y a encore d'autres aspects positifs qui semblent faire de l'équipe montréalaise la favorite en vue de cette rencontre.

Le fait, notamment, que Larry Robinson et Guy Carbonneau seront en uniforme. Le premier est remis de spasmes musculaires au dos qui l'ont empêché de disputer les deux matches contre les Nordiques.

Quant à Carbonneau, il est rétabli d'une contusion osseuse qu'on croyait initialement être une fracture.

« Nous sommes assez intelligents pour savoir que le meilleur moyen de bénéficier pleinement de ces cinq jours de repos est d'être en première place à ce moment-là », a incidemment indiqué Carbonneau au sujet de l'affrontement de ce soir.

On reverra aussi dans la formation Mike McPhee, maintenant que Stéphane Richer a été envoyé à Sherbrooke.

Tenu à l'écart du match de mercredi, McPhee devrait être fouetté par la récente décision de son pilote à son endroit.

Il y a d'autre part un gros élément négatif en vue du match de ce soir: la fiche de 3-12-3 du Canadien à ses 18 dernières rencontres à l'étranger.

Perron doit espérer que l'enthousiasme apporté par l'insertion de Chris Nilan et Gilles Thibaudeau dans la formation, mercredi contre Québec, aura aussi un effet d'entraînement à l'extérieur de Montréal.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	57	27	23	7	189	179	61
HARTFORD	54	27	21	6	180	178	60
BOSTON	53	27	21	5	199	172	59
QUÉBEC	**55**	**21**	**27**	**7**	**177**	**177**	**49**
BUFFALO	53	17	30	6	178	202	40

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	54	34	16	4	226	159	72
ISLANDERS NY	53	25	22	6	185	178	56
RANGERS NY	53	22	23	8	210	207	52
WASHINGTON	55	22	25	8	177	200	52
NEW JERSEY	53	21	27	5	192	242	47
PITTSBURGH	52	19	25	8	195	193	46

Division Clarence Campbell

Section James Norris

MINNESOTA	52	23	22	7	202	191	53
DETROIT	53	21	24	8	165	184	50
ST. LOUIS	52	20	23	9	178	197	49
CHICAGO	54	20	26	8	195	216	48
TORONTO	54	21	28	5	187	201	47

Section Connie Smythe

EDMONTON	55	36	15	4	258	190	76
WINNIPEG	54	29	20	5	191	186	63
CALGARY	54	28	24	2	211	209	58
LOS ANGELES	53	22	25	6	221	219	50
VANCOUVER	55	17	32	6	183	219	40

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Jeudi
Chicoutimi 7, Hull 1
Hier
St-Jean à Laval
Chicoutimi à Verdun
Granby à T-Rivières
Drum'ville à Longueuil
Dimanche
Shawinigan à Longueuil
St-Jean à Verdun
Granby à Chicoutimi
Hull à T-Rivières
Lundi
Drum'ville à Laval
Mardi
Shawinigan à Drum'ville
Longueuil à Hull
Verdun à T-Rivières

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LONGUEUIL	50	29	19	2	249	202	60
LAVAL	52	26	23	3	284	254	55
HULL	51	18	29	4	199	233	40
ST-JEAN	51	18	32	1	248	298	37
VERDUN	51	11	40	0	218	386	22

Section Frank Dillo

GRANBY	52	36	13	3	300	228	75
SHAWINIGAN	52	29	18	5	309	255	63
DRUM'VILLE	50	29	21	0	259	257	58
CHICOUTIMI	51	27	20	4	298	249	58
T-RIVIÈRES	50	20	28	2	259	262	42

Ligue nationale

Jeudi
Boston 6, Pittsburgh 5
St. Louis 2, Calgary 1
Hier
Minnesota à Detroit
Hartford à Washington
Los Angeles à Winnipeg
Islanders à Edmonton
St. Louis à Vancouver
Ce soir
Toronto à Boston
Philadelphie à New Jersey
Buffalo à **Québec**
Rangers à Washington
Chicago à Pittsburgh
Montréal à Hartford
Islanders à Calgary
Detroit à Minnesota
Dimanche
Québec à Buffalo
Los Angeles à Winnipeg
Chicago à Buffalo
Toronto à Rangers
Pittsburgh à New Jersey
St. Louis à Edmonton
Calgary à Vancouver
Mercredi
URSS vs Étoiles LNH
Vendredi
URSS vs Étoiles LNH
Samedi
New Jersey à Detroit
Buffalo à Islanders
Vancouver à Pittsburgh
Winnipeg à **Montréal**
Boston à Toronto
Calgary à Minnesota
Philadelphie à St. Louis
Hartford à Los Angeles

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	50	86	136
Messier, Edm	24	54	78
Kurri, Edm	34	43	77
Cicarelli, Min	40	32	72
Lemieux, Pitt	38	33	71
Haw'chuk, Win	34	35	69
Gilmour, StL	25	42	67
Kerr, Phi	41	25	66
Dionne, LA	21	42	63
Poddubny, Ran	29	33	62
Goulet, Qué	**30**	**31**	**61**
Robitaille, LA	31	29	60
Yzerman, Det	19	40	59
Tikkanen, Edm	27	31	58
Savard, Chi	24	34	58
Bourque, Bos	13	45	58
Bossy, Isl	29	28	57
Zezel, Phi	27	30	57

EN BREF...

■ *Flyers-Devils: $18,000 d'amendes*

(PC) — La Ligue Nationale de hockey a imposé des amendes de plus de $18,000 aux Flyers de Philadelphie et aux Devils du New-Jersey à la suite de la bagarre générale survenue le 24 janvier dernier. Chaque équipe écope de $4,000 d'amendes et chacun des quarante joueurs des deux formations devra débourser $200 dollars. Des amendes supplémentaires de $300 sont aussi imposées à cinq joueurs des Flyers, dont Lindsay Carson et Ron Hextall, et à trois porte-couleurs des Devils.

■ *Vers un autre championnat*

TACOMA, Washington (AFP) — La championne du monde de patinage artistique, Debbie Thomas, 19 ans, a consolidé sa première place en remportant le programme court des Championnats des États-Unis de patinage artistique, hier, à Tacoma. Thomas, qui est également la championne américaine sortante, s'est vu décerner la première place par huit des neuf juges. Après deux concours (imposées et programme court), Debbie Thomas est suivie de Jill Trenary, Tiffany Chin et Caryn Kadavy. Par ailleurs, Jill Watson et Peter Oppegard ont remporté le titre de champions des États-Unis de patinage artistique par couples, jeudi soir, devant Gillian Wachsman et Todd Waggoner.

■ *Carlton veut jouer pour les Reds*

CINCINNATI (AP) — Steve Carlton, quatre fois gagnant du trophée Cy Young et qui a lancé pour trois équipes l'an dernier, espère obtenir la permission de se joindre au personnel des lanceurs au camp d'entraînement des Reds de Cincinnati. « Nous avons chacun des intérêts semblables », a dit Bill Bergesch, le directeur-gérant des Reds. Âgé de 42 ans, Carlton a lancé pour les Phillies de Philadelphie, les Giants de San Francisco et les White Sox de Chicago l'an dernier.

■ *Deux nouveaux records mondiaux*

PENZA, URSS (AFP) — Deux meilleures performances mondiales de l'année ont été réalisées hier à Penza, lors des championnats d'URSS d'athlétisme en salle. La Soviétique Tatiana Samolenko réussissait d'abord 4 minutes, 8 secondes, 63 centièmes sur 1.500 mètres, tandis que son compatriote Serguei Smirnov lançait le poids à 21,40 m.

■ *Noah en demi-finale*

LYON — Yannick Noah s'est qualifié, hier, pour les demi-finales du tournoi de tennis de Lyon, en battant l'Américain Blaine Willenborg 6-2, 6-3. En revanche les deux autres Français, Guy Forget et Jérôme Potier, ont été éliminés en quarts de finale.

■ *Les Penguins rappellent Romano*

PITTSBURGH (AP) — Les Penguins de Pittsburgh ont rappelé le gardien Roberto Romano et l'ailier gauche Warren Young de leur club-école de Baltimore de la Ligue américaine de hockey Romano a conservé une fiche de 1-4 et une moyenne de buts alloués de 3.94 en cinq matches avec les Skipjacks de la LAH cette saison. Romano, qui a commencé la saison 1986-87 avec les Penguins, avait un conservé un dossier de 9-11-2 et une moyenne de 3.63 en 25 rencontres avec Pittsburgh.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS ..... (514) 844-3361
Administration ..... (514) 844-3361
Rédaction ..... (514) 842-9628
Publicité
Générale ..... (514) 842-9645
Annonces classées ..... (514) 286-1200
Abonnements
Montréal ..... (514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec ..... (418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
Indicatif 418 1-800-463-4747
Indicatif 819 1-800-361-5699
Indicatif 613 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

VITE LE GRAND MÉNAGE !

LES MEMBRES du groupe québécois de l'aile parlementaire du Parti progressiste-conservateur n'avaient aucune raison de se réjouir à l'ouverture de leur session de travail, hier soir à Laval. Cette fois, leur pessimisme ne s'alimente plus à la seule source des gaffes et des bourdes de relations publiques. Il ne s'agit plus de quelque sombre sondage d'opinion. C'est la crédibilité même de l'équipe gouvernementale qui est mise en cause au sein d'une large couche de la population dans tout le pays. Trente mois après le balayage de l'été 1984, le pouvoir chancèle à Ottawa.

Dans les circonstances, on a droit au feu d'artifices traditionnel. Rumeurs de remaniement ministériel, fuites calculées sur l'évaluation des performances des ministres, tout cela est charmant, mais foncièrement inutile, pour ne pas dire insultant. La situation est trop grave pour se contenter des tours de passe-passe qui n'épatent plus personne.

Depuis moins d'un mois, l'organigramme de la corruption ou de la politique de bas étage s'enrichit, chaque jour, de nouveaux noms. Tout un monde paraît avoir fricoté dans des combines qui nous ramènent à une époque qu'on croyait révolue. Au sein du Parti conservateur, le malaise s'affiche ouvertement. L'intervention, ces jours derniers, du député de Mégantic-Compton s'inscrit dans ce mouvement de grogne et de révolte, tout à la fois. En réclamant l'assainissement des finances du parti, M. Guérin pointe l'une des causes de la dégradation d'une moralité politique primaire. Il y en a d'autres.

Le Québec n'entretient plus à l'égard de la chose politique les mêmes dessins ambigus et malsains qu'il y a deux décennies. La réforme du financement des partis et des élections, mise en oeuvre par le gouvernement du Parti québécois, a couronné et illustré cette accession à une réelle maturité politique.

Dans son ensemble, la haute direction du Parti conservateur au Québec et la presque totalité des députés portés par la vague Mulroney adhèrent aux valeurs et normes d'une politique qui ne se ramène plus au patronage et aux pratiques similaires. Par contre, un petit monde gravite autour du Parti conservateur, qui n'a pas enregistré le nouveau cours des choses. C'est la conclusion la plus évidente qui se dégage et des révélations des medias et des confidences de certains députés et ministres.

Affaire Oerlikon où le réseau des complicités gravite dangereusement autour du noyau des inconditionnels québécois du premier ministre, affaire Blouin, à Drummondville, que déterrait hier le *Globe and Mail* de Toronto : l'odeur est la même. Les indices d'un tripatouillage en règle s'agglutinent pour composer un tableau qui semble ressusciter les pratiques dénoncées par un certain Maurice Duplessis au milieu des années 30, cataloguées et vilipendées par l'enquête Salvas. Diable qu'on préférerait n'évoquer ces pages qu'à des fins de rappel historique ! Et non pas pour servir d'étalon à une série de comportements et d'exactions qu'on pensait disparus du répertoire des agirs politiques !

Inutile de soigner son vocabulaire ! Un petit escadron bleu semble avoir décidé de profiter de la manne tandis que dure la fête conservatrice. Quelques politiciens, au sens réel et péjoratif de ce terme, beurrent la tartine des deux côtés à la fois. En ce sens, ils réussisent en quelques manoeuvres à entacher le capital de respectabilité que le Québec politique s'était amassé et que lui reconnaissaient les observateurs du reste du pays. Elle sera lourde la responsabilité des politiques qui continueront à fermer les yeux et à espérer que passe la tempête.

Que l'on comprenne bien l'enjeu de ce navrant épisode. Ce n'est pas de la seule fortune électorale d'un parti et d'un gouvernement dont il s'agit. Députés et ministres ne risquent pas seulement de perdre leur siège et leur crédibilité lors des prochaines élections qui, dans les circonstances actuelles, pourraient fort bien avoir lieu avant l'échéance normale. Il y va de la crédibilité d'une formation qui est parvenue à se dégager d'un purgatoire immérité. Il y va d'une certaine forme de pluralisme politique qui a fait défaut au Québec et qui a aveuglément et si longtemps lié le sort collectif aux bonnes humeurs — et moins bonnes ! — d'un seul et même parti.

Plus question de tergiverser et de s'engager dans des finasseries de politique décadente. Le premier ministre doit faire preuve du courage et de la brutalité qui caractérisent les véritables hommes d'État. Il lui faut faire le grand ménage avant que la maison ne croule sous le poids des manigances et des exactions.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Un nouveau « backlash » ?

LIBRE OPINION

JEAN BÉRIAULT

L'auteur est journaliste et auteur du livre « Anti-Québec. Les réactions du Canada anglais face au French-Power ». Éditions Quinze, 1977

L'ACTUALITÉ des dernières semaines a mis en évidence des déclarations et des affrontements qui témoignent d'une certaine exaspération du Canada anglais face au Québec. Le mouvement a été lancé avec la controverse sur le contrat d'entretien des CF-18. L'octroi de ce contrat à Canadair a été ressenti dans l'ouest du Canada comme une véritable gifle.

Cette affaire a réglé l'éclairage pour une série de dossiers impliquant le gouvernement fédéral : l'établissement d'un centre bancaire international à Montréal, le choix d'un emplacement pour l'Agence spatiale canadienne, le contrat pour la construction d'un brise-glace de classe 8, le projet Syncrude en Alberta et, enfin, le scandale Oerlikon impliquant un ministre francophone du Québec, une province aux moeurs politiques douteuses, selon le député conservateur John Reiner avant sa rétractation.

Cette déclaration du député de Kitchener est venue étoffer les propos tenus par le ministre Marcel Masse relativement à l'existence d'un « backlash » ou d'un mouvement de ressac contre les francophones du Québec. Il faut dire que Marcel Masse est lui-même dans le colimateur de certains anglophones de l'Ouest et notamment de la revue Western Report.

L'édition de 19 janvier est particulièrement virulente à l'égard de M. Masse. Non seulement le gouvernement fédéral refuse-t-il d'investir dans le projet d'exploitation des sables bitumineux Syncrude mais, en plus, — souligne le Western Report — la décision est annoncée par un ministre provenant du Québec. C'est vraiment ajouter le mépris à l'injure !

Dans cet hebdomadaire, la hargne face au Québec fait quelquefois place au persiflage ou à l'ironie froide comme en témoigne ce titre récent en page couverture : « Le contrat du brise-glace pourrait sauver les chantiers navals de Colombie Britannique ... mais le Québec le veut aussi ». Il ne s'agit là que de quelques exemples récents mais le message général est clair : l'Ouest se sent lésé au profit du Québec.

Le mouvement que l'on observe actuellement ressemble par certains aspects à la situation qui régnait au Canada en 1975-76. À cette époque, on a assisté à une série de scandales impliquant des personnalités francophones : l'affaire Sky-Shops, l'affaire des Juges, l'enquête sur la gestion de Yves Pratte à Air Canada. Cette époque a également été marquée par un rejet de la politique de bilinguisme par le Canada anglais, particulièrement dans les communications dans le transport aérien. Cette période de turbulence a pris fin avec la victoire du Parti québécois en novembre 1976.

Il est certain que le ressac des années précédentes a eu un impact sur le vote québécois en 1976. À l'époque, Pierre Elliott Trudeau, lui-même, avait déclaré que le Québec avait compris comment le Canada anglais jouait le jeu pendant la bataille sur le bilinguisme dans les communications aériennes.

En quoi la situation est-elle semblable 10 ans plus tard ? On retrouve certains points communs, notamment l'émotivité manifestée au Canada anglais quand il s'agit du Québec. Mais on ne sent plus le même agacement face au bilinguisme. Par ailleurs, les récriminations de l'Ouest ne s'adressent pas seulement au Québec. On s'en prend également à l'Ontario.

Certes, on peut dire qu'il y a eu un « backlash » après l'octroi du contrat d'entretien des CF-18. Mais, pour le reste, il s'agirait plutôt du contraire d'un ressac. L'establishment anglo-canadien prévient les coups à venir. Le dynamisme québécois dans le monde des affaires à l'heure actuelle fait craindre le pire à Toronto, à Calgary ou à Vancouver. Le Québec tente de se positionner le mieux possible en misant sur des créneaux porteurs d'avenir comme l'aéronautique et l'aérospatiale.

On a beaucoup parlé de ces deux secteurs au cours des derniers mois mais il y en a d'autres. La biotechnologie, par exemple. Le gouvernement fédéral a choisi Montréal comme site d'implantation du Centre de recherche en biotechnologie. Dans ce cas, comme dans le cas de l'Agence spatiale canadienne aujourd'hui, certains ont alors proposé de répartir les activités du Centre sur tout le territoire canadien plutôt que de concentrer la recherche en un seul lieu.

On ne se bat plus aujourd'hui pour savoir s'il y aura ou non du français sur les boîtes de céréales vendues à Calgary; on se bat plutôt pour mettre tous les avantages de son côté dans la nouvelle structure industrielle et financière qui est en train de voir le jour au Canada. À l'heure actuelle, au Canada anglais, on semble craindre plus un Québec impérialiste qu'un Québec souverain.

Les étudiants, en Espagne aussi

LES DIRIGEANTS socialistes espagnols, ces hommes qui pour la plupart ont mené au temps de la dictature franquiste des luttes étudiantes autrement plus âpres, n'ont pas vu monter le mouvement lycéen et étudiant. Ils viennent tout juste de se rendre compte qu'ils ont affaire à la contestation sociale la plus importante, probablement, depuis l'arrivée de M. Felipe Gonzalez au pouvoir.

Plusieurs représentants de la « coordination étudiante » française ont été appelés en consultation par leurs camarades espagnols : cette contestation, dans sa forme et ses revendications, appelle la comparaison avec ce qui s'est passé en France il y a quelques semaines. Il n'y a là rien d'étonnant. Tous les pays européens, à des degrés divers, sont aux prises avec le problème de la sélection à l'entrée des universités. Aucun, n'en déplaise aux plus irréalistes des contestataires, ne peut en faire l'économie. Ce problème, comme celui du chômage des jeunes, est plus aigu encore dans une Espagne qui a connu il y a une vingtaine d'années une forte augmentation de sa natalité.

M. Maravall, le ministre de l'Éducation, a rappelé mardi devant les Cortès que, même s'il se révèle insuffisant, l'effort consenti par l'État espagnol pour répondre au boom scolaire a été énorme. Le gouvernement socialiste a choisi ces dernières années d'affecter les crédits à l'élargissement de l'accès à l'enseignement secondaire plutôt qu'à l'amélioration des conditions matérielles dans les lycées. Ces dernières sont aujourd'hui déplorables et perçues comme telles par une jeunesse qui est entrée de plain-pied dans la modernité et use des mêmes critères que les jeunes dans d'autres pays. Le mécontentement a, en Espagne, des raisons d'ordre matériel beaucoup plus tangibles qu'en France, et les droits d'inscription en faculté y sont proportionnellement plus lourds.

Autre différence, plus radicale celle-là : la dynamique du mouvement n'est pas la même. Les images de l'extrême brutalité avec laquelle une partie des forces de l'ordre a réagi le 23 janvier à l'une des premières grandes manifestations ont choqué en Espagne et ailleurs. Mais les autorités de Madrid, en désavouant sans ambiguïté ces bavures et en les sanctionnant, ont su éviter la spirale répression-mobilisation qu'avait déclenchée en France la mort de Malik Oussekine. Un sanglant attentat est venu rappeler, il y a quelques jours, qu'existe dans ce pays une autre violence, meurtrière. Les étudiants espagnols dans leur majorité ne font pas pour l'heure le procès de l'État pour utilisation illégitime des forces de l'ordre, ils n'ont pas à s'élever non plus contre une injustice d'ordre racial.

Le mouvement a trouvé, bien que tardivement, en la personne de M. Maravall un interlocuteur ouvert au compromis, et il se divise de ce fait, plus nettement encore qu'à ses débuts, entre les jusqu'auboutistes, survivants d'un gauchisme qui a depuis longtemps rendu l'âme en France, et ceux qui entendent jouer à fond la carte de la négociation, même si son issue reste encore incertaine.

Aspiration à l'égalité, inquiétude pour l'avenir, tels sont les principaux moteurs d'une jeunesse aussi largement dépolitisée qu'en France et qui n'est pas mieux à même d'en dire davantage. Mais c'est un coup de semonce pour un Parti socialiste que sa position quasi hégémonique incite trop souvement à se comporter en pur et froid gestionnaire.

— LE MONDE

Le « paradis » de Bourassa

QUÉBEC

GILLES LESAGE

M. ROBERT Bourassa est de retour d'un excellent exercice de prospection économique et financière d'une dizaine de jours, en Grande-Bretagne et en Suisse. Sans tambour ni trompette, hors des tapis rouges et de l'apparat qui accompagnent les voyages oficiels, le premier ministre a multiplié les rencontres privées et les contacts officieux. Peu spectaculaires dans l'immédiat, ces rendez-vous n'en sont pas moins utiles, nécessaires même, et ils peuvent être éminemment rentables.

Beaucoup mieux que M. René Lévesque, aussi bien que M. Jacques Parizeau, mais en moins flamboyant, le chef du gouvernement excelle à rassurer les banquiers et à tenter de séduire les investisseurs. Peu après son retour à la barre, l'an dernier, il s'était employé à aller ainsi « vendre » le Québec à New York. Il lui tardait de reprendre contact avec l'Europe, qu'il a beaucoup pratiquée durant son premier mandat, et même par la suite, à titre privé, durant son exil volontaire. Mission réussie, sans gaffe ni bavure, certes un peu terne au gré des médias, mais selon le style même de l'homme, beaucoup plus à l'aise quand il jongle avec les milliards qu'avec son bilinguisme optionnel, conditionnel et ... confidentiel.

Comme tout bon vendeur, M. Bourassa y met le paquet, accumulant les superlatifs sur le Québec : augmentation des investissements; calme et maturité du monde du travail; stabilité politique et fiscalité concurrentielle; énergie abondante; proximité du vaste marché américain. À l'en croire, le Québec, livré à la déréglementation et à la privatisation, serait redevenu la terre d'élection des brasseurs d'affaires.

Dans cette habile opération de marketing, M. Bourassa loue même, à Londres, le « capitalisme populaire » de Mme Thatcher, ce qui suscite certes un froncement de sourcils. Ne s'appropriant quand même pas les vertus d'une fée à la baguette magique, le premier ministre reconnaît que le Québec s'est admirablement relevé de la crise du début de la décennie, que les finances publiques y sont saines et le climat général plus serein qu'ailleurs au Canada. Ce discours pour consommation externe fera un petit velours aux anciens dirigeants péquistes que, à l'interne, le chef libéral accuse d'avoir dilapidé le trésor public. Sur place, les difficultés québécoises sont terribles; à Londres, les gros nuages sont disparus et le paradis à nos portes.

Mise à part l'inévitable enflure verbale et l'optimisme presque délirant, M. Bourassa a bien mis en valeur les atouts québécois. Par exemple, il s'impose de faire valoir que le Québec ne recueille que la portion congrue des investissements britanniques au Canada, l'Ontario raflant la plus grosse manne, avec l'aide, sinon la complicité, des fonctionnaires canadiens en poste à Londres. De même, au lieu de tout miser sur les États-Unis, il importe d'augmenter les échanges de tous ordres avec l'Europe, y compris, peut-être, pour le financement de la deuxième Baie James.

Tant d'efforts pour si peu de résultats concrets, opinent les sceptiques. Refusant de pavoiser, ils évoquent le projet, ajourné indéfiniment, d'Alusuisse, ou les avatars politiciens d'Oerlikon-Buhrle. Pourtant, qu'il s'agisse d'autres projets explorés discrètement en métallurgie et en pétrochimie, en aéronautique et en télécommunications, la semence mise en terre britannique et suisse mérite amplement le déplacement. On pourrait chicaner M. Bourassa d'avoir annoncé un investissement de Marconi prévu depuis près d'un an, ou encore son ministre, M. Pierre MacDonald, de prendre pour acquis des investissements de $ 700 millions qui, pour l'heure, ne font que $ 100 millions. Mettons ces vétilles sur le compte de l'enthousiasme et de la confiance, d'ailleurs largement partagée, si l'on en croit les comptes-rendus de presse.

De fait, si l'on peut formuler un reproche à M. Bourassa, ce n'est pas de présenter une image idyllique du Québec, ni même de faire miroiter des projets fabuleux, mais de faire comme si le Québec était devenu le paradis de la grande entreprise. Comme si le développement véritable se limitait à une question de gros sous, d'où les préoccupations culturelles, linguistiques et sociales sont disparues. Il y a là un travers bien familier pour les Québécois, que le premier ministre a gonflé comme à loisir en Europe.

Le Québec a besoin d'investissements majeurs et d'argent à bon compte. Mais il n'est pas à vendre à vil prix. Le pactole séduisant n'est que pacotille s'il ne tient pas compte des aspirations profondes des Québécois. Le NON référendaire et le retour des libéraux rendent les pèlerinages financiers plus faciles et agréables : ils peuvent faire oublier le désastre péquiste de l'amiante et l'ancien massacre des blanchons. Mais la langue de l'argent, même en eurodollars, n'est pas la seule en usage au Québec.

Cela aussi, investisseurs et banquiers doivent le savoir, tout en étant fort bienvenus dans le... paradis mijoté par un commis-voyageur de grande classe.

LETTRES AU DEVOIR

■ « The fire next time !»

SI LES immigrants et autres Haïtiens de passage font l'expérience quotidienne de ce racisme innocent dans le silence, en sera-t-il de même des milliers de jeunes d'ascendance haïtienne qui sont nés ou ont grandi ici ? Reprenant à mon compte l'avertissement donné par le grand écrivain noir américain James Baldwin, j'ose prophétiser : « The fire next time ! »

— CHARLES ASSELIN
Montréal, le 27 janvier.

■ Pauvre choix

DEUX publications non scientifiques québécoises, *Forces* et *L'Incunable*, méritaient leur rayonnement international, ce mérite impliquant qu'on se devait d'assurer leur avenir.

L'avenir de *Forces* semble toujours bien assuré par son éditeur, Hydro-Québec, le sort de *L'Incunable* publié sous les auspices de la Bibliothèque nationale du Québec (ministère de l'Éducation) et qui a fait les délices de l'intelligentsia francophone du Canada tout en diffusant la culture québécoise par toute la planète, est malheureusement selon toute apparence déjà scellé dans la négative.

C'est dommage ! C'est même fort dommage !

Cette triste disparition d'une de nos revues les plus prestigieuses serait sans doute un effet plus ou moins direct des restrictions budgétaires du nouveau gouvernement « libéral ». Mais à quel niveau de l'administration aurait été fait le lamentable choix de guillotiner une publication de si haute qualité demeure pour le moment un mystère.

De toute façon, c'est un pauvre choix en regard de toute la paperasse administratrive s'accumulant sur les tablettes — quand elle n'atterrit pas tout bonnement dans la corbeille à papier. (Soit dit en passant, quel gaspillage de nos forêts !). Non seulement le gouvernement libéral pourrait-il faire des économies plus judicieuses (par exemple, sur les inutiles photocopies de myriades de rapports qui ne seront jamais lus) mais il serait tout à fait possible, comme cela a été proposé, d'atténuer le coût de production de *L'Incunable* en y incorporant un programme publicitaire.

Oui ! un programme aussi discret et de bon goût que celui du remarquable *Magazine littéraire* qui nous parvient de la Ville Lumière — une superpublication dont le rayonnement ne se limite pas à la France, comme nous avons pu le constater par l'importante section consacrée aux écrivains canadiens dans son récent numéro d'octobre.

Une autre action redémarrante serait d'exiger un abonnement au lieu d'expédier tous les numéros gratuitement comme jusqu'ici. Les gens qui s'intéressent à ce genre de revue sont bien prêts à débourser quelques dollars pour ne pas perdre le plaisir des trois mois d'attente avant de lire enfin chaque nouveau numéro.

Dans le cas d'une bureaucratie actuelle demeurant intraitable, il ne me resterait plus qu'à souhaiter qu'il se trouve un mécène — personnage, institution, fondation — pour prendre la relève. Indubitablement, un mécène, intéressé à laisser un bon renom dans l'histoire du Québec, récolterait immensément plus que la valeur de son investissement, en retombées de toutes sortes dans le présent comme dans l'avenir.

— ROGER MOISAN
Ottawa, le 31 janvier.

■ Vide de sens

LA PROJECTION du film « Le choix d'un peuple » à Radio-Canada et les récentes tergiversations du Parti québécois à propos de la souveraineté du Québec, nous obligent à faire le lien entre l'échec référendaire et la continuelle ambivalence dans laquelle semble se complaire le chef du PQ, M. Pierre Marc Johnson.

Le référendum de 1980 nous a démontré l'échec de la stratégie étapiste du gouvernement péquiste. Les analyses de l'époque démontrent le manque de précision et le caractère ambigu de la question qui reflétaient bien l'ambivalence péquiste. La perpétuelle hésitation de ce parti à promouvoir son projet initial de souveraineté laisse un arrière-goût d'opportunisme politique.

Ses promoteurs ont largement contribué, lors du référendum, à maintenir la confusion sur le sens de l'option souverainiste. Le fait de concevoir la question à la fois comme la négociation d'une souveraineté-association avec l'hypothétique assentiment des autres provinces et comme un moyen de pression vis-à-vis d'Ottawa (ce qui nous aurait probablement conduit à un fédéralisme renouvelé), font la preuve du caractère ambigu de la démarche étapiste.

L'indépendance du Québec ne peut et ne doit pas être un projet camouflé. Un choix de société aussi enlevant ne saurait se dissimuler dans des stratégies si peu subtiles qu'elles ne dupent personne surtout pas les fédéralistes purs et durs.

Le PQ continue, par la mise en veilleuse de son projet, de s'enliser dans les basses stratégies politiciennes en choisissant l'affirmation nationale, concept vague s'il en est et plus près de la souveraineté culturelle de M. Bourassa que de l'idée d'indépendance.

En continuant à semer le doute dans l'esprit de la population, le PQ risque de se retrouver dans une impasse qui peut lui être fatale. On ne saurait promouvoir un projet aussi fondamental que la souveraineté en la taisant.

Bien des militants et de simples électeurs parmi les 41 % qui ont voté OUI en 1980 attendent que ce parti arrête de jouer sur les mots et comprenne enfin que l'électoralisme n'est plus rentable.

— LOUISE BROUILLET
Montréal, le 3 février.

■ La mine d'un autre

À LA suite de l'article publié dans votre journal le 4 février et intitulé « L'Institut pour la paix recommande le minage des détroits de l'Arctique », j'aimerais apporter une précision. L'Institut n'a pas recommandé une telle politique. Les points de vue exprimés par l'auteur de l'étude citée dans votre journal, M. David Cox, ne représentent pas ceux de l'Institut et sont de son entière responsabilité.

— GEOFFREY PEARSON
directeur général
Ottawa, le 4 février.

■ Un parti du Non-Oui

AU NOM DE LA promesse fédérale en mai 1980 de mettre en jeu le siège de Trudeau et de ses cohortes pour qu'un NON soit un OUI à l'affirmation nationale du Québec, le peuple québécois remettait à plus tard la plus large souveraineté. Comme police d'assurance sur ce NON, équivalent d'un OUI dans la sagesse populaire, on reconduisait le PQ au pouvoir comme meilleure garantie de négociation du devenir souverain.

Dupé par les premier ministres anglophones et Trudeau pour qui le NON était un NON, Lévesque n'avait plus de légitimité et son équipe se décima.

À l'analyse de la mentalité populaire, il nous semble clair qu'il faille changer de stratégie. Le peuple, ne pouvant dire OUI à un régime provincial prônant l'affirmation ou la souveraineté nationales, doit se doter d'un bras fédéral qui demandera un mandat clair pour aller à Ottawa expliquer comment un NON, dans un certain contexte fébrile, n'a jamais été un NON sans lendemain mais un OUI. Un Parti national québécois, entité unique avec une aile fédérale et une aile provinciale (le PQ actuel) et un exécutif national mixte, c'est ce que le peuple, dans sa dialectique du NON-OUI référendaire, attend pour imposer soit l'affirmation, soit la souveraineté, soit les deux.

Au train où passe le visage mouvant de Montréal, le temps presse.

— GUY BLANCHARD
médecin
Montréal 2 février.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le précieux temps de la réflexion



LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

L'ÉDITEUR est prestigieux : Gallimard. Le thème de la collection est on ne peut plus sérieux : « Le temps de la réflexion ». Le titre de l'ouvrage est accrocheur : *Le Passé et son avenir*. Le sous-titre en est invitant : « Essais sur la tradition et l'enseignement ».

Le temps que l'on voudrait prendre pour lire est sans doute celui qui, dans toute la cohue des activités multiples et quotidiennes qui nous accaparent, est le plus difficile à protéger, à sauvegarder, surtout si on le veut aux meilleures heures de concentration.

C'est quelquefois le petit matin, d'autres fois en fin de journée et alors presque toujours après la télévision. C'est aussi, plus heureusement, quelques oasis ici et là dans des fins de semaine déjà remplies avant même qu'elles ne soient commencées.

Pourtant, malgré le mirage qui veut que si l'on se fie à la télévision et même aux journaux pour se documenter, approfondir sa réflexion et, comme on dit, « se faire une tête » sur des questions d'importance, on arrive à s'en sortir convenablement, le temps de la réflexion demeure, pour les leaders, plus précieux que le temps de l'action.

Prendre le temps de lire un livre, surtout si ce n'est pas un roman ou un livre rendu obligatoire par le travail, une étude à compléter ou une recherche à poursuivre est un luxe que plusieurs sinon la plupart des décideurs publics et même des chefs d'entreprises ne trouvent plus le moyen de s'offrir.

Mon attention avait été attirée par ce titre, *Le passé et son avenir*, présenté parmi d'autres dans les annonces de publications du *Monde diplomatique* (incidemment, des tas de gens, parmi les plus intelligents et les mieux instruits que je connaisse, n'ont jamais ouvert cette précieuse mine d'information et d'analyse).

Ce mensuel qui se présente comme un journal mais qui est en fait bien plus et dont le nom, pour ceux qui se contentent du vocabulaire courant, pourrait laisser croire qu'il ne s'agit que d'une longue suite de mornes et ternes communications relatives aux jeux de la diplomatie mondiale constitue pourtant une exceptionnelle source de réflexion, pour ceux qui s'intéressent à ce qui se passe vraiment dans les grandes ligues des affaires mondiales.

On peut ainsi trouver dans *Le Monde diplomatique*, pour les francophones nord-américains que nous sommes, les principales sinon les seules grandes avenues d'analyses et de réflexions critiques sur les États-Unis et en particulier quant à leurs diverses politiques à travers le monde, par rapport aux autres pays et à tous ceux qui ne sont pas américains.

Lire *Le Monde diplomatique*, une fois par mois ou même seulement une fois de temps en temps, c'est passer du *fast food* de l'information et de l'analyse à une solide nouvelle cuisine, bien équilibrée et substantielle.

Mais passer du *Monde diplomatique* à des ouvrages comme *Le Passé et son avenir*, c'est, même une fois par année, une belle et mémorable visite dans un grand restaurant.

Cet ouvrage de quelques trois cent cinquante pages réunit une bonne vingtaine d'auteurs. Humanistes, philosophes, politologues, hommes et femmes de science, etc.

Chacun y présente, de son point de vue professionnel et intellectuel, une réflexion et des éléments d'analyse quant à l'état actuel de l'enseignement et de la vie culturelle, quant aux contraintes et aux défis, selon les cas, que peuvent présenter le passé et le patrimoine pour les peuples et les nations, par rapport à la recherche intelligente et constante des meilleurs chemins à suivre où à définir, en les pratiquant, pour préparer et façonner l'avenir.

Mis à part les spécialistes et les érudits dont c'est le métier de connaître tous ces ouvrages, les professionnels et les cadres d'entreprises tout comme les députés et les décideurs publics, les fonctionnaires même s'ils peuvent faire une belle carrière sans jamais lire un livre en dehors de leurs papiers quotidiens, pour ceux dont c'est la vie quotidienne que de se battre, de construire, de compétitionner et de développer, l'impact que pourraient avoir sur leur action des textes comme ceux qui sont présentés dans cet ouvrage est considérable.

De vingt pages en vingt pages, sous des titres comme « La culture défaite », « L'émoi patrimonial », « La loi dans les âmes », « L'enfant-adulte et l'adulte-enfant », « L'ordinateur à sa place », « Le robot pensant », « L'oubli de l'art », « L'université allemande », « De la philosophie aux États-Unis », c'est à un exercice constant de nos facultés de réflexion que l'on est convié.

Le Choc du futur était un best-seller et tous ceux qui l'ont lu l'on senti passer dans leur tête, rarement dans leurs actes, pendant quelques jours. C'était et c'est encore à bien des points de vue un vent extérieur qui empêche pendant un temps trop court ceux qui sont aux commandes, partout où il y a des commandes, de s'endormir au volant ou à la gouverne de leurs affaires.

Le Passé et son avenir, surtout pour des Québécois qui ont encore un pied dans le patrimoine mais qui hésitent à mettre un pied dans l'avenir, qui cherchent tout naturellement à être les meilleurs en partageant le monde, mais qui ne voudraient pas pour autant disparaître comme peuple, société ou nation, proposent des réflexions qui troublent, animent et secouent, au plus profond de soi, les certitudes et les préjugés.

Le passé est à la fois un frein et un ferment. Il renferme toutes ces choses auxquelles, individus ou groupes, on tient pendant un temps plus ou moins long mais qui, si on s'obstine à les prolonger toutes, deviennent souvent de mauvais guides pour l'avenir.

À côté cohabite, comme la perle dans l'huître, l'enseignement profond et cumulatif dont il faut prendre le relais en le traduisant dans des termes, des concepts et des contextes nouveaux.

Selon que l'on voudra gagner aujourd'hui les batailles que l'on n'a pas terminées ou que l'on a perdues hier, ou selon que l'on tire les enseignements des innovations antérieures qui nous paraissent les meilleures, les plus justes et les plus pertinentes pour l'avenir, le passé peut alors être à la fois une chose et son contraire.

Le connaître et le respecter, en tout état de cause, est cependant la seule façon qui permette d'aller plus loin dans une perspective aussi juste que possible sans risquer de toujours tout réinventer et tout recommencer.

Aujourd'hui, chez nous, réfléchir sur l'enseignement et l'éducation, c'est malheureusement la plupart du temps parler de budgets, de structures, de partages concurrentiels des tâches, des fonctions et des contenus. Pourtant ce peut être aussi analyser la capacité de toute une société d'épurer, de choisir, de garder l'essentiel, d'accueillir et d'inventer l'innovation et finalement de transmettre, comme dans une perpétuelle course à relais, la somme toujours bonifiée mais toujours sans poids inutile, de l'essentiel de ce que l'on appelle notre culture et notre civilisation.

Ce sont des questions comme celles-là et d'autres, qui s'y rattachent ou qui s'en rapprochent, qui sont abordées dans ces regroupements de textes intenses. On y voit que la poésie et la philosophie ne sont pas des caprices, des lubies, des paresses ou des excentricités alors que ceux qui jugent tout à l'échelle monétaire, financière et comptable sont bien prêts de le penser.

On y retrouve, abondamment décrites, les multiples démonstrations à l'effet que la réflexion, lorsqu'elle précède et accompagne l'action, en multiplie l'intensité, la pertinence et la qualité. Sans elle, on peut s'exciter et bouger sans jamais vraiment avancer. Le mouvement est une chose, le progrès en est une autre. Le développement des individus comme des sociétés, si les forces de réflexion n'y sont pas protégées, amplifiées et diffusées créent une dépendance irréversible par rapport aux autres, les plus gros et les plus forts. Le Québec comme le Canada le vivent maintenant plus que jamais dans leurs relations extérieures et en particulier dans leurs négociations avec les États-Unis.

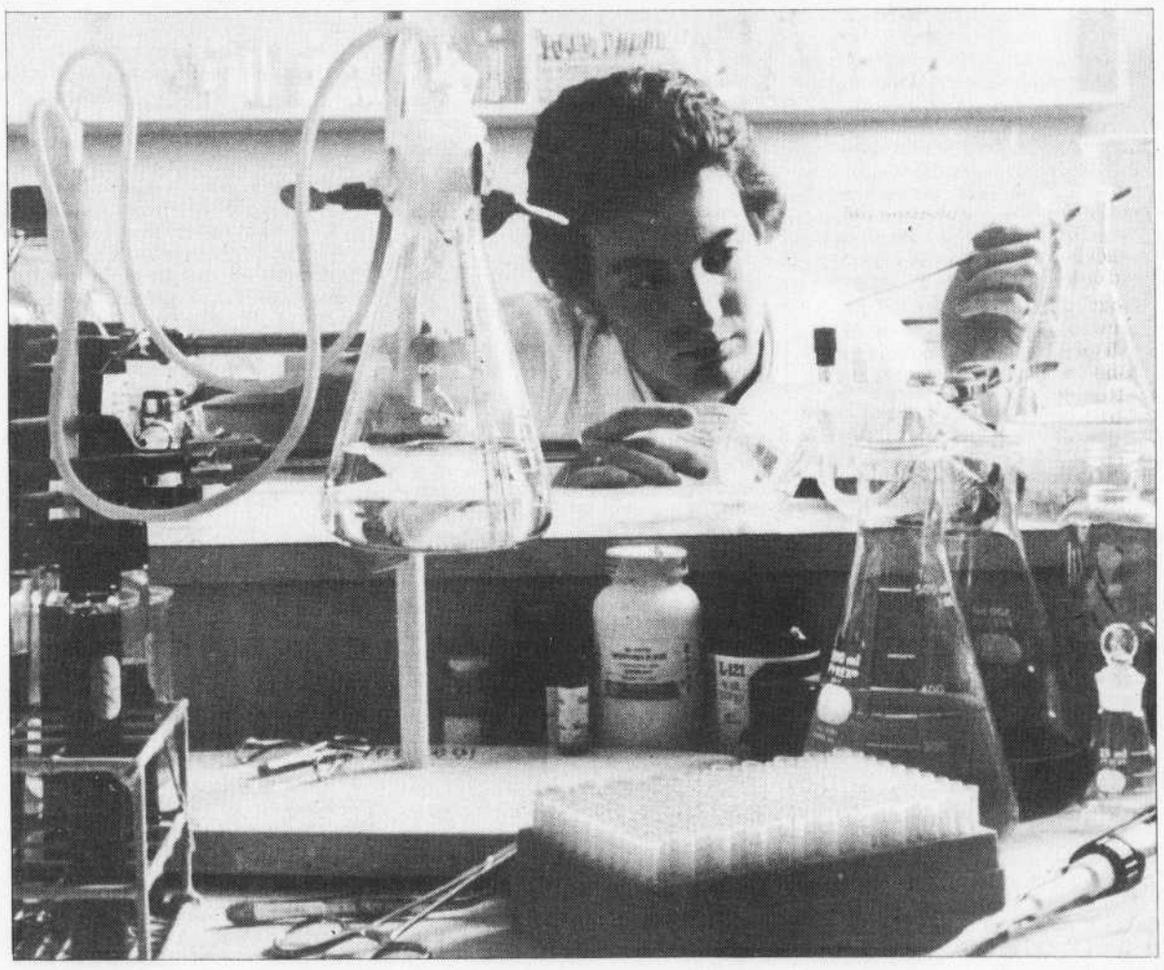
Pour les vrais grands patrons, dans la société, le temps de la réflexion est infiniment plus précieux que le temps de l'action.

Les universitaires : débordés ou sous-employés ?

Il est grand de reconnaître l'existence de deux catégories d'université (de recherche et d'enseignement) et d'adapter les politiques de financement suivant les vocations propres à chacune

CHARLES H. BÉLANGER
ROBERT LACROIX
ANDRÉ RAYNAULD

Charles H. Bélanger est vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Laurentienne ; Robert Lacroix est directeur du Centre de recherche et développement en économique et professeur titulaire au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal ; André Raynauld est professeur titulaire au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal



LE RAPPORT Gobeil a consacré deux paragraphes aux charges d'enseignement des professeurs d'université. Selon ce rapport, le professeur d'université au Québec donne quatre cours par année, soit une charge d'enseignement de six heures par semaine. Le rapport soutient ensuite que la *majorité* des universités canadiennes hors Québec imposent une charge de six cours par année, alors qu'aux États-Unis, la charge *peut* atteindre huit cours. Chacune de ces observations est probablement exacte compte tenu des précautions oratoires qui sont soulignées ici. Et pourtant, le jugement d'ensemble est une énorme méprise qu'il faut dénoncer avec vigueur et avec preuves à l'appui.

Les moyennes de charges d'enseignement s'appliquant à l'ensemble des universités du Québec, du Canada ou de toute autre région du monde sont fautives parce qu'il existe deux catégories d'universités qu'il faut au préalable distinguer : il y a des universités qui se consacrent principalement à l'enseignement de premier cycle et qu'on désignera ici d'universités d'enseignement ; on trouve ensuite des universités qui offrent « la gamme complète des programmes d'études à tous les niveaux et qui sont fortement impliquées dans les activités de recherche ». À la suite du rapport Lacroix, on peut désigner ces institutions de multi-universités ou encore d'universités de recherche par opposition aux universités de la première catégorie.

Des sources d'informations tendancieuses

L'importance de cette distinction devrait sauter aux yeux de toute personne un peu avertie. Un étudiant de deuxième ou de troisième cycle est un étudiant engagé en recherche qui a besoin d'une attention personnelle continue ; il soumet des travaux, il écrit un mémoire ou une thèse, il fait des expériences de laboratoire. Il est en quelque sorte un apprenti qui, en collaborant aux travaux d'un professeur ou d'une équipe, complète sa formation de chercheur. D'où l'absolue nécessité pour le professeur de poursuivre lui-même une aventure de recherche qui, par ailleurs, est alimentée et soutenue à son tour par la contribution des étudiants. [...]

Nous savons d'où viennent les charges d'enseignement imputées aux universités canadiennes et américaines dans le rapport Gobeil. Elles sont rapportées dans un document du ministère de l'Éducation du Québec daté du 25 novembre 1981. Le document n'est évidemment pas signé et il n'a jamais été rendu public.

Les informations disponibles étant insuffisantes et tendancieuses, nous sommes repartis de zéro et nous avons entrepris de faire notre propre enquête auprès des vice-recteurs aux affaires académiques sur les charges normales d'enseignement dans les universités canadiennes. Nos résultats couvrent 39 universités dont neuf au Québec et 30 dans les autres provinces. Ces universités se retrouvent dans toutes et chacune des provinces canadiennes et sont représentatives de toutes les tailles et catégories : nous avons de grandes et de petites universités et surtout nous pouvons distinguer les universités davantage orientées vers l'enseignement de premier cycle et celles davantage orientées vers les études supérieures et la recherche. Les données se rapportent à l'année académique 1984-1985.

Parmi les nombreuses questions de cette enquête, il y en avait une première sur le nombre d'étudiants à temps complet et à temps partiel, une deuxième sur le nombre de professeurs réguliers et une troisième sur la charge normale d'enseignement. Dans ce qui suit, cette charge d'enseignement sera toujours exprimée en nombre de crédits par année. Il faut se rappeler qu'un crédit équivaut à 15 heures de cours et donc qu'une charge d'enseignement de 12 crédits par année répartie sur 30 semaines implique six heures d'enseignement par semaine sur deux trimestres.

Les données de l'enquête ont été complétées au besoin par celles provenant d'autres sources telles la publication de la *Canadian Association of Graduate School* (CAGS) pour les étudiants et diplômés de deuxième et de troisième cycle et celles obtenues du siège social de l'Université du Québec. Quant aux données sur les subventions de recherche, nous les avons tirées du « Répertoire de la recherche du Conseil des sciences du Canada ». Comme les universités nous ont fourni leur information sur la charge normale d'enseignement sous le sceau du secret, aucune donnée individuelle ne sera présentée dans cet article.

La charge d'enseignement hors Québec

Notre enquête confirme que la charge normale d'enseignement dans les universités québécoises francophones sont, sans exception, de 12 crédits par année, soit six heures d'enseignement par semaine sur deux trimestres. Cette observation est acceptée ici telle quelle comme un fait établi.

Ce sont donc plutôt les heures d'enseignement dans les universités canadiennes hors Québec qui sont sujettes à contestation. Les faits à cet égard tiennent sur une seule feuille de papier. Des 30 universités que contient notre échantillon, 18 comptent des charges de 18 crédits d'enseignement par année soit neuf heures d'enseignement par semaine sur deux trimestres, alors que les 12 autres comptent 15 crédits par année et moins. Or, et c'est le point essentiel à retenir, les différences de charges ne sont pas le fruit du hasard. À première vue, les heures d'enseignement sont d'autant plus élevées que les universités sont de petite taille ; elles sont d'autant plus élevées que le nombre d'étudiants de niveau supérieur est faible.

Plus encore : 15 des 18 universités à charges d'enseignement élevées n'ont aucun étudiant de doctorat. La situation est donc parfaitement nette. Dans les autres provinces, les heures d'enseignement dépendent des vocations ou des fonctions des universités : les universités d'enseignement, qui sont du reste plus nombreuses, imposent à leurs professeurs des charges de 18 crédits par année, tandis que, dans les universités de recherche, les charges d'enseignement sont beaucoup moins lourdes. [...]

L'encadrement au 2e et au 3e cycle

Il est sans doute évident pour tous que les heures de cours ne sont qu'une partie des charges d'enseignement d'un professeur d'université. En outre, comme il a été dit précédemment, l'étudiant de niveau supérieur, soit du deuxième et du troisième cycle, exige un encadrement et une présence sans commune mesure avec l'étudiant de premier cycle. Il convient donc d'examiner un indicateur du travail d'encadrement que les professeurs doivent effectuer en plus de leur tâche normale d'enseignement. L'indicateur que nous avons choisi est le rapport entre le nombre d'étudiants de deuxième et de troisième cycle et le nombre de professeurs.

Nous ferons deux démonstrations. La première est à l'effet que partout au Canada, y compris au Québec, les professeurs des universités de recherche ont en moyenne une charge d'encadrement d'étudiants diplômés deux à trois fois plus lourde que leurs collègues des universités d'enseignement ; la seconde est à l'effet que, dans les deux universités de recherche du Québec que nous avons dans notre échantillon, les charges d'encadrement d'étudiants de deuxième et de troisième cycle sont près de deux fois plus considérables que celles que l'on trouve dans les universités de recherche des autres provinces.

S'agissant de la première comparaison, dans les autres provinces, le nombre d'étudiants de deuxième et de troisième cycle par professeur est de *deux* (1,99 pour être précis) dans les universités de recherche et de *un* (0,99) dans les universités d'enseignement.

Au Québec, notre règle de classement (1,500 étudiants de deuxième et de troisième cycle et plus) place deux universités de notre échantillon parmi les universités de recherche et on y trouve un taux d'encadrement de 3,5 étudiants de deuxième et de troisième cycle par professeur, tandis que, dans les sept autres universités, le taux d'encadrement n'est que de 1,07 étudiants de deuxième et de troisième cycle par professeur. Les universités d'enseignement au Québec se comparent donc à peu près exactement, sous ce rapport, aux universités d'enseignement des autres provinces.

Quant aux universités de recherche, on constate que le taux d'encadrement est de deux étudiants de niveau supérieur par professeur dans les autres provinces, alors qu'il s'élève à 3,53 étudiants par professeur au Québec. Si le nombre de crédits d'enseignement est *légèrement* inférieur au Québec, à savoir 12 crédits par année par rapport à 13,3 en moyenne dans les autres provinces, en revanche, le fardeau de l'encadrement des étudiants de deuxième et de troisième cycle est de 77 % plus élevé dans les universités de recherche du Québec qu'ailleurs au Canada (3,53/1,99 = 1,77).

En somme, dans les autres provinces candiennes, les heures de cours sont modulées suivant que les universités ont une vocation de recherche ou d'enseignement. On reconnaît d'emblée que les universités de deuxième et de troisième cycle ont des charges d'encadrement et une vocation de recherche telles que les heures de cours doivent être réduites par comparaison aux universités de premier cycle. Au Québec, les universités de deuxième et de troisième cycle ont des charges d'enseignement aussi lourdes sinon plus que les mêmes universités des autres provinces. Par contre, les universités de premier cycle du Québec ont des charges nettement inférieures à celles des universités de premier cycle ailleurs au Canada.

Le nombre d'étudiants de 1er cycle par professeur

On pourrait concevoir que, si les charges relatives au deuxième et au troisième cycle sont plus lourdes au Québec qu'ailleurs au Canada, dans les universités de recherche, celles-ci pourraient être compensées par des charges moins lourdes au niveau du premier cycle. Suivant les données de notre enquête, il n'en est rien. Le nombre des étudiants de premier cycle par professeur dans les universités de recherche s'élève à 16,5 au Québec contre 15 dans les mêmes universités des autres provinces.

S'agissant des universités d'enseignement de notre échantillon, nous observons d'abord une très grande variabilité dans le nombre des étudiants de premier cycle par professeur, d'une université à une autre. C'est ainsi qu'au Québec, notre indicateur varie de 14 à 28 selon les universités. En moyenne, cependant, les classes sont plus nombreuses au Québec que dans les autres provinces au sein des universités d'enseignement : 20,8 étudiants par professeur au Québec par comparaison à 16,3 étudiants par professeur dans les autres provinces.

Quoique l'observation soit évidente, nous soulignons de nouveau que nous ne pouvons pas confondre les charges d'encadrement des étudiants de maîtrise et de doctorat et le nombre des étudiants de premier cycle par professeur. Dans ce dernier cas, la charge consiste simplement à donner un même cours à une classe plus ou moins nombreuses bien qu'ici encore il existe des limites à ne pas franchir ; dans le premier, il s'agit d'une direction personnalisée comme il a été dit plus haut. [...]

Il est évident qu'une application aveugle des recommandations du rapport Gobeil concernant les charges d'enseignement des professeurs d'université aurait des conséquences désastreuses sur l'activité de recherche et d'encadrement des étudiants diplômés au Québec. En effet, au Québec, les tâches des professeurs des universités de recherche sont déjà plus lourdes que dans les autres provinces et deviendraient proprement insupportables. En fait, il est grand temps de commencer à faire au Québec ce que l'on a toujours fait ailleurs en Amérique du nord, à savoir reconnaître, d'une part, l'existence de deux catégories d'universités, adapter, d'autre part, les politiques de financement et de charge suivant les vocations propres à chacune.







Photo AP

Ils manqueront Rendez-vous 87...

Les cosmonautes soviétiques Alexandre Laveikin, à gauche, et Yuri Romanenko profitent de quelques minutes de répit avant d'être lancés dans l'espace à bord d'un nouveau type de capsule Soyouz. Le lancement a eu lieu jeudi et il serait surprenant...qu'ils soient de retour sur terre à temps pour assister aux deux parties de leur équipe nationale de hockey contre les étoiles de la Ligue nationale à Québec, la semaine prochaine.

Le sort de l'ingénieur Engs reste incertain

De nouvelles menaces planent sur les otages enlevés au Liban

BEYROUTH (Reuter, AFP, PC) — L'Organisation de la justice revolutionnaire (OJR) a menacé ce matin de tuer les otages occidentaux qu'elle détient si les États-Unis interviennent au Liban et si la France persiste dans ce qu'elle considère comme son aide militaire à l'Irak.

Ces menaces étaient contenues dans un communiqué du mouvement clandestin adressé au quotidien libanais *An-Nahar*, accompagné de photos de deux otages — Jean-Louis Normandin, dernier membre de l'équipe d'Antenne 2 enlevée en mars 1986 encore détenu et l'Américain Joseph James Cicippio, l'administrateur de l'hôpital de l'Université américaine de Beyrouth kidnappé le 12 septembre.

Dans son communiqué, l'OJR affirme que « le défilé quotidien de l'US Navy en Méditerranée (. . .) est un prétexte pour ceux qui veulent tuer les otages et l'accueil d'un ministre (irakien) dans un pays (la France) peut rapidement mener à une tragédie ».

L'OJR a manifestement voulu faire ainsi allusion à la visite jeudi à Paris du général Abdul Jabbar Chanchall, ministre irakien des Affaires militaires.

La publication de ce communiqué est intervenue en outre alors que plusieurs unités de la VIe flotte de l'US Navy sont toujours en état d'alerte dans l'est de la Méditerranée, même si Washington a tenu ces derniers jours à démentir les rumeurs d'une intervention prochaine au Liban.

Deux autres mouvements clandestins, le Jihad islamique et le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (DILP), ont pareillement menacé d'exécuter leurs otages en cas d'attaque américaine. Le DILP a également réclamé la libération de 400 détenus palestiniens en Israël d'ici lundi.

L'OJR a salué dans son communiqué les réticences européennes devant l'importante présence navale américaine en Méditerranée. « nous apprécions et nous sommes bien conscients du refus des pays occidentaux d'entériner les aventures cinématographiques de l'administration américaine », a-t-elle dit.

Dans un autre développement, le journaliste américain Gerald Seib, du *Wall Street Journal*, arrivé à Zurich hier en début d'après-midi, a démenti toute activité d'espionnage en Iran, soulignant qu'il était « journaliste et uniquement journaliste ».

Gerald Seib est arrivé à Zurich vers 14h30 locales et a refusé de répondre à toutes les questions des journalistes venus l'accueillir.

Le journaliste avait été accusé par les autorités iraniennes d'espionnage au profit d'Israël. Il avait été arrêté le 31 janvier dernier, après être entré en Iran le 21 janvier pour se rendre sur le front de la guerre Iran-Irak.

« Je ne sais toujours pas pourquoi j'ai été arrêté, et comment j'ai été relâché.

Tout ce que je sais est que j'ai été invité en tant que journaliste en Iran parmi un groupe de 50 autres reporters du monde entier. Je faisais simplement mon travail », a déclaré M. Seib.

« Cette libération intervient le jour de mon 31ème anniversaire, et c'est le plus beau cadeau que l'on puisse espérer », a-t-il dit.

La situation est moins claire en ce qui touche le Canadien Philip Engs.

L'ingénieur a-t-il été autorisé à quitter l'Iran où il était détenu depuis deux mois parce qu'on le soupçonnait de s'être livré a des activités d'espionnage ?

Les dirigeants de la compagnie Schlumberger International, de Paris et New York, une société d'ingénieurs conseils spécialisée dans le domaine pétrolier qui a envoyé M. Engs en Iran, de même que les milieux diplomatiques, sont demeurés avares de renseignements.

« Il est évident que je suis au courant de cette affaire, mais je ne peux vous transmettre aucune information », a déclaré dans une interview téléphonique à la Presse canadienne l'ambassadeur danois à Téhéran, M. Ib Andreasen, dont le pays s'occupe des intérêts canadiens en Iran.

Ainsi en a-t-il été de la société Schlumberger International qui a catégoriquement refusé de divulguer le moindre commentaire sur la possible libération de Engs.

Des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures avaient annoncé jeudi qu'ils s'attendaient à la libération imminente de M. Engs mais qu'ils n'étaient pas certains de la date de son élargissement.

Philip Engs a été appréhendé le 2 décembre à son retour à Téhéran au terme d'un congé au Canada. Les autorités iraniennes lui reprochaient d'avoir pris des photographies d'une zone stratégique.

Vote de grève dimanche

À la STCUM, lente conciliation

CLÉMENT TRUDEL

Pour la deuxième journée consécutive, les deux fonctionnaires chargés d'une conciliation « accélérée » dans le différend entre la STCUM et le Syndicat du transport de Montréal ont fait la navette, hier, entre les deux parties. Discrétion et lenteur étaient les deux caractéristiques qui ressortaient le plus souvent dans les coulisses de ce match qui déterminera si, oui ou non, les Montréalais seront privés de transport en commun.

Demain, en effet, les 2,100 membres du Syndicat du transport de Montréal sont convoqués (9 h, au Plateau) et doivent voter sur le recours, si besoin est, à la grève, pour appuyer leurs demandes. Le STM a surtout des exigences d'ordre pécuniaire: rattrapage et augmentations qui les mèneraient à la parité avec des ouvriers tout aussi qualifiés qu'eux à Hydro ou à la STRSM. La STCUM, quant à elle, a fait savoir qu'elle concentre ses demandes de modification à la convention sur sept points essentiels, dont la flexibilité des emplois et le recours plus fréquent à la sous-traitance, pour des motifs d'efficacité; le patron invoque les contraintes budgétaires pour n'offrir à ses employés d'entretien qu'une hypothèse de règlement totalisant environ 10 % de hausse en trois ans.

Les conciliateurs nommés par le ministre Robert Paradis sont MM. Gilles Michaud et Marcel Boisvert. Une relationniste de la STCUM disait hier qu'il était encore trop tôt pour réagir au processus en cours. La STCUM ne prévoyait pas émettre de commentaires ou de comnmuniqué avant dimanche après-midi, soit une fois connue la décision des employés d'entretien (STM-CSN).

Même attentisme chez le président du STM, M. Normand Lamoureux: « Il y a échange de textes, sur des sujets qui ont déjà fait l'objet de discussions depuis le 9 octobre. C'est lent à débloquer ». En principe, les négociateurs syndicaux sont disposés à passer des nuits blanches pour accélérer le processus. Ce ne semble pas encore être le rythme atteint par ce sprint, toutefois. Selon le syndicat, il n'y a pas eu de face à face entre les parties, jeudi et hier. « Nous verrons dimanche, s'il n'y a pas déblocage » quelle attitude prendre comme groupe et « nous la ferons savoir aussitôt par voie de communiqué ou de conférence de presse ».

A la STCUM, on réaffirme que l'échéance de dimanche est importante. C'était même une des raisons qui avaient poussé la pdg Louise Roy, la semaine dernière, à demander au ministre de nommer un médiateur.

◆ Bourassa

ment québécois dans cette affaire, ce sont les questions de principe. Par exemple, M. Rémillard a souligné cette semaine que le gouvernement fédéral ne semblait pas avoir consulté beaucoup le gouvernement terre-neuvien avant de conclure cette entente avec la France. Cela lui apparait comme une question valable.

De là à dénoncer l'entente conclue entre le Canada et la France, il y a un pas que l'on n'est pas prêt à franchir malgré les invitations pressantes de M. Peckford qui a trouvé plusieurs alliés. Chez ses collègues des autres provinces Atlantique et chez le prem9ier ministre manitobain Howard Pawley qui depuis l'octroi du contrat des F-18 à Canadair ne manque aucune occasion de s'en prendre au gouvernement fédéral. Selon M. Rémillard l'entente ne déroge en rien au droit international.

Le Québec est dans une position d'autant plus délicate dans ce dossier que le premier ministre de Terre-Neuve a demandé à Ottawa de revoir toutes ses relations avec la France et de réexaminer son rôle dans la tenue du prochain sommet des pays francophones prévu pour septembre prochain à Québec. Accordant beaucoup d'importance à cet évènement, le Québec ne veut pas se laisser entraîner dans la rhétorique de M. Peckford, ni courir le risque d'entâcher ses liens privilégiés avec la France.

La participation du Québec à la rencontre des premiers ministres se situe comme une affaire strictement « fédérale-provinciale », prend-on la peine de préciser chez M. Rémillard.

Le fait qu'un simple ministre délégué, plutôt que le premier ministre ou le ministre Rémillard, soit présent à Toronto réduira par ailleurs le risque que le Québec puisse être jugé comme un mauvais joueur. Au moment où s'amorce la négociation constitutionnelle, c'était là un sujet de préoccupation importante. L'opposition aux Communes espère que les premiers ministres dénonceront lundi soir cet accord que l'on voit comme une trahisom des droits des pêcheurs de l'Atlantique. En accordant de nouveaux quotas de pêche élevés à la France, le Canada a voulu acheter la solution du conflit sur les eaux territoriales entourant les îles de Saint-Pierre et Miquelon. On se promet de revenir à la charge la semaine prochaine.

Le vice-premier ministre Don Mazankowski a défendu hier à nouveau hier l'accord alors qu'il était interrogé aux Communes. Il s'est montré un instant ouvert à une renégociation de l'accord lorsque informé que le premier ministre français avait fait certaines déclarations en ce sens. Cette porte devait être rapidement fermée lorsque des porte-parole du gouvernement français exprimèrent l'opinion que leur pays n'irait certes pas négocier à la baisse mais chercherait plutôt à obtenir plus.

Rappelons que cette entente est de nature intérimaire. Les deux pays doivent s'entendre encore sur des quotas de pêche au large des côtes du nord-est de Terre-Neuve puis sur les conditions de règlement du conflit frontalier. Il y a accord sur le principe de recourir à un arbitrage international, mais on n'a pas défini la nature de cet arbitrage.

◆ Mulroney

à dire sur nos politiques, alors ils s'en prennent aux personnes ».

Le ministre de l'Emploi, Benoît Bouchard, abonde dans le même sens: « Cela tourne à la chasse aux sorcières; dans le cas d'Oerlikon, on parlait de faits; ici j'ai l'impression d'une chasse désordonnée ». Les ministres en particulier ont tenté, hier, de faire contre mauvaise fortune bon coeur. Pour M. Michel Côté, Expansion industrielle régionale, « c'est comme dans un tournoi de hockey; il y a des moments dans la saison où on critique le club, mais quand le club revient avec la coupe Stanley au mois de mai, tout le monde oublie les mauvaises périodes ».

Le président du caucus québécois, Richard Grisée (Chambly), indique que ce caucus de deux jours révisera le bilan du gouvernement et tentera surtout de développer les thèmes politiques pour la prochaine campagne électorale. Il y a cependant beaucoup de députés qui ne se cachent pas pour dire que « ça va se parler », demain matin alors que, dans le huis clos du Centre des congrès de Laval, le ministre Marcel Masse leur fera un rapport sur la situation politique au Québec.

Plusieurs députés estiment cependant que les scandales dont font grand état les médias nationaux n'ont pas d'impact dans leurs propres comtés. « Dans les comtés périphériques, précise Pierre Blais (Bellechasse), tout cela n'a pas d'impact. Quand ils (les électeurs de son comté) vont nous comparer avec le néant des libéraux et la boîte postale que constitue actuellement le NPD, ils vont nous revenir ». Barry Moore (Pontiac), estime pour sa part que ses électeurs veulent d'abord entendre parler d'emplois (il y a 40 % de chômage dans son comté en hiver) et de taux d'intérêts, pas de scandales.

Aujourd'hui, les députés se réunissent en ateliers de travail et entendront, au cours de leur déjeuner, une conférence de l'ancien ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau. Pour demain midi, on annonce la participation, plutôt contestée d'ailleurs, de Jean-Marc Chaput, « apôtre du bon sens et de la bonne humeur », dit-on dans l'entourage du caucus.

◆ Vente

Le document établit qu'en 1987, les besoins totaux de Hydro-Québec sont de 144 TWH, ce qui comprend 5.1 TWH pour les ventes hors Québec. On prévoit qu'en 2001, les besoins totaux seront de 207 TWH, dont 23 TWH à l'étranger. On sait déjà que les besoins du Québec en électricité plafonnent et qu'il faut pour augmenter la consommation d'électricité québécoise attirer des industries grandes consommatrices d'énergie et aller chercher des clients ailleurs.

Or, en considérant tous les besoins en énergie des clients potentiels de Hydro-Québec, il semble que l'on pourrait multiplier par dix les ventes prévues en vertu de l'entente qui sera signée mardi.

◆ Proches

culpabilité avait laissée dans l'ombre a rebondi hier aux Communes et l'Opposition n'a pas tardé à demander si le bureau du premier ministre avait joué un rôle dans cette affaire.

Selon le député de Shefford Jean Lapierre, quatre collaborateurs de Brian Mulroney, étaient au courant. « M. Bernard Roy du Bureau du premier ministre, M. Pierre-Claude Nolin qui était adjoint spécial au Bureau du premier ministre à l'époque, M. Benoit Roberge, Mme Camille Guilbault du Bureau du premier ministre avaient connaissance de ce dossier depuis le 25 mars 1986. Est-ce que l'enquête de la GRC couvre ces quatre individus et leur implication dans le dossier ? » a-t-il demandé en Chambre sans fournir d'autres explications.

M. Roy est le secrétaire principal de M. Mulroney et un ami de longue date. M. Nolin est maintenant directeur du Parti conservateur au Québec depuis le départ de Jean Dugré en avril 86. M. Roberge a quitté l'été dernier son poste de responsable des relations du bureau du premier ministre avec le caucus et travaille maintenant au Cabinet de Mme Landry, ministre d'Etat aux Relations extérieures et responsable de l'ACDI.

La ministre des Approvisionnements et Services, Mme Monique Vézina, a refusé d'associer quelques noms que ce soit à cette affaire mais a confirmé que l'enquête de la GRC se poursuivait. Elle a ajouté t « qu'aucun parti politique n'était à l'abri de personnes qui abusent de la confiance des gens ».

A la sortie des Communes le libéral Jean Lapierre a fourni une copie de facture du bureau d'études légales Ogilvy, Renault adressée à un bureau d'avocats de Drummondville agissant pour M. Hamel. Parmi les activités facturées figurent « des rencontres et des conversations téléphoniques avec le bureau du Premier ministre afin de s'enquérir de l'état du dossier », discussions tenues entre le 26 juin et le 12 septembre 1985.

Pour l'instant, la personne sous enquête aurait été la première à approcher en mars 85 l'homme d'affaires André Hamel, propriétaire de Hama Inc., pour lui offrir de l'aide pour renouveler son bail avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration. En échange, la personne demandait une commission de 6 %.

Selon le *Globe and Mail*, les documents de la GRC rapportent qu'un responsable au Parti conservateur avait avisé par la suite M. Hamel qu'une autre personne lui serait envoyée. C'est quelques jours plus tard que M. Blouin a approché M. Hamel, un libéral bien connu à Drummondville.

M. Blouin a admis lors de sa comparution qu'il avait tenté la même opération auprès du concurrent de M. Hamel, le conservateur Richard Dionne, un des propriétaires de la firme Brodilaf. Il aurait aussi admis avoir convaincu un architecte local, M. Michel Côté, de se retirer du processus de soumission en échange, selon le journal torontois, d'un coup de pouce pour obtenir d'autres contrats.

En août dernier, Brodilaf remportait le contrat, mais seulement après l'annulation d'une première ronde de soumissions.

« C'est un concours régulier qui a été fait avec un appel d'offre qu'on a dû annuler parce que les indications spécifiques n'étaient pas suffisamment claires. Deux firmes ont été invitées a resoumissionner et une d'entre elles a été choisie à partir des évaluations et des recommandations qui ont été faites », a répondu Mme Vézina hier.

Aux ministère des Travaux publics, on répond que les appels d'offres ont été refaits pour des raisons techniques et que Bradilaf a été choisi car elle offrait de meilleures conditions pour l'accès aux handicapés. Sur le plan économique cependant, une note du ministère de la Justice qui a un contrôle sur ce genre d'opération et rendu publique par le libéral Don Boudria précise que la firme Hama avait fait l'objet d'une « recommandation favorable ».

L'Opposition ne s'est pas contentée de cette histoire. S'en référant à un article de Southam News, elle s'en est prise directement au Premier ministre, l'accusant d'être intervenu dans en 1985 en faveur de son conseiller et ami Fred Doucet pour se plaindre auprès de l'avocat Michel Cogger d'une poursuite de $ 300 000 engagée par l'homme d'affaires Walter Wolf.

Ce recours en justice contre M. Doucet, son frère et East Coast Energy Cie concernait un investissement fait par M. Wolf dans cette infortunée compagnie . M. Wolf maintiendrait qu'il a perdu $ 500 000 à la suite d'informations déformées fournies par M. Doucet.

Selon une déclaration sous serment de M. Wolf en mars 86, M. Doucet se serait confié à M. Mulroney qui aurait ensuite téléphoné M. Cogger, un de ses bons amis nommé au Sénat l'an dernier, pour lui parler vertement de cette poursuite devant la Cour suprême de l'Ontario.

Le vice-premier ministre Don Mazankowski n'a mis que de l'huile sur le feu lorsqu'il a répondu qu'il s'agissait peut-être d'une conversation privée. Selon lui, il n'y a pas de preuves que M. Mulroney ait usé de son pouvoir pour tenter de changer le cours des choses. Il a ajouté que selon ses informations, M. Wolf n'était pas représenté par M. Cogger ou son bureau.

En soirée hier, le sénateur Cogger a émis une déclaration affirmant que ni lui ni son bureau avaient jamais travaillé pour M. Wolf dans cette cause. Il a admis qu'il en avait par contre bien discuté avec le Premier ministre. « Au cours de cette conversation, où nous avons traité de plusieurs sujets, M. Mulroney a demandé mon opinion sur la possibilité d'un éventuel arrangement hors cour pour les procédures légales opposant MM. Wolf et Doucet », écrit M. Cogger. « Durant cette conversation, aucune menace d'aucun genre n'a été faite contre qui que ce soit » comme le laissait entendre l'opposition.

La question de l'intégrité du gouvernement et de son image risquent de prendre une part importante des discussions des députés conservateurs québécois réunis à Laval ce weekend. Secoués depuis leur retour aux Communes par l'Affaire Oerlikon qui a forcé la démission du ministre d'Etat aux Transports André Bissonnette, ils auront bien besoin de réentendre les propos tenus par Mme Vézina qui a maintes fois répété hier que la moralité publique n'était pas négociable. Les députés déjà préoccupés par ce dossier prévoient d'ailleurs reprendre le débat sur le financement populaire du parti pour faire un premier pas vers une meilleure image.

Rendez-vous 87: tout est fin prêt

RUDY LE COURS

QUÉBEC (PC) — Marcel Aubut jubilait hier en fin d'après-midi. Le choeur de l'Armée rouge survolait l'Atlantique quelque part entre Londres et Toronto; les embouteillages monstres paralysaient déjà le centre-ville de la Vieille Capitale; les artistes répétaient; la quinzaine de réseaux de télé qui diffuseront l'événement s'amenaient avec leur lourde batterie d'équipements; il y avait déjà foule au Temple de la Renommée. Bref, tout était presque prêt pour que *Rendez-vous 87* confonde les sceptiques.

« Je ne me suis jamais senti si relaxe, affirmait-il à la presse au cours d'une conférence de presse bizarre, commencée avec près d'une heure de retard, et au cours de laquelle on n'avait rien à annoncer. Je suis d'un calme déconcertant. Ce doit être parce que toutes les pièces sont ensemble ».

Me Aubut faisait bien sûr allusion au dernier d'une longue liste de pépins qui a failli compromettre la venue du Choeur de l'Armée rouge. Les autorités françaises avaient refusé le permis d'atterrir à l'avion militaire soviétique à Orly où Air Canada devait les cueillir pour les transporter jusqu'à la Ville-Reine.

Grâce à l'énergie déployée par le secrétariat canadien aux Affaires extérieures, a souligné Me Aubut, il a été possible de les faire attérir à Heathrow (Londres) non sans de laborieurses négociations toutefois. « Ça n'a pas été facile. Il a fallu l'aide incroyable des Affaires extérieures. L'équipe qu'ils ont mise à notre disposition était disponible 24 heures par jour ».

Les autorités françaises ont refusé l'atterrisage, a-t-il expliqué, parce que la demande de permis avait été faite trop tard. « Tout ça est réglé maintenant. Le caractère international de cet événement n'est plus discutable ».

En revanche, si Marcel Aubut se sentait soulagé, Guy Latraverse, l'impresario responsable du spectacle d'ouverture *Chantons pour la paix*, cachait mal les papillons dans son estomac.

En toute hâte, il lui a fallu modifier le calendrier des répétitions. Il se demandait si Gilles Vigneault aurait le temps de se synchroniser avec le Choeur de l'Armée rouge avec qui il doit chanter *Mon Pays*. Les costumes et balalaikas nécessaires à quelques pièces arriveront-ils à temps? Rien n'était assuré encore hier et on avait déjà envisagé des scénarios de rechange.

La plupart des artistes de ce spectacle devaient être de la conférence de presse. Mais il en manquait la moitié au moins. Absents les Diane Tell, Gilles Vigneault, Yvon Deschamps, François Cousineau qu'on disait en répétitions. Présent quelques minutes, Jean Lapointe. En fait, seuls Ginette Reno et Robert Charlebois étaient vraiment disponibles.

Ce qui n'empêchait pas Me Aubut de clamer qu'avec une telle brochette, « c'était une espèce de petit *We are the World* québécois », que ce spectacle. « On voulait absolument que *Rendez-vous 87* s'ouvre avec notre culture, notre langue ».

Robert Charlebois a annoncé qu'il créerait *Champion*, une chanson dont il a signé la musique et Luc Plamondon les paroles. Il philosophait à la pensée de voir Américains et Soviétiques réunis en un même événement chantant la paix. « Je crois que c'est deux systèmes (capitaliste et communiste) de toute façon dans un cul-de-sac ».

Ginette Reno entonnera deux nouvelles chansons: *Ne me laisse pas m'en aller* et *Ad vitam aeternam*, sur des musiques de Gérard Lagnané et des textes Jean-Michel Béria et Pierre-André Doucet. Mardi soir, au gala international, elle chantera notamment *Imagine*, cet hymne à la paix de John Lennon.

« Pour moi, c'est important qu'on m'ait choisie. C'est un privilège, un honneur », a-t-elle dit pour expliquer son plaisir de faire partie de ce spectacle. Mme Reno est une vieille connaissance de Me Aubut. Il l'a d'ailleurs présentée à la presse comme son « amante », à la blague, ce qui a flatté l'artiste.

Pendant ce temps-là, l'industrie touristique québécoise fait des affaires d'or. Les hôtels affichent complet même si le prix des chambres a été gonflé pour la circonstance. Plusieurs restaurants ont imaginé des menus spéciaux.

Autre indice qui ne trompe pas: la maison de location de toilettes de gala Classy fracasse des records.

En commanditant l'événement, explique M. Pierre Martel, du siège social à Montréal, « *Rendez-vous 87* nous achemine la clientèle ».

« C'est l'euphorie totale », explique pour sa part Alain Chevalier, gérant du Classy à Québec.

◆ Propair

(sic) », a-t-il ajouté, visiblement irrité.

Dans son édition de vendredi, le quotidien montréalais *The Gazette* laissait entendre que Propair avait vendu des avions à une compagnie américaine tout en sachant que les appareils étaient destinés à une mission secrète d'aide aux *contras* nicaraguayens. Plus encore, on y révélait que des employés s'étaient rendus à Ilopango au Salvador, principale base extérieure des rebels. Ils y auraient travaillé à l'entretien des appareils de même qu'à l'entraînement des pilotes américains.

Propair est un petit transporteur aérien qui dessert le nord-ouest québécois et l'Ontario. À l'époque de la transaction, soit entre janvier et avril 1986, le transporteur était à 50 % la propriété de la société d'État Québecair (avant la privatisation). Depuis neuf mois, la compagnie est entièrement privée, propriété de MM. Jean et Louis Pronovost.

Le rôle de la compagnie canadienne a été mis à jour en octobre dernier lorsque les Nicaraguayens ont abattu un avion cargo C-123 contenant une série de documents.

Ces documents, corroborés par le témoignage de Richard Hasenfus, seul survivant, révélaient que deux des cinq avions utilisés pour la fourniture d'armes aux *contras* provenaient de la firme québécoise Propair.

Cette participation canadienne, si elle est prouvée, est contraire à la politique de non-intervention du gouvernement dans le dossier de l'Amérique centrale.

La Gendarmerie royale du Canada et le ministère des Relations extérieures font enquête sur la transaction entre Propair et Southern Air Transport, une compagnie aérienne détenue jusqu'en 1976 par la CIA.

Des sources anonymes, citées par *The Gazette* soutiennent que Propair savait que les avions étaient destinés au Salvador pour des opérations militaires au Nicaragua. Le vice-président Propair, M. Louis Pronovost, affirme le contraire.

L'opération militaire, en partie menée avec des appareils canadiens, aurait été financée, selon des membres du Congrès américain, avec le profit de ventes d'armes en Iran.